

HISTOIRE DE BORDEAUX

DU MÊME AUTEUR :

- Histoire de la Révolution de 1848* 2 vol.
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, 1873)
- Polyxène*, drame en quatre actes et en vers..... 1 vol.
- Jérusalem*, drame en cinq actes et en vers..... 1 »

HENRI GRADIS

37407

HISTOIRE
DE
BORDEAUX



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, rue Auber, et boulevard des Italiens, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1888

HISTOIRE DE BORDEAUX

HISTOIRE

DE BORDEAUX

L'ANCIEN BORDEAUX

BORDEAUX
LIVRE II
LA DOMINATION ANGLAISE

Bordeaux — Imp. gén. d'É. CRUGY. — M^{me} veuve RIFFAUD, succ^r
16, rue et hôtel Saint-Siméon, 16.

LIVRE III

BORDEAUX SOUS LA MONARCHIE FRANÇAISE

LIVRE IV

LA RÉVOLUTION

LIVRE V

LA RÉVOLUTION

LIVRE VI

LA RÉVOLUTION

LIVRE VII

LA RÉVOLUTION

LIVRE VIII

LA RÉVOLUTION

LIVRE IX

LA RÉVOLUTION

HISTOIRE DE BORDEAUX

LIVRE PREMIER
L'ANCIEN BORDEAUX

LIVRE II
LA DOMINATION ANGLAISE

LIVRE III
BORDEAUX SOUS LA MONARCHIE FRANÇAISE

LIVRE IV
LA RÉVOLUTION

LIVRE V
BORDEAUX AU XIX^e SIÈCLE

CLARE BRESLER

LANCYEN BORDREAZ

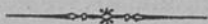
LIVRE PREMIER

L'ANCIEN BORDEAUX

L'ANCIEN BORDEAUX

- I. — INTRODUCTION.
- II. — ORIGINE DE BORDEAUX.
- III. — DOMINATION ROMAINE.
- IV. — BORDEAUX AU IV^e SIÈCLE.
- V. — LES WISIGOTHS.
- VI — LES FRANKS.
- VII. — LES VASCONS ET LES SARRASINS.
- VIII. — CHARLEMAGNE. — LE ROYAUME D'AQUITAINE.
- IX. — LES NORMANDS.
- X. — LES DUCS D'AQUITAINE.

HISTOIRE DE BORDEAUX



I

INTRODUCTION

L'histoire de Bordeaux, par la variété et l'importance de ses épisodes, nous offre un vaste et intéressant sujet d'étude. Je me propose de raconter la fondation de cette ville, les événements qui ont contribué à sa prospérité et ceux dont elle a souffert; de faire connaître l'origine de ses institutions, le nom des hommes qui les ont fondées ou développées, de ceux qui ont doté Bordeaux de ses monuments, ou qui l'ont illustré par leurs talents.

Nous allons parcourir bien des siècles. Dans ce long trajet à travers nos annales, nous côtoierons l'histoire

de France et une partie de celle d'Angleterre; je rappellerai tous les grands faits de ces deux histoires, à mesure que nous les rencontrerons sur notre passage. S'ils n'ont pas tous eu Bordeaux pour théâtre, il n'en est pas qui n'aient atteint dans leurs intérêts, leur destinée ou leurs sentiments, les hommes qui ont vécu avant nous dans cette cité.

Je dirai d'abord en quelques lignes ce qu'est Bordeaux et ce que Bordeaux a été. Ce qu'il est, c'est une grande et belle ville, une des plus importantes de France après Paris. Elle est située sur les bords de la Garonne, dans un climat tempéré; elle possède deux cent quarante mille habitants; elle a de beaux monuments, elle fait un grand commerce, alimenté surtout par les excellents vins qu'on récolte dans ses environs et qui portent son nom. Bordeaux est le chef-lieu du département de la Gironde; il a une préfecture, une Cour d'appel; il est le centre d'une des grandes circonscriptions militaires (18^e corps d'armée). On considère Bordeaux comme la capitale du sud-ouest de la France, titre qui n'a rien d'officiel, mais qui indique son importance.

Avant d'être ce qu'il est, Bordeaux a successivement été, ainsi que nous le verrons dans le cours de notre récit :

La métropole de l'Aquitaine, pendant la domination romaine;

La seconde ville du royaume des Wisigoths;

La capitale du duché et du royaume d'Aquitaine

sous les rois franks; celle des possessions anglaises en France, pendant trois siècles; celle de la province de Guyenne, sous l'ancienne monarchie;

Enfin, depuis 1789, Bordeaux est le chef-lieu du département de la Gironde; ajoutons que, pendant la guerre, en 1871, il a été, plus de trois mois, le siège du Gouvernement de la France.

Terminons cette introduction par un peu de géographie, car il est utile de connaître la portion du territoire dont Bordeaux est le centre administratif.

La France, depuis 1789, a été divisée en départements, dont le nombre est aujourd'hui de quatre-vingt-dix; ce sont comme autant de petites provinces, dont les limites fictives ne sont distinguées ni par des cours d'eau, ni par des collines, ni même par des routes. Chacune a pour chef-lieu une ville importante ou préfecture, et pour chefs-lieux d'arrondissements, quatre ou cinq villes principales ou sous-préfectures. Ainsi, Bordeaux est le chef-lieu du département de la Gironde; Libourne, Bazas, La Réole, Blaye, Lesparre, sont les chefs-lieux d'arrondissement. D'autres villes qui n'ont pas ce caractère contribuent à la richesse et à l'agrément de notre région : Arcachon, qui renferme dans ses forêts de pins et à l'abri de ses dunes, une pittoresque ville d'hiver, et qui partage avec Royan et Pontailac, situés à l'embouchure de la Gironde, dans un département voisin, le privilège de nous offrir des bains de mer et de populaires excursions.

sions de plaisir; Pauillac, sur la rive gauche de la Gironde (Médoc); Cadillac et Langon, sur la Garonne, en amont de Bordeaux; Saint-Émilion, où l'on voit de belles ruines; Lormont, à l'entrée de notre port, au pied de ces collines, d'où l'on admire, dans un vaste horizon, Bordeaux, ses navires et le cours si animé, si vivant de son fleuve.

Notre département est traversé par la Garonne et la Dordogne, qui se réunissent au Bec-d'Ambès, à 24 kilomètres de Bordeaux, pour former la Gironde. Ce large fleuve, en approchant de la mer, sépare notre département de celui de la Charente-Inférieure, qui occupe ainsi une partie de la rive droite jusqu'à l'embouchure. Il y a près de 100 kilomètres du pont de Bordeaux à la mer, en suivant le cours de la rivière, et 50 kilomètres en ligne droite, à vol d'oiseau.

Bordeaux est situé sur la rive gauche de la Garonne, qui forme devant lui une courbe concave ou croissant, et qui offre une rade pour ses navires. L'annexion a ajouté à Bordeaux, en 1865, l'ancien quartier de La Bastide, sur la rive droite, et d'importantes parcelles de terrain sur la rive gauche.

II

ORIGINE DE BORDEAUX

La Garonne séparait le pays des Gaulois de celui des Ibères. Le vaste territoire qui s'étend entre ce fleuve, l'Océan et les Pyrénées, était connu des Romains sous le nom d'Aquitaine, et était habité, au temps de César, par un mélange de Celtes et d'Ibères.

L'histoire de ces contrées, dans les siècles antérieurs à notre ère, est fort obscure; elle manque de monuments gravés et d'historiens. On sait cependant que la Gaule était fort prospère et qu'elle regorgeait de population. Malgré sa fertilité, elle ne pouvait nourrir tous ses habitants; ils furent souvent forcés d'émigrer et d'aller chercher des terres au dehors. C'est ce qui donna lieu à l'excursion des Gaulois dans la Macédoine, et à leur célèbre expédition en Italie, qui fut

signalée par la prise de Rome (385 av. J.-C.)¹. C'est sans doute aussi vers la même époque qu'eurent lieu les invasions des Celtes et des Gaulois dans l'Aquitaine.

Les Celtes et les Ibères se disputèrent longtemps le pays, et finirent par y vivre en paix.

Ces deux nations se composaient de peuplades ou tribus, unies par des liens de fédération, ayant chacune son territoire, ses villes et ses bourgades, son caractère, sa langue. On retrouve encore dans notre région le type de trois races distinctes : le landais, le gascon et le basque.

Dans les temps primitifs, chaque site de l'Aquitaine, chaque vallon, chaque source avait sa divinité, son bon ou son mauvais génie, enfantés par la superstition et la peur, et dont ces hommes naïfs croyaient entendre la voix dans le murmure des eaux, dans celui du feuillage, dans le fracas des tempêtes; dont ils croyaient apercevoir les formes indécises à travers la sombre épaisseur des forêts vaguement éclairées par la lune. Cette religion, comme celle des Gaulois, était sans idoles et sans temples.

Les principales peuplades de l'Aquitaine étaient les Boïens, établis sur les bords du bassin d'Arcachon, les Médulles dans le Médoc, les Vasates dans le Ba-

¹ Lisez dans Tite-Live (livre V) l'intéressant récit de cet épisode de l'histoire romaine.

zadai, les Tarbelliens dans le pays de Dax, les Ausk, Euskes ou Basques au pied des Pyrénées, les Bituriges-Vivisques sur les rives de la Garonne. Les Boïens et les Bituriges étaient de race gauloise.

Ce sont les Bituriges qui ont fondé Bordeaux. Ils appartenaient à la plus puissante, à la plus riche des nations de la Gaule; quatre siècles avant notre ère, ils étaient à la tête de la Confédération, et leur capitale Avaricum (aujourd'hui Bourges), était la cité principale de la contrée¹.

On ignore l'époque de leur arrivée sur le territoire de l'Aquitaine, et les circonstances qui ont accompagné cet établissement. Il est probable qu'ils ont voulu posséder un poste commercial sur la Garonne, et que, séduits par la situation de notre port, ils l'ont choisi pour y installer une de leurs colonies. Ces émigrés gaulois, venus de Bourges, ajoutaient à leur nom celui de *Vivisques*, dont on n'a pas su comprendre la signification.

On a aussi beaucoup discuté sur l'étymologie du mot *Burdigala*; on en a donné plusieurs interprétations. D'après la plus plausible, il signifierait bourg des Gaels ou Gaulois.

Par corruption, le nom latin est devenu Bourdeou en patois, Bourdeaux et plus récemment Bordeaux, en français.

¹ Tite-Live, livre V.

Avant l'arrivée des Bituriges, un petit bourg, composé de misérables cabanes de pêcheurs, formait, sur la rive gauche de la Garonne, le germe de ce qui devint plus tard Bordeaux. Il était entouré de marécages, de landes, de forêts.

Les maisons qui composaient Burdigala, construites en bois et en argile, couvertes de roseaux, étaient groupées autour d'une légère éminence de terrain ou Puy, qui a plus tard reçu le nom de Puy-Paulin. Les collines de Lormont et de Cenon, qui forment un demi-cercle de l'autre côté de la rivière, étaient alors couvertes de chênes, de lauriers, de cyprès¹; un bras de la Garonne coulait à leur pied, et faisait ainsi de la plaine de Queyries (La Bastide) une sorte d'île au sol marécageux; on a retrouvé au Cypressat (Cenon) des anneaux de fer destinés à amarrer les galères et les barques. C'est de cette époque, sans doute, que les marins bordelais ont pris l'habitude d'attacher à leurs vaisseaux la branche de cyprès.

Ce premier Bordeaux n'a été pendant longtemps qu'une bourgade sans importance. Ses habitants se livraient à la pêche dans les eaux du fleuve; ils allaient chasser dans les forêts voisines, et vivaient modestement, frugalement, en attendant que l'admirable situation de leur petite ville vint en développer la population et en favoriser le commerce. La vigne,

¹ Lormont, mont des lauriers; le Cypressat, bois de cyprès.

cette source de leur richesse future, n'était pas encore cultivée dans la contrée; elle n'existait qu'à l'état sauvage.

L'Aquitaine était habitée par des populations laborieuses, frugales et actives. Les unes cultivaient le maïs et le blé, les autres élevaient des troupeaux. Le Bordeaux primitif devint bientôt un des principaux marchés, sur lequel elles apportaient leurs denrées, et ses barques commencèrent à les transporter. Telle fut l'origine du commerce de Bordeaux.

Dans les deux siècles qui précédèrent la domination romaine, ce commerce se développa et fit de grands progrès. Jusqu'alors, dans notre région, les opérations maritimes avaient été effectuées par les Grecs, par les Phocéens, qui, établis à Marseille, avaient fondé des comptoirs à Cette, à Agde, à Port-Vendres, et qui descendaient le cours de la Garonne pour atteindre l'Océan et pour aller trafiquer sur les côtes de l'Espagne et de la Bretagne. Les navigateurs bordelais luttèrent avec eux, et finirent par leur enlever ce transit et ce négoce.

Les relations des Aquitains avec les Grecs eurent pour eux les conséquences les plus favorables. Ces étrangers leur ont certainement donné des leçons, enseigné des arts, inspiré des goûts qui ont contribué au développement de leur civilisation. On a retrouvé dans notre région des monnaies, des statuettes, des vases qui paraissent avoir été imités et produits par

des artistes de l'Aquitaine. On a même cru pouvoir affirmer que ces objets remontaient à une époque antérieure à l'arrivée des Romains. Mais il ne faudrait pas s'exagérer la valeur de ces témoignages, et croire que l'Aquitaine ait dû aux Grecs tous les progrès de sa civilisation et qu'elle fût, dès ces temps reculés, en possession de tous les arts de la Grèce. Ce qui est certain, c'est que les Aquitains ont appris la langue des Grecs, emprunté leur écriture, car les Celtes et les Gaulois n'en avaient pas d'autre, imité les procédés de leur industrie, et même adopté leurs divinités.

Les Druides avaient suivi les Celtes et les Gaulois sur la rive gauche de la Garonne; mais il ne paraît pas qu'ils aient répandu leurs doctrines et étendu leur pouvoir dans une grande partie de l'Aquitaine. Les Ibères s'étaient refusés à accepter le culte et la théocratie d'une race étrangère.

La religion des Druides était une des variétés du polythéisme. Ils n'avaient pas d'idoles; leurs autels étaient formés de pierres non taillées, disposées dans un ordre mystérieux; leurs cérémonies se faisaient sous les grands chênes. On connaît celle qui consistait à aller cueillir le gui. Les Druides étaient des prêtres et des magistrats; les bardes étaient leurs poètes sacrés. Leur principal sanctuaire ou collège à Bordeaux était le temple de Vernemetis, situé dans un bois de chênes, en dehors de la ville, là où s'élève aujourd'hui l'église Sainte-Croix.

On a accusé les Gaulois de faire des sacrifices humains à leurs dieux Ésus et Teutatès; ils choisissaient pour victimes les criminels et les prisonniers ennemis, qu'ils enfermaient dans de grandes cages d'osier pour les brûler. Souvent, des fanatiques venaient d'eux-mêmes s'offrir en holocauste. Mais il n'est pas prouvé que ces tristes cérémonies aient été accomplies sur notre territoire.

Le culte des Druides était sombre et sévère, basé sur la terreur. Il ne put soutenir la comparaison avec la religion si riante et si humaine de la Grèce, dont les divinités furent bientôt adoptées et invoquées sur les bords de la Garonne. Mercure, le dieu des marchands, devint surtout populaire.

Le plus grand service que les Grecs aient rendu à l'Aquitaine, c'est d'y avoir enseigné l'art de cultiver la vigne. Les plantations de ce précieux arbuste faites par eux sur les bords du Rhône s'étendirent rapidement vers l'ouest et atteignirent Bordeaux. A la fin du 1^{er} siècle de notre ère, le vin biturige était déjà connu à Rome; au 3^e siècle, une grande partie du territoire de l'Aquitaine était couverte de vignes. Les Aquitains, de leur côté, ont perfectionné l'art de soigner le vin; ils ont inventé la barrique, et substitué aux amphores de gré le tonneau en bois, qui favorise la conservation du vin et en facilite le transport.

En dehors de ces notions générales sur l'Aquitaine, de ces vagues indications sur le commerce primitif de

III

BORDEAUX SOUS LA DOMINATION ROMAINE

(56 av. J.-C. — 406.)

Le commerce est un des plus puissants agents de la civilisation ; c'est par lui que l'Aquitaine la reçut des Grecs et des Romains. Ceux-ci, longtemps avant de conquérir la Gaule, venaient y séjourner et y faire le commerce. Ils avaient fondé Aix et Narbonne (125 av. J.-C.). Ils occupaient Toulouse. Narbonne était devenue un grand centre d'affaires ; Toulouse servait d'avant-poste aux Romains, sur la route de l'Espagne.

Ces relations préparèrent la conquête de l'Aquitaine. César n'y rencontra pas la même résistance que dans la Gaule ; son lieutenant Crassus soumit aisément cette

province avec un corps de troupes de 1,200 hommes (56 av. J.-C.). Burdigala était alors une petite ville peuplée de Gaulois et d'Ibères, mais il s'y trouvait beaucoup de Romains. Elle ne prit pas part à la terrible insurrection de Vercingétorix, à laquelle, cependant, s'étaient associés les Bituriges d'Avaricum, dont la capitale, menacée du feu par les Gaulois et assiégée par les Romains, faillit être détruite.

A la nouvelle du meurtre de Jules César (44 av. J.-C.), l'Aquitaine se souleva; mais Auguste, devenu empereur, envoya Messala, qui raffermir bien vite la domination romaine. Les Bituriges étaient restés fidèles; l'Empereur, pour les récompenser, leur laissa le droit de s'administrer.

En l'an 28 avant notre ère, Auguste se rendit à Narbonne, où il avait convoqué les députés de toutes les nations de la Gaule, et il leur donna une nouvelle organisation. Sans toucher à la Narbonnaise, qui était, à cette époque, une province entièrement romaine¹, il fit de l'Aquitaine et de la Gaule chevelue trois grandes provinces : l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique. L'Aquitaine s'étendit des Pyrénées à la Loire, de l'Océan aux Cévennes.

Les principales peuplades établies sur le sol de l'Aquitaine et de la Gaule reçurent le nom de *cités*, et on forma de leur territoire soixante-quatre petites

¹ On l'appelait *province*, d'où lui est venu le nom de Provence.

provinces, qu'on peut comparer à nos départements. Il y avait dix-huit cités entre les Pyrénées et la Loire. Auguste leur laissait leur système d'administration, le droit d'élire leurs magistrats et de se gouverner; mais naturellement, on enleva à ces magistrats, pour les donner à des gouverneurs ou préteurs, les attributions qui appartiennent au souverain, le droit de rendre la justice, de lever des troupes, de battre monnaie. Les Romains exigeaient l'impôt, mais laissaient aux autorités du pays le soin de le percevoir.

Les députés des soixante-quatre cités, élus parmi les anciens magistrats municipaux, formèrent un grand Conseil, qui fut chargé de contrôler les gouverneurs et de défendre les intérêts du pays. Tous les ans, ce Conseil se réunissait à Lyon, et, après avoir présidé à des sacrifices, à des jeux publics et à des festins, il se livrait à l'examen des actes et de la conduite des fonctionnaires de l'Empereur. Cette institution donnait aux Gaulois l'illusion d'un gouvernement national.

Lyon était la capitale des trois provinces. Les représentants du pays y firent construire, au confluent du Rhône et de la Saône, un temple magnifique, devant lequel on érigea la statue colossale de la Gaule et celles des soixante-quatre cités. Ce monument fut consacré à Rome et à Auguste; on leur rendit un culte divin.

Burdigala, dont le territoire était composé de quatre pagi ou arrondissements, avait, comme les autres cités, une organisation municipale, calquée sur celle de Rome. Les grands propriétaires, la classe riche recrutait une curie ou Sénat, dont les membres jouissaient de certains privilèges, mais étaient solidairement responsables de la perception des impôts. La Curie élisait des magistrats ou édiles qui administraient la ville, et qui, à Bordeaux et à Toulouse, prenaient le nom de consuls.

Tous les Empereurs, les bons comme les mauvais, avaient le même désir de s'attacher les Gaulois; ils recommandaient aux gouverneurs la justice et la modération. Grâce à cette politique, à cette protection et à la surveillance du grand Conseil, les gouverneurs savaient se faire aimer, aucun n'abusait de son pouvoir. Parmi ceux de l'Aquitaine, on cite Agricola, dont Tacite, son gendre, a fait un brillant éloge (74 à 76); Galba, qui devint empereur; Tétricus, dont nous raconterons l'histoire; Salvius Julianus, un des premiers jurisconsultes de son temps.

L'impôt foncier pesait sur toutes les terres; la perception en était faite par les agents municipaux. Il fut doublé sous le règne d'Auguste, mais il faut ajouter que la terre augmentait de valeur par suite des défrichements, des progrès de l'agriculture et des travaux publics exécutés par les Romains. — Le service militaire n'était par lourd. Les recrues volontaires

suffisaient en temps ordinaire. L'Aquitaine fournissait quatre cohortes, employées à défendre la frontière du Rhin contre les Germains.

Les Romains mirent bien vite leur empreinte dans la Gaule, et, peu à peu, y firent prédominer leurs institutions, leurs lois, leurs usages et leur religion. Ils élevèrent partout des temples aux divinités de Rome, établirent des colonies militaires, et fondèrent des écoles où l'on enseignait les sciences et la langue de Rome. Autun devint, pour les lettres latines, ce qu'était Marseille pour les études grecques.

Les Romains, qui savaient si bien tolérer la religion des peuples vaincus, et qui adoptaient si facilement les dieux étrangers, dans lesquels ils croyaient reconnaître leurs propres divinités, ne purent pactiser avec le culte des Druides. C'est que le druidisme n'était pas seulement une religion, mais tout un système social. Les Druides étaient à la fois des prêtres et des magistrats; ils exerçaient le pouvoir judiciaire et instruisaient la jeunesse; c'était, enfin, une puissance politique. Jamais ils n'auraient consenti à abdiquer devant Rome et ses dieux. Aussi Auguste et ses successeurs combattirent-ils sans cesse leur influence. Ils interdirent le culte national à tous ceux des Gaulois qui aspiraient au titre de citoyen romain. Les Druides, persécutés par Claude, s'efforcèrent en vain, sous Vitellius et sous Vespasien, de soulever la Gaule, et s'associèrent à toutes les insurrections. Enfin, im-

puissants à lutter contre la domination romaine, ils se retirèrent dans les forêts de l'Armorique¹.

L'Aquitaine accepta facilement cette révolution religieuse. Nous avons déjà signalé ses tendances favorables pour le culte grec. Burdigala éleva des autels à tous les dieux de Rome, mais à celui des marchands, à Mercure, elle consacra trois sanctuaires. Enfin, comme toutes les autres cités, Burdigala rendit les honneurs divins à l'empereur Auguste.

Sous le règne de Tibère, son neveu Germanicus, ce général dont Tacite a raconté les brillantes campagnes contre les Germains, avait été placé à la tête du gouvernement de la Gaule. C'est sous son administration qu'on construisit à Burdigala, sur le mont Judaïque, en dehors de la ville (là où se trouve aujourd'hui le réservoir Saint-Martin), de magnifiques thermes, ornés de portiques; on y plaça des statues de Germanicus et de ses fils. On peut encore en voir deux dans notre Musée. — Sous le règne de Caligula, fils de Germanicus, on construisit un bel aqueduc pour amener à Bordeaux les eaux de Léognan et du Moulin-d'Arc.

Claude et Néron, ces empereurs si cruels et si justement flétris par les historiens, se sont toujours montrés favorables aux Gaulois. Ils firent accorder le

¹ La druidesse Velléda seconda avec passion l'insurrection de Civilis et de Sabinus (68 à 70). On sait que Vespasien vainqueur fit mettre à mort Sabinus, sans se laisser toucher par le dévouement d'Éponine.

droit de cité à leurs magistrats, malgré l'opposition de l'aristocratie romaine. Claude obtint du Sénat une loi qui leur donnait accès à toutes les dignités de l'Empire. On voit au Musée de Lyon, gravé sur des tables de bronze, le discours qu'il prononça à cette occasion. En 212, l'empereur Caracalla, agissant dans un but de fiscalité, étendit le titre de citoyen romain à tous les alliés et sujets de Rome. Il n'y eut plus dès lors qu'une seule loi, qu'un seul droit dans tout le monde romain.

En trois siècles, Bordeaux avait fait de rapides progrès; il était devenu une ville importante. Il grandit et s'enrichit encore. Les Romains favorisèrent beaucoup son commerce. Ce commerce avait pour aliment les denrées du pays, les produits de l'agriculture, le bétail, les grains, la cire, le miel, la laine, la résine, et enfin, le vin. Les barques bordelaises se hasardaient sur l'Océan et allaient trafiquer sur les côtes d'Espagne, sur celles de Saintonge et de Bretagne, et même sur celles de l'Angleterre d'alors.

Les Romains avaient fait de grands travaux pour assurer la prospérité de la Gaule.

Ils avaient exécuté de magnifiques et solides routes pavées ou construites en béton, toujours tracées en ligne droite, même à travers les marais. Quatre routes principales partaient de Bordeaux : celle du Médoc, qui conduisait à la ville et au port aujourd'hui disparus de Noviomagus; la route de Buch (La Teste), par où

l'on allait en Espagne; la route de Toulouse, Narbonne et Rome; celle de Lyon, qui mettait Bordeaux en relation avec tout le réseau des grandes voies de la Gaule. Des tombeaux, suivant l'usage romain, étaient placés le long de ces routes.

Le commerce sut tirer parti de ces belles chaussées pour étendre ses relations et faciliter ses transports. Burdigala s'empara du transit entre le nord de l'Europe et la Méditerranée. Ses barques allèrent chercher dans la Grande-Bretagne l'étain, le cuivre, les pelleteries et les chiens de belle race, pour les conduire à Marseille. Quand la rivière cessait d'être navigable, la voie romaine y suppléait. C'était le chemin le plus court; on le faisait en trente jours.

La crainte des irruptions germaniques, le progrès des mœurs romaines, les bienfaits du gouvernement, tout attachait la Gaule à l'Empire. Rome était devenue pour les habitants de l'Aquitaine une seconde patrie, une patrie d'adoption.

Dans la longue période qui sépare le règne des premiers successeurs d'Auguste de celui de Gallien, Burdigala ne paraît pas avoir joué de rôle politique; l'histoire n'a pas conservé le souvenir des événements dont elle fut le théâtre.

L'empereur Gallien vint en 258 à Burdigala. On raconte que pendant son séjour, la ville, aidée par ses troupes, repoussa vigoureusement une attaque des Barbares, qui tentèrent de s'en emparer. Depuis long-

temps, en effet, les peuples du nord de l'Europe menaçaient l'Empire romain; les terres fertiles de la Gaule étaient surtout l'objet de leur convoitise.

Après la mort de Gallien, des ambitieux se disputèrent le pouvoir. Rome devint le théâtre de la guerre civile et de l'anarchie. Tétricus, qui était alors gouverneur de l'Aquitaine, en profita pour se faire une position indépendante.

Proclamé empereur par les légions, il prit la pourpre à Burdigala. Son pouvoir s'étendit bientôt sur toutes les Gaules, sur une partie de l'Espagne et de la Grande-Bretagne.

L'empereur Aurélien, ayant chassé les Barbares de l'Italie et repris les provinces d'Orient, entra en Gaule à la tête d'une armée. Tétricus, qui n'osait pas se démettre d'un pouvoir dont il était cependant, disait-on, dégoûté, marcha contre Aurélien et lui livra bataille; mais au milieu de la lutte, il se rendit aux Romains avec son fils. Les Gaulois, abandonnés par leur chef, se battirent avec bravoure; ils furent vaincus, et la Gaule fut ainsi reconquise après treize ans de séparation (274). La soumission de Tétricus ne l'empêcha pas d'orner le triomphe d'Aurélien¹; il s'y rencontra avec Zénobie, la reine de Palmyre.

Aurélien mourut assassiné en 275. Vers la même époque, la Gaule fut envahie par un déluge de Bar-

¹ Aurélien lui rendit ensuite ses biens et la dignité sénatoriale.

bares. Plus de soixante villes furent saccagées; mais, heureusement, les Barbares ne parvinrent pas jusqu'à la Garonne. L'empereur Probus les refoula au delà du Rhin avec tant d'énergie et de succès, qu'il assura un siècle de repos à l'Empire romain.

A peine la Gaule était-elle délivrée de l'invasion, qu'elle eut à souffrir d'une grande révolte populaire; et, cette fois, l'Aquitaine ne fut pas épargnée. Les petits cultivateurs, les colons ou paysans, pressurés et ruinés par les officiers du fisc, dont la cruauté égalait les exigences, se soulevèrent, prirent le nom de Bagaudes et se mirent à désoler la campagne, à piller, à incendier les riches villas, les demeures isolées. Ce mouvement prit bientôt de terribles proportions. Les Bagaudes eurent une armée et des chefs; ils s'attaquèrent aux bourgades et aux villes. Maîtres d'Autun, ils en détruisirent tous les monuments. Bordeaux, menacé du même sort, dut payer rançon.

Maximien, que Dioclétien venait d'associer à l'Empire, se chargea de les soumettre. Les Bagaudes furent défaits, leurs chefs furent tués, mais, après la répression, il fallut accorder une amnistie. L'insurrection fit place à un brigandage restreint, toujours prêt à renaître. Maximien accusa les chrétiens de connivence avec les Bagaudes, ce que rien ne prouvait, et il profita de l'occasion pour en faire périr un certain nombre. Plusieurs évêques furent, dit-on, victimes de cette persécution.

C'est à la suite de cette période de troubles et de périls, de ces menaces d'invasion et de pillage, que les Romains résolurent d'entourer Burdigala de murailles, d'en faire une place forte. Ce grand travail fut entrepris sous le règne de Dioclétien, vers l'an 300.

Dioclétien procéda à une nouvelle division de l'Empire. Il confia à Constance-Chlore, créé César, le gouvernement de la Gaule et de l'Espagne.

Depuis le règne d'Auguste, le nom d'Aquitaine avait été donné à tout le territoire qui s'étend des Pyrénées à la Loire. Les peuplades du sud de la Garonne, au nombre de neuf cités¹, envoyèrent en ambassade Varus, un de leurs magistrats, auprès de l'Empereur, et obtinrent d'être séparées des Gaulois et de former une province distincte, qu'on appela la Novempopulanie. On a récemment retrouvé dans un village des Pyrénées une pierre gravée qui constate cet événement. Éauze, dans l'Armagnac, devint la métropole de la Novempopulanie; Bordeaux et Bourges celles des deux Aquitaines. Ce morcellement fut postérieur à l'année 286.

Dioclétien fut un des plus cruels ennemis du christianisme. Son édit du 24 février 303 ordonna la destruction des églises, la proscription des fidèles, la confiscation de leurs biens. Les supplices ensanglan-

¹ Éauze, Dax, Lectoure, Saint-Bertrand-de-Comminges, Aire, Bazas, Tarbes, Oléron, Auch.

tèrent Rome; les martyrs y furent livrés dans le cirque aux bêtes féroces. C'est de cette persécution que Chateaubriand a tracé un si émouvant tableau¹.

Constance proclama l'édit de Dioclétien dans la Gaule, mais il ne le fit exécuter qu'avec modération et à contre-cœur.

On ignore l'époque où le christianisme parut à Bordeaux. D'autres cultes venus de l'Orient, ceux d'Isis, de Cybèle, de Mithra, de Bacchus, le précédèrent et obtinrent la faveur des Gallo-Romains. Ce n'est qu'au commencement du iv^e siècle (en 315) qu'on trouve les traces d'une communauté chrétienne. On voit alors figurer un évêque de Bordeaux, Orientalis, parmi les membres du Concile d'Arles, réuni contre les Donatistes.

Les progrès du christianisme furent très lents dans l'Aquitaine, où les anciens cultes avaient de profondes racines dans toutes les classes de la société. Les gens du peuple, et surtout ceux de la campagne, les paysans étaient attachés par la superstition à leurs génies des bois et des sources. Les classes supérieures préféraient le paganisme et sa morale facile à la morale austère du christianisme, qui condamnait des passions jusqu'alors divinisées. Les hommes d'élite, ceux même qui doutaient des dieux de Rome, ne croyaient pas davantage aux doctrines de la foi nouvelle; on n'a pas

¹ *Les Martyrs.*

pu prouver qu'Ausone fût chrétien, et il a fallu une grande douleur pour convertir saint Paulin.

Ce n'est qu'après une longue période d'hésitation, à la fin du iv^e siècle, que le christianisme l'emporta. Ce succès est sans doute dû aux efforts des évêques de Bordeaux, au progrès des idées nouvelles dans le monde romain. On l'a aussi attribué aux prédications de saint Martin et de saint Hilaire.

Au temps de Dioclétien, il y avait donc fort peu de chrétiens dans l'Aquitaine; aussi la persécution y fit-elle peu de victimes. On cite cependant le martyr de saint Fort, qui fut plus tard, à Bordeaux, l'objet d'un culte populaire. Ses reliques sont conservées dans l'église Saint-Seurin. Les magistrats, avant d'entrer en fonctions, prêtaient serment sur un de ses bras, qu'on avait renfermé dans une chasse d'argent. Maintenant encore, le jour consacré à saint Fort, les gens du peuple conduisent sur le tombeau du saint les enfants convalescents ou rachitiques.

En 312, neuf ans après la terrible persécution de Dioclétien, Constantin, fils de Constance, faisait du christianisme la religion de l'Empire, et, en moins d'un siècle, la foi nouvelle remplaçait le paganisme. Mais elle eut à lutter, dans son propre sein, contre des novateurs dont les doctrines n'étaient pas d'accord avec celles de l'Église de Rome. Un d'entre eux, Priscillius, riche et noble espagnol, trouva de nombreux adhérents en Espagne et en Aquitaine; il vint aussi à Burdigala,

où il fit des prosélytes. Son hérésie, qui fut partagée par deux évêques, Instantius et Salvien, fut condamnée par le Concile de Saragosse et par celui de Bordeaux, que l'évêque saint Delphin présida en 384, et où assistait saint Martin. Priscillius en appela à l'Empereur Maxime, alors à Trèves ; mais malgré l'intervention de saint Martin, qui voulait qu'on se contentât d'excommunier les hérétiques, et à l'instigation de deux évêques espagnols, Idacius et Ithacus, Maxime fit mettre à mort Priscillius. C'est ainsi qu'en ce temps-là, et malheureusement bien des siècles après, on se débarrassait des hommes influents dont on trouvait les doctrines dangereuses pour la société ou pour l'Église. Les disciples de Priscillius ne furent pas épargnés. La foule lapida, dans les rues de Burdigala, une matrone nommée Urbica, et exigea le supplice de la veuve et de la fille du professeur Delphidius. Ces rigueurs n'éteignirent pas l'hérésie, qui, en 563, fut encore condamnée au Concile de Prague.

IV

BORDEAUX AU IV^e SIÈCLE

Avant de continuer le récit des événements, nous nous arrêterons un instant pour faire la description de Bordeaux au iv^e siècle, et pour signaler son état brillant de civilisation et de prospérité.

Burdigala, fortifiée par les Romains, avait la forme d'un parallélogramme régulier, qui s'étendait entre le Chapeau-Rouge et la petite rivière du Peugue, aujourd'hui canalisée sous le cours d'Alsace-et-Lorraine.

A l'ouest, la ville avait pour limite une ligne qui irait de Saint-André à l'extrémité du cours de l'Intendance; à l'est, elle était séparée de la rivière par une vaste prairie. Elle était enfermée entre quatre lignes de fortes murailles, épaisses de 6 à 8 mètres, où l'on avait percé quatorze portes, et au-dessus desquelles

s'élevaient dix-huit tours. Elle était divisée en deux parties par le ruisseau la Devisse. Au centre du mur qui faisait face à la Garonne, s'ouvrait la porte Navigère, devant laquelle on avait creusé un vaste canal ou bassin à flot, dans lequel tombaient les eaux de la Devisse, et qui servait d'avant-port ou d'abri pour les barques. On ignore par quels procédés les Gallo-Romains empêchaient ce canal de s'envaser.

Il existait, dans l'intérieur des murs, de nombreux monuments dont on a retrouvé les vestiges. Il y avait des temples consacrés à toutes les divinités du paganisme, à Jupiter, à Bacchus, à Cybèle; Mercure en avait trois; celui de Cybèle était situé à l'endroit où s'éleva plus tard l'église Saint-André. La fameuse fontaine Divone, qu'Ausone a célébrée dans ses vers, était un superbe château d'eau en marbre, consacré à une ancienne divinité, dont le culte était populaire. Chose étonnante, on a perdu le souvenir de l'endroit où il était situé.

Au nord, et à peu près là où l'on a plus tard construit notre Grand-Théâtre, s'élevait un magnifique monument, les Piliers de Tutelle, dont une rue a conservé le nom. C'est devant ce temple que se trouvait le Forum, vaste place peuplée de statues.

Le palais du gouverneur avait été construit sur le Puy (place Puy-Paulin).

D'autres monuments se trouvaient en dehors des murailles, dans la campagne. Nous avons déjà parlé

du temple gaulois de Vernemetis, au sud de la ville; au nord, on voyait le Palais-Gallien, dont il ne nous reste que des ruines. Ce n'était pas un palais, mais de vastes arènes, qu'avait fait construire l'empereur de ce nom. Elles pouvaient, dit-on, contenir quinze mille spectateurs; on n'y a jamais vu couler le sang des gladiateurs, ni celui des chrétiens. A l'ouest, derrière la ville, on avait établi des bains publics. C'étaient des thermes de luxe, entourés de jardins, ornés d'élégants portiques, lieu de plaisance qui servait de rendez-vous au beau monde d'alors.

Il est triste que tous ces monuments aient disparu! De quel prix ne seraient-ils pas aujourd'hui? Quel ornement, quel charme pour notre ville et quel attrait pour les étrangers! Il ne nous reste que les ruines du Palais-Gallien, qu'on va entourer d'un square. Mais on a recueilli dans notre Musée quelques statues, des bas-reliefs, et un grand nombre de pierres, d'inscriptions, d'où nos érudits ont retiré d'importants renseignements pour l'histoire. Nous possédons, entre autres richesses de ce genre, un autel érigé dans le temple de Tutelle par les Bituriges-Vivisques, et consacré à l'empereur Auguste.

Tel était le Bordeaux du IV^e siècle.

Rome, avec le prestige de ses grands souvenirs historiques et littéraires, de sa puissance militaire, était alors pour la Gaule ce que Paris est devenu plus tard, le centre du pouvoir, des lumières et de l'autorité;

mais les relations de la capitale avec les provinces étaient ralenties par l'éloignement; il fallait, par les voies les plus rapides, plus de temps pour aller de Bordeaux à Rome qu'il n'en faut aujourd'hui pour traverser l'Océan. Aussi la province avait-elle plus d'initiative, plus d'indépendance, en fait de goûts, d'idées et d'opinion, qu'elle n'en a dans les temps modernes.

Au iv^e siècle, et avant que le christianisme eût entièrement supplanté le paganisme, Bordeaux était devenu un centre intellectuel important, et témoignait déjà de son amour pour les sciences, les arts et les belles-lettres. Ses écoles en renom attiraient la jeunesse de tout le midi de la Gaule. De célèbres professeurs, des écrivains, des hommes éminents y répandaient un vif éclat. Nous citerons : Minervius, Delphidius, Sedatus, Exupère, Marcellus; mais deux noms ont surtout brillé, ceux d'Ausone et de saint Paulin.

Ausone, né à Bordeaux en 309, était fils d'un médecin de Bazas. Après s'être distingué au barreau, il accepta à Bordeaux une chaire d'éloquence. Sa réputation s'étendit au loin. L'empereur Valentinien l'appela à la cour et lui confia l'éducation de son fils Gratien, dont il développa les brillantes qualités. Le père et le fils, reconnaissants, comblèrent Ausone d'honneurs et de dignités. Ils le nommèrent comte de l'Empire, questeur, préfet du prétoire; enfin,

Gratien, devenu empereur, lui décerna le titre de consul à Rome et à Bordeaux. Ausone est le plus grand poète du iv^e siècle. Ses vers, écrits en latin, célèbrent avec amour sa ville natale, dans laquelle il revint passer ses dernières années.

Saint Paulin, né à Bordeaux en 353, appartenait à une illustre et riche famille, originaire de Rome. Élève d'Ausone, il se distingua par ses connaissances, son esprit et ses sentiments religieux. Après avoir été consul à Rome, il obtint le gouvernement de la Campanie. Il revint s'établir à Burdigala, où il possédait une demeure sur le Puy, qui plus tard prit le nom de Puy-Paulin. Il avait une grande fortune et, dans l'Aquitaine, de vastes domaines qu'Ausone qualifie de royaumes (*Regna Paulini*). La perte d'un fils unique le détermina, ainsi que sa femme, l'espagnole Thérésia, à renoncer au monde et à se donner à Dieu. Paulin se fit baptiser par saint Delphin et se retira en Espagne; il reçut les ordres à Barcelone, et fut sacré en 409 évêque de Nole, en Campanie (Italie méridionale). Il mourut en 431. Sa piété lui a fait décerner le titre de saint. Une étroite amitié l'unissait à Ausone, avec lequel il correspondait en vers latins. Ausone, qui lui était supérieur en poésie, peut être considéré comme un poète païen; Paulin était un poète chrétien¹.

¹ On attribue à saint Paulin le premier emploi des cloches pour les églises. La paroisse récente du Carbon-Blanc lui a été consacrée.

Ausone et saint Paulin étaient l'un et l'autre propriétaires de vignobles; on voit dans leurs vers que le vin de Bordeaux était déjà fort estimé.

Bordeaux croissait en élégance et en richesse; il unissait les grâces de l'esprit au génie commercial; l'éloquence, la poésie, l'amour des arts, le bon goût et le luxe y faisaient chaque jour de nouveaux progrès. Mais de grands malheurs allaient fondre sur cette ville et détruire sa prospérité.

V

LES WISIGOTHS

(419 à 509.)

L'Empire romain était en décadence. De médiocres souverains, proclamés par les légions, s'y succédaient sur le trône des Césars. Tous les liens sociaux se relâchaient. L'anarchie était au centre, la faiblesse aux frontières.

Les Barbares étaient pour l'Empire une menace permanente. Attirés par la convoitise vers les terres fertiles et bien cultivées, vers les riches cités de l'Italie et de la Gaule, ils étaient aussi poussés en avant par les grands mouvements de population qui s'effectuaient derrière eux, en se répercutant depuis le fond de l'Asie. Peut-être était-ce la Providence qui les entraînait vers la civilisation. On luttait contre eux depuis deux

siècles, et, pendant deux autres siècles, ils allaient couvrir le monde romain de sang et de ruines.

La grande invasion commença le premier jour de l'année 407. Le Rhin et le Danube furent franchis; toutes les provinces furent envahies et dévastées. Rome elle-même fut deux fois rançonnée par le plus fameux des chefs barbares, Alaric, roi des Goths; et, le 24 août 410, elle fut livrée par lui au pillage. Placidie, la fille de Théodose le Grand et la sœur de l'empereur Honorius, resta au pouvoir d'Alaric.

Le sort de l'Aquitaine ne fut pas moins malheureux. Les Suèves, les Alains et les Vandales l'avaient envahie et dévastée. Bordeaux avait été livré aux flammes (en 408). Que de douleurs et de ruines n'eut-on pas à déplorer! Refoulés par les Romains, après un séjour de deux ans dans l'Aquitaine, les Barbares franchirent les Pyrénées et allèrent s'emparer de l'Espagne.

En 412, Ataulphe, beau-frère et successeur d'Alaric, soumit la Narbonnaise, s'empara de Toulouse et marcha sur Bordeaux, qui lui ouvrit ses portes.

Honorius envoya la patrice Constance pour le combattre. Cédant alors aux instances de Placidie, qu'il avait épousée à Narbonne, Ataulphe consentit à se retirer en Espagne; mais, avant de quitter Bordeaux, il exigea de fortes sommes, et dépouilla les habitants les plus riches.

L'Aquitaine retomba bientôt au pouvoir des Wisigoths.

Ataulphe avait été assassiné à Barcelone. Son successeur, Wallia, rentra en Aquitaine. Honorius, continuant la politique qui consistait à opposer les Barbares aux Barbares, résolut de s'en faire un allié, et traita avec lui. Wallia rendit Placidie, et s'engagea à aller reprendre l'Espagne aux Suèves, aux Alains et aux Vandales. Il les soumit à l'Empire, et, pour le récompenser, Honorius lui abandonna l'Aquitaine.

Wallia fonda ainsi, en 419, le royaume des Wisigoths, qui s'étendit d'abord des Pyrénées à la Loire, et plus tard, dans le Midi, jusqu'au Rhône. Toulouse en devint la capitale, mais Bordeaux fut toujours la résidence préférée de Wallia et de ses successeurs.

Les Wisigoths possédèrent l'Aquitaine près d'un siècle, de 419 à 509.

Les rois wisigoths furent nombreux, car plusieurs d'entre eux, pour faciliter leur avènement, abrégèrent par le meurtre les jours de leur prédécesseur. Les plus remarquables furent : Wallia, Théodoric I^{er}, Évaric ou Euric et Alaric II.

Théodoric I^{er} était fils du grand Alaric. C'est lui qui, en 451, s'unit à Aétius, général romain dans les Gaules, et à Mérovée, roi des Franks, pour repousser le roi des Huns, Attila, dit le Fléau de Dieu. Ils le forcèrent à lever le siège d'Orléans, et le poursuivirent jusqu'à Châlons, où ils lui livrèrent dans les plaines Catalauniques une des plus terribles batailles de l'époque. Théodoric y fut tué. Attila fut vaincu, et le royaume

naissant des Franks, l'ancienne Gaule, échappa à la domination des Huns.

En prenant possession de l'Aquitaine, les Wisigoths s'étaient partagé, suivant leur coutume, le domaine public, et avaient ravi aux grands propriétaires les deux tiers de leurs terres et le tiers des serfs qui les cultivaient. Ils avaient conservé la législation romaine, en la modifiant légèrement pour la mettre en rapport avec leurs usages. La société gallo-romaine subit l'influence des mœurs de ces nouveaux conquérants, mais les grandes institutions sociales, les lois et les tribunaux avaient été maintenus. En 506, Alaric fit procéder à la réforme du Code théodosien ; ce Code, modifié, a pendant longtemps régi le droit public de nos contrées, et a servi de base aux Coutumes de Bordeaux.

Les Wisigoths étaient chrétiens, mais ils professaient l'arianisme, l'une des plus puissantes hérésies de ce temps-là. Ils voulurent la faire adopter par les Gallo-Romains, chez lesquels le christianisme avait enfin dominé. Les évêques défendirent avec énergie les doctrines orthodoxes de l'Église romaine. Euric résolut de briser cette résistance. Il exerça contre le catholicisme une violente persécution, détruisit les églises, enleva la toiture et les portes, exila les évêques, et même, paraît-il, en fit égorger quelques-uns. Son fils Alaric, plus tolérant, accorda aux catholiques la liberté de conscience, et permit le retour des évêques.

Euric fut cependant un grand roi. Il étendait sa

domination sur l'Espagne, l'Aquitaine et les côtes de Provence jusqu'au Rhône. Sa puissance était au loin reconnue, et son appui recherché même des Romains. Il avait établi sa résidence à Bordeaux, et il y tenait une cour des plus brillantes et des plus somptueuses. L'évêque Sidoine Apollinaire, un des écrivains éminents de cette époque, nous en a laissé le tableau.

475. L'Empire d'Occident venait de finir. Augustule avait été déposé; Odoacre avait été proclamé roi d'Italie par les mercenaires barbares. L'empereur d'Orient, Zénon, était impuissant à revendiquer les droits de Rome sur la Gaule et sur l'Espagne. Ces provinces restèrent au pouvoir des Wisigoths. Ceux-ci franchirent le Rhône et occupèrent Arles, Aix et Marseille. Le royaume d'Évaric s'étendit dès lors sur toute l'Espagne et sur plus du tiers de la Gaule.

Tandis que l'Aquitaine était au pouvoir des Wisigoths, les Franks s'étaient emparés de la Gaule, au nord de la Loire, et y avaient établi leur domination. Clovis, en 496, à la bataille de Tolbiac, avait repoussé les Allemands et s'était converti au christianisme. Animé d'un zèle ardent pour sa nouvelle foi, il voulut la défendre contre l'arianisme, et il déclara la guerre à Alaric II. Il céda à l'influence des évêques; mais il était surtout animé par le désir de s'emparer des terres fertiles de l'Aquitaine.

Les Franks et les Wisigoths se rencontrèrent près de Poitiers, dans les plaines de Vouillé, et s'y livrèrent

une terrible bataille. Clovis tua Alaric de sa propre main, et resta vainqueur. Cette victoire lui assura la possession de l'Aquitaine. Poitiers, Saintes, Angoulême, Bordeaux, lui ouvrirent leurs portes. C'est à Bordeaux qu'il prit ses quartiers d'hiver (509).

L'année suivante, il s'empara de Toulouse, et serait allé jusqu'au Rhône, s'il n'avait été arrêté par le roi des Ostrogoths.

Tandis que Clovis assiégeait Carcassonne, les Ostrogoths remportèrent à Arles une victoire sur ses troupes. Cette défaite amena la retraite du roi frank, qui reprit le chemin de la Loire avec un riche butin et de nombreux captifs. Arrivé à Tours, il y fit une entrée triomphale à la mode romaine.

Dans toutes les villes de l'Aquitaine, des comtes franks remplacèrent les comtes wisigoths; un corps de troupes resta cantonné dans la Saintonge et le Bordelais, mais les Franks ne s'établirent qu'en petit nombre au sud de la Loire.

Les Wisigoths conservèrent la possession de l'Espagne et de la Septimanie. Après la mort d'Alaric II, son beau-père, Théodoric, roi des Ostrogoths, réunit ces provinces au royaume d'Italie, et n'en fit qu'un seul État.

VI

LES FRANKS

(509 à 631.)

Clovis ne survécut que deux ans à la conquête de l'Aquitaine (511). Ses quatre fils se partagèrent ses États d'une façon bizarre. Ils reçurent chacun une partie du territoire situé au delà de la Loire et une partie des riches cités de l'Aquitaine. Bordeaux passa ainsi dans les mains de Childebert, roi de Paris, et lui paya tribut. Ce prince eut, en 558, pour successeur son frère Clotaire I^{er}, qui se trouva alors seul roi des Franks.

Après lui, en 561, ses quatre fils se partagèrent de nouveau la monarchie. Bordeaux appartint d'abord à Charibert, qui ne vécut pas longtemps, puis à Chilpéric I^{er}.

Chilpéric demanda et obtint la main de Galsuinthe, la fille du roi des Wisigoths, dont la cour était main-

tenant à Tolède. Suivant l'usage des Franks, le nouvel époux fit don à cette princesse, le lendemain de ses noces, de cinq villes, dont Bordeaux faisait partie; mais, cédant bientôt à sa coupable passion pour Frédégonde, une ambitieuse et indigne fille du palais, Chilpéric fit étrangler Galsuinthe.

La sœur de cette infortunée princesse, Brunehaut, avait épousé Sigebert, le frère de Chilpéric. Elle voulut venger sa sœur; la guerre éclata entre les deux frères. Chilpéric fut forcé de livrer à Sigebert les villes données à Galsuinthe; Bordeaux passa ainsi au pouvoir de Sigebert, qui régnait à Metz, en Austrasie. Tel fut le début de ce grand drame, de cette rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, qui a été racontée d'une façon si intéressante par Grégoire de Tours, chroniqueur de cette époque, dont un de nos meilleurs écrivains modernes, Augustin Thierry, s'est si heureusement inspiré¹.

Le récit de ces événements appartient à l'histoire générale de France. Nous devons nous borner à mentionner l'influence qu'ils exercèrent sur les destinées de Bordeaux.

On comprend très bien que les habitants de l'Aquitaine, quoique assez doucement traités par les Franks, n'aient pas eu une vive sympathie pour ces étrangers, auxquels ils payaient tribut, et qui se transmettaient leurs villes comme autant de métairies.

¹ *Récits des temps mérovingiens.*

On en eut la preuve en 585.

Encouragé par les désordres qui suivirent la mort de Chilpéric, un aventurier, du nom de Gondovald, qui prétendait descendre de Clovis, débarqua à Marseille, et, après avoir rassemblé une armée de partisans, s'avança dans l'Aquitaine. Les Leudes ou principaux habitants saisirent avec empressement cette occasion de se rendre indépendants du royaume des Franks. Gondovald fut reçu à Bordeaux par le comte, le duc militaire et l'évêque Bertrand. Un des rois franks, celui de Bourgogne, Gontran, marcha sur Bordeaux. Gondovald ne voulut pas s'y laisser renfermer; il reprit la campagne, poursuivi par l'armée de Gontran, qui alla l'assiéger dans Lugdunum (Saint-Bertrand-de-Comminges). Trahi par ses amis, il fut livré à Gontran et massacré.

Les Bordelais avaient mis leur confiance dans une relique, le doigt de saint Serge, apporté d'Orient par un riche commerçant; on eut la maladresse de briser l'os, qui se réduisit en poussière. C'est à ce malheur que les esprits superstitieux attribuèrent la ruine de Gondovald. Comme si la trahison ne suffisait pas pour l'expliquer!

Vers la même époque, la situation de la monarchie donna aux Vascons¹ l'espoir de s'établir dans l'Aqui-

¹ Il ne faut pas confondre les Vascons ou Gascons avec les Basques ou Esculdunacs; ces deux peuples n'avaient ni la même langue, ni la même origine.

taine; ils descendirent des Pyrénées espagnoles et envahirent la Novempopulanie, habitée par des peuplades d'une même origine et d'une même langue qu'eux.

Après plusieurs années de lutte contre les ducs ou commandants militaires de Bordeaux et de Toulouse, ils parvinrent à s'emparer des districts de Dax, d'Oloron, d'Aire et de Bayonne. Ils essayèrent même d'étendre leur conquête jusqu'à la Garonne. Les successeurs de Gontran et Clotaire II s'efforcèrent en vain de les soumettre. Peu à peu, les Vascons se mêlèrent aux populations de l'Aquitaine, et finirent par donner leur nom à toute la province, le pays de Gascogne.

Bordeaux, après avoir, comme nous l'avons vu, passé de main en main au pouvoir des princes mérovingiens et changé six fois de maître, échut à Clotaire II, fils de Chilpéric et de Frédégonde, qui, en 613, se trouva, comme son aïeul Clotaire I^{er}, seul roi des Franks.

Pendant ce siècle si agité, si profondément troublé par les rivalités des fils et des petits-fils de Clovis, qui se déchirèrent et s'entre-tuèrent de 511 à 613, Bordeaux cessa de prospérer.

Les Franks n'avaient pas les goûts raffinés, ni l'amour des beaux-arts, qui avaient distingué les Bordelais du iv^e siècle, et que devaient plus tard posséder les Français. Ils n'avaient pas su organiser l'Aquitaine, ni, comme les Romains, lui assurer de longues années de paix et une bonne administration. Les impôts, établis

ou grossis, pesaient lourdement sur le commerce. Les routes étaient mal entretenues. Les droits de circulation, le manque de sécurité même, rendaient difficiles les transports et les transactions. Les pirates saxons se montraient sur nos côtes mal défendues. Les écoles, en décadence, perdaient leur brillante réputation; on y négligeait les études, la philosophie, la grammaire, l'éloquence, qui les avaient autrefois illustrées. L'élégance et le luxe avaient disparu avec la prospérité.

Les Franks, au vi^e siècle, étaient bien moins civilisés que les habitants de l'Aquitaine, et même que les Wisigoths, qui avaient passé un siècle en contact avec la civilisation gallo-romaine. C'était un peuple encore barbare, de mœurs grossières, n'aimant que la guerre.

C'est par une série de meurtres qu'après les deux partages de la monarchie, l'unité s'était deux fois refaite sous Clotaire I^{er} et sous Clotaire II.

Il fallut plus d'un siècle au christianisme pour dompter ces rudes caractères, pour adoucir les mœurs des Franks et des Barbares, leur apprendre la fraternité, le respect de la vie humaine. Le clergé exerça dans ce sens une influence salutaire; il parvint à s'immiscer dans l'administration des cités, et même dans celle de la justice. Les évêques, élus par les fidèles, se constituèrent les défenseurs des faibles et de l'opprimé, les protecteurs des serfs, des pauvres et des esclaves. Ils se firent admettre dans la Curie, et y dominèrent souvent. Ils devinrent les conseillers, les

ministres des rois, dont ils subjuguèrent les violentes passions en menaçant de les excommunier, et auxquels ils firent souvent expier leurs crimes par de riches dotations au profit de l'Église.

Les monastères se fondaient et devenaient des centres de piété, où l'étude des lettres s'unissait à l'agriculture et au travail industriel. Bordeaux avait les siens : celui de Sainte-Eulalie pour les femmes, ceux de Saint-Seurin et de Sainte-Croix pour les hommes ; ces deux derniers étaient situés en dehors de la ville.

Les églises n'étaient, à cette époque, que de vastes salles où se réunissaient les fidèles. Le christianisme n'avait pas encore inauguré son architecture grandiose et imposante. Les chrétiens, qui, plus tard, devaient enrichir l'Europe de monuments, de statues, de tableaux précieux, s'efforçaient alors de détruire ou d'enfouir les chefs-d'œuvre de l'art antique, qui reproduisaient l'image des dieux du paganisme. Les Barbares et les chrétiens firent ainsi disparaître d'inappréciables richesses.

La civilisation de l'Aquitaine, deux fois étouffée sous une couche de barbarie par les Wisigoths et les Franks, se réveillait et se modifiait sous l'influence du christianisme. Le moyen âge commençait avec sa foi naïve, sa rude poésie, son intolérance et ses superstitions.

VII

LES VASCONS ET LES SARRASINS

Dagobert, successeur de Clotaire II, fit de l'Aquitaine un royaume héréditaire, mais dépendant de la couronne, en faveur de son frère Charibert, qui mourut trois ans après; puis il l'érigea en duché, au profit de son neveu Boggis.

Nous avons dit que les Vascons ou Gascons avaient récemment envahi l'Aquitaine, et s'y étaient établis dans la partie voisine des Pyrénées. Ils voulurent conserver cette position, et défendre leur indépendance; guidés par leur duc Amandus, ils se soulevèrent contre les nouveaux maîtres de l'Aquitaine.

Vaincus par les Franks et refoulés dans les gorges des Pyrénées, ils continuèrent avec succès la lutte dans la montagne. Mais les cruautés, les dévastations

et le pillage exercés par les troupes de Dagobert dans la plaine les contraignirent à prêter le serment de fidélité.

Favorisés par l'anarchie qui signala le règne des successeurs de Dagobert et par les luttes d'Ébrouïn, maire du Palais, contre l'aristocratie franke, les Vascons rentrèrent peu à peu dans l'Aquitaine, et s'y liguèrent avec une population qui avait bien plus d'affinité avec eux qu'avec les Franks. Il y eut alliance intime, mélange, on peut dire fusion. Ils élurent pour chef ou duc un jeune officier gallo-romain nommé Lupus ou Loup, chassèrent les comtes franks, et restèrent maîtres d'une grande partie de l'Aquitaine.

Loup eut pour successeur Eudes, que certains historiens ont cru son fils, mais qui était un mérovingien, fils de Boggis, neveu de Dagobert (688).

Les derniers rois franks de la race de Mérovée étaient, à cette époque, dominés et annulés par les maires du Palais. Pépin d'Héristal, depuis la bataille de Testry, régnait en réalité sous le titre de duc de France. Eudes, dont l'ambition était d'accord avec les instincts des populations de l'Aquitaine, profita des luttes que Pépin avait à soutenir sur le Rhin pour étendre son pouvoir jusqu'à la Loire. Maître du pays de Bordeaux à Poitiers, de Toulouse à Bourges, il se déclara indépendant, et prit le titre de roi d'Aquitaine.

Pépin d'Héristal mourut avant de l'avoir soumis,

et fut remplacé au pouvoir par son fils Karle, celui qui porte dans l'histoire le nom de Charles-Martel.

Le roi Chilpéric II voulut se soustraire à la tutelle de ce nouveau maire du Palais; il obtint l'appui d'Eudes en reconnaissant son indépendance; mais ils se firent battre par Karle à Soissons.

Chilpéric se réfugia à Bordeaux, où il passa l'hiver. Karle vint alors réclamer le malheureux roi, et Eudes, menacé par de plus terribles ennemis, les Sarrasins, Maures et Arabes, le lui livra.

L'islamisme, cette religion créée par Mahomet en Arabie, avait fait d'effrayants progrès. Il avait mis fin, en Perse, au culte du feu, et arraché la croix de Jérusalem. Il avait successivement conquis la Syrie, la Perse, l'Égypte et tout le nord de l'Afrique, où il domine encore aujourd'hui.

La trahison du comte Julien lui avait ouvert l'Espagne, et après l'avoir enlevée au roi des Wisigoths, les Musulmans allaient franchir les Pyrénées.

C'est en 719 que commença cette terrible invasion. Tandis qu'Eudes se faisait battre par les Franks, les Sarrasins entraient dans la Septimanie, et enlevaient Narbonne. C'est la nouvelle de cet événement qui avait amené la paix de 720 entre Eudes et Karle, et qui avait décidé Eudes à sacrifier son hôte Chilpéric.

Le printemps venu, les Sarrasins attaquèrent Toulouse, mais Eudes, à la tête des Aquitains et des Vascons, vint au secours de la ville et livra bataille

aux envahisseurs. Ils furent vaincus, leur chef tué. Les débris de leur armée, ralliés par Abdérame, regagnèrent Narbonne, et Eudes ne profita pas de sa victoire pour les en déloger.

Après quatre ans de repos, en 725, les Sarrasins, guidés par Ambessa, prirent d'assaut Carcassonne et terminèrent la conquête de la Septimanie.

L'exercice du culte chrétien y fut toléré dans l'intérieur des églises; les villes conservèrent leurs lois, mais elles reçurent garnison musulmane et payèrent tribut.

Abdérame venait d'être élevé au rang de Wali d'Espagne. Il appela auprès de lui de nombreuses tribus guerrières de Syrie et d'Égypte, et fit de formidables préparatifs pour envahir l'Aquitaine.

Eudes, se voyant menacé à la fois par les Sarrasins et les Franks, eut le triste courage de s'allier aux premiers : il donna en mariage sa fille, la belle Lampagie, à l'émir musulman Abou Nessa (Othman), qui s'en était épris.

Cet émir, gouverneur des Pyrénées, avait l'ambition de se rendre indépendant d'Abdérame, comme Eudes du chef des Franks. Abdérame profita du moment où Eudes se défendait contre une invasion de Karle, pour accabler Abou Nessa. Ce dernier fut vaincu et prit la fuite; il fut poursuivi, atteint dans les rochers et massacré. Sa femme, la fille d'Eudes, fut envoyée au sultan, dans le harem de Damas.

Au mois de mai 732, les Sarrasins descendirent en foule des Pyrénées par le port de Roncevaux et la vallée de la Bidouze. Abdérame marcha de ville en ville, ravageant le pays, brûlant les églises et les monastères, répandant la ruine et la terreur. Bayonne fut saccagé, Aire et Bazas furent détruits. Les Sarrasins vinrent ensuite dresser leurs tentes sous les murs de Bordeaux.

Eudes, qui avait sauvé Toulouse, ne réussit pas à sauver notre ville. Elle tomba au pouvoir des Sarrasins, qui la brûlèrent. Quelle catastrophe! et combien cette ligne de l'histoire résume de souffrances et de malheurs! Représentez-vous notre chère ville envahie par des hordes sauvages, qui tranchent la tête des hommes, enchaînent les femmes et les enfants pour les emmener captifs, pillent, brisent, saccagent les maisons, mettent le feu aux édifices, et surtout aux églises. Le riche monastère de Sainte-Croix, celui de Sainte-Eulalie, sont brûlés, le comte ou gouverneur est massacré, un grand nombre d'habitants périssent tristement. Ce tableau d'un désastre dont nos pères ont été témoins et victimes ne vous fait-il pas frémir?

Eudes, vaincu et fugitif, traversa la Garonne pour aller implorer le secours de son rival, le chef des Franks. De la rive opposée, il aperçut les flammes qui dévoraient Bordeaux.

Abdérame, après avoir ravagé l'Entre-deux-Mers, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, parvint sans ré-

sistance à Poitiers, dont il brûla les faubourgs. Il marchait ensuite sur Tours, où il était attiré par les trésors de l'abbaye de Saint-Martin, lorsqu'il dut reculer devant Karle. Celui-ci avait compris la nécessité d'arrêter l'invasion musulmane; il avait appelé auprès de lui toutes les forces guerrières du Nord; mais, avant d'agir, il avait exigé d'Eudes le serment de suzeraineté et l'abandon du titre de roi.

C'est entre Tours et Poitiers que l'armée de Karle et celle d'Abdérame se rencontrèrent. Abdérame fut vaincu et tué (733). Par une heureuse diversion, Eudes avait contribué au succès de la journée. Cette grande victoire, qui couvrit de gloire Charles-Martel, préserva la France du joug des Musulmans.

Le camp d'Abdérame fut pillé; on y trouva en abondance des objets précieux, de l'or et des pierreries; une partie de ce riche butin provenait de Bordeaux, mais n'y revint pas. Les prisonniers arabes, réduits à l'état de serfs, furent partagés entre les vainqueurs, dont ils allèrent cultiver les terres. On retrouve dans l'Aquitaine des traces de leur séjour; la tour de Cordouan fut, dit-on, construite par les Maures venus de Cordoue; et bien d'autres localités, par leur nom, rappellent celui des envahisseurs.

VIII

CHARLEMAGNE. — LE ROYAUME D'AQUITAINE.

Eudes mourut en 735. Ses successeurs continuèrent contre les Franks la lutte engagée par les populations de l'Aquitaine pour leur indépendance. Descendants de Clovis par le frère de Dagobert, ils ne voulaient pas être les vassaux d'une couronne qui avait appartenu à leurs pères et qui était à la discrétion d'un maire du Palais. Hunald, le fils d'Eudes, secoua le joug, mais Charles-Martel passa la Loire, vint enlever Blaye d'assaut, assiégea et prit Bordeaux, força Hunald à se soumettre et lui fit jurer fidélité, non pas au roi mérovingien, qui ne comptait plus, mais à lui Charles et à ses fils.

En 741, à la mort de Charles-Martel, Hunald se révolta de nouveau. Pépin et Carloman, fils et succes-

seurs de Charles-Martel, entrèrent dans l'Aquitaine, dévastèrent les villes et villages, et contraignirent Hunald à renouveler le serment d'obéissance. Hunald, vaincu, humilié, sentant son impuissance, abdiqua en faveur de son fils Waiffre, prince fier et énergique. Mais ce ne fut qu'après avoir commis un acte d'atrocité; il attira à Bordeaux son frère Hatton, dont il redoutait l'ambition, lui fit crever les yeux et le jeta en prison. Puis, il alla lui-même s'enfermer dans le monastère de l'île de Ré.

Waiffre refusa de reconnaître la royauté que Pépin le Bref venait d'usurper. Pendant huit ans, de 760 à 768, il soutint contre le roi frank une guerre vigoureuse¹; mais deux fois vaincu, il fut forcé d'abandonner à son rival Poitiers, Limoges, Saintes, Angoulême, Périgieux (763). Pépin s'empara de Toulouse, repoussa toute proposition de paix et poursuivit Waiffre jusque dans les montagnes de l'Auvergne. Waiffre se défendit longtemps à travers les bois et les ravins. Enfin, victime d'une trahison, ce malheureux prince fut assassiné près de Périgieux. Pépin, qui passe pour avoir soudoyé l'assassin, entra victorieux dans Bordeaux et réunit à la couronne de France la belle province d'Aquitaine (768).

Pépin le Bref mourut la même année que Waiffre. Son fils, Charles, que l'on a appelé plus tard Charle-

¹ Henri Martin raconte en détail cette lutte. T. 2, p. 243 à 250.

magne, confia le gouvernement de l'Aquitaine, comme duc amovible relevant de la couronne, à Loup, fils de ce même Hatton à qui Hunald avait fait crever les yeux.

Mais alors Hunald, qui, depuis vingt-trois ans, expiait ce crime dans le cloître, sort de son monastère pour venger la mort de son fils Waiffre. Il appelle ses amis et ses partisans autour de sa bannière, et vient camper sur les bords de la Dordogne. Charlemagne y arrive aussi avec une armée et occupe la hauteur de Fronsac. Hunald, trop faible pour lutter, se retire au delà de la Garonne, auprès de Loup, son neveu, qui, sommé par Charlemagne, lui livre cet oncle qui avait été si cruel pour son père.

Mais les Gascons, soulevés, avaient élu pour chef un autre Loup, fils de Waiffre; Charlemagne, forcé de céder au vœu populaire, le reconnut à la place du fils de Hatton.

Charlemagne, au printemps de 778, ayant pris le parti du calife de Bagdad contre celui de Cordoue, résolut une expédition en Espagne. Après avoir fait ses pâques à Casseneuil, dans l'Agenais, où il avait créé une splendide villa, ornée de thermes, de bassins de marbre et de statues, il partit, laissant sa femme Hildegarde prête à accoucher; il traversa nos contrées avec son armée et franchit les Pyrénées. Il voulait conquérir l'Espagne sur les Musulmans; mais ayant vu de près les difficultés de ce projet et compris le

danger de s'étendre si loin au sud, quand sa puissance était contestée au nord, il renonça à la conquête, et, après avoir rançonné le pays, il revint en France avec un riche butin.

L'arrière-garde, commandée par son neveu Roland, fut attaquée dans les défilés de Roncevaux par les Vascons du versant espagnol des Pyrénées, qui en firent un grand carnage. Roland périt en combattant. Sa bravoure et sa noblesse en ont fait un héros légendaire. Si vous allez dans les Pyrénées, on vous montrera, dans les rochers, la brèche de Roland, le pas de Roland, souvenirs merveilleux de son passage. Vous avez certainement entendu parler de son olifant ou cor d'ivoire et de son épée Durandal. Enfin, ses exploits ont été célébrés dans la *Chanson de Roland*, une de nos plus anciennes épopées¹, et dans l'hymne de triomphe des vainqueurs, le *Chant d'Altabiçar*.

Charlemagne vint recueillir les cadavres de ses compagnons et leur fit rendre les derniers honneurs ; ils furent enterrés les uns à Belin, les autres à Bordeaux, dans le cimetière de Saint-Seurin.

Le corps de Roland fut enseveli à Blaye, dans l'église Saint-Romain.

Ne pouvant se venger des Vascons, qui avaient dis-

¹ Ce poème de 4,000 vers est attribué à Théroutalde, trouvère normand du XI^e siècle.

paru dans les retraites de leurs montagnes, Charlemagne rendit le duc Loup responsable du massacre de Roncevaux : il réussit à s'en emparer et le fit pendre.

Hildegarde venait de donner le jour à un fils, Ludwig, que nous connaissons sous le nom de Louis le Débonnaire ou le Pieux. De cet enfant naissant, Charlemagne fit un roi d'Aquitaine, titre qui, vingt-deux ans plus tard, en 800, fut confirmé par le Pape, quand Charlemagne alla lui-même à Rome se faire couronner empereur.

Charlemagne donna à l'Aquitaine une organisation nouvelle, et plaça des comtes dans les principales villes pour commander les troupes, administrer les finances et la justice. Celui de Bordeaux s'appelait Segwin ou Seguin.

Bourges devint la résidence ordinaire du jeune roi d'Aquitaine. Charlemagne ordonna que toutes les affaires, soit civiles, soit même ecclésiastiques, y fussent portées en dernier ressort. C'est ce qui autorisa l'archevêque de Bourges à prendre le titre de primat d'Aquitaine, source future de divisions entre cet archevêché et celui de Bordeaux.

Charlemagne fut très généreux envers le clergé, qu'il combla de dons et de privilèges. A Bordeaux, il fonda dans l'église Sainte-Eulalie la chapelle Saint-Clair, et y fit porter de Lectoure les reliques de sept martyrs du III^e siècle. Tous les ans, on les promenait dans des châsses autour de la paroisse, mais cette belle pro-

cession a été supprimée, sans motifs, il y a peu d'années.

Charlemagne, pour guider les vaisseaux et pour signaler l'approche des pirates normands, fit élever à Cordouan, à l'embouchure de la Gironde, une tour munie d'un phare. Des ermites vinrent se loger à la base et se chargèrent du soin d'entretenir les feux.

L'architecte inconnu qui construisit cette première tour était celui qui avait construit les églises de Soulac et de Saint-Nicolas-de-Grave, dans des paroisses que les sables ont depuis envahies et fait disparaître.

On a prétendu qu'à mer basse, l'ilot de Cordouan était, à cette époque, relié à la terre ferme, et que les matériaux avaient été transportés sur des charrettes.

Par son testament, Charlemagne laissa son trésor aux églises de son royaume; celles de Bordeaux en eurent leur part.

Charlemagne et son fils gouvernèrent l'Aquitaine avec prudence et modération; ils comprirent tout ce que le caractère des Vascons exigeait de ménagements, et les Vascons, de leur côté, surent apprécier les qualités du grand empereur, son autorité, sa puissance et la sagesse de ses Capitulaires. Louis le Débonnaire régnait en Aquitaine depuis trente-six ans, c'est-à-dire depuis sa naissance, lorsque, en 814, Charlemagne mourut. Ce règne de Louis paraît avoir été calme et heureux, car l'histoire de cette province ne signale aucun événement important avant 812.

En 812, les Vascons d'au delà les monts s'insurgèrent et entraînent les Vascons de l'Aquitaine. Louis saccagea le pays que nous appelons aujourd'hui les Hautes et les Basses-Pyrénées, et alla ensuite réduire Pampélune. A son retour, les Vascons voulurent renouveler le massacre de Roncevaux, mais Louis prit ses précautions; il fouilla les vallées et s'empara de femmes et d'enfants, qu'il fit marcher dans les rangs de son armée. Le danger passé, on renvoya ces otages chez eux¹. Suivant une autre version, car les historiens ne sont pas d'accord, une lutte sanglante aurait eu lieu dans la montagne, mais les Franks en seraient sortis victorieux.

Cependant, après la mort de Charlemagne, l'esprit de révolte s'était réveillé parmi les Vascons. En 816, ils s'insurgèrent de nouveau, de la Garonne aux Pyrénées. Il fallut deux campagnes pour les soumettre.

Louis plaça alors Totilon à Bordeaux, avec la mission de surveiller à la fois les agitations des Vascons et les incursions des Normands, qui commençaient à paraître sur nos côtes.

Les Vascons ne reconnurent pas complètement l'autorité du roi frank.

Vous trouvez, sans doute, ces populations bien turbulentes et bien difficiles à gouverner; mais il ne faut pas trop s'en étonner, car l'esprit d'indépendance est

¹ Henri Martin.

surtout un sentiment naturel chez les habitants des montagnes. Il était d'ailleurs aussi, à cette époque, très développé parmi les autres groupes de population qui occupaient le territoire du royaume ou qui l'entouraient. Les éléments si divers dont s'est plus tard composé le peuple français ne s'étaient pas encore mélangés. Les Franks étaient pour les Aquitains des étrangers; il n'y avait entre eux ni sympathie, ni intérêts communs; l'esprit national n'existait pas; et, si vous lisez l'histoire générale de notre pays, vous verrez les princes carlovingiens, maires du Palais d'abord, rois ou empereurs ensuite, lutter et guerroyer constamment, non seulement contre les Vascons, mais contre les Goths, les Arabes, les Burgondes, les Bretons, les Frisons, les Saxons, contre tous ces peuples établis avec eux sur le sol de la France, ou qui auraient voulu s'y établir.

Charlemagne avait eu assez de force et de sagesse, de génie si vous voulez, pour dominer ces tentatives d'indépendance, soumettre les peuples qui menaçaient ses frontières, faire respecter son autorité, donner des lois aux provinces et les organiser. Il avait créé un Empire trop vaste; ses successeurs ne surent pas le conserver; leur faiblesse et leurs fautes eurent de déplorables conséquences.

Louis le Débonnaire, sentant son impuissance, voulut partager le fardeau avec ses trois fils. Dans le plaid de 817, il donna à l'Empire une nouvelle Constitution. Il

associa à la couronne son fils Lothaire, et créa, pour ses deux autres fils, des royaumes qui devaient dépendre du sien. Ces rois vassaux viendraient tous les ans conférer avec lui et prendre ses instructions; ils ne pourraient faire ni guerre, ni paix, ni même se marier sans le consentement du roi des Franks. Cette Constitution fut un prélude de démembrement, une cause de décadence et d'anarchie.

L'un des fils de Louis le Débonnaire, Pépin, devint ainsi roi d'Aquitaine et de Vasconie. Mais bientôt, Louis, cédant aux instances de sa seconde femme, Judith de Bavière, viola cette Constitution de 817 pour faire une part à leur jeune fils Karle (Charles le Chauve). Ce fut l'origine d'une lutte terrible et longue entre Louis le Débonnaire et ses trois fils aînés. Au cours de cette lutte, en 832, Pépin, accusé de trahison par son père, fut emprisonné à Trèves avec sa femme et ses enfants.

Le royaume d'Aquitaine fut donné au petit Karle, mais Pépin s'évada et souleva l'Aquitaine. Coalisé avec ses frères, il prit les armes contre son père, qui, l'année suivante, à Colmar, abandonné de tous ses défenseurs, fut déposé par une assemblée de seigneurs et d'évêques, et enfermé par ses fils dans un monastère. Cependant, à la suite de péripéties dont le récit nous entraînerait trop loin, et que vous connaîtrez par l'histoire de France, Louis le Débonnaire réussit à reprendre le pouvoir, en 838.

Pépin venait de mourir. Louis, réconcilié avec Lo-

thaire, le plus turbulent de ses fils, partagea ses États entre lui et Karle, qui, depuis peu de mois, à l'âge de quinze ans, régnait entre la Seine et la Loire.

Dans ce nouveau partage, l'Aquitaine passait aux mains de Karle; les fils de Pépin étaient déshérités.

L'Aquitaine, toujours hostile à la domination des Franks, se souleva; le parti national proclama Pépin II.

Louis le Débonnaire, à la tête d'une armée, passa la Loire pour faire reconnaître l'autorité de son fils, mais il ne put y parvenir, et il retourna à Mayence, où il mourut (840).

Les dissensions de ses fils continuèrent à déchirer la France, et suscitèrent une guerre civile qui fut signalée par une sanglante bataille.

Le traité de Verdun, conclu en 843, entre les trois frères, confirma à Charles le Chauve la possession de l'Aquitaine, mais Pépin, contre lequel il eut toujours à lutter, le força, deux ans après, à lui en faire l'abandon.

Pépin ayant laissé, en 848, les Normands entrer sans résistance dans Bordeaux, perdit la confiance et l'affection des Aquitains, qui l'accusèrent de connivence avec les pirates, soupçons que l'avenir devait justifier; ils se rendirent à Charles le Chauve. Ce prince s'empara de son neveu, lui fit raser la tête et l'enferma dans un couvent.

Pépin s'évada six ans après, et il mena dès lors une vie d'aventures. Entouré de gens de désordre, il descendit jusqu'au brigandage. Ce prince criminel, le petit-

fils de Charlemagne, ne recula pas même devant la honte d'une alliance avec les Normands, qui dévastaient l'Aquitaine. Nous le trouvons, en 850, au milieu de ces pirates, au siège de Toulouse. Il fut enfin livré à son oncle, qui l'envoya terminer ses jours en prison.

En 866, Charles le Chauve donna le titre de roi d'Aquitaine à son fils Louis (le Bègue).

Quand ce prince succéda à son père sur le trône des Franks, l'Aquitaine devint une province du royaume. Louis nomma des comtes et des ducs pour administrer les cités. Ces gouverneurs profiteront des désordres du règne suivant pour s'ériger en petits souverains et transformer leurs commandements en fiefs héréditaires.

Revenons sur nos pas pour raconter les incursions des Normands, qui, favorisés par les divisions des princes français, couvraient l'Aquitaine de ruines.

LES NORMANDES

Et pour reconnaître nos érudits, un jour César
 regarda, après avoir lu, s'approcha d'un banc où
 étaient sur les bords de la mer plusieurs hommes
 habillés de riches et qui espéraient les côtes et
 autour d'eux se pressaient. C'étaient les princes
 normands, qui, comme des lions féroces, s'abaissaient
 sur le mont du grand émirat pour se jeter sur les
 rochers et le débris. Malgré des plus beaux
 vêtements, leur air était dur et leur regard
 se tournait vers le ciel avec une expression
 de douleur et de tristesse. Ils se regardaient
 et se parlaient à voix basse, et leur air
 était grave et sérieux.

IX

LES NORMANDS

Un jour, racontent nos chroniqueurs, un jour, Charlemagne, après avoir dîné, s'approcha d'une fenêtre et aperçut sur les bords de la mer plusieurs barques pleines de guerriers qui exploraient les côtes et venaient braver sa puissance. C'étaient les pirates normands, qui, comme des bêtes féroces, n'attendaient que la mort du grand empereur pour se jeter sur son royaume et le dévaster. Frappé des plus tristes sentiments, Charlemagne versa, dit-on, des larmes en songeant à l'avenir réservé à ses enfants.

Les Normands, en effet, firent beaucoup de mal à la France; l'Aquitaine et Bordeaux ne furent pas épargnés.

Ces pirates, élevés dans les îles de la Suède, de la

Norwége, du Danemark, vivant dès leur enfance sur les flots de l'Océan; d'une race robuste, d'un tempérament énergique, accoutumés à braver les tempêtes, se hasardaient au loin sur des barques légères et venaient chercher fortune sur les côtes des royaumes voisins. Ils pénétraient dans les fleuves, en remontaient le cours, débarquaient à l'improviste sur les points mal défendus, terrorisaient et pillaient les fermes, les villages, les châteaux, faisaient même des incursions dans l'intérieur des terres, et se rembarquaient chargés du fruit de leurs rapines.

Leur audace grandit avec l'impunité, car le pays, mal gouverné, n'était pas défendu; les serfs, les colons, n'étaient ni armés, ni courageux; il n'y avait guère de force publique, et elle était mal organisée. Enfin, la guerre civile et les divisions permanentes qui signalèrent le règne des successeurs de Charlemagne paralysaient toute résistance et livraient la France affaiblie en proie au brigandage.

Tous nos fleuves subirent le même sort, la Garonne et la Dordogne, comme la Seine, la Loire et la Charente. Dès 844, les Normands parurent dans la Gironde, remontèrent le fleuve et en ravagèrent les rives fertiles. Parvenus devant Bordeaux, ils en brûlèrent les faubourgs, mais les milices de la ville les repoussèrent. Ils allèrent saccager les campagnes voisines, répandant partout le carnage et la désolation.

La Réole, Condom, Agen, Lectoure, furent pillés,

Bazas fut brûlé. Totilon tenta inutilement de défendre Dax; les habitants furent massacrés, la ville incendiée, les églises détruites, ainsi que les thermes renommés construits par les Romains. Bayonne, Oloron, furent aussi saccagés. Toute l'Aquitaine se couvrit de ruines.

L'année suivante, cent vingt bâtiments normands, conduits par Ragnar Lodbrog, remontèrent la Seine jusqu'à Paris, pillèrent sans résistance la cité et les riches monastères de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-des-Prés.

Le roi Charles le Chauve avait été trop faible pour les arrêter; il leur paya une rançon de 7,000 livres d'argent. A ce prix, ils consentirent à s'éloigner, mais ils se retirèrent en ravageant les deux rives de la Seine.

En 845, ce fut le tour de Saintes et de la Charente; en 846, celui de Limoges.

Totilon, Sigwin, Guilhem ou Guillaume, ducs de Vasconie, dirigèrent successivement, mais sans résultats, la défense de notre région. Sigwin fut tué dans la ruine de Saintes, Guilhem périt avec Bordeaux.

En 848, les Normands revinrent dans la Gironde. Ils réussirent, cette fois, à pénétrer dans Bordeaux, et notre ville fut complètement détruite.

On a accusé les Juifs d'avoir livré aux Normands les portes de Bordeaux; mais dans ces siècles de fanatisme, on accusait les Juifs de toutes les calamités publiques. S'ils ont réellement commis un si grand crime, s'ils se sont rendus coupables de la même

trahison qui a déshonoré un prince du sang de Charlemagne, il ne faut pas trop s'en étonner. Les Juifs, en ce temps-là, étaient persécutés, opprimés, avilis; les lois civiles leur refusaient tous les droits, et jusqu'au titre de citoyens. La patrie était pour eux une mère dénaturée.

Le duc Guillaume avait été tué. Ceux des Bordelais qui ne périrent pas avec lui les armes à la main prirent la fuite, et allèrent errer dans les campagnes et dans les bois de pins.

Nul témoin n'a raconté les souffrances et les humiliations de ceux qui se soumirent aux Normands. Des femmes, des enfants furent transportés sur les côtes d'Espagne et vendus aux Sarrasins. Les prêtres et les clercs enfouirent sous terre, pour les dérober au pillage et à la profanation, les reliques des saints, les statues, les vases sacrés. Le culte chrétien cessa; il fut remplacé par celui d'Odin et de Thor.

Un grand nombre d'habitants, pour échapper à la mort ou sauver leurs biens, renièrent leur religion et acceptèrent celle des Normands. On a accusé Pépin lui-même d'une semblable apostasie. L'idolâtrie se répandit au loin dans les campagnes, et devint l'occasion de fêtes et de banquets dans lesquels on dévorait la viande de chevaux sacrifiés aux divinités des peuples scandinaves.

L'archevêque de Bordeaux, Frothaire, s'était retiré à Poitiers; il écrivit au Pape pour lui demander le

siège de Bourges, alors vacant, en annonçant qu'à Bordeaux, son troupeau, égorgé ou dispersé, n'existait plus.

Après avoir ruiné Bordeaux et démoli ses murailles, les Normands en firent une de leurs places d'armes, un point de départ pour leurs incursions, un dépôt pour leur butin. Ainsi, notre ville n'était plus qu'un repaire de brigands et un nid de pirates !

En 850, les Normands, dont le chef Hoser avait fait alliance avec Pépin II, dirigèrent de Bordeaux, de concert avec ce prince sacrilège, une expédition armée contre Toulouse. La ville fut prise, malgré une résistance héroïque, et remise aux mains de Pépin, qui ne la garda pas longtemps.

En 851, Hoser fit partir de Bordeaux une flotte pour aller ravager les côtes de Bretagne.

En 864, Pépin et Hoser firent une nouvelle expédition dans la Haute-Garonne, où ils livrèrent aux flammes les châteaux, les églises et les monastères. Ce furent les derniers exploits du petit-fils de Charlemagne !

De nouvelles hordes arrivaient sans cesse du Nord, pour partager les dépouilles de l'Aquitaine : une de ces bandes alla détruire le palais de Charlemagne, à Cas-seneuil, jusqu'alors épargné comme une résidence de leur allié Pépin.

Les Normands possédèrent Bordeaux plus de cinquante ans.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la durée de

l'occupation des Normands en Aquitaine. Elle paraît s'être prolongée jusqu'à la fin du siècle. Leur retraite fut antérieure au traité de 911, et nous croyons qu'on doit la placer vers l'année 870. Pendant la première moitié du x^e siècle, on signale encore de nombreuses incursions entre la Garonne et la Loire.

Ce n'est qu'après avoir totalement épuisé et appauvri le pays que les Normands se retirèrent. Sous le règne de Charles le Simple, ils s'établirent d'une façon durable dans le nord-ouest de la France, dans la Neustrie, qui prit le nom de Normandie (911).

C'est de là qu'ils partirent plus tard pour faire la conquête de l'Angleterre.

X

LES DUCS D'AQUITAINE

Nous ne connaissons pas l'époque précise où les Normands quittèrent Bordeaux, ni les motifs de cet abandon. On doit supposer que le pays, dévasté et ruiné dans tous les sens, ne leur offrait plus rien à prendre, ou que leur amour des aventures les attira dans d'autres régions.

Les Normands revinrent encore souvent sur nos côtes, et reparurent dans nos rivières ; mais ils y trouvèrent de la résistance. Les comtes de Toulouse, d'Angoulême, les ducs de Guyenne, et même, en 931, le roi Raoul, combattirent avec succès les Normands. Le comte de Bordeaux, Guillaume Sanche, leur fit subir une terrible défaite à Talères, dans les Landes ; il attribua cette victoire au vœu fait sur le tombeau de

saint Sever de lui construire un monastère, ce qu'il fit avec une riche dotation (982).

Peu à peu, la féodalité, qui s'organisait, créait des moyens de défense. Les hauteurs se couvraient de châteaux forts, au pied desquels les colons groupaient leurs demeures; des tours et des postes de guetteurs surveillaient la campagne; les vassaux étaient exercés au maniement des armes; les grands propriétaires, les seigneurs devenaient des hommes de guerre intrépides et robustes, amoureux de la chasse, des aventures et des combats. Les siècles de la chevalerie et de la bravoure commençaient.

L'organisation féodale avait pour base les devoirs réciproques que la concession des terres ou fiefs imposait au vassal envers son suzerain, au suzerain envers son vassal. Celui-ci était tenu de rendre hommage au suzerain, de défendre son château, de le suivre à la guerre; le suzerain était tenu de protéger le vassal et de lui assurer la possession de son fief. D'autres terres, les alleux, étaient franches de droits seigneuriaux. Les serfs, les colons cultivaient les terres, les artisans exerçaient leurs métiers au profit et sous la protection des seigneurs; avec le temps et l'aide du clergé, ils se transformèrent en vassaux, et plus tard, dans les villes, en bourgeois.

Bordeaux, Périgueux, Agen avaient toujours conservé les restes de leur gouvernement municipal, le droit d'élire leurs magistrats; c'étaient en quelque

sorte des cités libres, soumises à la loi romaine, soustraites, par leurs privilèges, au régime féodal.

Les Aquitains considéraient encore les Franks comme des étrangers, et souvent comme des ennemis ; ils ne reconnaissaient pas l'autorité des premiers rois capétiens. Les ducs et les comtes établis par Charlemagne et ses successeurs avaient réussi, grâce à la faiblesse des rois carlovingiens, à affermir, à étendre leur autorité, à la rendre héréditaire et à se transformer en véritables souverains, ayant une cour, une juridiction et une armée. C'est ainsi que Hugues-Capet se fit roi de France et fonda la troisième dynastie.

Les seigneurs du Midi lui refusaient hommage, et inscrivaient leurs actes sous cette formule : Dieu régnant, en attendant un roi.

Ces grands vassaux vidaient entre eux leurs querelles par les armes, sans nul souci du souverain. Le comte de Poitiers, Guillaume IV, surnommé Fier-à-bras, refusa de reconnaître Hugues-Capet, qui lui contestait la possession du duché d'Aquitaine. Ils se livrèrent, sur les bords de la Loire, un combat où la haine des Franks et des Aquitains se signala en répandant des flots de sang (990).

Bordeaux venait de subir la plus terrible catastrophe de son histoire. Les Normands l'avaient laissé à moitié démoli, appauvri et presque désert ; ses habitants revinrent en prendre possession. Ceux qui étaient restés avec les pirates renoncèrent au culte des dieux scan-

dinaves, dont les idoles furent renversées; le clergé catholique reparut et restaura les édifices de son culte. La ville fut rebâtie, ses murailles furent relevées; on fortifia par deux tours l'embouchure du Peugue. Mais les faibles ressources d'une population ruinée ne permirent pas de rendre à Bordeaux son ancienne splendeur. Le commerce et les Anglais la lui rendront plus tard.

Les Bordelais ne voulurent être gouvernés ni par le roi de France, ni par le duc d'Aquitaine; ils donnèrent la préférence au duc des Gascons, prince de Navarre, Sanche Mitarra, qui avait mérité ce surnom en combattant les Sarrasins en Espagne, et qui descendait, dit-on, de ce Loup qui avait livré Hunald à Charlemagne.

L'Aquitaine se trouva dès lors partagée en deux États, ayant pour gouverneurs le duc de Guyenne, qui résidait à Poitiers, et le duc de Gascogne, comte de Bordeaux, qui résidait dans notre ville.

Blaye, située sur la limite des deux duchés, n'appartenait à aucun; c'est là que les deux ducs tenaient congrès toutes les fois qu'ils avaient à débattre des intérêts communs. On y convoquait aussi le clergé, les seigneurs et le peuple, pour l'élection des évêques.

Les ducs de Gascogne recevaient l'investiture dans l'église Saint-Seurin, à Bordeaux. Ils venaient, en grande cérémonie, y prêter serment sur le bras de saint Fort et sur le bâton pastoral de saint Martial;

ils y recevaient des mains de l'archevêque l'étendard national qu'on déployait dans les combats.

En 918, on construisit à Bordeaux pour les ducs, sur les bords du Peugue et sur l'emplacement qui a conservé le nom de place du Palais, une demeure qui, à cause des vieux ormeaux qui l'entouraient, reçut le nom de Palais de l'Ombrière. Cet édifice a successivement servi de résidence aux ducs de Gascogne, aux rois d'Angleterre et aux gouverneurs de la Guyenne. Agrandi et restauré plusieurs fois, il a reçu dans ses murs le Parlement en 1466, le Tribunal civil, le Tribunal de commerce, en 1792. Il a été démoli en 1800.

Les héritiers de Sanche Mitarra gouvernèrent Bordeaux et son territoire pendant près de deux siècles, — jusqu'en 1040, où Guillaume VII, duc de Poitiers, réunit par héritage le duché de Gascogne à celui d'Aquitaine.

Poitiers devint alors, au grand déplaisir des Gascons et des Bordelais, la capitale des deux duchés réunis. Mais Bordeaux prendra sa revanche. On ne sera pas étonné que ses nouveaux maîtres en aient préféré le séjour à celui de Poitiers, et nous verrons bientôt briller dans nos murs l'élégante cour du gai troubadour Guillaume IX et de sa petite-fille la duchesse Aliénor.

L'histoire des ducs de Bordeaux, qui portèrent presque tous le nom de Sanche, offre peu d'intérêt. Ces ducs, comme ceux de Poitiers et comme presque

tous les seigneurs de cette époque, se distinguèrent par leur piété; ils aimaient à doter les églises et les maisons religieuses; plusieurs d'entre eux fondèrent ou restaurèrent des monastères et des prieurés; plusieurs s'y retirèrent à la fin de leurs jours. Guillaume II, III et IV, ducs d'Aquitaine, moururent sous l'habit monastique. On est étonné de la quantité de princes que le cloître engloutit depuis le siècle de Clovis jusqu'à celui d'Hugues-Capet.

C'est pendant l'ère féodale, et en plein moyen âge, qu'eurent lieu les plus importantes fondations religieuses et que l'Église développa sa puissance, son autorité et ses richesses. L'archevêque de Bordeaux, Gombeaud, frère et associé du duc de Gascogne, Guillaume Sanche, restaura le monastère de Squires, et y introduisit la règle de saint Benoît, *regula*, d'où lui vint le nom de La Réole (977). L'arrivée des Bénédictins dans le pays fut féconde en heureux résultats.

Ils fondèrent la ville de La Réole, défrichèrent les forêts d'alentour, et créèrent à La Sauve un grand centre d'éducation pour la jeunesse.

Leur activité se porta aussi vers les arts, et surtout vers l'architecture religieuse: ils secondèrent les efforts des évêques et des fidèles; on doit à leur concours, à leurs études la construction de nos principales églises, Saint-Seurin en 1032, Saint-André en 1096, Saint-Michel en 1099. Le pape Urbain II, après le Concile de Clermont, où fut prêchée la première Croisade, vint lui-

même consacrer la cathédrale Saint-André. La cérémonie eut lieu le 1^{er} mai 1096, en grande pompe et en présence de plusieurs cardinaux ¹.

On ne se fait pas une idée de la puissance des monastères au moyen âge.

Saint-Sever, en Gascogne, Guitres, la Grande-Sauve et Sainte-Croix, en Guyenne, se distinguaient surtout par leurs richesses. La Sauve comptait par centaines les prieurés et les églises; elle en possédait non seulement en Aquitaine, mais en France, en Angleterre et en Espagne.

Sainte-Croix avait des revenus considérables; elle possédait Soulac et son oratoire, Saint-Macaire et son prieuré ².

Le produit de tous ces bénéfices, de toutes ces églises, ces dîmes, ces fermes, ces rentes, ces péages, ces droits de justice et de pêche concédés par les ducs et seigneurs étaient employés en aumônes, en frais de défrichement et de constructions, surtout en fondations hospitalières. Saint-Émilien, Sainte-Foy et Guitres furent, comme La Réole, créés par les religieux.

Revenons aux ducs de la maison de Poitiers. Quatre d'entre eux du nom de Guillaume, Guillaume VII, VIII,

¹ Ce monument a été plus tard reconstruit sur les mêmes fondations.

² Notre éminent et érudit concitoyen, Henri Ribadiou, vient de publier un livre qui contient sur la fortune des abbayes des détails fort intéressants : *La Guyenne d'autrefois*.

IX, X, gouvernèrent Bordeaux. Au dernier succéda la fameuse Aliénor ou Éléonore d'Aquitaine.

Guillaume VIII mourut en 1086. Il avait, lui aussi, fait bâtir une abbaye, fondé plusieurs prieurés et été guerroyer en Espagne contre les Sarrasins. Son fils, Guillaume IX, fut un prince élégant, beau, plein d'esprit, de valeur, de gaieté; c'était un vrai troubadour¹; mais il était pétri de vices. Il épousa, comme son père, trois femmes, répudia la première, abandonna la troisième, eut huit enfants de la deuxième.

C'est à cette époque qu'Urbain II vint en France prêcher la première croisade. L'Aquitaine y prit une part active; les seigneurs gascons, les barons et chevaliers, les croisés bordelais, s'enrôlèrent sous la bannière de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, chef du troisième corps d'armée.

Guillaume profita du départ de Raymond pour s'emparer de son comté.

Après la prise de Jérusalem, qui avait occasionné une grande perte d'hommes, le Pape convoqua un Concile à Poitiers pour demander des renforts (1100).

Les légats profitèrent de la circonstance pour excommunier le roi Philippe. Guillaume, qui méritait la même punition, voulut la prévenir; il fit attaquer les pères du Concile et les dispersa.

Pour se réconcilier avec le clergé et pour racheter

¹ C'est un des plus anciens poètes connus en langue romane.

ses fautes, il se croisa, et, après avoir restitué le comté de Toulouse, il se mit à la tête de la seconde expédition. Il partit avec 40,000 hommes, Poitevins, Gascons, Bordelais, mais avec beaucoup de gens de désordre et une foule de femmes légères. Cette armée indisciplinée se dispersa avant d'arriver en Palestine.

A son retour, Guillaume reprit une conduite immorale; il abandonna sa troisième femme et fut excommunié. L'évêque de Poitiers eut l'énergie de prononcer la sentence en face de Guillaume, qui, l'épée à la main, le menaçait de mort, mais qui, frappé de l'héroïsme du prélat, remit l'épée au fourreau en lui disant : « Va-t'en, je ne veux pas t'envoyer en Paradis ».

Guillaume se réconcilia une seconde fois avec l'Église et prit les armes contre les Musulmans d'Espagne, qui persécutaient les chrétiens. Après avoir fait ses pâques à La Sauve, il partit pour l'Espagne, où, de concert avec le roi d'Aragon, il défit, à la bataille d'Arinzol, le roi de Cordoue et onze émirs. Il mourut en 1126.

Son fils, Guillaume X, se trouvait alors en Auvergne, où il avait été, suivant la loi, défendre le comte, son vassal, contre le roi Louis le Gros. Les parties contestantes comparurent, à Orléans, devant le roi, et le différend s'arrangea à l'amiable. Guillaume, continuant l'entreprise de son père, disputa le comté de Toulouse à l'héritier de Raymond de Saint-Gilles. Il s'aliéna l'Église en prenant le parti de l'anti-pape Anaclet contre Innocent II, et en expulsant de leur

siège l'évêque de Poitiers et tous les autres partisans d'Innocent. Il avait été naturellement excommunié. Un jour, à Parthenay, il se tenait pendant la messe à la porte de l'église, où il ne lui était pas permis d'entrer. Saint Bernard, le saint Sacrement à la main, s'avança vers lui, et, par son éloquence, le subjugua et le fit tomber à ses pieds, au milieu des larmes de tous les assistants. Guillaume voulut faire pénitence, et saint Bernard lui imposa le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Avant de partir, Guillaume institua par testament sa fille aînée, Aliénor, âgée de seize ans, héritière de ses duchés, à condition qu'elle épouserait le fils du roi de France, Louis le Jeune, que son père venait d'associer à la couronne. Guillaume fonda ensuite pour les pèlerins un hospice, hors des murs de Bordeaux, dans le clos Mauron (rue du Mirail). Puis il partit à pied et en costume de pèlerin, suivi seulement de trois ou quatre amis (1137).

Il mourut en chemin, mais certains chroniqueurs ont prétendu que ce fut une mort feinte, pour aller inconnu à Jérusalem.

Louis le Gros et son fils acceptèrent avec joie une alliance qui doublait l'étendue de leur royaume. Louis le Jeune partit pour Bordeaux, où résidait sa fiancée. Son escorte contenait cinq cents personnages nobles ou marquants. De peur de collision, d'autres disent faute de place pour les loger, les troupes françaises

n'entrèrent pas dans la ville ; elles campèrent sur les hauteurs de Lormont et du Cypressat.

Le dimanche suivant, les deux fiancés, entourés d'une brillante cour, se rendirent à Saint-André, où l'archevêque de Bordeaux Geoffroi les couronna et leur donna la bénédiction nuptiale (8 août 1137).

Les époux confirmèrent les privilèges de la ville et du clergé, et par une charte, exemptèrent du droit régalien tous les évêques et abbés de la province ; ils accordèrent aussi aux Chapitres des cathédrales et des abbayes le droit d'élire leurs abbés.

Après plusieurs jours de fêtes, les époux partirent pour Paris ; ils apprirent en route, à Poitiers, la mort de Louis le Gros.

Ce mariage ne fut pas heureux ; la jeune reine était vive, légère, frivole ; le roi grave, austère et pieux. « Je n'ai épousé qu'un moine », disait-elle. Enfin, il y avait entre eux ce qu'on appelle incompatibilité d'humeur. Ils eurent cependant deux filles. Après onze ans de mariage, Louis eut la funeste idée de prendre part à la deuxième croisade, prêchée par saint Bernard.

Laissant à l'abbé Suger le gouvernement du royaume, il partit avec une armée de 80,000 hommes, où se trouvaient beaucoup de prêtres et de seigneurs gascons et aquitains.

Louis ne voulant pas laisser la jeune reine seule à Paris, l'emmena avec lui.

Que se passa-t-il en Palestine? On a raconté toutes sortes de choses étranges; on a accusé la reine de légèreté, le roi de jalousie; ce qu'il y a de certain, c'est qu'entre eux la mésintelligence se changea en haine, et qu'ils revinrent en France décidés à une séparation.

Le Pape accorda à Louis la permission de réunir un Concile à Beaugency (1152). Cette assemblée prononça le divorce pour cause de parenté; les époux avaient vécu quinze ans ensemble et avaient deux enfants; mais ils étaient cousins au neuvième degré!

Louis retira ses garnisons de Bordeaux, Blaye, Limoges et des autres villes d'Aquitaine; il restitua à Éléonore ses riches provinces, qui, pendant trois siècles, allaient devenir une cause de rivalité entre la France et l'Angleterre.

Ce divorce, qui eut des conséquences politiques si graves, inaugure une nouvelle période de l'histoire de Bordeaux. Mais, avant d'en entreprendre le récit, nous devons signaler le retour de prospérité de Bordeaux sous le gouvernement de ses ducs.

Le commerce avait fait des progrès et ramené le travail et la richesse; l'industrie s'était développée. Bordeaux avait des fabriques d'armes, dont on estimait au loin les épées et les fers de lance. Dans ses manufactures, on préparait, on épurait le suif et la cire; on tissait le chanvre et la laine.

Bordeaux frappait des monnaies aux armes et au

coin de ses ducs, au coin et aux armes de la ville : il y avait les sous de Bordeaux, *solidi burdigalenses*. On lit dans le Livre des Bouillons, nos vieilles archives imprimées aujourd'hui, que les monnaies des autres villes de l'Aquitaine devaient avoir même valeur et même aloi que celles de Bordeaux.

Tous les métiers, tous les arts nécessaires à la navigation étaient exercés à Bordeaux.

Éléonore a attaché son nom à un Code maritime, que son fils, Richard Cœur-de-Lion, a plus tard complété. Ce Code, destiné à régir la marine bordelaise, est connu sous le nom de *Rôles d'Oléron* ou de *Jugements de la mer* : il renferme de sages et utiles prescriptions qui ont servi de bases à notre législation maritime. Il condamnait sévèrement le droit d'aubaine ou d'épaves, ce droit barbare que s'arrogeaient les riverains de l'Océan de piller les vaisseaux naufragés et d'en disputer les débris aux malheureux marins.

Pendant cette première période de son histoire, nous avons vu Bordeaux changer bien souvent de maîtres et subir bien des épreuves. Après avoir atteint l'apogée de la prospérité sous la domination romaine, il a souffert tous les maux des grandes invasions barbares ; il a été pillé par les Vandales, brûlé par les Sarrasins, détruit par les Normands.

Il a appartenu quatre siècles et demi aux Romains, un siècle aux Wisigoths. Il a vécu quatre autres siècles

sous la domination, tantôt réelle, tantôt nominale, presque toujours contestée, des rois de France.

Nous avons raconté les longues luttes soutenues par les Aquitains pour leur indépendance. Fortifiés par le mélange des Vascons, nous les avons vus, sous la conduite d'Eudes, d'Hunald, de Waïffre, résister aux maires du Palais, et, après le règne réparateur de Charlemagne, recommencer la lutte contre ses successeurs, en associant leur cause à celle des deux Pépin, fils et petit-fils de Louis le Débonnaire.

Bordeaux devient ensuite la proie des Normands, et ne retrouve le repos et la prospérité que sous le gouvernement de ses ducs, — ducs de Gascogne, ducs de Poitiers.

Ces derniers ont pour héritiers les rois d'Angleterre, qui, au nombre de onze, vont exercer sur l'Aquitaine une domination de trois siècles.

LIVRE II

DOMINATION ANGLAISE

(1152 à 1453)

DOMINATION ANGLAISE

- I. — HENRI II. — RICHARD CŒUR-DE-LION. — JEAN SANS TERRE.
- II. — BORDEAUX AU XIII^e SIÈCLE.
- III. — HENRI III.
- IV. — ÉDOUARD I^{er}.
- V. — ÉDOUARD II.
- VI. — ÉDOUARD III ET LE PRINCE NOIR.
- VII. — RICHARD II.
- VIII. — HENRI IV.
- IX. — HENRI V.
- X. — HENRI VI.

I

HENRI II, RICHARD CŒUR-DE-LION ET JEAN SANS TERRE

I. Deux mois après avoir divorcé, Éléonore d'Aquitaine épousa un seigneur aimable et séduisant, mais beaucoup plus jeune qu'elle¹, Henri, duc d'Anjou, fils de Geoffroy Plantagenet.

Cette union romanesque fut encore moins heureuse que l'autre. Éléonore, par sa légèreté, avait fait le tourment de Louis VII, l'inconstance et la légèreté d'Henri firent le tourment d'Éléonore.

Mais c'est aussi pour la France que le divorce et le second mariage de la duchesse d'Aquitaine furent désastreux. Éléonore reprenait et apportait à son mari

¹ Henri avait dix-neuf ans, Éléonore trente.

les plus riches provinces du royaume. De son côté, Henri avait reçu en héritage, de son père, l'Anjou et la Touraine; de sa mère Mathilde, fille d'Henri I^{er}, la Normandie, le Maine, et des droits sur l'Angleterre, qui se réalisèrent à la mort d'Étienne.

Aussitôt après leur mariage, qui fut célébré à Poitiers, Éléonore et Henri vinrent à Bordeaux, où ils tinrent une cour brillante. Ils donnèrent de grandes fêtes dans le Palais de l'Ombrière, et s'y entourèrent de tous les troubadours distingués de l'époque, Bertrand de Born, Bernard de Ventadour, Rudel de Blaye, Mirabel de Carcassonne, Arnaud Daniel, loué par Pétrarque.

C'est en 1154 qu'Henri fut couronné roi d'Angleterre, sous le nom d'Henri II.

Il était plus puissant que le roi de France, mais, celui-ci étant son suzerain, il dut, selon la loi féodale, lui rendre hommage pour les duchés d'Anjou et de Normandie.

Henri II et Éléonore vinrent ensuite à Bordeaux recevoir de leurs vassaux le même acte d'obéissance; ils tinrent, à cette occasion, dans les salles du Palais de l'Ombrière, une assemblée de tous les grands personnages de la ville et de la province (1156). Ils passèrent à Bordeaux les fêtes de Noël. On remarquait dans leur suite le chancelier d'Angleterre, Thomas Becket, alors leur favori et leur ministre tout-puissant, bientôt leur ennemi acharné.

Henri II fit, plus tard, nommer Becket archevêque de Cantorbéry, dans la pensée qu'il l'aiderait à réprimer les empiétements du clergé sur les prérogatives royales, mais Becket prit chaudement la défense de ces abus, et soutint contre Henri, pendant neuf ans, une lutte des plus violentes. Le prélat fut enfin assassiné par des serviteurs trop zélés du roi. Henri, accusé de ce meurtre, dut jurer sur l'Évangile qu'il en était innocent; cela ne suffit même pas; il fut obligé d'en faire publiquement pénitence et de subir la discipline sur le tombeau du saint, car le pape avait canonisé Becket.

Le règne d'Henri II fut brillant par ses succès en Irlande et en Écosse. Il voulut faire valoir les droits de sa femme sur le comté de Toulouse, et il choisit, pour diriger une expédition contre Raymond V, un personnage que son caractère et ses fonctions ne semblaient pas destiner à cette mission guerrière, l'archevêque de Bordeaux. Ce prélat s'en acquitta bien, car il ravagea tout le pays, et força Raymond à rendre hommage à Henri II (1173).

Henri et Éléonore avaient neuf enfants. Les quatre fils, Henri, Richard Cœur-de-Lion, Geoffroy et Jean sans Terre, princes avides et ambitieux, eurent des exigences qui les entraînèrent à la révolte contre leur père; Éléonore, mécontente de la conduite de son mari, eut le tort de prendre le parti de ses fils. Il en résulta de tristes et longues querelles de famille.

Les princes rebelles ayant invoqué l'appui de Louis VII, roi de France, beau-père de l'un d'eux, ils voulurent se retirer à sa cour. Éléonore les suivit sous un déguisement d'homme, mais elle fut arrêtée, et son mari la fit enfermer au château de Salisbury. Elle y resta captive seize ans, jusqu'à la mort d'Henri II.

Les Aquitains avaient pris le parti de la fille de leurs ducs; ils se soulevèrent. Le peuple de Bordeaux emprisonna l'archevêque, Guillaume le Templier, pilla les églises, rançonna les seigneurs. Henri II vint guerroyer en France, et, à la tête de brigands et de mercenaires, dont se composaient alors presque toujours les armées, il ravagea la Bretagne, le Poitou, la Saintonge; il assiégea et prit le manoir de Bertrand de Born, en Périgord, et soumit ce farouche et ardent troubadour, dont les chants patriotiques avaient tant contribué à agiter les populations. La générosité du roi réussit plus que ses victoires à pacifier l'Aquitaine (1185). Louis VII fut forcé de traiter; il réconcilia le père et les fils. Richard Cœur-de-Lion obtint le gouvernement de la Guyenne.

La mort de son frère Henri le rendit héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, ce qui ne l'empêcha pas de conclure une secrète alliance contre son père avec le nouveau roi de France, Philippe-Auguste. Henri II leur déclara la guerre; il faillit être pris d'assaut dans le Mans; les villes de la Loire ouvrirent leurs portes à ses ennemis; enfin, la prise de Tours le

plongea dans la stupeur. Il consentit à un traité des plus désastreux, et s'engagea même à indemniser les vassaux qui avaient embrassé la cause de Richard ; quand il en demanda la liste, il vit en tête le nom de Jean, son fils favori. Ce dernier coup le jeta dans le désespoir, et lui donna une fièvre de langueur, dont il mourut à Chinon (1189).

II. En arrivant au trône, Richard rendit sa mère à la liberté. Éléonore revit enfin ce Bordeaux qu'elle aimait tant ; elle y apporta des sentiments de piété et de charité dont elle donna des preuves en secourant les prisonniers, en dotant les églises et les monastères.

Richard, avant de partir pour l'Angleterre, réunit à Bordeaux, le 3 avril 1190, une assemblée de barons, de seigneurs et d'évêques, et leur fit accepter une ordonnance de pacification ; on y remarquait un article qui punissait le vol d'une grappe de raisin d'une amende de 5 sols ou de la perte d'une oreille. Le roi s'engagea à faire observer cette ordonnance pendant sept ans, moyennant la perception d'une taxe en sa faveur. Richard fit aussi réviser et compléter les Rôles d'Oléron.

Les nouvelles d'Orient étaient désastreuses. Le sultan Saladin s'était emparé de Jérusalem et avait mis fin au royaume créé en Palestine par les Français de la première croisade. Richard Cœur-de-Lion accourut à Bordeaux, réunit autour de lui les évêques et les

barons, et il partit pour la terre sainte avec Philippe-Auguste (1190). Les deux rois s'emparèrent de Saint-Jean-d'Acre; mais la discorde éclata entre eux, et Philippe-Auguste revint en France. Richard continua la croisade, et remporta sur les Sarrasins la grande victoire d'Ascalon. La lassitude des troupes l'obligea à conclure avec Saladin une trêve de trois ans, trois mois et trois jours; mais les ports de mer de la Palestine restèrent aux mains des chrétiens, et les pèlerins eurent le droit d'entrer dans Jérusalem. Les intrigues de Philippe-Auguste et de Jean sans Terre rappelèrent Richard en Europe.

Richard revint sous le costume de pèlerin, ce qui était alors une façon agréable de voyager, mais, en Autriche, il fut arrêté par l'ordre du duc Léopold, qui, pour se venger d'une querelle en Palestine, le livra à un autre ennemi, l'empereur Henri VI. On l'enferma dans une forteresse. Délivré de captivité moyennant une forte rançon, dont Bordeaux paya une portion, Richard fit au roi de France une guerre qui dura plusieurs années. En 1199, un de ses vassaux, le vicomte de Limoges, ayant refusé de lui livrer un trésor, il alla l'assiéger dans le château de Chalus, et il fut tué d'un coup d'arbalète.

III. C'était au jeune Arthur, fils de Geoffroy, que revenait la succession d'Henri II, mais son oncle Jean sans Terre usurpa la couronne d'Angleterre, et envoya

sa mère Éléonore prendre possession de ses provinces de France. Arthur implora le secours de Philippe-Auguste, qui lui accorda sa protection, le reçut à sa cour et le fit élever avec son fils. Jean vint combattre Philippe-Auguste et les barons de la Loire, qui avaient embrassé la cause de son neveu. La Guyenne lui était favorable. Il en requit des hommes, des armes, des chevaux, et pour s'assurer le clergé, il confirma tous les privilèges que sa mère avait accordés aux archevêques de Bordeaux (1203).

La lutte de Jean et du roi de France se prolongea pendant plusieurs années. La guerre, en ce temps-là, se faisait sur une petite échelle, avec de faibles ressources, et durait indéfiniment, avec des intermittences de repos; on ne se portait pas de grands coups; tout se bornait à des déprédations, des rencontres de partisans, à l'attaque et la prise d'un château, à la soumission d'une ville.

Arthur, étant parvenu à l'adolescence, rejoignit l'armée française, et tint à son tour la campagne. Il alla assiéger, dans le château de Mirambeau, près de Poitiers, sa grand'mère Éléonore, qui lui était hostile, et qui avait alors quatre-vingt-un ans. Jean sans Terre vint au secours de cette princesse, culbuta les assiégeants et en fit un grand carnage. Arthur fut fait prisonnier et enfermé dans le donjon de Rouen, où Jean alla, de sa propre main, le poignarder et jeter son corps dans la Seine.

Éléonore se retira alors dans l'abbaye de Fontevault, où elle mourut l'année suivante (1204). Son gendre, Alphonse, roi de Castille, prétendit hériter de la Guyenne; il envahit cette province. Son allié, le comte d'Armagnac, assiégeait Bordeaux. Pressé d'en finir, il proposa de décider du sort de la guerre par un combat singulier. Les Bordelais y consentirent, mais on leur présenta un champion grand et vigoureux, un athlète, qui resta longtemps sans trouver d'adversaire. Enfin, le seigneur de Lalande se dévoua pour sa patrie. Il se plaça sous la protection de la Vierge, et lui promit, s'il triomphait, de bâtir, en son honneur, une église et un couvent. Le combat s'engagea.

Lalande resta vainqueur, aux cris de joie des Bordelais. L'ennemi leva le siège, et quitta le pays. Pour accomplir son vœu, Lalande fit construire un couvent, où, plus tard, on installa les Carmes. Cet édifice était situé en dehors de Bordeaux, près des fossés de l'enceinte anglaise. Ces fossés, comblés plus tard et transformés en promenade plantée d'arbres (1708), ont pris, dans une de leurs sections, le nom de Fossés des Carmes¹. Une rue étroite du quartier porte encore le nom de Lalande.

Philippe-Auguste somma le roi d'Angleterre de comparaître à Paris pour y répondre du meurtre d'Arthur,

¹ C'est la partie du cours Victor-Hugo comprise entre la rue Sainte-Catherine et la rue Sainte-Eulalie.

commis sur la terre de France. Jean s'y refusa, et fut condamné par défaut; tous ses fiefs furent confisqués. La guerre recommença. Philippe, qui était un prince ambitieux, énergique et belliqueux, la dirigea habilement. Il conquît la Normandie, qui, depuis trois siècles, était séparée de la monarchie française, prit le Maine, l'Anjou et s'empara de Poitiers. Jean se défendit mollement et avec une sorte d'indifférence. Il renonça bientôt à la lutte, et, par un traité, il abandonna tous les fiefs situés au delà de la Loire (1206). Les conséquences du mariage de sa mère Éléonore furent ainsi en partie réparées pour la France.

De Toulouse à Béziers, tout le Midi était alors en proie à l'hérésie des Albigeois. Ces doctrines condamnées par l'Église se répandaient, et le culte catholique était abandonné. Le comte Raymond VI, de Toulouse, accordait son appui aux sectaires. Le pape Innocent III envoya d'abord, pour les combattre, des moines, parmi lesquels Dominique, fondateur de l'ordre qui porte son nom, se distingua par son zèle et son énergie.

Enfin, le Pape organisa une croisade contre les nouveaux infidèles, plus dangereux à ses yeux que les Sarrasins. L'archevêque de Bordeaux, dont le diocèse était resté pur, prêta son appui au légat Amalric, et lui fournit un corps de volontaires pour combattre les hérétiques.

Cette croisade, que nous ne pouvons raconter ici

en détail, fut dirigée par un homme violent et cruel, Simon de Montfort; elle fut signalée par l'affreux massacre de Béziers, par la bataille de Muret, par le siège de Toulouse, où fut tué Montfort. Cette guerre se prolongea dix ans, et couvrit de ruines, de sang et de désolation des provinces naguère si riantes et si heureuses (1215).

Les dernières années du règne de Jean sans Terre furent agitées par de longs et violents démêlés avec la cour de Rome. En 1212, le pape Innocent l'excommunia, relêve ses sujets de leur serment de fidélité, et comme, dans ce siècle, Rome avait la prétention de disposer des royaumes de la terre, le Pape offre à Philippe-Auguste les États de Jean.

Philippe-Auguste ayant accepté cette donation, la guerre recommença entre les deux rois. Jean attaqua son rival dans le Poitou, tandis que son neveu et allié, l'empereur Othon, l'attaquait au nord; mais Othon subit en Flandre, à Bouvines, une défaite qui a eu dans l'histoire un grand retentissement (1214).

Cette victoire affermit le pouvoir de Philippe-Auguste et acheva de démoraliser, d'avilir Jean sans Terre. Philippe lui vendit, pour 60,000 marcs, une trêve de cinq ans.

Les barons anglais, enhardis par la faiblesse de Jean, lui arrachèrent la Grande Charte, ce monument du gouvernement libre et aristocratique de l'Angleterre (1215).

Jean sans Terre voulut retirer ces concessions. Les barons révoltés firent alors offrir la couronne d'Angleterre à Louis, fils de Philippe-Auguste, qui avait épousé Blanche de Castille, petite-fille de Henri II. Louis, poussé par Blanche, accepta l'offre. Il se rendit en Angleterre et se soutint, pendant quinze mois, contre les partisans de Jean. A la mort de ce dernier, un retour de l'esprit national obligea Louis à renoncer à ses prétentions. Après avoir été assiégé dans Londres, dont les citoyens lui étaient restés fidèles, il traita, et céda la couronne au fils de Jean sans Terre, Henri III, alors âgé de neuf ans (1216).

En écrivant l'histoire de Bordeaux, nous ne devons pas nous borner à raconter les événements qui se sont passés dans ses murs ou qui ont agi sur ses destinées; nous devons aussi faire connaître la nature, l'étendue et le développement de ses institutions municipales, de ses privilèges et libertés, en un mot, de son mode d'administration sous la domination anglaise. C'est ce que nous nous proposons de faire dans le chapitre suivant.

II

BORDEAUX AU XIII^e SIÈCLE

Les Bordelais et les habitants de la Guyenne avaient accepté sans difficulté la domination des Anglais ; ils n'avaient pas encore éprouvé ce sentiment patriotique, cet amour qui, par des liens si puissants, attache nos cœurs à la France. Ils avaient toujours lutté pour leur indépendance contre les rois franks de la race de Clovis et contre les successeurs de Charlemagne. Ils étaient restés dévoués à leurs ducs, qui, depuis le départ des Normands, leur avaient rendu la prospérité et les avaient sagement gouvernés ; ils considéraient les rois d'Angleterre comme les descendants, les successeurs légitimes de ces ducs ; leur éloignement était une cause d'indépendance, leurs visites une source de profits. Enfin, ces princes, intéressés à ne pas mé-

contenter leurs sujets de France, faisaient tout leur possible pour se rendre populaires. Leur domination n'était qu'une sorte de protectorat. Ils aimaient surtout Bordeaux, qui avait conservé ses privilèges municipaux, et qui trouvait dans ses relations commerciales avec l'Angleterre une des causes de sa prospérité. Enrichi par le commerce, Bordeaux formait, à cette époque, une sorte de république dotée de coutumes et de franchises déjà anciennes. Les institutions municipales dues à la domination romaine avaient, comme nous l'avons vu, résisté aux invasions barbares; elles s'étaient développées sous les ducs, et avaient été reconnues par les rois d'Angleterre. A côté des barons et du clergé, le commerce avait créé à Bordeaux un puissant tiers-état, la bourgeoisie. Le titre de bourgeois ou citoyen était même ambitionné par les hommes nobles de naissance. Pour l'obtenir, il fallait avoir eu dans Bordeaux, pendant deux ans, maison, feu et famille. Les bourgeois avaient des privilèges et des devoirs. Ils étaient tenus de faire le guet de nuit, d'obéir au maire pour la chevauchée contre les malfaiteurs; ils devaient au roi, quand il convoquait son ost, vingt jours de service militaire, sans sortir du diocèse, tandis que les nobles et chevaliers devaient quarante jours et pouvaient être emmenés hors du diocèse. Les bourgeois avaient les honneurs de la décapitation et le droit de porter des armes. Pour les vins de leur cru, ils ne payaient pas la grande cou-

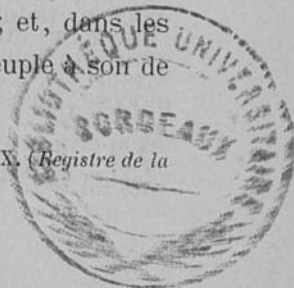
tume, taxe prélevée sur les vins chargés à Bordeaux. On ne refusait la bourgeoisie à aucun qui fût de bonne vie et mœurs. Des tisserands, des laboureurs, des charpentiers furent reçus bourgeois.

Les bourgeois juraient de n'élever à la mairie aucun gentilhomme, tandis que des hommes de toutes conditions ou métiers pouvaient devenir jurats. Les jurats étaient administrateurs, juges et capitaines de la ville; en cas d'expéditions armées, ils prenaient, sous les ordres du maire, le commandement des milices de la ville; ils avaient, sur la cité et les vingt paroisses qui formaient la banlieue, droit de haute et de basse justice.

Les jurats étaient au nombre de cinquante; ils faisaient serment de bien administrer, d'élire un maire qui fût fidèle au roi d'Angleterre et dévoué aux intérêts de la ville. Le maire restait un an en fonctions, et recevait mille livres pour ses appointements. En quittant leurs fonctions, les jurats choisissaient cinquante autres jurats pour les remplacer. La Jurade, chaque année, élisait un corps de trente prud'hommes pour lui servir de Conseil ¹.

Un autre Conseil, composé de trois cents notables, complétait la représentation de la ville; et, dans les graves circonstances, on réunissait le peuple à son de

¹ On les appelait les seigneurs trente, los senhors XXX. (*Registre de la Jurade, 1406.*)



trompe, pour l'instruire des événements et lui soumettre les décisions qu'on allait prendre. Les conseillers étaient convoqués par billets, et le bourreau allait entailler la porte de ceux qui ne répondaient pas à ces lettres de convocation¹.

On voit par ces détails qu'au moyen âge, Bordeaux jouissait d'une grande indépendance municipale, d'une sorte d'autonomie qui en faisait, sous le protectorat des Anglais, une sorte de république ayant des magistrats et des conseils librement élus, et des assemblées du peuple.

Le droit de rendre la justice était partagé entre la Ville et le roi d'Angleterre.

En dehors de la juridiction du clergé, il y avait à Bordeaux quatre tribunaux, deux pour la justice de la commune, deux pour la justice royale.

Un jurat, délégué sous le titre de prévôt de la Ville, jugeait les causes en première instance. Le maire, le sous-maire et les jurats, avec des assesseurs, composaient la Cour de Saint-Éloi ou de la Mairie.

Le prévôt de l'Ombrière tenait ses assises sur la place du château, et y rendait des jugements sommaires; le sénéchal et son conseil siégeaient dans l'intérieur du château, et y jugeaient en dernier ressort.

¹ Cet ancien usage fut rétabli en 1444: « Com antiquament se sole far, en cas semblant, so es assaver que lo sia piquada la porta per lo pendart ».

Les grandes causes politiques pouvaient être portées devant le roi de France, suzerain des rois d'Angleterre.

En 1366, le prince Édouard vint tenir à Bordeaux la Cour des Grands jours.

Parmi les coutumes de l'époque, nous citerons les suivantes : aucun procès ne devait durer plus d'un an ; les amendes n'excédaient pas 3 livres 5 sols ; le vol était puni du pilori, de l'oreille coupée, et en récidive, de la potence ; les femmes qui causaient du scandale étaient plongées dans l'eau à trois reprises, sorte de punition qui a disparu de nos mœurs. Les lépreux formaient une classe de parias, qu'on avait relégués dans les ladrerries du quartier Saint-Julien, en dehors de la ville, et avec lesquels on évitait toute communication. On les obligeait à porter une cliquette, pour annoncer leur approche.

Le commerce et l'industrie étaient en état de prospérité. Les vins en étaient l'aliment principal ; on les exportait surtout en Angleterre et en Espagne. Ceux des bourgeois de Bordeaux avaient libre circulation sur la Garonne ; ceux qui se récoltaient au delà de Saint-Macaire ne pouvaient arriver à Bordeaux avant la Noël, et devaient, sous peine de confiscation, être réexportés avant le mois de mai. Un privilège fort ancien réservait la consommation de Bordeaux au vin récolté dans les communes de la sénéchaussée par ceux des habitants qui résidaient depuis deux ans dans la ville ; on ne permettait la vente des autres qu'en cas

d'insuffisance. Les vins s'échangeaient en Angleterre contre des cuirs, des fourrures, de l'étain, du plomb, etc., etc.

La *coutume* des vins était l'impôt le plus productif.

Tout capitaine, en quittant Bordeaux, était tenu de prendre, au château de l'Ombrière, une branche de cyprès, qui lui était délivrée moyennant une taxe de 18 hardits, dont 12 revenaient au sire de Rauzan, propriétaire du Cypressat. Le port des plus gros navires ne dépassait pas alors 40 tonneaux. La pêche de la baleine se faisait sur les côtes du golfe de Gascogne.

Les rois d'Angleterre avaient accordé des privilèges aux Bordelais qui venaient commercer en Angleterre; Édouard I^{er} et Édouard II firent des règlements en leur faveur. Les Anglais, et surtout la commune de Londres, en furent jaloux et s'en plainquirent souvent.

Édouard I^{er} établit à Bordeaux deux grandes foires de huit jours.

Les corporations de métiers avaient leurs règlements et leurs privilèges, qui les protégeaient contre l'industrie du dehors, et même contre celle de la banlieue.

Les juifs étaient exclus de ces associations, et forcés ainsi de renoncer à l'industrie. Ils faisaient avec le Languedoc et la Provence le commerce des blés, huiles, laines, pastel et liège. Ils faisaient aussi celui des métaux précieux, des bijoux, des riches étoffes. Plusieurs d'entre eux affermaient aux seigneurs les droits féodaux, moulins, fours et péages.

Les juifs, pendant l'ère féodale, n'avaient pas une situation légale bien déterminée; c'étaient des étrangers sans patrie et sans protecteurs, victimes des préjugés, des lois, de la cupidité des grands et du fanatisme du peuple. Ils ne pouvaient être ni propriétaires du sol, ni bourgeois, ni membres des corporations industrielles.

On les considérait souvent comme propriété seigneuriale; les princes, les hauts barons, en vertu du droit d'aubaine, les exploitaient et en héritaient. Henri III les rançonna et les vendit à son frère Richard. En 1265, Édouard, fils du roi, fit don de son juif de Lesparre, Bénédict, à un bourgeois de Bordeaux ¹.

Forcés d'habiter en dehors des murs de la ville, les juifs de Bordeaux occupaient, depuis le XI^e siècle, près de Saint-Seurin, un coteau qui en avait reçu le nom de Mont Judaïque. Ils avaient un cimetière pour lequel ils payaient à l'archevêque une redevance de huit livres de poivre par an. Plus tard, pour les récompenser des services rendus au commerce, on leur permit de s'établir dans l'intérieur de la ville. La religion était alors un prétexte de sévérité, d'intolérance, et même de cruauté. — Mais l'Église redoutait plus encore les hérétiques que les juifs.

L'année 1229 vit naître l'Inquisition. Le Concile de Toulouse venait de confirmer celui de Latran, qui, en 1215, avait posé les bases de la persécution religieuse.

¹ Malvezin, *Histoire des juifs à Bordeaux*, p. 32 et suiv.

Gérard de Malemort, archevêque de Bordeaux, fit exécuter avec rigueur contre les hérétiques, dans son diocèse, les décrets du Concile, auquel il avait assisté. Dans chaque paroisse, les hommes depuis l'âge de quatorze ans, et les femmes depuis l'âge de douze, devaient jurer de renoncer à toute hérésie et de dénoncer tous les hérétiques. Quiconque ne se confesserait, ni ne communierait pas trois fois l'an, serait réputé suspect, et obligé de se justifier dans l'année. Défense était faite aux laïques de posséder les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'ils pouvaient mal interpréter.

Les plus grandes rigueurs, la prison, la mort même, étaient réservées aux hérétiques, et les Dominicains, établis bientôt après à Bordeaux, reçurent de Grégoire IX des pouvoirs inquisitoriaux, dont ils usèrent et abusèrent. Dans ce temps-là, il était dangereux de manquer à ses devoirs religieux et de s'écarter des doctrines de l'Église. Celle-ci ne reculait devant aucun moyen pour s'assurer l'obéissance des populations, pour écraser ses ennemis, combattre l'hérésie sans cesse renaissante, et pour imposer son autorité aux peuples et aux rois.

« Ces mesures nous semblent aujourd'hui une monstruosité en politique, comme en religion ; mais l'hérésie était alors une félonie, un crime de lèse-nation, c'était un attentat contre la société » ¹.

¹ O'Reilly, t. I, p. 362.

Bordeaux était à l'étroit dans ses anciennes murailles; la population augmentait sans cesse. Une nouvelle ville, avec des églises et des monuments, s'était créée sur la rive droite du Peugue : c'étaient les quartiers du Cahernan, de Saint-Éloi et celui de la Rousselle, le plus commerçant de tous. On voulut les annexer à l'ancienne cité, et un vaste fossé fut creusé tout autour. Cette enceinte, commencée sous Henri II, a été terminée en 1251; elle se reconnaît au tracé qui porte aujourd'hui le nom de cours Victor-Hugo; elle avait 3,000 mètres de longueur; des murailles, des tours, des portes furent construites pour compléter celles qui existaient déjà; il y eut dix nouvelles portes depuis Saint-André jusqu'au Peugue; il n'en reste plus qu'une seule, la porte Saint-James, construite en 1246, reconstruite depuis, où se trouvent l'horloge et les cloches de la Ville; elle est surmontée du léopard doré d'Angleterre, qui remplit les modestes fonctions de girouette. C'est sur ce point qu'on construisit, en 1235, la maison Commune de Saint-Ylegi ou Éloi, en face du Lycée actuel, qui a aussi été une mairie avant 1830.

Les places de Bordeaux, plus vastes qu'aujourd'hui, étaient des *padouens*, sortes de prairies où l'on faisait pacager les bestiaux. Les places Saint-Projet, Saint-André, de l'Ombrière, étaient des *padouens* publics. En 1262, le prince Édouard, fils d'Henri III, confirma par une chartre les droits de la commune de Bordeaux

sur tous les vacants de la ville, et lui reconnut la propriété du port et des bords de la rivière.

A l'endroit où se trouve aujourd'hui la place Tourny s'élevait l'abbaye de Saint-Germain, qui a d'abord donné son nom à cette place, et dont les dépendances s'étendaient jusqu'au Palais Gallien. Une autre abbaye, à côté de la cathédrale de Saint-André, là où s'élève aujourd'hui la Caisse d'épargne, servait de palais à l'archevêque de Bordeaux.

En face de Bordeaux, sur la rive droite (La Bastide), se trouvait le port de Trujey. Le roi d'Angleterre le donna en fief à Pierre Estève, qui percevait un péage. En échange, Estève devait tenir à la disposition du roi une barque montée de neuf hommes, jonchée de fleurs en été et de paille en hiver.

La langue qu'on parlait alors à Bordeaux diffère peu du vieux gascon qu'on entend encore aujourd'hui dans nos campagnes, et que l'éducation moderne du paysan va bientôt faire disparaître. C'est dans cette langue qu'est écrit le *Registre de la Jurade* de l'année 1406¹.

Bordeaux s'appelait alors Bordeu, qu'on prononçait sans doute Bordeou.

La littérature de cette époque ne consistait guère qu'en poésies légères, composées par les troubadours, qui allaient souvent eux-mêmes les réciter de château

¹ Imprimé en 1873. *Archives municipales*, t. 3. — Nous citons quelques exemples de ce langage, p. 100, 107, 165 et 166.

en château. On a conservé les *sirventes* que Richard Cœur de Lion écrivit pendant sa captivité, car ce prince avait hérité des goûts poétiques de son aïeul Guillaume IX.

La représentation de *mystères*, souvent improvisés, constituait tout le théâtre de ce siècle. L'Église favorisait ces amusements, car elle y trouvait un moyen d'enseignement religieux. « C'est sous les voûtes austères des cathédrales que se déroulaient les épisodes émouvants des drames bibliques; ces *pieusetes* n'avaient d'abord pour interprètes que des ecclésiastiques ¹ ».

A ces divertissements venaient s'en ajouter d'autres, qui n'avaient rien de littéraire : les tournois, le tir de l'arc ou de la fronde, le jeu populaire du papagay, sorte d'oiseau en bois qui servait de but aux tireurs. La veille du 1^{er} mai, les jurats faisaient faire un cri pour annoncer cet exercice ². Le vainqueur recevait une arbalète d'honneur; on le reconduisait chez lui en triomphe.

¹ H^e Minier, *Le théâtre à Bordeaux*, p. 9.

² « Que cascun au primey jor de may fos guarnit et ben arayat per tirer au papagay, sos pena deu gatge (sous peine d'amende). (*Registre de la Jurade*, 1406.)

III

HENRI III

Le comte de Penbroke, qui dirigea le gouvernement d'Henri III pendant sa minorité, confirma par une charte du 13 juillet 1219 les privilèges de la commune de Bordeaux. Il reconnut aux citoyens le droit d'élire un maire, et ce fut Monadey¹ qui, le premier, remplit ces fonctions. L'archevêque obtint la sénéchaussée et la garde de toutes les terres du roi dans le Poitou et la Guyenne.

Le régent s'empressa de demander aux Bordelais des sacrifices pour soutenir la guerre contre la France.

¹ Monadey appartenait à une des grandes familles de Bordeaux ; il possédait de belles demeures, et avait, à Talence, un domaine qui a été acquis par la famille Gradis en 1748.

Il leur réclama un prêt de mille marcs, et exigea fidèle compte des taxes et péages qui se percevaient au profit du roi. Bientôt ses baillis, et surtout son sénéchal, Henri de Troubleville, pressurent tellement les populations, qu'en 1235, les seigneurs, le clergé et les notables font parvenir à Henri III des doléances qui l'obligent à ordonner une enquête.

Elle constata des faits si déplorables d'exaction, qu'Henri III dut, par de nouvelles lettres patentes, confirmer et étendre les privilèges, droits et franchises des habitants de la Guyenne (juillet 1235).

Henri avait grand besoin de leur appui et de leur argent, car il était en état de guerre permanent avec les Français. Dès 1225, Louis VIII avait dirigé une expédition sur Bordeaux; il avait même eu la présomption de faire don de notre ville au comte de La Marche.

Louis vint prendre La Rochelle, qui fut abandonnée par les Anglais. La Saintonge, le Limousin, le Périgord, une partie du Bordelais se soumirent. Les Français ne s'arrêtèrent que sur les bords de la Garonne, en face de Bordeaux, qui resta fidèle aux Anglais.

Henri s'était empressé d'armer et de faire partir une flotte de trois cents voiles, qui fut reçue à Bordeaux avec acclamations. Elle avait à son bord le comte de Salisbury et le frère du roi, Richard de Cornouailles. Ce jeune prince, alors âgé de quinze ans, avait obtenu

de son frère l'investiture du duché de Guyenne. Il réunit au palais de l'Ombrière tous les seigneurs, évêques et abbés, et y reçut leur serment de fidélité. Sa grâce et son émotion lui avaient gagné tous les cœurs. Les Français ne réussirent pas à traverser la Garonne. On guerroya dans le pays d'alentour, et on se disputa les petites villes du haut du fleuve.

La Réole était une des plus fortes. Elle conclut en 1230, avec Bordeaux, un traité d'alliance offensive et défensive, basé sur leur fidélité pour l'Angleterre.

Pendant la minorité de Louis IX (saint Louis), les Bordelais députèrent leur archevêque à Londres, auprès d'Henri III, pour l'engager à venir en Guyenne diriger la guerre contre le jeune roi. Après s'y être refusé, Henri s'y décida. Il vint débarquer à Royan, au mois de mai 1242. Il manda près de lui tous les seigneurs de la Guyenne avec leurs chevaliers et hommes d'armes, les maires de Bordeaux, Bayonne, Saint-Émilion, Bazas, avec leurs troupes; il fit armer deux galères à Bordeaux et quatre à Bayonne.

C'est à Taillebourg, le 16 juillet 1242, que les deux armées se rencontrèrent. Les Français étaient inférieurs en nombre, mais, électrisés par la valeur et l'intrépidité de leur jeune roi (saint Louis), ils remportèrent une victoire signalée. Henri III et son frère Richard s'enfuirent à grands renforts d'éperons, jusqu'à Saintes, puis à Pons, puis à Barbezieux, puis à Blaye; enfin, ils arrivèrent à Bordeaux. La femme

d'Henri III, Aliénor, qui l'avait précédé, accoucha d'une fille au château de Lormont.

Après avoir défait les Anglais à Saintes, les Français marchèrent sur la Gironde. Cette campagne aurait accompli l'expulsion des Plantagenet, si le climat n'avait combattu pour eux. La chaleur était excessive; elle amena des fièvres meurtrières. Voyant la mort décimer son armée, et malade lui-même, saint Louis conclut une trêve, et se retira.

Henri III, resté à Bordeaux, où il passa l'hiver, y donna, pour se consoler de ses revers, de brillantes fêtes et y fit des dépenses dont profitèrent les artisans et le peuple. Les chroniqueurs évaluent à trente tonnes l'argent qu'il avait apporté d'Angleterre et qu'il épuisa. Les salons de l'Ombrière se remplirent d'étrangers, de troubadours, de seigneurs, parmi lesquels le prince Gaston de Béarn et sa mère étaient surtout l'objet des attentions du roi.

Henri profita de son séjour à Bordeaux pour dépouiller son frère Richard du duché de Guyenne, et le transmettre à son fils Édouard, âgé de trois ans. Richard refusa de renoncer à ses droits, mais cédant aux menaces de son frère, il partit enfin pour l'Angleterre.

Henri III réunit aussitôt les barons, qui consentirent à prêter serment à Édouard, en échange d'une promesse écrite de trente mille marcs d'argent.

Henri, cependant, épuisait ses ressources en folles

dépenses. L'or anglais ne suffisant pas à ses prodigalités, il avait recours à celui des Gascons. Ses agents pressuraient les populations. Il avait choisi pour régent de Guyenne, pendant la minorité d'Édouard, son beau-frère, le comte de Leicester.

Ce Leicester, fils de Simon de Montfort, était aussi dur, aussi hautain et aussi exigeant que le vainqueur des Albigeois.

Héritier du comté de Leicester acquis par suite du mariage d'un des chefs de sa maison, il avait épousé une sœur du roi d'Angleterre. Cette princesse, restée veuve à seize ans, avait déjà pris, devant trois évêques, l'engagement d'entrer en religion, et Leicester avait eu de grandes difficultés à faire accepter son mariage par la cour de Rome.

L'Agenais, le Périgord, la Gascogne se soulevèrent contre l'administration fiscale de Leicester, et il eut à soutenir une longue lutte contre les barons qui avaient pris pour chef Gaston de Béarn, et contre les Bordelais, guidés par deux riches notables, Arnaud Monadey et Gaillard de Soley ou Solers.

Leicester ravagea les terres des révoltés, fit pendre quelques barons, démolit plusieurs châteaux, entre autres celui de Fronsac, un des remparts de la résistance.

Bordeaux était en état d'insurrection. Deux puissantes familles, les Soleys et les Colombes, se disputaient l'autorité et la mairie; leurs querelles par-

tageaient la ville en deux factions. Pendant toute l'année 1249, les émeutes se succédèrent et ensanglantèrent les rues.

Leicester donne son appui aux Colombs, dont le chef venait d'être élu maire. Une véritable bataille a lieu le 28 juin. Soutenus par les hommes d'armes du gouverneur, les Colombs restent vainqueurs. Les Soleys quittent la ville; leurs maisons sont pillées; et leurs biens sont confisqués par Leicester, en vertu d'une sentence qu'il fait rendre par la Cour de Gascogne.

Aux termes d'une ordonnance de pacification publiée par Leicester, le maire et deux cents Bordelais, choisis par le gouverneur, devaient jurer sur l'autel de Dieu de veiller au maintien de la paix publique. Ce serment devait, chaque année, être renouvelé (1250).

Une lettre adressée à Henri III par l'archevêque de Bordeaux fait un triste tableau de la tyrannie et des injustices de Leicester : « On trouverait à peine, dit le prélat, une paroisse dans Bordeaux et le diocèse où il restât encore le tiers des habitants; les autres sont morts de faim et de misère, ou ont été forcés de s'enfuir sur le sol étranger » (1251).

Les Gascons n'étaient pas d'humeur à supporter l'oppression. Ils se soulevèrent de nouveau, et, devant leur puissante confédération, Leicester dut fuir en Angleterre. Ayant obtenu d'Henri III 3,000 marcs d'argent et pleins pouvoirs pour châtier les révoltés, il leva des troupes dans son comté, débarqua en

Médoc, et, après plusieurs petits combats, prit Castillon et rentra dans Bordeaux.

Les Bordelais députèrent à Henri leur archevêque pour demander la destitution de Leicester, déclarant que si justice ne leur était rendue, ils en appelleraient au roi de France. Henri, ému de la menace, cita Leicester à Londres, devant la Cour des Pairs, pour rendre compte de sa conduite. Leicester comparut; il rejeta tous les torts sur les Gascons, et réclama au roi des indemnités pour frais de guerre à son service.

La conduite d'Henri fut singulière. Il autorisa Leicester à aller, à ses risques et périls, combattre les Gascons, et il combla de prévenances les députés Bordelais. Il voulait donner à la lutte de Leicester contre les Gascons les caractères d'une guerre privée, afin de ne pas compromettre les intérêts de son fils en Guyenne; il n'était pas fâché de se débarrasser de Leicester, dont il redoutait les intrigues, et qui conspirait déjà contre son autorité.

Les Bordelais soutinrent avec succès les hostilités contre Leicester, qui faillit périr dans une rencontre; ils s'emparèrent de La Réole, Bazas, Saint-Émilion, et réduisirent enfin Leicester aux dernières extrémités.

La puissance anglaise en Guyenne était compromise. Les mécontents se déclaraient dégagés de tous liens de vassalité envers Henri III. Les Béarnais étaient résolus à se donner à l'Espagne, et ils étaient déjà en

pour parler avec le roi de Castille. Henri III, épouvanté, convoque sa noblesse, fait des levées d'hommes et de marins, et annonce son départ pour la Guyenne; mais, en même temps, il destitue Leicester. Celui-ci, battu par les Gascons et abandonné par le roi, se retire en France.

Henri feint alors un départ pour la terre sainte, et place ses États sous la protection du pape. Une bulle excommunie Gaston de Béarn, le prieur du Mas, les jurats et le maire de La Réole, et tous les chefs du parti gascon. La bulle est lue dans les églises de Bordeaux, cierges allumés, et au son des cloches.

Quant aux prétentions des Espagnols, qui s'étaient déjà emparés de plusieurs places, Henri les fit taire par une alliance : il fiança son fils Édouard à l'infante de Castille.

Tandis que ce prince allait se marier en Espagne, Henri III arrivait à Bordeaux avec une flotte, et commençait les opérations contre les seigneurs révoltés. Il alla établir son camp à Gironde, se fit livrer le château de Saint-Macaire, attaqua Rions et mit le siège devant La Réole.

La Réole fit une résistance héroïque, mais la faim l'obligea à se rendre.

Henri ravageait les terres, démolissait les châteaux, coupait les vignes; mais la révolte, étouffée sur un point, renaissait sur un autre. Il rappela Leicester, qui enrôla des soldats en France, et reparut en Guyenne.

Son arrivée et l'abandon des Castillans décidèrent la soumission des Gascons. Le château de Bazas et les autres villes capitulèrent. La paix fut conclue (1253).

Henri passa les fêtes de Noël à Bazas, et pour faire oublier les maux de la guerre, il donna des tournois et des fêtes. Il fit venir des blés d'Angleterre pour combattre la famine, il invita le maire et les jurats de Bordeaux à venir le voir à Langon, il prodigua les cadeaux, enfin, dit Mathieu Pâris, il dépensa pour cette province plus d'argent qu'il n'en aurait retiré en la vendant.

Il repartit pour l'Angleterre, laissant la Guyenne à son fils Édouard, qui s'établit à Bordeaux, et qui, par la douceur de son caractère et la sagesse de son administration, sut se faire aimer des Gascons.

Henri III entreprit et mena à bons termes une importante négociation. Étant venu en France, en pèlerinage à Saint-Denis, il réclama de saint Louis les provinces perdues en 1243, après la bataille de Taillebourg. Louis crut faire acte de bonne politique en restituant aux Anglais le Périgord, le Limousin, le Quercy et la Saintonge. « Je ne dois rien au roi d'Angleterre, avait-il dit à son Conseil, mais je cède pour entretenir amour, paix et union entre mes enfants et ceux d'Henri, lesquels sont cousins germains. »

En échange des provinces restituées, Henri rendait hommage au roi de France, et renonçait à ses droits

sur la Normandie, le Maine, le Poitou, l'Anjou et la Touraine (novembre 1259).

Les dernières années du règne d'Henri III, en Angleterre, furent désolées par la guerre civile, et ce fut Leicester qui la dirigea; il prit, contre son beau-frère, le parti des barons révoltés. Il fut vainqueur du roi et du prince Édouard, qui était venu combattre pour son père; il s'empara de la personne des deux princes, resta maître du gouvernement de l'Angleterre et lui dicta des lois. Il réunit un Parlement, où, pour la première fois, les communes furent représentées. Édouard, cependant, parvint à fuir et recommença la guerre. Cette fois, Leicester fut vaincu et tué dans une bataille.

IV

ÉDOUARD I^{er}

Édouard, gouverneur de la Guyenne, profita de sa popularité pour obtenir des Bordelais des modifications aux institutions municipales.

A la date du 17 septembre 1256, Gaillard de Soley prit l'engagement de placer sous la main du roi d'Angleterre la mairie de Bordeaux, et de l'aider à élever un fort dans la ville. Une quinzaine de seigneurs et de citoyens de Bordeaux avaient signé, comme cautions, ce honteux traité. En 1261, le maire et les jurats le confirmèrent, et acceptèrent une ordonnance d'Édouard qui réformait les statuts municipaux. Le maire, après sa nomination, devait se rendre à Saint-André, et jurer sur l'Évangile de respecter les droits du roi d'Angleterre.



Édouard suivit saint Louis à la Croisade. Pour pourvoir aux frais du voyage, il emprunta au roi de France 70 livres tournois, remboursables sur les revenus de Bordeaux à raison de 10 livres par an. Saint Louis mourut en chemin, et Henri III le suivit de près. Édouard devint ainsi roi d'Angleterre, et Philippe le Hardi roi de France.

Édouard, à son retour de Palestine, alla rendre hommage à Philippe pour ses domaines de France. Il vint ensuite à Bordeaux, où il fit faire le recensement de toutes les redevances de la Guyenne. A cet effet, il convoqua la haute Cour de Gascogne (composée des Cours de Bordeaux, Bazas et Saint-Sever), et il invita Pierre Gondomer, maire de Bordeaux, à comparaître, le 20 mars 1272, avec douze bourgeois notables, pour faire déclaration des fiefs, et indiquer les redevances et services à lui dus à raison de ces fiefs.

L'assemblée se réunit sous les voûtes de l'église Saint-André; et là, en présence du sénéchal, le maire, les jurats et les notables de Bordeaux, les représentants des villes de la région, un grand nombre d'abbés, de prieurs, de conseillers, firent en langue romane des déclarations qu'on traduisit en latin. D'après les Bordelais, presque toutes leurs propriétés, maisons, vignes ou terres étaient allodiales, c'est-à-dire libres et patrimoniales, et cela, depuis les temps les plus reculés. Le roi, cependant, possédait sur ces alleux les droits de justice, et celui d'hériter en cas

de déshérence. Pey de Bordeaux déclara qu'il tenait à fief le temple de Tutelle.

Les dépositions des gens de Bourg, de La Sauve, de Libourne, de Langon, de Bazas, de Saint-Émilion, de Caudrot sont curieuses, mais en dehors de notre sujet. L'abbé de Sainte-Croix déclara qu'il ne devait pas hommage pour ses justices de Macau, Soulac et Saint-Macaire, parce qu'il les tenait du pape.

En 1274, un conflit de juridiction éclata entre la mairie et le chapitre de Saint-Seurin, qui avait osé mettre sur l'échelle (au pilori) deux citoyens de Bordeaux.

Le maire et les jurats se rendirent au son des trompes dans le faubourg Saint-Seurin. Ils obtinrent satisfaction du doyen, qui reconnut ses torts; mais cela ne leur suffit pas.

Excités par le sénéchal, ils suscitèrent une émeute. Ils firent sonner les cloches, et, à la tête du peuple, ils envahirent le faubourg Saint-Seurin. Les maisons du doyenné, du chantre et des chanoines furent pillées et incendiées. L'archevêque et le chapitre portèrent plainte à Édouard. Une enquête rendit le maire et les jurats responsables de l'émeute; ils furent condamnés à payer au chapitre 6,000 livres bordelaises et 1,000 livres tournois.

Voici l'emploi qui dut être fait de cette somme :

Fondation de deux chapelles;

Châsse d'argent pour saint Amand;

Entretien à perpétuité de quatre cierges ;
Don d'un calice à chaque église de Bordeaux.

Édouard avait voulu frustrer le chapitre de Saint-André du droit que Guillaume IV lui avait concédé, pour la rédemption de son âme, sur la monnaie frappée à Bordeaux. Il avait pour cela transféré à Langon l'hôtel des Monnaies. Le chapitre en appela au roi de France, qui, en qualité de suzerain, recevait les appels. Édouard fut condamné, et dut se soumettre.

Pour faire face aux embarras qu'il éprouvait en Angleterre, Édouard demanda des secours aux Bordelais, mais le roi de France, Philippe le Hardi, s'opposa à tout envoi de troupes en pays étranger. Édouard dut se contenter de l'argent des Bordelais (1283).

Ainsi, sous la domination et le gouvernement des rois anglais, les rois de France exerçaient des droits de souveraineté et de justice dans nos provinces. C'était la loi féodale.

Cette soumission à un autre roi, cette restriction de pouvoir et d'autorité était, pour le roi d'Angleterre, un sujet de vexations, un joug pénible à supporter. D'un autre côté, le roi de France ne pouvait se résigner à voir les riches provinces de l'Aquitaine possédées par un roi étranger. De là, une cause de rivalité et de haine qui ne pouvait manquer de susciter et d'entretenir des guerres permanentes.

La France avait un nouveau roi, Philippe le Bel. Édouard vint, en 1286, lui rendre hommage à Paris, et

fit ensuite un assez long séjour en Guyenne. En 1288, il tint à Bordeaux un Parlement pour la rançon de son fils, prisonnier des Aragonais. Bordeaux s'engagea pour une forte somme.

A la suite d'une querelle à Bayonne, une rivalité, une vraie guerre éclate entre les marins des deux nations. Les Normands massacrent, à Royan, l'équipage de quatre barques de Bayonne, et pendent aux vergues les marins pêle-mêle avec des chiens; les vaisseaux normands et ceux de Bayonne s'attaquent et se livrent un combat naval. Philippe le Bel prend fait et cause pour les Normands, et cite son vassal Édouard à comparaître à Paris.

Édouard, retenu en Écosse, envoie près du roi de France son frère, Edmond de Lancastre; ce jeune prince sans expérience se laisse circonvenir par la reine, et consent à la main-mise féodale de Philippe sur plusieurs villes de Guyenne : on l'assure qu'il s'agit uniquement de sauvegarder l'amour-propre du roi de France, et on lui promet que l'occupation ne sera que temporaire.

Édouard a la faiblesse de ratifier le traité; mais il reconnaît bien vite sa faute, et il écrit aux prélats, barons et communes de Gascogne, pour s'excuser de les avoir livrés au roi de France sans leur aveu.

Cependant, le connétable Raoul de Clermont vient prendre possession de Bordeaux. Après en avoir délibéré, les jurats, réunis à Saint-André, jurent fidélité

à Philippe le Bel, mais ils exigent que Philippe fasse aussi le serment de maintenir leurs privilèges.

Bordeaux, Agen, Bayonne ouvrent leurs portes aux Français.

Lorsqu'on demande à Philippe de rendre les villes, il s'y refuse et cite de nouveau Édouard devant lui. Édouard envoie ses hérauts d'armes déclarer à Philippe qu'il renonce à son allégeance. Il fait de vains efforts pour susciter des ennemis à Philippe le Bel. Il équipe une flotte, et, avec l'appui des barons de Guyenne, il fait en Gironde deux expéditions qui ne réussissent pas. La seconde est signalée par une bataille à Bègles, où les Français sont vaincus, mais les Anglais n'osent pas entreprendre le siège de Bordeaux.

Bordeaux resta donc au pouvoir de Philippe le Bel. Ce prince, pour s'en attacher les habitants, leur avait accordé une charte, *la Philippine*, qui confirmait leurs coutumes et privilèges, maintenait aux jurats le droit de haute et basse justice, et autorisait le maire à établir des droits d'entrée sur les blés, vins et autres marchandises (1295). La bonne harmonie, malgré ces concessions, ne dura pas longtemps entre le roi de France et les Bordelais. Les partisans de la domination anglaise entraînent le peuple à la révolte. L'insurrection fut réprimée, les principaux coupables exécutés, et Philippe le Bel révoqua les privilèges reconnus par lui. La Jurade fut abolie, et toute l'au-

torité fut concentrée dans les mains du maire nommé par le roi (1301).

Philippe et Édouard avaient des embarras, l'un en Flandre, l'autre en Écosse : ils soumièrent leurs différends au pape Boniface VIII, sous l'influence duquel fut conclu le traité de Montreuil-sur-Mer. Philippe le Bel rendit la Guyenne à Édouard, qui consentit à lui en faire hommage lige (1303).

Bordeaux fut ainsi restitué aux Anglais ; mais il ne recouvra pas la jouissance entière de ses franchises municipales.

Philippe le Bel s'était réservé sur la Guyenne les pouvoirs les plus étendus de suzerain. Le roi d'Angleterre ne pouvait rien décider, rien changer, rien accorder sans l'approbation du roi de France.

V

ÉDOUARD II (1307 à 1327)

Un Bordelais, de noble naissance, Bertrand de Goth, était devenu pape sous le nom de Clément V. C'est par son intervention que ses concitoyens obtinrent le rétablissement de la Jurade et le droit d'élire le maire et les jurats. Par une bulle de 1305, le pape Clément reconnut à l'archevêque de Bordeaux le titre de primat d'Aquitaine, qui lui était contesté par l'archevêque de Bourges. Clément possédait près de Bordeaux, à Pessac, un vignoble qui porte encore son nom. C'est lui qui fit construire à Villandraut, sur les bords du Ciron, ce magnifique château féodal, dont on admire les ruines et les tours gigantesques. Étant venu, en 1306, visiter sa ville natale, Clément accorda une transaction sur les dîmes arriérées. Le maire rassembla le peuple au son de la cloche Saint-Éloi, pour lui annoncer cette heureuse nouvelle : le nom de Clément V fut acclamé.

Ce pontife dota largement les travaux de l'église Saint-André, dont on achevait le chœur, et il accorda des indulgences à tous ceux qui contribuaient à ces travaux.

C'est Clément V qui autorisa Philippe le Bel à faire le procès des Templiers. Ces chevaliers avaient été établis à Bordeaux en 1159 par saint Bernard, et leur hôtel a donné son nom à une de nos rues. Obéissant à son suzerain le roi de France, Édouard II ordonna l'arrestation des Templiers de Bordeaux, et les fit comparaître devant un tribunal ecclésiastique présidé par l'archevêque, neveu de Clément V. Leurs dépositions firent partie de l'enquête qui précéda la condamnation de l'Ordre, déclaré suspect par le pape.

Philippe le Bel avait voulu s'emparer des riches immeubles des Templiers; mais ils furent donnés aux chevaliers de Malte.

Philippe le Bel abusa de sa suzeraineté, au point de rendre son joug odieux à Édouard II. Il l'obligea à abolir une maltôte ou taxe établie par lui; il défendit qu'on frappât à Bordeaux des monnaies anglaises sans son autorisation.

Édouard rattacha, par acte spécial, la commune de Bordeaux à la couronne d'Angleterre, et il fit de larges donations aux établissements religieux. Les Bordelais, reconnaissants, envoyèrent à Édouard des secours en hommes et en argent, pour la guerre d'Écosse, et lui firent un don gratuit de mille tonneaux de vin (1317).

La guerre éclata entre Édouard II et Charles IV (le Bel) à propos du château de Montpezat, construit sur les limites de l'Agenais. Le comte de Valois vint s'emparer d'une partie de la Guyenne, et Charles IV ne la restitua au fils d'Édouard, son neveu, qu'à la condition qu'il vint de nouveau lui en faire hommage.

Édouard II fut détrôné à la suite d'une guerre civile et enfermé au château de Kénilworth, où il mourut bientôt (1327).

Sous le règne d'Édouard II, Bordeaux fut encore agrandi. Les jurats, en 1302, avaient décidé que les faubourgs où se trouvaient les couvents et les monastères seraient clos de murailles et incorporés à la ville. Cette nouvelle enceinte, qui ne fut terminée qu'en 1335, annexa à Bordeaux les quartiers Sainte-Croix, Saint-Michel, Sainte-Eulalie, au sud; Campaure et Tropeyte, au nord. Les fossés de l'Intendance furent comblés. On diminua la largeur des quais, en rapprochant de la rivière les nouveaux murs, depuis la porte Sainte-Croix jusqu'à celle du Chapeau-Rouge. On rétrécit les places ou padouens intérieurs, en y autorisant la construction de maisons. La nouvelle enceinte de la ville fut percée de nombreuses portes et défendue par de solides tours. En 1335, Édouard III fit à la commune un don de 200 livres pour ces constructions, et autorisa le maire à créer un impôt extraordinaire. En mémoire de cet accroissement de la ville, on institua une procession, qui, le jour des Ra-

meaux, parcourait les nouveaux quartiers et venait entendre un sermon sur la place des Cordeliers. Le château Puy-Paulin, situé dans les murs de Bordeaux, appartenait au captal de Buch, un des principaux seigneurs de Gascogne.

En 1383, les Chartreux ayant été expulsés de Vauclaire, en Périgord, par les troupes françaises, un riche notaire, Pierre Maderan, leur fit donation de deux maisons au nord de la ville. Les religieux y bâtirent un couvent, qui a donné à ce faubourg le nom de Chartrons, aujourd'hui l'un des quartiers les plus riches et les plus commerçants de Bordeaux.

En 1390, le chanoine Vital Carles fonda l'hospice Saint-André, dans la rue des Trois-Conils, en face de la cathédrale. Il contenait vingt-six lits; les malades étaient tenus de se confesser le jour même de leur entrée. Vital Carles légua à cet établissement tous ses biens, immeubles et revenus. Cet hospice a été démoli en 1829; et, de nos jours, on a donné le nom de Vital-Carles à une des belles rues de ce quartier, hommage bien mérité.

En 1337, la municipalité réunit le peuple dans l'église Saint-André et proclama un important règlement de police. Voici quelques articles de cette ordonnance :

Amende si on sort la nuit sans lumière ;

Amende si on vole du raisin ou verjus ;

Amende et confiscation si l'on vend une qualité de vin pour une autre, ou si on le frelate ;

Amende au barbier qui aura jeté du sang ailleurs que dans la rivière. C'étaient les barbiers qui saignaient alors les malades.

Le blé et la farine devaient être pesés au poids public; si le vendeur touchait la balance, il avait le poing coupé;

Au cri d'alarme, tout citoyen devait sortir de sa demeure et courir sus aux malfaiteurs, sous peine d'amende.

Les frais de noces ne devaient pas dépasser le chiffre fixé par la municipalité.

VI

ÉDOUARD III

Le roi de France Charles IV étant mort sans laisser d'enfants mâles, Édouard III revendiqua la couronne de France, comme petit-fils, par sa mère, de Philippe le Bel. Mais ses prétentions furent condamnées par les docteurs de l'Université en vertu de la loi salique, et par l'assemblée des barons, qui, ne voulant pas livrer le trône à un prince anglais, reconnut pour roi Philippe de Valois, neveu de Philippe le Bel et premier prince du sang.

Édouard dissimula son mécontentement; il consentit même à rendre hommage à Philippe pour le duché de Guyenne. Cette cérémonie s'accomplit le 6 juin 1329, dans le chœur de la cathédrale d'Amiens, où les deux

rois se réunirent, entourés chacun d'une magnifique escorte.

Huit ans après, quand Édouard eut terminé cette longue et terrible guerre d'Écosse, qui avait coûté tant d'efforts et de sacrifices, il prit ouvertement le titre de roi de France, dans un manifeste qu'il adressa aux prélats, aux barons et aux gens des bonnes villes (1337). — Telle fut l'origine de la guerre de cent ans.

Édouard se prépara à soutenir ses prétentions par les armes. Il parvint à soulever la Flandre contre son rival, et entreprit une campagne sur l'Escaut. Le 24 juin 1340, la flotte anglaise détruisit celle de Philippe dans le port de l'Écluse.

Édouard vint mettre le siège devant Tournay, et envoya à Philippe un cartel pour lui proposer de vider leur querelle en combat singulier. Philippe ne répondit pas à cet appel. La campagne se termina par une trêve.

En 1342, Édouard transporta les hostilités en Bretagne. Enfin, en 1345, il envoya en Guyenne un corps d'occupation, sous le commandement de son cousin Henri de Lancastre, comte de Derby.

Derby débarqua à Bayonne, et appela auprès de lui la noblesse et les milices du pays. Les principaux seigneurs de Gascogne, les sires de Montferrand, d'Albret, de Grailly, se prononcèrent pour lui.

Parvenu à Bordeaux, Derby alla loger à l'abbaye de Saint-André. Après quinze jours de repos, il alla as-

siéger Bergerac. Soutenu par une flotte de cinquante barques, envoyée par le maire de Bordeaux, il fit brèche aux murailles, et la ville capitula. Derby parcourut le pays en vainqueur, réduisit Langon, Pellegrue et plusieurs autres villes. Libourne se rendit, et ses habitants, dit Froissard, promirent d'être, à l'avenir, de *bons anglais*. Derby rentra ensuite à Bordeaux, où ses succès furent célébrés par des fêtes et des réjouissances publiques. Appelé au secours d'Auberoche, assiégé par les Français, il s'empara de deux cents chevaliers, des comtes de Périgord et de Comminges, et du sénéchal de Toulouse. Il traita ces seigneurs avec politesse, les admit à sa table, mais il les emmena à Bordeaux, et les enferma au palais de l'Ombrière.

Le printemps suivant, Derby alla soumettre Monséjour, qui donna des otages, et La Réole, qui résista neuf semaines; il fallut, pour réduire la ville et le château, employer des tours en charpente couvertes de cuir bouilli et armées d'archers, tandis que deux cents hommes sapaient les murailles.

Philippe de Valois avait fait partir son fils, le duc de Normandie, avec une armée. Ce prince dévasta l'Agenais, s'empara de Damazan, Tonneins, Port-Sainte-Marie, et vint assiéger Aiguillon.

Cependant, Édouard III, décidé à conduire la guerre avec la plus grande énergie, fit voile vers la Gironde avec une flotte nombreuse. Poussé par des vents con-

traies sur les côtes de Normandie, il y débarqua avec vingt-huit mille hommes. Il s'empara de plusieurs villes, et envoya jusqu'aux portes de Paris des détachements qui brûlèrent Poissy, Saint-Germain, Saint-Cloud. Apprenant que le roi Philippe marchait vers lui, il fit retraite sur le Ponthieu. Mais arrivé à Crécy, il s'arrêta, livra bataille à Philippe et remporta sur lui une victoire signalée (26 août 1346). Dans cette journée, la fleur de la noblesse française, toute cette chevalerie aux pesantes armures, succomba sous les coups des archers et de l'infanterie anglaise. Le vieux roi de Bohême, deux évêques, onze princes, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers et trente mille soldats restèrent, dit-on, sur le terrain. Édouard voulut laisser tout l'honneur de la victoire à son jeune fils Édouard, prince de Galles, que la couleur de son armure avait fait surnommer le Prince Noir, et qui n'avait alors que seize ans.

Édouard alla ensuite assiéger Calais, pour avoir un accès facile en France. Ce siège dura un an. La ville fut réduite par la famine. On connaît l'histoire d'Eustache de Saint-Pierre et de ses cinq compagnons, qui se dévouèrent pour leurs concitoyens et se livrèrent à Édouard la corde au cou, nu-pieds, en chemise. Ils ne durent la vie qu'à l'intercession de la reine.

Derby, secondé par les sires d'Albret et de Duras, avait repris les villes perdues, et soumis le Bazadais, l'Agenais et le Poitou.

Les Anglais restaient vainqueurs; ils avaient des chefs redoutables, Derby, le roi Édouard, Chandos, le prince de Galles. Après une campagne aussi rude, le peuple avait besoin de repos, les princes avaient épuisé leurs finances, l'agriculture souffrait. Une trêve fut conclue, et prolongée, à cause de la peste noire, jusqu'en 1351. — Édouard, pour payer les frais de la guerre, frappa les marchandises de nouveaux droits d'entrée dans les villes de Guyenne, et leva un écu sur chaque tonneau de vin exporté; mais ce dernier impôt ne fut établi que du consentement de la noblesse et du tiers-état.

Philippe de Valois mourut pendant la trêve. Jean, son successeur, ayant à lutter contre les mécontents, à la tête desquels se trouvait Charles le Mauvais, roi de Navarre, était incapable d'organiser une défense sérieuse contre les Anglais. Édouard III voulut profiter de cette situation. En 1355, il confia à son fils, le Prince Noir, un corps d'armée, et l'envoya en Guyenne avec la fleur de la noblesse anglaise. Le Prince Noir arriva à Bordeaux le 16 septembre et fut reçu avec le plus vif enthousiasme : il convoqua à Saint-André une assemblée de barons et les députés de Bordeaux et de Libourne. Il se rendit ensuite à Saint-Seurin pour y prier et y recevoir, des mains de l'archevêque, l'épée et l'étendard.

A la tête de son armée, grossie de celle des seigneurs de Gascogne, il alla, pendant six semaines, faire une

chevauchée dans le Languedoc. Il rentra à Bordeaux pour les fêtes de Noël avec cinq mille prisonniers et mille chariots de butin.

Après avoir pris du repos et avoir réorganisé son armée, le Prince Noir repartit avec les sires de Montferrand, de Lesparre, de Grailly et autres seigneurs. Il traversa la Garonne à La Réole, la Dordogne à Bergerac, et alla ravager le Quercy, le Limousin, l'Auvergne. Ses soldats pillaient et incendiaient, buvaient et répandaient le vin, détruisaient les récoltes.

Les États généraux de France avaient voté au roi Jean deux impôts pour les frais de guerre, en décidant que même les membres de la famille royale n'en seraient pas exemptés. Ces taxes impopulaires avaient suscité un mécontentement, dont Charles le Mauvais et le sire d'Harcourt profitaient, en Normandie, pour soulever les populations.

Le Prince Noir conçut le projet audacieux de traverser la France, et d'aller soutenir les révoltés.

Pendant qu'il se dirigeait vers la Loire, en pillant villes et châteaux, le roi Jean, qui venait de châtier les rebelles, s'avancait à sa rencontre à marches forcées. Il l'atteignit à Maupertuis, près de Poitiers. Il était à la tête d'une armée de soixante mille hommes, tandis que celle du Prince Noir consistait en trois mille anglais et neuf mille bordelais ou gascons. Voyant toute retraite impraticable, le jeune héros se prépara à livrer bataille.

Les deux armées passèrent la nuit en présence. Au point du jour, par une splendide matinée d'automne, Jean fit chanter la messe et communia entouré de ses quatre fils, des princes du sang et de la noblesse. Hommes et chevaux se groupèrent ensuite, en poussant leurs cris de guerre : Montmorency ! Chatillon ! Bourbon ! et le cri national de France : Montjoie et Saint-Denis ! En cet instant solennel, le cardinal de Périgord intervint pour éviter l'effusion du sang. Le Prince Noir consentait à remettre les places conquises, à rendre les prisonniers et à ne pas porter de sept ans les armes contre la France. Jean exigea qu'il se rendit avec cent de ses principaux seigneurs. Le prince anglais repoussa de pareilles conditions ; il déclara qu'il mettait sa confiance en Dieu, et que jamais l'Angleterre n'aurait à payer de rançon pour lui. Après avoir harangué ses troupes, il donna le signal du combat.

La mêlée fut terrible. Les Français étaient cinq contre un ; mais les Anglais, et surtout les Gascons, firent des prodiges de valeur. Lord Chandos et le captal de Buch contribuèrent au succès de la journée. Le roi Jean se battit bravement ; il vit tomber à ses côtés le connétable et le duc de Bourbon. Son fils, Philippe, à peine âgé de treize ans, l'aidait à se défendre, et ce noble enfant, quoique blessé, ne voulut pas abandonner son père. Blessé lui-même au visage, le roi Jean, incapable de résister plus longtemps, se rendit

au chevalier de Morbec. Le comte de Warwich le conduisit auprès du Prince Noir, qui l'accueillit avec le plus grand respect et lui fit servir des rafraîchissements dans sa tente. Le langage généreux, la modération et la noblesse de ce jeune vainqueur de vingt-sept ans, les consolations qu'il adressa à son prisonnier et les larmes de tristesse du roi vaincu émurent profondément tous les témoins de cette scène admirable.

La bataille de Poitiers, si glorieuse pour les Gascons, mais si triste pour la France, eut lieu le 19 septembre 1356.

Le Prince Noir envoya à son père la cotte d'armes et le casque du roi de France; la nouvelle de sa victoire fut célébrée en Angleterre par des fêtes qui durèrent huit jours.

Le vainqueur conduisit avec les plus grands égards le roi Jean et son fils Philippe à Blaye, et de là, à Bordeaux, où ils débarquèrent au milieu d'une foule immense et d'un grand enthousiasme. Les princes allèrent loger à l'abbaye Saint-André. Le soir de leur arrivée, le Prince Noir donna un splendide dîner à son prisonnier, et le servit lui-même à table.

Les Gascons et les Anglais avaient fait à Poitiers un immense butin. Ils ramenaient prisonniers à Bordeaux l'archevêque de Sens, dix-sept comtes, soixante-six barons, deux mille chevaliers et écuyers, sans parler des moindres gens.

Tous les seigneurs du pays vinrent rendre hommage au roi Jean, le comblèrent d'attentions, lui envoyèrent des meubles et de la vaisselle d'argent. L'hiver se passa, à Bordeaux, en fêtes et en réjouissances populaires.

Le Prince Noir ayant fait ses préparatifs de départ, réunit les hauts barons de Gascogne, les remercia de leurs services, leur fit de riches présents, et confia le gouvernement de la Guyenne à un Conseil composé de plusieurs d'entre eux, les sires d'Albret, de Lesparre, de Mussidan, de Pommiers et de Rauzan. Il leur apprit que, sur l'ordre du roi son père, il allait emmener en Angleterre le roi Jean et son fils. Les seigneurs gascons se récrièrent vivement; ils voulaient conserver sous leur garde, à Bordeaux, les princes vaincus. Ils en répondaient. Ils ajoutaient que la plus grande part de gloire de la journée de Poitiers revenait aux Gascons, et leur donnait des droits sur les prisonniers. Le Prince Noir insista, mais, pour obtenir l'adhésion des seigneurs, il dut leur compter cent mille florins d'or.

Le Prince Noir quitta Bordeaux le mardi après Pâques avec ses prisonniers; pour éviter tout obstacle, ce départ se fit secrètement.

Après une heureuse traversée, les princes débarquèrent en Angleterre. Le roi Édouard vint au-devant de son fils, et lui fit faire dans Londres une entrée triomphale. Le roi de France, monté sur un cheval blanc, s'avança à côté du Prince Noir, à travers les

rues tendues de tapisseries. Le maire et les aldermen vinrent lui rendre leurs hommages; mais malgré tous ces honneurs et cette générosité, le roi Jean fut conduit à la Tour de Londres, où se trouvait détenu un autre roi, le roi d'Écosse, David Bruce. Jean devait y rester trois ans enfermé.

Pendant l'absence du Prince Noir, le sire de Lesparre administra Bordeaux avec sagesse, et y fit régner l'ordre et la sécurité.

La défaite de Poitiers et la captivité du roi Jean avaient plongé la France dans la consternation. La situation du pays était déplorable. Le désordre était excessif. Le dauphin Charles, âgé de dix-huit ans, assumait le pouvoir. Il réunit les États, qui, au lieu de le soutenir, profitèrent des malheurs publics pour imposer des limites à l'autorité royale et exiger la mise en liberté du roi de Navarre. Étienne Marcel, prévôt des marchands, se mit à la tête du peuple et leva l'étendard de la révolte. La guerre civile éclata; une période révolutionnaire commença. L'évêque Robert Lecoq, Étienne Marcel, les échevins, chefs de la bourgeoisie parisienne, engagèrent une lutte violente contre le dauphin Charles, massacrèrent ses conseillers sous ses yeux, le chassèrent de Paris, et restèrent maîtres du gouvernement et de la ville. Charles le Mauvais, mis en liberté par ces factieux, vint, par ses intrigues, compliquer la situation. L'anarchie augmenta. Paris, las enfin de ces révolutions, eut à choisir

entre le dauphin, appuyé par la noblesse, et Charles le Mauvais, qui n'avait pour armée que des brigands et des mercenaires. La bourgeoisie de Paris se décida en faveur du dauphin. Mais Étienne Marcel traita avec Charles le Mauvais, déjà en négociations avec les Anglais, et voulut lui livrer Paris. Il fut tué au moment où il allait lui ouvrir la porte Saint-Antoine.

Pendant ces désordres, la Jacquerie ravagea la France et répandit la misère dans les campagnes.

Édouard III aurait pu profiter des circonstances pour s'emparer de la couronne de France; mais il avait les mains liées par une trêve. On ne cessait de négocier pour la paix et la délivrance du roi, sans parvenir à s'entendre. La trêve expira en 1359; Édouard III vint alors à Calais et pénétra en France. Cette démonstration hostile amena le traité de Brétigny, qui fut signé le 3 mai 1360, entre Édouard et le régent Charles.

Ce traité partageait la France en deux moitiés, celle du Nord pour les Français, celle du Midi pour les Anglais, qui conservaient encore Calais et le Ponthieu. Ceux-ci devaient exercer, sur les provinces qui leur étaient attribuées, la même souveraineté que le roi de France sur les siennes; ainsi, plus d'hommage, ni de vassalité, plus de juridiction d'appel en faveur de ce dernier. Édouard renonçait au titre de roi de France. La rançon du roi Jean était fixée à trois millions d'écus d'or.

Trois ans après, Édouard III investit son fils aîné, le

Prince Noir, du duché d'Aquitaine, sous la redevance d'une once d'or. Il lui conférait le droit de battre monnaie, le droit de grâce, le droit de donner des titres de noblesse, de nommer et destituer tous officiers publics, enfin, l'autorité souveraine. La cérémonie d'investiture eut lieu à Saint-André, le 9 juillet 1363¹. Le Prince Noir s'établit dès lors à Bordeaux avec une cour brillante. Il nomma grand sénéchal de Guyenne Jean Chandos, un de ses plus vaillants capitaines.

Le Prince Noir devint très populaire à Bordeaux. Sa présence, celle de sa cour y répandait la prospérité. Son père et lui firent tant pour favoriser le commerce bordelais, que les Anglais en furent jaloux et s'en plainquirent vivement. Le Prince Noir fit reconstruire la tour de Cordouan, établie par Charlemagne à l'entrée de la Gironde; on y ajouta une chapelle pour les ermites, gardiens du phare.

De Bordeaux, le Prince Noir dirigea plusieurs expéditions militaires contre des princes alliés du roi de France. Ainsi, il envoya le captal de Buch, Jean de Grailly, au secours de Charles le Mauvais, qui lui confia le commandement de son armée. Le captal fut battu et fait prisonnier à Cocherel par le célèbre du Guesclin (1364).

¹ Henri Ribadieu a fait un curieux récit de cette cérémonie. *Châteaux de la Gironde*, p. 559. — *Description de Bordeaux au XIV^e siècle*. *Ibid.*

Le Prince Noir envoya ensuite en Bretagne le brave Chandos, pour combattre Charles de Blois, le prétendant qui avait l'appui de la France. Celui-ci était défendu par du Guesclin, qui fut battu à Auray, fait prisonnier, et qui dut payer, pour racheter sa liberté, une rançon de cent mille livres.

Pierre de Castille ayant été détrôné par son frère illégitime, Henri de Transtamare, vint à Bordeaux implorer l'appui du Prince Noir. Celui-ci lui fit le meilleur accueil et le logea à l'abbaye de Saint-André. Il convoqua les barons de Gascogne et tint un plaid au palais de l'Ombrière. Il y proposa avec chaleur de prendre les armes pour soutenir la cause de Pierre. Le projet fut vivement discuté pendant trois jours, car Pierre n'était nullement intéressant. On lui reprochait des crimes qui justifiaient bien le surnom de Cruel que l'histoire lui a donné, mais il avait su gagner les seigneurs gascons par des promesses d'argent. Il s'engageait à livrer la Biscaye au Prince Noir et à faire largement tous les frais de la guerre; enfin, Édouard III approuvait l'expédition; elle fut résolue.

On devait se trouver encore en face de du Guesclin; le Prince Noir résolut d'aller lui-même le combattre. La princesse de Galles venait d'accoucher à Bordeaux d'un prince. Il fut tenu sur les fonts par l'évêque d'Agen et le roi des îles Baléares. C'est l'archevêque de Bordeaux qui le baptisa. On lui donna le nom de Richard, et il fut plus tard roi d'Angleterre.

Après le baptême de son fils, le Prince Noir partit avec Chandos et le captal pour la Castille. La fortune lui fut favorable. Vainqueur à Najera, il revint à Bordeaux, ramenant du Guesclin prisonnier. Une foule énorme accourut pour contempler cet illustre guerrier, qui fut confiné à l'Ombrière et traité avec les plus grands égards (1367). Le Prince Noir demanda à du Guesclin de fixer lui-même sa rançon. « Je me taxe, dit-il, à soixante-dix mille florins d'or. » — « Eh bien ! vous êtes libre ; allez chercher la rançon », lui répondit le généreux Édouard. La princesse de Galles envoya à du Guesclin des fruits et du vin, et elle joignit à ce présent un don de trente mille florins pour l'aider à payer sa rançon ; mais du Guesclin employa cet argent à acquitter ses dettes et à racheter des Bretons prisonniers.

Le Prince Noir avait contracté en Castille les germes d'une maladie mortelle. Pierre n'avait rempli aucun de ses engagements. Les dépenses de cette expédition et l'entretien de la cour du prince l'avaient mis dans de grands embarras. Pour payer ses dettes, il dut recourir aux impôts.

Il réunit à Bordeaux, à Niort, à Angoulême, des États, qui consentirent, à titre de pur don, à lui accorder un fouage ou taxe de dix sous par feu, pour cinq ans ; mais la plupart des seigneurs gascons refusèrent de laisser percevoir cet impôt sur leurs terres. Le Prince Noir, aigri par la maladie et pressé par la nécessité,

insista. Plusieurs comtes, barons et prélats en appelèrent au roi de France. Charles V soumit la question à son conseil, car les stipulations du traité de Brétigny avaient, depuis neuf ans, mis fin à toute juridiction du roi de France en Guyenne. Le conseil, sous prétexte d'infractions au traité, ayant autorisé l'appel, Charles V fit citer le Prince Noir devant la Cour des Pairs. En recevant la citation, le Prince Noir répondit qu'il comparait volontiers, mais bassinet en tête et avec soixante mille compagnons. Charles V déclara la Guyenne confisquée. La guerre s'engagea (1370).

Charles enleva le Ponthieu. Les ducs de Berry et d'Anjou, soutenus par du Guesclin, envahirent les provinces méridionales et y firent de rapides progrès. Chandos fut tué dans une rencontre, le captal fut fait prisonnier dans une autre. Les seigneurs gascons, quoique Édouard eût confirmé leurs privilèges et aboli le nouvel impôt, abandonnaient la cause des Anglais.

Le Prince Noir, dont la maladie empirait, était incapable de monter à cheval et de tenir la campagne. Le duc de Lancastre arriva d'Angleterre et reprit les hostilités. Le Prince Noir voulut le suivre en litière. Le sac de Limoges fut le dernier exploit de ce guerrier et n'ajouta rien à sa gloire : il fit démolir les remparts et massacrer trois mille personnes de tout âge et de tout sexe. C'est Froissard qui raconte cet acte de cruauté, que Hume passe sous silence. Comment se fait-il qu'un prince si noble, si généreux, si humain, ait pu

se rendre coupable d'une telle atrocité, qui suffirait pour déshonorer la carrière la plus belle et la plus chevaleresque? Le fait serait-il faux, ou bien la maladie aurait-elle troublé et égaré les esprits du Prince Noir?

Après cette triste campagne, il se sentit si mal, qu'il se décida à retourner en Angleterre. Mais il eut encore à subir une grande douleur, car, la veille de son départ, il vit mourir un de ses fils, âgé de sept ans.

Arrivé à Londres, il languit et mourut à quarante-six ans, en 1376. Cet événement répandit un grand deuil en Angleterre et à Bordeaux. Édouard III ne survécut qu'un an à son fils, et il eut pour successeur le fils du Prince Noir, Richard II, alors âgé de onze ans.

En quittant Bordeaux, le Prince Noir avait confié le gouvernement à son frère le duc de Lancastre, qui, après deux ans d'administration, remit ses pouvoirs au capitaine de Buch, et partit à son tour pour l'Angleterre. Édouard avait envoyé deux armées en France, l'une fut battue par du Guesclin, l'autre dispersée et réduite des deux tiers avant d'arriver à Bordeaux. Les Anglais étaient devenus impopulaires. Les rigueurs n'eurent aucun bon résultat. Le sénéchal Felton avait fait décapiter Pommiers et Jean Colomb, accusés de relations secrètes avec les Français. Enfin, à la mort d'Édouard III, en 1377, Charles mit sur pied cinq armées et conquit toute la Guyenne. En 1380, les An-

glais ne conservaient plus en France que Bordeaux, Bayonne, Brest, Cherbourg et Calais.

Ainsi se termina la première période de la guerre de cent ans, de cette longue rivalité entre les deux nations.

Pendant les règnes de Richard II et d'Henri IV, elle fut suspendue par les troubles intérieurs des deux royaumes; mais nous la verrons recommencer avec plus de violence sous les règnes d'Henri V et VI, qui correspondent en France aux règnes de Charles VI et VII.

VII

RICHARD II

Le règne de Richard II fut constamment troublé, en Angleterre, par la discorde et par des insurrections dont nous n'avons pas à faire le récit¹. Ces désordres rendaient impossible une intervention en Guyenne. Bordeaux, se voyant privé de l'appui des Anglais, forma, en 1379, une ligue offensive et défensive contre les Français, avec les villes voisines qu'on appelait ses filleules, Blaye, Bourg, Libourne, Saint-Émilion, Saint-Macaire, Castillon, Cadillac et Rions.

Les fêtes et les tournois avaient remplacé la guerre.

¹ Signalons cependant le courage et la présence d'esprit dont ce jeune roi de quinze ans, ce prince bordelais, sut faire preuve pendant la révolte de Wat-Tyler.

Pendant les trêves qui se succédaient, les guerriers des deux partis venaient à Bordeaux lutter à armes courtoises. Le plus brillant de ces tournois eut lieu sur la place Saint-André, entre Guillaume de Montferrand et le sire de La Rochefoucault. Accompagnés chacun de deux cents écuyers, ils coururent trois lances à cheval, en présence d'une élégante société. Le soir, le sénéchal donna un grand repas aux champions et aux nobles dames.

De 1380 à 1387, des dissensions éclatèrent à Bordeaux entre la municipalité et les chapitres de Saint-Seurin et de Saint-André. Invoquant des lettres patentes d'Édouard I^{er} qui lui donnaient le monopole de la vente du vin en tavernes, de la Pentecôte à la Saint-Michel, le maire empêchait les chapitres de vendre leurs récoltes, et les taxait de cinq sous par chaque tonneau de vin vendu dans la ville. Le clergé porta plainte à Richard, qui lui donna raison.

Ce prince confirma les privilèges des Bordelais par une charte de 1382, qui est transcrite dans le livre des *Bouillons*.

En 1389, Richard II investit son oncle Lancastre du duché de Guyenne, à la charge de lui rendre hommage lige. Lancastre vint avec une escadre débarquer à Libourne. Les Bordelais auraient consenti à le recevoir comme gouverneur; mais ils refusaient de le reconnaître comme chef d'un duché indépendant de la couronne. Devant cette opposition énergique, Richard

dut retirer sa charte de donation, et Lancastre ne put pénétrer dans Bordeaux qu'après avoir signé, en présence des États de la province, sa renonciation à la Guyenne et après avoir reconnu les privilèges de la ville. Il fit ensuite une entrée solennelle et alla s'établir à l'abbaye de Saint-André (1394).

Pour mettre un terme à toute rivalité avec les Français, Richard, veuf à vingt-sept ans, obtint de Charles VI la main de sa fille Isabelle, qui n'avait alors que sept ans, et la promesse d'une trêve de vingt-cinq ans. Les deux cours eurent à cette occasion près de Calais, en 1396, une entrevue, où on déploya une grande magnificence.

L'année suivante, Richard II était détrôné par son cousin, le fils du duc de Lancastre, et enfermé à la Tour de Londres.

Les Bordelais, qui étaient restés attachés au fils du Prince Noir, né parmi eux, assiégèrent en foule le palais du sénéchal, déclarant qu'ils se donneraient à la France si Richard n'était mis en liberté. Mais ils n'obtinrent rien, et ils apprirent même, quelques années plus tard, avec une profonde douleur, que l'usurpateur Henri IV avait fait assassiner Richard dans sa prison par huit scélérats, contre lesquels il s'était défendu avec courage (1400).

Les Bordelais ne réalisèrent pas leur menace, et cependant, Charles VI fit de grandes promesses pour les gagner. C'est qu'ils avaient en Angleterre d'ex-

cellents débouchés pour leurs vins, tandis qu'ils ne vendaient en France aucun de leurs produits. Ils comparaient leur sort à celui des provinces voisines, qui payaient plus d'impôts, qui ne jouissaient d'aucun de leurs privilèges et n'avaient pas, comme eux, les avantages de la liberté. L'intérêt étouffa donc le ressentiment. Thomas de Percy et l'évêque de Londres vinrent avec des troupes prendre possession de Bordeaux, au nom d'Henri IV. Ils ne rencontrèrent pas d'opposition; mais un des assassins de Richard ayant été reconnu parmi les Anglais, la foule le massacra et alla clouer ses membres sur les murs du palais de l'Ombrière.

VIII

HENRI IV

(1400 à 1415).

La mort de Charles V, qui avait suivi de près celle d'Édouard III, la minorité de Charles VI et de Richard II avaient placé les deux royaumes dans la même situation. La rivalité des trois oncles de Charles VI avait troublé la France, celle des trois oncles de Richard l'Angleterre.

Henri IV, en appuyant successivement le parti du duc de Bourgogne et celui du duc d'Orléans, chercha à fomenter les désordres de France; mais il n'en tira aucun profit. Les rivaux se réconcilièrent, et les intérêts des Anglais furent sacrifiés. Henri IV avait créé à Bordeaux un Conseil de régence présidé par l'archevêque. Il confirma, comme l'avait fait Richard, les chartes et privilèges octroyés aux Bordelais par ses

prédécesseurs. Les barons et les notables réunis à Saint-André lui prêtèrent serment de fidélité.

Cependant, en 1406, les Français dévastaient la Guyenne, et s'emparaient successivement de toutes les places du Quercy et du Périgord, qui servaient de remparts à Bordeaux. L'ennemi était maître du cours de la haute Garonne. Blaye, Bourg, Fronsac, Libourne, Saint-Émilion étaient menacés. Louis d'Orléans assiégeait Blaye et Bourg.

Bordeaux, se voyant ainsi cerné, se met sur le pied de guerre. Le sénéchal Gaillard de Durfort et le maire Thomas Swynburn convoquent les jurats, le Conseil des Trente, et prennent avec eux toutes les mesures de défense. Ils font un emprunt, enrôlent les citoyens, ferment les passages des remparts, équipent une flottille. Ils décident que le château de Lormont sera démantelé. Ils font dire des messes et sortir une procession pour implorer la protection divine. Tous les Français sont confinés dans les hôtelleries de la rue Saint-James. On expédie un messenger au roi d'Angleterre; on lui écrit lettre sur lettre. Enfin, Bordeaux envoie à Blaye et à Bourg, ses filleules, des secours d'hommes, d'armes, de vivres, et même un grand canon et quatre petits avec un canonnier.

La flotte bordelaise attaque et défait, sur la Gironde, celle que le duc d'Orléans avait fait venir de La Rochelle. Ce prince ne peut vaincre la résistance de Blaye. Il lève le siège et effectue honteusement sa retraite.

L'énergie des Bordelais avait sauvé la Guyenne, mais ils venaient de faire quarante mille livres de frais de guerre. La situation financière était déplorable; le commerce et l'industrie étaient paralysés. La misère régnait en Guyenne. Les Trois-États se réunirent à Bordeaux en 1413, et le roi, sur leur avis, autorisa pour un an un impôt de douze deniers par livre, à l'entrée et à la sortie, sur toutes les marchandises, excepté le blé, les viandes et le poisson frais, une taxe de vingt sous sur chaque tonneau de vin vendu et de dix sous sur chaque tonneau exporté.

Des trêves furent conclues avec la France, mais un nouveau fléau, la peste, vint désoler Bordeaux. Les religieux de la Merci et les Chartreux s'étant distingués par leur dévouement, la commune vota à chacun de ces ordres quatre boisseaux de froment, en leur demandant des prières.

IX

HENRI V
(1415 à 1422).

A l'avènement d'Henri V, le maire et les jurats de Bordeaux s'empressèrent de convoquer par billets le Conseil des Trente et celui des Trois cents, puis le peuple à son de trompe. L'assemblée décida d'envoyer en ambassade à Londres le maire et le cleric de ville, pour offrir au nouveau roi un don de 200 tonneaux de vin et lui demander la confirmation des privilèges. Ils furent très bien accueillis par Henri V, et, à leur retour à Bordeaux, ils réunirent le peuple pour lui rendre compte de leur mission.

Charles VI, devenu majeur, avait pris en main le gouvernement de la France; sa sagesse et sa fermeté parvenaient à dominer les factions.

Malheureusement, ce prince fut atteint de folie, et les attaques multipliées de la maladie finirent par le rendre incapable d'exercer l'autorité. Louis, duc d'Orléans, et Jean sans Peur, duc de Bourgogne, se disputèrent le pouvoir, et leur rivalité enfanta la guerre civile.

Enfin, les deux princes parurent céder à l'intérêt public et se laissèrent réconcilier par leurs amis. Ils communièrent ensemble; mais, trois jours après, le duc de Bourgogne faisait assassiner le duc d'Orléans dans une rue de Paris. Ce crime fut le signal d'une guerre implacable entre les deux partis. Ils se disputèrent le malheureux Charles VI et la ville de Paris. La France se divisa entre les Bourguignons et les Armagnacs¹.

Les provinces furent dévastées, Paris fut ensanglanté. Le roi et sa famille tombèrent au pouvoir de la populace, et leurs fidèles ministres furent massacrés sous leurs yeux.

Henri V profita de cette anarchie pour recommencer la guerre. Ce prince était jeune et ambitieux, toutes les circonstances le favorisaient; au milieu de ses préparatifs de guerre, il entama des négociations, mais ses exigences étaient si grandes, que la France, malgré sa faiblesse, ne put y souscrire. Après avoir étouffé une conspiration qui retarda le départ de l'expédition,

¹ Le comte d'Armagnac était le beau-père du duc d'Orléans.

Henri V vint assiéger Harfleur; la ville capitula, mais les fatigues du siège ayant épuisé les Anglais, Henri, dont les bâtiments de transport avaient été renvoyés, se dirigea par terre vers Calais. Arrivé sur les bords de la Somme, il trouva tous les passages gardés, et ne réussit à traverser le fleuve qu'après de longs détours. Une armée de cinquante-quatre mille Français lui coupait la retraite. Les Anglais, bien inférieurs en nombre, ne pouvaient éviter la bataille; ils prirent position entre deux bois, dans les plaines d'Azincourt, et attendirent l'attaque des Français. Ceux-ci engagèrent le combat avec impétuosité, mais dans de mauvaises conditions. Ils furent battus et affreusement maltraités. Jamais les Français n'avaient perdu un si grand nombre de princes et de seigneurs, tués ou faits prisonniers (25 octobre 1415). Après cette victoire, Henri V, sans chercher à en profiter, continua sa marche vers Calais, et de là, passa en Angleterre. Il accorda même une trêve à ses ennemis, et suspendit deux ans les hostilités.

Après la défaite d'Azincourt, l'anarchie redoubla en France. Une rupture éclata entre la reine Isabeau de Bavière et la faction des Armagnacs, qui dominait la cour. Cette princesse s'allia au duc de Bourgogne, et voua une haine implacable non seulement au comte d'Armagnac, qui avait obtenu du roi de la faire enfermer à Tours, mais même à son propre fils, le dauphin Charles, jeune homme de seize ans, gouverné

par les Armagnacs. Le duc de Bourgogne, à la tête d'une puissante armée, vint conquérir une partie de la France et délivrer la reine, qui se retira à Troyes.

En même temps, les Parisiens, soulevés par les partisans du duc de Bourgogne, s'emparaient du roi et massacraient dans les prisons, où on les avait entassés, les Armagnacs et les citoyens qu'on soupçonnait de l'être; mais le dauphin parvint à leur échapper.

Henri V avait profité de cette situation pour s'emparer de la Normandie, et il assiégeait Rouen. Il entama des négociations avec la reine et Jean sans Peur. On était à peu près d'accord, lorsqu'on apprit que ce dernier venait de traiter avec le dauphin. Les deux princes eurent alors, sur le pont de Montereau, une entrevue, pendant laquelle les amis du dauphin assassinèrent, peut-être à son insu, mais sous ses yeux, le duc de Bourgogne.

Cet événement fut très favorable à Henri V, qui venait de prendre Rouen : il lui assura l'alliance du nouveau duc de Bourgogne, qui brûlait de venger la mort de son père, et qui était prêt à sacrifier la France pour y parvenir. Henri se rendit à Troyes, où ce prince se trouvait avec la reine, le roi et la cour de France.

Il leur dicta le traité de 1420.

En vertu de ce traité, il devait épouser la princesse Catherine, fille de Charles VI, et, après la mort de ce

prince, prendre le titre de roi de France, et le transmettre à ses héritiers. Les deux couronnes seraient alors réunies. En exécution de ce traité, Henri V épousa Catherine, et vint prendre possession de Paris avec son beau-père. Le Parlement et les États ratifièrent le traité de Troyes.

Les Anglais, unis aux Bourguignons, reprirent la guerre contre le dauphin, et avec tant de succès, que ce jeune prince dut se retirer au delà de la Loire.

Henri V était à peu près maître de la France; il avait eu de Catherine un fils déjà âgé de neuf mois, lorsqu'il fut atteint d'une maladie alors incurable, et mourut à trente-quatre ans, après un règne de sept ans, le 31 août 1422. — Son beau-père, Charles VI, ne lui survécut que sept semaines.

The first part of the book is devoted to a general history of the French Republic, from its origin in 1789 to the present day. The author discusses the various forms of government that have been tried, from the First Republic to the Second Empire, and the various revolutions that have taken place. He also discusses the role of the people in the history of the Republic, and the various attempts to establish a permanent constitution.

CHAPITRE VI

The second part of the book is devoted to a detailed history of the French Republic, from the fall of the Second Empire in 1870 to the present day. The author discusses the various forms of government that have been tried, from the Third Republic to the present day, and the various revolutions that have taken place. He also discusses the role of the people in the history of the Republic, and the various attempts to establish a permanent constitution.

The author of this book is a distinguished French historian, and his work is one of the most important contributions to the history of the French Republic.

X

HENRI VI

Le Parlement anglais avait accordé la régence de France au duc de Bedford, qui avait épousé une fille du duc de Bourgogne. Bedford confia le gouvernement de la Guyenne à l'archevêque et à Jean de Grailly, maire de Bordeaux.

Les Anglais voulurent achever la conquête de la France. Les Bordelais, pour les seconder, prirent alors plusieurs fois les armes; le maire et les jurats convoquèrent le peuple à son de trompe, et allèrent réduire les villes du voisinage, Budos, Bazas, Rions, Saint-Macaire¹.

¹ « Que tota maneyra de gens angen au seti à Sent-Makari, et que los hobradhuis (boutiques) sian barratz. » (Ordonnance des jurats.)

Les milices de Bordeaux, commandées par leurs magistrats municipaux, se faisaient suivre, dans ces expéditions, de l'artillerie de la ville, car Bordeaux venait de faire construire deux canons. C'étaient de terribles bombardes d'un très fort calibre, pouvant lancer au loin de lourdes pierres; l'une devait tirer une charge du poids de cinq quintaux, l'autre de sept¹. Elles avaient été fabriquées par Jean Gautier, officier d'artillerie de la Ville.

Les péripéties du siège d'Orléans, qui dura une année, émurent et préoccupèrent tous les cœurs français.

Charles VII, qu'on appelait, par dérision, le roi de Bourges, ne paraissait pas d'un caractère assez énergique pour reconquérir le royaume de ses pères; il était plongé dans l'indolence, dans l'indifférence, mais il avait pour lui un prestige, il était le vrai roi, le légitime roi de France, tandis que son neveu, Henri VI, était le roi des étrangers.

C'est alors que se produisit un véritable miracle; la Providence parut prendre en main la cause de la France, celle de Charles VII. Une simple bergère de Lorraine, inspirée par la foi et le patriotisme, Jeanne d'Arc, vint trouver le jeune roi à Chinon, lui promit l'appui du Ciel, et, après avoir réveillé son courage et

¹ « Loquau deu tirar VII quintaus. » (Ordonnance des jurats, 1420; Baurein, t. IV, p. 244.)

celui de ses courtisans, elle les entraîna contre les Anglais. Cette intervention d'une jeune fille eut pour conséquence de faire lever le siège d'Orléans et de conduire Charles à Reims, où il fut sacré le 17 juillet 1429.

La mission de Jeanne était alors accomplie ; elle voulut retourner dans son village, mais on ne le lui permit pas.

La guerre continuait. Le duc de Bedford faisait son possible pour réparer l'échec des Anglais et relever le moral de ses partisans. Il fit venir de Londres le jeune Henri VI, lui fit faire une entrée magnifique dans Paris, et l'y fit sacrer roi.

Il poursuivit activement les opérations militaires. Il apprit enfin que Jeanne d'Arc avait été faite prisonnière par les Bourguignons au siège de Compiègne, et il se la fit livrer contre argent par Jean de Luxembourg.

Jeanne fut conduite à Rouen et jugée par un tribunal ecclésiastique présidé par Cauchon, évêque de Beauvais, et par Lemaitre, vicaire du grand inquisiteur de France, Jean Graverent. Condamnée comme sorcière et hérétique, elle fut enfermée dans une prison, d'où on la fit sortir le 14 juin 1431 pour la brûler sur la place du marché, à Rouen. Ce crime affreux a déshonoré tous ceux qui y prirent part.

Cependant, la puissance des Anglais déclinait en France. Les succès et même la mort déplorable de Jeanne avaient réveillé le patriotisme, inspiré la haine

des étrangers. Le duc de Bourgogne se réconcilia avec Charles VII, Bedford mourut. Henri VI était un roi sans énergie et sans autorité. Les factions agitèrent l'Angleterre et paralysèrent au dehors la défense de ses intérêts. Le duc d'York vint remplacer Bedford; quand il arriva en France, Paris s'était rendu à Charles VII (1436).

Les faits que nous venons de résumer se lient intimement à l'histoire de Bordeaux. Ils n'ont pu s'accomplir sans émouvoir profondément les Bordelais contemporains, sans exciter leurs passions, car leur avenir se jouait dans cette grande rivalité des deux nations. Ils savaient qu'après s'être disputé la France du Nord, les Français et les Anglais se disputeraient nécessairement la Guyenne et Bordeaux.

Lorsqu'on recevait des nouvelles de la guerre, le maire réunissait le peuple à son de trompe, sur la place de l'Ombrière, et lui donnait connaissance des dépêches.

En parcourant le récit que nous venons de faire, les sentiments que nous éprouvons, la sympathie que nous accordons aux Français, ne sont nullement conformes aux pensées et aux impressions des anciens Bordelais. Ne perdons pas de vue qu'ils étaient dévoués à la cause des Anglais.

Notre patriotisme peut souffrir de cette observation, mais la vérité exige qu'elle soit constatée. Nous avons déjà expliqué les causes de cette fidélité aux Anglais,

qui prenait sa source dans les intérêts commerciaux, dans l'amour de l'indépendance et des libertés politiques.

En 1442, Charles VII vint guerroyer en Gascogne. Il prit Dax et plusieurs autres villes dans les Landes, passa dans l'Agenais et soumit tout le pays jusqu'à La Réole, qui soutint un long siège. Charles faillit y périr dans un incendie : il s'échappa en chemise, et perdit jusqu'à son épée, celle de saint Louis.

Bordeaux était menacé. L'archevêque Pey Berland réunit le peuple dans l'église Saint-André, lui traduisit en gascon les lettres d'Henri VI, et releva son moral. Les Bordelais réparèrent leurs murailles, les fortifièrent, les garnirent de canons. Ils firent même des excursions dans les environs ; un de leurs corps enleva aux Français le bourg de Saint-Loubès.

Pey Berland avait été en Angleterre chercher une armée de secours ; il réussit à réveiller Henri VI de sa torpeur, une expédition fut préparée ; mais une trêve fut conclue avec Charles VII, et elle se prolongea jusqu'en 1449.

Profitons-en pour nous arrêter un instant sur le nom de Pey Berland. Ce prélat, distingué par sa charité et son dévouement aux Anglais, était fils d'un paysan du Médoc.

En 1438, Charles VII avait réuni le clergé à Bourges pour lui faire approuver son Ordonnance, la pragmatique sanction, qui proclamait l'autorité du Concile

général supérieure à celle du pape, qui rendait aux Églises le droit d'élire leurs chefs, et n'admettait les bulles romaines qu'après l'approbation du roi. Pey Berland, dans cette réunion, soutint les droits du pape contre les libertés de l'Église de France.

C'est lui qui, en 1440, fit élever à côté de la cathédrale la tour détachée qui porte son nom. Ce clocher, construit dans le genre italien, le premier à Bordeaux qui ait été surmonté d'une flèche, avait huit étages et soixante-six mètres de hauteur; on mit dix ans à l'élever. Pey Berland fonda, à ses frais, un hospice dans le faubourg Saint-Seurin, et le Collège ou Séminaire Saint-Raphaël. En 1441, les autorités obtinrent, par une bulle du pape Eugène IV, la création à Bordeaux d'une Université, analogue à celles de Paris et de Toulouse, dont les Anglais voulaient combattre l'influence. Pey Berland paya de ses deniers les frais de la bulle. On trouva des professeurs à Bordeaux, et on leur accorda le privilège de conférer les grades. Pey Berland reçut le titre de chancelier de l'Université de Bordeaux, dont le siège fut établi au couvent des Grands-Carnes, sur les Fossés.

Pey Berland, qui était riche, distribuait largement aux pauvres du pain, du vin, du drap et de l'argent. Son palais était plein d'indigents qu'il faisait vivre.

Charles VII, qui venait de créer et d'organiser une armée permanente, soldée et disciplinée, reprit, en 1449, la guerre contre les Anglais. Après avoir conquis

la Normandie, il attaqua la Guyenne, où les Anglais avaient fort peu de troupes. Son général, Jean de Penthièvre, s'empara de Bergerac et de toute la vallée de la Dordogne; les Français prirent ensuite Bazas et arrivèrent aux portes de Bordeaux. Le jour de la Toussaint 1450, le maire, Gadifer Shortoise, fit une sortie à la tête de dix mille hommes, gascons, anglais, bourgeois, gens de guerre et gens du peuple. Ils attaquèrent, près de Blanquefort, le sire d'Orval, qui les battit à plate couture. Bordeaux donna à cette sanglante journée le nom de *la Male journée*. On remarqua la profonde douleur de Pey Berland, qui passa deux jours à prier pour les victimes.

Charles VII vint, au printemps, à Angoulême, et y forma quatre corps de troupes. Le premier, sous les ordres du célèbre Dunois, marcha sur Bordeaux par Montguyon et Blaye. Blaye fut bien défendue par Pierre de Montferrand et Shortoise; cinq gros vaisseaux dominaient le cours de la Gironde; une flottille française les força à se retirer à Bordeaux. Dunois, secondé par l'artillerie de Jean Bureau, fait donner l'assaut, et Blaye capitule.

Bourg, Saint-Émilion, Libourne, Fronsac, se rendent ensuite, et Dunois arrive enfin sous les murs de Bordeaux.

Les Bordelais députent vers lui le captal de Buch, qui promet que si, le 23 juin, le roi d'Angleterre n'a pas secouru la ville, elle se croira dégagée de son

serment de fidélité et reconnaitra Charles VII. Dunois accepte ces propositions; un traité des plus avantageux pour Bordeaux est conclu le 12 juin, avec l'approbation des Trois-États. Les Bordelais s'engagent à rendre la ville le 23, s'ils ne sont pas secourus. Lorsque le roi ou Dunois fera son entrée dans Bordeaux, il jurera sur les Évangiles et la croix de conserver les privilèges, lois et coutumes de la ville. Aucun nouvel impôt ne sera créé. Le roi établira un Parlement ou Cour souveraine de justice à Bordeaux, et une Cour des Monnaies.

Le captal de Buch ne voulut pas être compris dans ce traité; il partit pour l'Angleterre avec son fils Candale, abandonnant à son petit-fils ses terres de France.

Le 21 juin, Dunois débarqua aux Chartrons et mit son armée en bataille. Les Bordelais firent crier trois fois par un héraut un appel de secours aux Anglais, qui resta sans réponse.

Le 24 juin, Dunois fit son entrée solennelle dans Bordeaux. On remarquait, dans son brillant cortège, l'archevêque Pierre Berland, l'artilleur Jean Bureau, qui venait d'être nommé maire, le chancelier Juvénal des Ursins, le grand écuyer Xaintrailles, le prévôt Tristan l'Ermitte, et les principaux seigneurs de la cour de France.

Arrivé à Saint-André, Dunois mit pied à terre, baisa la croix, et jura devant l'autel que le roi maintiendrait les franchises et libertés de la ville. Il reçut ensuite le

serment de fidélité de l'archevêque et des seigneurs. On chanta un *Te Deum*, au son de toutes les cloches de la ville.

Dunois quitta Bordeaux quinze jours après, laissant pour gouverneur le comte de Clermont (1451).

La faiblesse d'esprit du roi Henri VI, la rivalité des maisons d'York et de Lancastre, la pénurie du Trésor et le mauvais résultat des efforts tentés pour sauver la Normandie, avaient paralysé et découragé les Anglais; ils n'avaient rien fait pour défendre la Guyenne, ils n'avaient pas voulu engager pour elle une guerre contre Charles VII. Bordeaux, qui, depuis trois cents ans, était dans leurs mains, Bordeaux qui leur était dévoué et qui était intéressé à l'être, se voyant abandonné, avait dû céder à la force et se rendre; mais Bordeaux n'était pas satisfait. Il ressentit bientôt un malaise commercial, et il s'aperçut d'une diminution de liberté.

Les Français voulurent étendre à la Guyenne les impôts perçus dans les autres provinces, et, malgré le refus des Trois-États de consentir la taille des gens d'armes, les officiers de la couronne en commencèrent la perception. On se plaignit au roi, qui ne tint aucun compte de la réclamation. Le traité du 12 juin étant ainsi violé par Charles VII, Bordeaux se regarda comme délié de son serment. Une conjuration s'organisa. Toutes les classes, noblesse, bourgeoisie, peuple et clergé s'y associèrent.

Le sous-maire de Bordeaux, le doyen de Saint-Seurin, Bertrand de Montferrand, les sires de Duras, de Rauzan, de Lalande, de Lesparre en furent les chefs. Ils se mirent en rapport avec la cour d'Angleterre, qui résolut enfin une expédition en Guyenne.

Talbot, alors âgé de quatre-vingts ans, en reçut le commandement. Il débarqua le 21 octobre 1452 sur les côtes du Médoc, près de Soulac, et marcha sur Bordeaux, qui lui ouvrit ses portes le 23. La garnison française s'échappa en désordre.

Toutes les villes de la province se rendirent à la première sommation, et la Guyenne redevint tout à coup anglaise. Talbot avait été revêtu de tous les pouvoirs de la souveraineté; les Gascons l'appelaient le roi Talbot.

Au printemps, son fils lui amena des renforts et une flotte d'approvisionnement, pour le cas où Bordeaux aurait à soutenir un blocus.

Charles VII employa huit mois en préparatifs de guerre. Jean Bureau, le chef de l'artillerie, fit fabriquer pour le siège de Bordeaux des canons, des bombardes et des couleuvrines. Trois corps d'armée furent formés; une flotte fut envoyée dans la Gironde.

La campagne s'ouvrit au mois de juin. Après la prise de Chalais, dont la garnison eut la tête tranchée, les Français vinrent assiéger Castillon, à trois lieues de Libourne. Bureau y avait établi un camp retranché. Talbot vint l'attaquer, et eut d'abord l'avantage; mais

grâce à leur artillerie, les Français l'emportèrent. Talbot fut tué avec ses deux fils (17 juillet 1453).

Castillon et Saint-Émilion furent pris; Libourne ouvrit ses portes à Charles, qui arrivait d'Angoulême.

Le roi traversa la Dordogne et vint prendre résidence au château de Montferrand¹.

Cependant, de son côté, le comte de Clermont ravageait le Médoc, s'emparait de Castelnau et de Lesparre, détruisait les villes, châteaux et églises. Ses dévastations ont laissé des ruines et des traces profondes; mais le paysan les attribue par ignorance au roi Talbot; il raconte même que la bataille de Castillon a été livrée près de Saint-Laurent.

Tandis que Clermont assiégeait Blanquefort, et Bureau Cadillac, Charles VII, campé sur les hauteurs de Lormont, menaçait Bordeaux.

Les opérations se concentrèrent sur le fleuve, entre une bastille construite aux Chartrons et celle que les Français avaient élevée sur la rive droite. C'est le sénéchal Roger de Camois qui dirigeait la défense.

Les Bordelais résistèrent du 1^{er} août au 9 octobre. Affamés par le blocus, exposés au feu de l'artillerie

¹ Ce château fut démantelé par ordre de Charles VII et démoli en 1591 par décision des jurats de Bordeaux, qui venaient d'acheter la baronnie de Montferrand. On voit encore les douves de cette forteresse, qui a été remplacée par le château de Beauval (commune de Bassens), qui appartient aujourd'hui à M. Hubert Prom.

de Jean Bureau, découragés par la prise de Blanquefort et de Cadillac, ils demandèrent enfin à capituler. Ils envoyèrent avec l'archevêque Pey Berland cent notables à cheval, à Montferrand, auprès du roi. Charles VII leur répondit durement qu'il les voulait à merci, sans conditions.

L'attaque redoubla de vigueur. Des négociations s'ouvrirent au château de Lormont, mais on ne put se mettre d'accord. Alors, Roger de Camois se rendit lui-même à Montferrand avec les députés de Bordeaux.

Charles VII exigeait la tête de vingt des chefs de la révolte; c'étaient les plus riches seigneurs du pays; les députés luttèrent si bien que le roi se contenta de les bannir.

Le traité, signé le jour même (9 octobre), à Montferrand, imposait à Bordeaux une amende de cent mille écus d'or, lui enlevait tous ses privilèges, le privait du droit de voter l'impôt, de battre monnaie, d'avoir un Parlement. — Le 19 octobre, les portes furent ouvertes et les bannières de France plantées sur les tours.

Les Anglais s'embarquèrent avec les honneurs de la guerre. Les vingt seigneurs partirent pour l'exil, et Charles VII distribua leurs terres à ses principaux capitaines.

Ainsi se termina la domination anglaise en Guyenne, la même année de la prise de Constantinople par les Turcs (1453).

LIVRE III

BORDEAUX SOUS LA MONARCHIE FRANÇAISE

BORDEAUX SOUS LA MONARCHIE FRANÇAISE

- I. — LA DOMINATION FRANÇAISE. *
- II. — LA RÉVOLTE DE 1548.
- III. — LA RÉFORME.
- IV. — LA LIGUE.
- V. — BORDEAUX SOUS LOUIS XIII.
- VI. — GUERRE DE BORDEAUX CONTRE LE DUC D'ÉPERNON.
- VII. — LA FRONDE A BORDEAUX.
- VIII. — L'ORMÉE.
- IX. — LA MONARCHIE ABSOLUE.
- X. — BORDEAUX SOUS LOUIS XV.
- XI. — BORDEAUX SOUS LOUIS XVI.

I

LA DOMINATION FRANÇAISE

Charles VII, pour tenir les Bordelais en respect, les mit entre deux forteresses. La première, au nord, fut construite au bord de la rivière, dans les prairies du quartier Tropeyte, d'où elle tira son nom; on l'appela plus tard Château-Trompette; son esplanade a été l'origine de nos allées des Quinconces. La seconde, le Fort du Hâ, s'élevait au sud, sur la place d'Armes, à côté du mur d'enceinte de la ville; on l'a démolie pour construire le Palais de Justice actuel; mais il en reste une tour qui fait partie des prisons.

Une organisation nouvelle et oppressive succéda au régime de liberté dont Bordeaux avait joui sous la domination anglaise. Le maire et les jurats furent nommés par le roi; les impôts ne furent plus votés par

les États. De nouvelles taxes furent mises sur les vins et sur les objets d'alimentation, même sur le blé, le seigle et le poisson salé.

Un grand nombre de Bordelais, voyant leurs intérêts compromis, émigrèrent en Angleterre, avec leurs biens et leurs archives de famille. D'autres s'embarquèrent, sous prétexte d'aller vendre leurs vins, et ne revinrent pas. Une partie du commerce de Bordeaux fut ainsi transféré dans les ports de l'Angleterre.

Charles VII, cependant, consentit à réduire à trente mille écus d'or l'amende des Bordelais, et, par une charte de 1454, il leur rendit quelques-uns de leurs privilèges; mais il se réserva le choix du maire et d'une partie des jurats. Il exempta les hôpitaux Saint-André et Saint-Jacques, les chapitres de Saint-André, Saint-Seurin et Sainte-Croix de la coutume, pour les vins de leurs crus.

Les Anglais n'avaient pas renoncé à l'espoir de reprendre la Guyenne; ils continuaient à nommer un sénéchal, un maire de Bordeaux; ils étudiaient des plans d'expédition. Leurs menées sont surveillées et déjouées. Pierre de Montferrand, sire de Lesparre, ayant eu l'imprudence de venir en France, est arrêté, traduit à Poitiers devant une cour martiale et décapité. Le charitable et populaire Pey Berland est l'objet de telles persécutions, qu'il est contraint d'abandonner le siège épiscopal : il se retira au Collège Saint-Raphaël, où il mourut en 1458. Le peuple con-

serva sa mémoire comme celle d'un saint, et la légende attribua des miracles à son tombeau, dans l'église Saint-André.

Lorsque Louis XI, à son avènement, vint en Guyenne faire une tournée politique, il trouva Bordeaux en pleine décadence. Le port était sans mouvement. Les revenus de la ville avaient diminué de moitié, la population d'un tiers.

Louis voulut réparer la ruine causée par les ordonnances de son prédécesseur ; il voulut conquérir l'affection des Bordelais, et les attacher à la France. Il n'épargna rien pour relever leur marine ; il diminua les droits d'entrée et de sortie sur les marchandises, réduisit la taxe de la branche de cyprès, confirma les privilèges des foires d'Édouard III. Il rétablit les relations commerciales avec les Anglais, et supprima les entraves qui gênaient la circulation de leurs vaisseaux sur la Gironde. Il accorda des lettres de grâce aux seigneurs bannis, au sire de Lalande, au fils de Montferrand, au captal de Buch. Il fit des largesses aux églises, surtout à Saint-Michel, où il établit la confrérie des Montuzets, association pieuse des marins. Il alla à Libourne, dont il diminua les impôts, et à Saint-Émilion, où, sous le costume de chanoine, il suivit nu-pieds une procession.

Le 12 juin 1462, Louis XI établit à Bordeaux un Parlement qui siégea au palais de l'Ombrière. Ce corps vit grandir ses privilèges sous Louis et ses successeurs,

et joua un grand rôle dans notre histoire. Il rendait la justice d'après le droit romain, les lois françaises et les coutumes des dix provinces du ressort. Il vérifiait et enregistrait les édits royaux, ce qui, plus tard, l'autorisa à adresser des remontrances au prince, et lui donna une importance politique dont il usa pour combattre et restreindre l'autorité royale. Les charges étaient vénales; elles devinrent héréditaires, et transmissibles moyennant un droit de mutation. Il se forma ainsi en France de grandes familles parlementaires, qui constituèrent ce qu'on appela la noblesse de robe.

Pour éloigner de Paris son frère Charles et mettre fin à ses intrigues, Louis XI lui céda, en 1470, le duché de Guyenne, réduit au territoire de Bordeaux, de Bazas et de Dax. Le Parlement royal fut alors transféré à Poitiers; le nouveau duc le remplaça par la Cour des Grands jours.

Charles mourut deux ans après, le 12 mai 1472, au Fort du Hà, empoisonné, dit-on, par un fruit. Un prêtre soupçonné du crime fut conduit à Nantes et étranglé dans sa prison. On a accusé Louis XI de fratricide; il en était bien capable, car ce prince alliait la cruauté à la plus puérile dévotion. Mais rien ne justifie ces soupçons; l'empoisonnement même n'a pas été prouvé. Ce qui est vrai, c'est que Louis XI redoutait les intrigues de son frère et sa liaison avec le comte d'Armagnac et autres seigneurs, qui complotaient pour

leur indépendance, et dont Louis XI tira plus tard une cruelle vengeance. — La Guyenne fit retour à la couronne. Le Parlement royal, rétabli à Bordeaux, en sortit bientôt après pour se réfugier à Libourne pendant une épidémie. Aujourd'hui, les corps publics n'abandonnent pas si facilement leur poste.

Louis XI fit beaucoup pour Bordeaux. Il prit toutes les mesures nécessaires pour y ramener les étrangers, les riches commerçants, et surtout les Anglais acheteurs de vins. Il fit de Bordeaux un entrepôt général, et, en 1481, un port d'expédition pour toutes les marchandises provenant des contrées voisines, et destinées à l'étranger. Ce transit devint obligatoire, sous peine de confiscation¹.

Aussi Louis XI, ce roi si impopulaire ailleurs, mourut-il regretté des Bordelais.

Charles VIII vint à Bordeaux en 1487, et fit son entrée le 17 mars avec la dame de Baujeu, sa mère. Lorsque Charles VIII entreprit l'expédition d'Italie, Gaston de Foix, capitaine de Buch, était gouverneur de Bordeaux. Il convoqua le ban et l'arrière-ban des milices de la Guyenne, pour suivre le roi à la guerre. A la bataille de Fornoue, en 1495, l'archevêque de Bordeaux, André d'Épinay, se trouvait à côté de Charles, en habits pontificaux, portant la croix. Cette conduite nous paraît singulière. Elle ne doit pas faire oublier

¹ Pigeonneau, *Histoire du commerce de la France*, I, p. 413 et 418.

celle de ce prélat en 1480, où, pendant la famine et un hiver rigoureux, il avait donné tous ses biens aux pauvres, et emprunté pour faire des charités.

Pour perpétuer le souvenir de la bataille de Fornoue, on reconstruisit à Bordeaux la porte Cailhau ou porte du Palais, et on y plaça, dans une niche, un bas-relief représentant Charles VIII et le prélat sur le champ de bataille. Mutilée en 1793, cette sculpture est aujourd'hui dans notre musée.

C'est vers la même époque, en 1492, que fut achevé le clocher Saint-Michel, commencé en 1472. La tour avait 46 mètres, la flèche 58, ensemble 104 mètres ¹.

Charles VIII ordonna de rédiger les *Coutumes* et d'en faire un Code uniforme. Il réorganisa les corporations et maîtrises, dont il voulut être le chef; il créa des foires et des marchés; il autorisa les nobles et les prêtres à faire le commerce; il réserva aux vaisseaux français le transport des marchandises étrangères.

Sous le règne de François I^{er}, Bordeaux reçut la visite de plusieurs grands personnages. Et d'abord, celle de François I^{er}, après sa captivité de Madrid. Il débarqua dans le port au mois de mars 1526. Il fit son entrée à cheval, au milieu des cris d'allégresse de la foule, au bruit de l'artillerie et au son des instruments de musique. Il vint à Saint-André baiser les reliques et prier sous un dais d'or. On joua devant le palais de

¹ La flèche, renversée par la foudre, a été reconstruite en 1865.

l'Ombrière une allégorie, dans laquelle un acteur parodia le roi lui-même, qui ne s'en offensa pas.

Le 11 juillet 1530, la sœur de Charles-Quint, la reine Éléonore, que François I^{er} venait d'épouser, arriva à Bordeaux; elle débarqua au bruit de l'artillerie de 150 vaisseaux. Le Corps de Ville lui offrit un modèle de navire d'or, à trois mâts, plein d'écus au soleil. Elle fit en litière une entrée solennelle, suivie des dames des deux cours, montées sur des haquenées. Le roi vint sans pompe la rejoindre, la nuit suivante.

Le 1^{er} décembre 1539, Charles-Quint lui-même, avec la permission du roi François I^{er}, traversa la France. Il passa à Bordeaux plusieurs jours. Le Parlement alla en corps au-devant de lui. Le monarque fit son entrée par la porte du Chapeau-Rouge, avec le duc d'Albe, les enfants de France et le connétable. Les jurats lui présentèrent les clefs de la ville, en argent. Charles-Quint délivra des prisonniers, et tint dans l'église Saint-André le chapitre de la Toison d'or.

Bordeaux fit ensuite une brillante réception à Marguerite de France, sœur de François I^{er} et femme d'Henri d'Albret, roi de Navarre et gouverneur de Guyenne. Le 29 mars 1541, elle se rendit au Parlement avec plusieurs nobles dames. En qualité de sœur du roi, elle réclama le droit de délivrer les prisonniers, et elle en usa surtout en faveur des protestants. Cette princesse, qui fut la grand'mère d'Henri IV et qui a

laissé un nom distingué dans les lettres, revint souvent à Bordeaux.

François I^{er} fit continuer par le Parlement la révision des *Coutumes de France*, et, en 1521, il fit approuver ce travail par les Trois-États de Guyenne. — L'imprimerie fut, à cette époque, introduite à Bordeaux, où Milanges créa un établissement renommé.

Pendant son séjour dans notre ville, François I^{er} avait constaté le peu de ressources qu'elle offrait pour l'enseignement supérieur. Il s'en plaignit, et c'est à son instigation que les jurats fondèrent, en 1534, le Collège de Guyenne, qui acquit bientôt une grande célébrité; on avait fait venir pour le diriger d'excellents professeurs, André et Antoine Govea, Gélida, Élie Vinet, Grouchi, Tyves, et, plus tard, Jules Scaliger et Buchanan. Ces esprits hardis et novateurs donnèrent une vive impulsion aux études et aux idées libérales. Parmi leurs élèves, nous citerons La Boétie et Montaigne.

Le Collège de Guyenne était situé derrière la mairie Saint-Éloi, à côté de l'église Saint-Paul. Plus tard, en 1572, les Jésuites fondèrent un autre Collège, celui de la Madeleine, sur les Fossés, en face de la mairie Saint-Éloi, à l'endroit où l'on a récemment reconstruit notre Lycée.

Le règne de François I^{er} a été signalé par une activité intellectuelle, par des progrès dans les lettres, les sciences, les beaux-arts, qui ont fait donner à cette

époque le nom de Renaissance. Bordeaux n'est pas resté étranger à ce mouvement; il s'y est associé par les écrivains, les hommes de talent, qui s'y sont réunis au XVI^e siècle.

Montaigne, né en Périgord, vécut à Bordeaux, où il exerça une charge de conseiller à la Cour des Aides, et où il remplit les fonctions de maire. Son tombeau a été placé dans la chapelle des Feuillants, devenue depuis celle de notre ancien Lycée; il se trouve aujourd'hui dans le grand vestibule de nos nouvelles Facultés. Sa statue, sculptée par Maggesi, a été érigée, en 1858, sur les Quinconces. — Les *Essais* de Montaigne font partie de la bibliothèque classique de la France, et l'ont placé au rang de nos plus illustres écrivains (1533-1592).

Étienne de La Boétie, son ami, né à Sarlat, dans le Périgord, écrivit à seize ans le *Traité de la servitude volontaire*, ou le *Contre un*, et occupa dès l'âge de vingt-trois ans une charge de conseiller au Parlement de Bordeaux. La Boétie, dans ses vers latins, adresse à Montaigne des conseils dictés par la morale la plus pure, et fait de la vertu un tableau éloquent. Leur amitié est restée célèbre et a inspiré à Montaigne un des plus beaux chapitres des *Essais*.

Bordeaux, dans ce siècle, fut le séjour de beaucoup d'autres hommes éminents. Nous pouvons citer :

Nicolas Charron, prédicateur, auteur du *Livre de la Sagesse*;

Hiérosme Lopès, comme Charron, chanoine de Saint-André; son histoire de l'Église métropolitaine de Bordeaux vient d'être réimprimée;

Pierre de Lancre, auteur d'un livre sur les démons¹;

Jehan de Lange et Guillaume Blanc, avocats;

Reulin, helléniste et chirurgien;

Gabriel de Lurbe, auteur de la *Chronique Bordelaise*;

Girard du Haillan, auteur de la première histoire de France;

Blaise de Montluc, dont les *Commentaires* si curieux ont été imprimés chez Milanges;

Lancelot de Carl, traducteur en vers de la Bible et d'Homère;

Pierre de Brach, poète;

Chantelouve, auteur tragique;

Le cardinal Gabriel de Gramont, archevêque de Bordeaux, qui a négocié le traité de Madrid avec Charles-Quint (1526), et le mariage d'Henri II avec Catherine de Médicis.

N'oublions pas les membres distingués du Parlement, La Chassagne, de Pontac, de Lagebaston, de Ferron, d'Alesme, de Ram, de Nesmond.

Tous les régents du Collège de Guyenne étaient des

¹ C'était un membre du Parlement aussi féroce que crédule, qui, avec son collègue Despagnet, avait été, par ordre du roi, combattre les sorciers dans le pays basque, en 1609.

hommes distingués. Buchanan et Muret composaient des tragédies en latin, dans lesquelles le jeune Montaigne jouait souvent un rôle. Voici ce qu'on lit dans les *Essais* :

« J'ai soustenu les premiers personnages en tragédies latines de Buchanan, de Guérente et de Muret, qui se représentèrent en nostre Collège de Guyenne, avecque dignité ».

Le théâtre, pour lequel les Bordelais avaient un goût très vif, consistait surtout en pièces populaires qu'on appelait mystères, farces, soties, allégories, et dont aucune n'a survécu, tant elles étaient médiocres. La licence s'en empara souvent, et le Parlement dut les soumettre à la censure. Un arrêt de 1556 défendit à tous batteleurs, enfants sans souci et joueurs de farces, de représenter aucunes pièces concernant la religion ou la foi chrétienne.

II

LA RÉVOLTE DE 1548

Henri II voulut étendre à toute la France la gabelle ou impôt du sel. Les provinces de l'ancienne Aquitaine, qui n'avaient jamais connu cette taxe vexatoire, s'y refusent avec énergie. Les agents du fisc insistent; les paysans se soulèvent; des collecteurs sont tués. L'insurrection se propage dans les campagnes. Un aventurier, Tallemagne, qui s'intitule colonel des Gascons, se trouve bientôt à la tête d'une véritable armée, et disperse trois cents gens d'armes envoyés par Henri d'Albret, gouverneur de la Guyenne. Les révoltés brûlent les châteaux, pillent Cognac, Ruffec, Saintes, ravagent l'Entre-deux-Mers, et partout massacrent les officiers de la gabelle. Tallemagne, après s'être em-

paré de Bourg, Saint-André, Montferrand, va s'établir à Libourne.

Bordeaux se soulève à son tour; l'émeute gronde dans ses rues. Le Parlement, d'accord avec les jurats, prend des mesures pour le maintien de l'ordre, et s'engage à faire les frais d'une levée de deux cents hommes.

Tallemagne avait eu l'audace d'écrire au maire de Bordeaux, pour lui enjoindre de lui amener deux mille bourgeois bien équipés, avec de l'argent et des vivres, le menaçant, en cas de refus, de venir, dans cinq jours, mettre la ville à feu et à sang. Ses émissaires arrivent à Bordeaux, et y suscitent une émeute. Le peuple court à l'Hôtel de Ville, s'empare de la cloche et sonne le tocsin. Un prêtre est tué sur les Fossés. Les membres du Parlement réussissent à apaiser la foule. Les bourgeois arment leurs domestiques et leurs ouvriers; ils font eux-mêmes le guet. Ils occupent l'Hôtel de Ville, la Grosse-Cloche, Saint-Éloi et les portes de Bordeaux.

Tristan de Moneins, lieutenant du roi, arrive de Bayonne, et se rend à l'Hôtel de Ville pour s'entendre avec les autorités. La foule vient l'assiéger. Moneins, pour la calmer, s'engage à révoquer les agents de la gabelle. Un nommé Guillotin s'avance vers lui et pousse ce cri de guerre, qui devait retentir dans toutes nos révolutions futures : « L'insurrection est un devoir sacré, quand il s'agit de sauver la liberté ».

Les factieux avaient arrêté les officiers de la gabelle; Moneins les fait mettre en liberté. Il envoie des gens armés parcourir les rues, il fait porter au Château-Trompette des vivres et des munitions. Ces mesures surexcitent la sédition, au lieu de l'intimider.

La foule s'empare de l'Hôtel de Ville, et sonne le tocsin; les portes de Bordeaux sont forcées par des hordes d'étrangers. La Chassagne, magistrat estimé et populaire, vient haranguer les émeutiers, qui paraissent s'apaiser, mais qui réclament la présence de Moneins à l'Hôtel de Ville. Moneins consent à s'y rendre; il part avec les jurats et La Chassagne; mais il commet la faute de venir à pied, sans escorte et sans gardes à cheval. Arrivé sur les Fossés, il est entouré et pressé par la foule des émeutiers. Au milieu du tumulte, des cris et des insultes, les jurats et les bourgeois cherchent en vain à le dégager. Il jette sa chaîne d'or à la foule pour faire diversion. On court chercher la force armée. Moneins tombe percé de coups, et la populace va brûler ses officiers dans une chapelle où ils s'étaient réfugiés. Elle se livre à des actes de cruauté et de pillage. Le directeur de la gabelle est tué avec le prêtre qui vient de le confesser. Le cadavre de Moneins, saupoudré de sel, est promené par toute la ville et sert de jouet à la multitude. — Les Carmes l'enterrèrent la nuit dans leur église.

Les insurgés avaient forcé La Chassagne à se mettre à leur tête. Il se sert de cette autorité pour rallier

autour de lui tous les honnêtes gens. Les jurats et les bourgeois s'emparent des portes de la ville, et les ferment aux pillards qui accouraient de la campagne. Quelques mutins sont mis à mort par ordre de La Chassagne.

Le Parlement reprend ses fonctions. Les principaux chefs de l'insurrection et deux jurats leurs complices, deux marchands de sel, sont exécutés. On expose leurs têtes sur les clochers de la ville.

Le calme et le repentir succèdent enfin au tumulte de la révolte.

Henri II était en Piémont, lorsqu'il apprit ces événements. Il donna au connétable Anne de Montmorency, parent de Moneins, l'ordre de punir Bordeaux. Ce capitaine reçut à Langon une députation du Parlement présidée par Jean de Calvimont, qui venait lui porter les clefs de la ville; elles étaient en argent. Il les refuse en disant qu'il en a de meilleures en bronze; il refuse aussi un élégant bateau qu'on lui avait amené. Il arrive à Bordeaux suivi de son artillerie, et fait pratiquer dans les remparts une brèche, par laquelle il entre avec ses troupes et un corps de quatre mille lansquenets allemands. Il occupe la ville militairement, comme une place prise d'assaut, ordonne aux bourgeois de porter leurs armes dans la citadelle, met le Parlement en interdit, et le remplace par une cour prévôtale, devant laquelle il fait faire le procès de la Ville par Jacques de Neuilly. Le jurat Guillaume

Leblanc est chargé de la défense. La sentence, dictée par Montmorency, est terrible.

Les Bordelais, déclarés coupables de rébellion et de lèse-majesté, seront privés de leurs privilèges, du droit de commune, de toute juridiction. L'Hôtel de Ville sera rasé, et on élèvera, à la place, une chapelle expiatoire où on priera Dieu tous les ans pour Moneins. Bordeaux n'aura plus ni sceau, ni armoiries, ni revenus; les cloches de la Ville seront transportées au Château-Trompette. Une amende de deux cent mille livres sera payée par les habitants. — Les jurats avec cent vingt bourgeois, vêtus de deuil, sont condamnés à se rendre en procession à l'église des Carmes, à y déterrer, avec leurs ongles, le corps de Moneins, et à aller l'inhumer à Saint-André. Ce qui est fait le jour même.

Le soir, le connétable fait exécuter cent cinquante personnes. Guillotin est brûlé vif. Deux jurats, Du Sault et Lestonac, ont la tête tranchée. Tallemagne eut plus tard le même sort. L'office de La Chassagne est supprimé par le roi. La cloche de l'Hôtel de Ville est enlevée; l'horloge brisée¹. Les jurats sont forcés de mettre eux-mêmes le feu aux parchemins et titres de la Ville.

Montmorency quitta Bordeaux trois semaines après, en y laissant une garnison et l'horreur de son nom.

Cette punition si cruelle, si injuste même, fut un peu

¹ La cloche ne fut remise qu'en 1561. Celle d'aujourd'hui date de 1775, et a été faite par les Turmeau, fondeurs à Bordeaux.

adoucie par Henri II : il ne fit pas détruire l'Hôtel de Ville, et il remit l'amende. Mais il nomma vingt-quatre prud'hommes pour remplacer les jurats, et une commission judiciaire pour remplacer le Parlement.

Plus tard, au mois de janvier 1550, le roi rétablit le Parlement de Bordeaux; il exempta la province de la gabelle moyennant une somme de quatre cent mille livres tournois, enfin, il rendit à la ville une partie de ses privilèges, même celui d'élire six jurats et un maire, celui-ci pour deux ans et sans appointements. Le père de l'auteur des *Essais*, Montaigne, fut maire de Bordeaux en 1553, et ce célèbre écrivain le fut de 1581 à 1585.

III

LA RÉFORME

Nous entrons maintenant dans la triste période des luttes religieuses et des guerres civiles qui désolèrent la France sous le règne d'Henri II et de ses trois fils François II, Charles IX et Henri III.

La Réforme ou le protestantisme commença sous François I^{er}. Luther en Allemagne, Calvin¹ en France, prêchèrent l'indépendance du pouvoir papal et l'abandon d'une partie des dogmes catholiques, l'abolition de la messe, du culte de la Vierge et du culte des saints.

Leurs doctrines se répandirent rapidement dans toute l'Europe; elles eurent des partisans à Bordeaux.

¹ Né à Noyon en 1509.

Plusieurs des professeurs du Collège de Guyenne en étaient imbus; des instituteurs, abusant de la confiance des familles, les inculquaient à leurs élèves. La reine de Navarre, sœur de François I^{er}, protégeait Calvin, Clément Marot, Théodore de Bèze et leurs amis. Elle offrait, à Nérac, un refuge à tous ceux qu'on persécutait pour cause de religion.

L'Inquisition avait été établie à Bordeaux en 1229, mais elle n'y avait jamais eu un caractère cruel, ni une puissance absolue, comme en Espagne. Sous François I^{er}, un dominicain, nommé de Ferrario, exerçait à Bordeaux les fonctions d'*inquisiteur de la foi*. Conjointement avec la Cour de l'Official, il formait un tribunal secret, la Tour blanche, d'où relevaient les procès d'hérésie. Il y avait aussi, pour tout le royaume, un inquisiteur général ¹.

Ce pouvoir était plutôt paternel que violent, mais les progrès de la Réforme le rendirent sévère et cruel. Il obtint l'appui du Parlement de Bordeaux, qui prit à cœur la défense de l'Église catholique, et qui y consacra tout son pouvoir. — François I^{er}, par lettres du 24 juin 1537, lui donna l'ordre de s'unir aux inquisiteurs et au clergé pour réprimer les progrès de l'hérésie. Le roi adjugeait aux dénonciateurs, pour les encourager, le quart des biens confisqués.

¹ C'était, en 1430, Jean Graverent, dont le vicaire avait pris part à la condamnation de Jeanne d'Arc; en 1535, Vidal de Bécenis.

Cinq ans plus tard, le 28 juin 1542, François I^{er} institua dans le Parlement une chambre spéciale pour juger les hérétiques de tout le ressort.

Bordeaux devint ainsi, pendant de longues années, le théâtre d'une série d'exécutions et de processions expiatoires, qui durent vivement impressionner la population.

En 1537, le Parlement condamne onze calvinistes à suivre nu-pieds une procession et à faire amende honorable devant le portail de Saint-André. La Cour assista en corps et en grande tenue à cette cérémonie.

Les persécutions se multiplient. La répression devient féroce. Bordeaux est choisi pour lieu d'exécution des condamnés du ressort. Les hérétiques, après avoir été traînés sur une claie à travers les faubourgs, sont conduits au bûcher, dressé presque toujours sur la place du palais de l'Ombrière. Ils y sont brûlés vifs, ou étranglés avant d'être livrés au feu.

C'est ainsi que périssent, en 1541, deux artisans convaincus de blasphèmes; — en 1542, l'instituteur Aymon de Lavoye et le prêtre Boyer, un des membres de la Chambre ardente du Parlement, qui avait été d'abord publiquement dégradé à Saint-André; — en 1554, le prédicateur de Borda et deux religieux; — en 1555, deux jeunes gens, dont le supplice cause tant d'émotion qu'une panique se répand parmi les spectateurs; — en 1557, le pasteur Hamelin, l'ami du célèbre émailleur Bernard Palissy; — en 1559, un riche

marchand, Pierre Feugère, qu'on accusait d'avoir à Saint-Seurin, pendant la nuit, mutilé des statues du Christ et de la Vierge.

Bien d'autres auraient eu le même sort si, à l'exemple de Calvin, ils n'avaient quitté la France pour se réfugier à Genève.

Ces rigueurs et ces supplices ne découragèrent pas les réformés; la persécution, comme cela arrive presque toujours, ne fit qu'exciter l'ardeur de leurs convictions.

Le catholicisme et le protestantisme sont deux grandes et belles religions, qui se partagent aujourd'hui le monde chrétien. La première n'a reculé devant aucun moyen pour empêcher la seconde de naître et de se développer. On vit alors, chose surprenante, des hommes religieux devenir aussi cruels qu'ils étaient pieux, et, au nom d'une foi qui prêche la charité et l'amour du prochain, recourir à l'intolérance, à la persécution, aux tortures et au bûcher, pour étouffer la liberté de conscience. A leurs yeux, le plus grand des crimes, c'était de penser autrement que l'Église de Rome, et ils voulaient à tout prix étouffer la peste morale de l'hérésie. Mais, ce qui n'est pas moins déplorable, c'est de voir les pouvoirs civils, le roi, les Parlements, les municipalités se prêter à ces vengeances pieuses, encourager et exécuter les sentences dictées par le fanatisme.

Aujourd'hui, grâce au ciel, la tolérance est entrée

dans nos mœurs; on est condamné pour des crimes, on ne l'est plus pour des opinions religieuses.

La sévérité ne ralentit pas, en France, les progrès de la Réforme. Les factions politiques contribuèrent bientôt à les favoriser. Le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, et le prince de Condé, les premiers princes du sang, mécontents d'être exclus du pouvoir par la reine-mère, Catherine de Médicis, veuve d'Henri II, et par les Guises, qui gouvernaient la France au nom de François II, se rejetèrent du côté des huguenots. Condé déclara qu'il n'irait plus à la messe.

Les Guises, après avoir déjoué la conjuration d'Amboise, avaient demandé l'introduction en France de l'Inquisition telle qu'elle existait alors en Espagne. Mais le chancelier de L'Hospital avait réussi à faire écarter ce projet. Il fit rendre l'Édit de Romorantin, qui, à l'exclusion des grandes Cours, déférait les hérétiques aux tribunaux ecclésiastiques (mai 1560). Le Parlement de Bordeaux adressa, à ce sujet, d'inutiles remontrances à François II.

Les États généraux avaient été convoqués à Orléans, pour conjurer la guerre civile. Les princes de Bourbon eurent l'imprudence de s'y rendre; le roi de Navarre échappa aux assassins grâce à l'hésitation de François II, mais les Guises firent arrêter Condé. Il fut traduit devant une Commission, qui le condamna à mort. La sentence allait être exécutée, malgré la résistance de L'Hospital, sans la mort de François II.

qui expira après un règne de dix-sept mois (1560).

Catherine de Médicis s'empara de la régence, au nom de son second fils Charles IX, âgé de dix ans. Elle suivit les conseils de L'Hospital, qui était le défenseur de la tolérance religieuse, et comme gage de cette politique, Condé fut rendu à la liberté. Antoine de Bourbon, roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, était alors gouverneur de la Guyenne. Ce prince sans convictions abandonna bientôt la cause protestante, malgré les sentiments ardents de sa femme pour la Réforme. De Burie exerçait en Guyenne les fonctions de lieutenant général du roi. L'archevêque Prévost de Sansac venait d'être sacré à Bordeaux, et nommé conseiller clerc au Parlement.

Les sectaires se multipliaient en Guyenne, et leur nombre leur assurait l'impunité. En 1561, il y en avait déjà sept mille à Bordeaux¹. Ils avaient deux ministres, et ils se réunissaient pour prier dans une ancienne église. L'autorité n'osait pas sévir.

Le Parlement, toujours zélé pour la défense du catholicisme, ne cessait d'écrire au roi et à la reine-mère pour solliciter des mesures de rigueur contre les réformés. Il multipliait contre eux ses arrêts, et ses ordonnances, dont la plupart prises en dehors de ses attributions, ne paraissent pas avoir été exécutées.

¹ Le chiffre de la population ne dépassait pas alors cinquante mille âmes; c'était donc le septième.

Il ordonnait qu'on mit en vigueur les édits contre les temples et les prêches, qu'on interdît toute cène, tout synode, tout consistoire; que les ministres fussent chassés du ressort. Le lieutenant général Burie ne paraissait pas assez énergique; on attribuait à sa faiblesse les désordres et les rixes qui se multipliaient entre catholiques et protestants.

Les catholiques organisèrent à Bordeaux un syndicat militaire, pour suppléer à l'inaction de l'autorité. Ils réunirent trois mille adhérents; ils s'armèrent et mirent à leur tête le président de Roffignac et l'avocat Lange. Les jurats, mécontents de cette autorité rivale, vinrent au Parlement protester contre le syndicat. Ils assurèrent que Burie et le maire Noailles, capitaine du Fort du Hâ, pourvoiraient à tout. Le syndicat fut cassé, mais il constitua un comité secret qui poussa le Parlement aux mesures de violence.

L'effervescence des passions religieuses suscitait dans l'Agenais de grands désordres, prélude de la guerre civile. Là où les réformés étaient en majorité, ils s'emparaient des églises, brisaient les autels et les statues; là où ils étaient en minorité, les catholiques les opprimaient. La régente et Charles IX, qui avaient adopté une politique de tolérance, donnèrent mission à de Burie d'aller pacifier les esprits. Le Parlement désigna La Boétie pour accompagner de Burie (1561). Ces deux hommes, justes et modérés, réussirent à concilier les deux partis, mais pour un temps bien

court. Les populations furent désarmées, et l'on fit un partage des lieux de prières.

A la fin de cette année, Catherine de Médicis, sous l'influence de L'Hospital, convoqua une nouvelle conférence pour chercher un remède aux dissensions religieuses. Elle réunit en conseil privé, à Saint-Germain, le 3 janvier 1562, les membres les plus influents des huit Parlements. Celui de Bordeaux était représenté par le président de Lagebaston et le procureur général Lescure. De là sortit l'Édit de Janvier, qui reprenait aux réformés les églises dont ils s'étaient emparés, mais qui leur reconnaissait le droit de s'assembler pour prier. Les huguenots bordelais installèrent alors des prêches au quai des Chartreux, à Cambes et à Beautiran.

Trois mois après, les guerres de religion commençaient. Ce fut un massacre de protestants, à Vassy, en Champagne, par les gens du duc de Guise, qui en fut le prélude (1^{er} mars 1562). Les deux partis prennent aussitôt les armes. Les Guises s'emparent de la régente et du roi, et les conduisent à Paris. Condé se saisit d'Orléans, et est déclaré criminel de lèse-majesté. Les catholiques font appel à Philippe II et aux Espagnols, les protestants à Élisabeth et aux Anglais.

En Guyenne, les réformés avaient pour chefs plusieurs seigneurs, Duras, fils de Durfort, Guy de Montferrand, Clermont de Piles; les catholiques avaient

Blaise de Montluc. C'était un soldat gascon rude et énergique, qui s'était illustré par sa bravoure dans les guerres d'Italie, sous François I^{er}. Il allait se rendre encore plus célèbre par sa cruauté, ce qui n'empêcha pas Henri III de lui donner plus tard le bâton de maréchal de France. Montluc répandait la terreur autour de lui; il se faisait suivre partout de deux bourreaux, qu'il appelait ses laquais, et, quand des réformés tombaient entre ses mains, il les faisait mettre à mort sous ses yeux, sans formes de procès, « sans sentences, ni escritures, car, en ces choses, j'ai ouï dire qu'il faut commencer par l'exécution ». C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même en ses *Commentaires*; dans lesquels il raconte avec une sinistre gaieté les actes les plus sanguinaires.

Bordeaux était à la fois déchiré par les dissensions civiles, et menacé par les réformés du dehors. Duras approchait.

Le Parlement prit d'énergiques mesures de défense, et plaça deux de ses membres à la garde de chacune des portes de la ville.

Le 26 juin, les réformés de Bordeaux firent une tentative pour s'emparer du Château-Trompette et le livrer à Duras. L'entreprise échoua.

Les réformés occupaient Bourg et Saint-Macaire. Maîtres ainsi du cours de la Gironde, en aval et en amont, ils interceptaient les convois de vivres. Burie avait appelé Montluc au secours de Bordeaux,

mais, à cause de la famine, il ne put y rester que trois jours; il passa la rivière et alla battre Duras à Targon, ce qui mit fin aux tentatives contre Bordeaux (juillet 1562).

Le Parlement, alors rassuré, procéda contre les réformés compromis dans l'affaire du Château-Trompette. Quatre-vingt-dix-sept personnes avaient été arrêtées. Duras et les autres chefs de l'armée furent décapités en effigie; deux pasteurs et une partie des prisonniers furent soumis à la torture, fouettés ou pendus¹. En quatre mois, Bordeaux fut témoin de vingt-quatre exécutions à mort.

Le Parlement ordonna, le 17 juillet, que tous ses membres, sans en excepter l'archevêque de Sansac, fissent devant la Cour leur profession de foi; il l'exigea ensuite de tous ses dépendants, des procureurs et des avocats. Le 10 septembre, il enjoignit à tous les habitants de Bordeaux de faire cette profession de foi, chacun dans sa paroisse, sous peine d'être chassés de la ville. On ne nous dit pas combien de personnes s'y refusèrent.

Montluc continuait sa campagne. En passant à Gironde, il fit pendre soixante-dix huguenots aux piliers des halles; il en fit pendre quinze à Sauveterre « sans papier, ni encre, et sans même vouloir les écouter ».

¹ *Histoire de la Réformation à Bordeaux*, par Gaullieur, t. 1^{er}, p. 409, 418, 420, 462.

(*Commentaires.*) Il enleva d'assaut Monségur, dont les rues furent jonchées de cadavres; au château de Pennes, il fit massacrer une foule de femmes par ses alliés espagnols; il comblait partout les puits des cadavres de ses victimes; partout, enfin, il se signalait par d'affreuses cruautés. Il court au secours de Cahors, rencontre Duras à Vern, en Périgord, le 9 octobre, et lui livre une sanglante bataille. Le roi, pour le récompenser de cette victoire, lui donna le titre de conservateur de la Guyenne. Montluc se retira ensuite dans son château d'Agen.

Le Parlement ordonna à Bordeaux une procession générale, pour célébrer la victoire de Montluc; il en fit faire une seconde deux mois après, à la nouvelle de la bataille de Dreux (19 décembre 1562), où les réformés avaient été vaincus par le duc de Guise, et où Condé avait été fait prisonnier.

Charles IX avait signé des lettres d'amnistie en faveur des calvinistes poursuivis à Bordeaux; mais le Parlement avait refusé de les enregistrer.

La fin de l'année 1562 fut signalée par une disette cruelle, une grande misère, et des discordes entre les magistrats et les représentants de l'autorité royale. Montluc, appelé par les deux partis, vint rétablir la concorde.

Montluc reprit les armes pour aller délivrer Libourne, que les réformés abandonnèrent à son approche. Il avait levé des troupes pour aller rejoindre

les catholiques qui assiégeaient Orléans, lorsqu'il apprit l'assassinat du duc de Guise, tué par Poltrot de Méré, et la paix d'Amboise.

Le traité d'Amboise, signé le 19 mars 1563, accordait aux calvinistes une amnistie complète, et leur reconnaissait une existence légale.

L'année 1565 fut signalée par la visite de Charles IX à Bordeaux. Il y arriva avec sa mère Catherine de Médicis, son frère le duc d'Orléans, sa sœur Marguerite et le jeune prince de Navarre (Henri IV, alors âgé de douze ans); il alla loger à l'archevêché, et de là à Talence, au château de Thouars, chez M. d'Agès. L'entrée solennelle eut lieu le 9 avril. Le roi, après avoir diné, s'embarqua à Bègles sur une élégante maison navale et vint descendre aux Chartrons, où des tentes avaient été dressées. Le cortège fut un des plus brillants qu'on eût vus à Bordeaux. On y remarquait le roi de la basoche et ses suppôts, des gens costumés en douze peuples, tures, arabes, sauvages, et qui haranguèrent le roi chacun dans sa langue, c'est-à-dire tous en gascon; un escadron des enfants des premières familles, vêtus de damas blanc; les corps de métiers, les quatre ordres de moines mendiants, le clergé, le Parlement. Le roi marchait sous un dais porté par les jurats. Le cortège pénétra dans la ville par la porte du Chapeau-Rouge, suivit les rues Sainte-Catherine et du Loup, et arriva à Saint-André, où un *Te Deum* fut chanté. Trois jours après, Charles

se rendit au Parlement avec la famille royale. Il y tint un lit de justice, se plaignit de n'avoir pas été obéi, et fit adresser aux magistrats une mercuriale par le chancelier L'Hospital.

Pendant son séjour dans notre ville, Charles IX accorda aux réformés, sur leur requête, diverses libertés, et l'admission aux magistratures municipales; il les dispensa de fournir le pain bénit, de jurer sur les reliques, de tapisser leurs portes les jours de procession; il défendit qu'on enlevât leurs enfants pour les baptiser. Le Parlement refusa d'enregistrer cette ordonnance; Charles IX dut insister à trois reprises; enfin, le Parlement céda, mais au lieu de la transcrire sur ses registres, il le fit faire sur ceux du sénéchal.

Charles IX resta à Bordeaux jusqu'au 18 mai. Avant son départ, il accorda à la ville deux foires de quinze jours. Ce sont les foires de mars et d'octobre qui existent encore. Les privilèges accordés à ces foires y attirèrent les marchands étrangers; elles acquirent une grande importance commerciale, et devinrent le théâtre de nombreuses transactions, surtout pour les vins.

La conduite de Charles IX à Bordeaux avait été celle d'un prince ferme, sage, tolérant, ennemi des luttes civiles. Malheureusement, le fanatisme et la politique s'unirent pour troubler la paix. En quittant Bordeaux, Catherine eut, à Bayonne, des conférences avec le duc d'Albe, ministre de Philippe II. Elle subit aussi l'in-

fluence du pape Pie V, ancien inquisiteur. Les réformés, de leur côté, s'armèrent et se préparèrent pour la résistance. Tandis que les catholiques s'unissaient aux Espagnols, Condé et Coligny s'alliaient aux Allemands et aux Anglais.

La guerre recommença donc (1567), et, sauf de courtes trêves, elle continua jusqu'à la fin du règne de Charles IX.

Elle fut signalée, en 1569, par la bataille de Jarnac, où périt Condé, et par celle de Moncontour, où les protestants furent également battus. C'est le duc d'Anjou (Henri III) qui recueillit l'honneur de ces deux victoires.

Pendant ces temps de troubles et de guerres civiles, Bordeaux est en proie à toutes les émotions. Montluc, qui, en 1564, avait remplacé de Burie en qualité de lieutenant général du roi en Guyenne, dirige la défense; il nomme un gouverneur, Tilladet d'abord, ensuite Pierre de Montferrand, auquel, malgré les protestations des jurats, il confie les clefs de la ville. Le Parlement crée une milice, qui est commandée par ses conseillers. Tous les habitants suspects d'hérésie sont désarmés. On lève un impôt sur les réformés pour acheter des canons. On fortifie le Château-Trompette. On transporte à Saint-Rémy les reliques de Soulac et celles de Saint-Seurin. — Bordeaux fut préservé; mais Blaye et Bourg tombèrent au pouvoir des réformés, qui coupèrent les convois de vivres et capturèrent les bâtiments de commerce.

La paix de Saint-Germain (8 août 1570) accorda aux réformés le libre exercice de leur culte dans deux villes par province, l'admission à tous les emplois, et le droit de tenir garnison dans quatre villes de sûreté. Enfin, sous prétexte d'éteindre toutes les haines, Catherine de Médicis conclut le mariage du jeune roi de Navarre (depuis Henri IV) avec Marguerite, sœur de Charles IX.

Ce mariage fut célébré le lundi 18 août 1572¹; il avait attiré à Paris tous les chefs du parti protestant.

Six jours après, le dimanche 24 août, eut lieu la Saint-Barthélemy, ce massacre où périrent Coligny et un grand nombre de seigneurs protestants.

La cour s'était laissée entraîner au crime plutôt par des raisons politiques que par le fanatisme religieux.

L'ambition croissante des Guises, l'influence de Coligny sur Charles IX, la puissance des réformés, toutes ces terreurs d'un côté; de l'autre, l'occasion qui mettait à sa merci la tête du parti protestant, tout inspira à Catherine de Médicis la pensée du crime. D'accord avec son fils, le duc d'Anjou, et avec les Guises, elle entraîna Charles IX, qui crut illustrer son nom, pacifier son royaume et sauver le catholicisme

¹ La bénédiction nuptiale fut donnée par le cardinal de Bourbon, sur une estrade élevée au dehors et devant le portail de l'église Notre-Dame. L'épousée, suivie des princes et seigneurs catholiques, entra ensuite dans l'église pour y entendre la messe.

par un grand acte d'énergie ¹, et qui se déshonora par le plus horrible des forfaits. La Saint-Barthélemy a couvert son règne d'une tache de sang!

Nous ne nous étendrons pas sur les conséquences de la Saint-Barthélemy, ni sur l'immense retentissement qu'elle a eu en Europe. Qu'il nous suffise de dire, pour peindre les mœurs et les sentiments de cette époque, que le pape Grégoire XIII y donna son entière approbation; il fit chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de Rome pour célébrer ce grand événement; et, pour en perpétuer le souvenir, il fit frapper des médailles, et exécuter par le peintre Vasari un tableau qu'on plaça au Vatican.

Charles IX alla, le 26 août, au Parlement prendre la responsabilité du massacre, et donna l'ordre d'en exécuter de semblables dans toutes les grandes villes de province.

La Saint-Barthélemy fut célébrée à Bordeaux comme une victoire. Le jésuite Edmond Augé y surexcita par ses prédications les sentiments de haine et le fanatisme. Montpezat, qui avait succédé à Montluc, vint, au nom du roi, réclamer le massacre des réformés. Le 3 octobre, quarante jours après la Saint-Barthé-

¹ La Saint-Barthélemy a-t-elle été préméditée par Catherine de Médicis ou par Charles IX? — Cette dernière opinion vient d'être soutenue avec de sérieux arguments par M. Hippolyte Rodrigues, dans l'intéressante préface de son drame de Marie Touchet. — Lire aussi *Charles IX*, du même auteur.

lemy, des bandes de sicaires vêtus de rouge parcoururent la ville, et avec la connivence de l'autorité, allèrent égorger les réformés et piller leurs maisons, car, en pareils cas, le pillage est l'attrait, le but et la récompense des assassins. On tua deux cent soixante-quatre calvinistes, on fit périr deux membres du Parlement. Lagebaston, qu'on accusait depuis longtemps d'être trop modéré, quoiqu'il eût signé tous les arrêts de mort, dut se réfugier au Fort du Hà.

Le gouverneur, M. de Montferrand, avait autorisé le massacre. Le Parlement le manda devant lui et se plaignit du petit nombre de personnes tuées. Montferrand déclara qu'on en avait occis plus de deux cent cinquante; il offrit d'en fournir la liste.

Son frère Langoiran était un des chefs du parti réformé qui tenaient la campagne en Guyenne. La Saint-Barthélemy ranima la résistance et la guerre civile.

Montferrand ayant mené des secours à Montluc, fut tué au siège de Gensac. Son corps fut transporté à Bordeaux, reçu par l'archevêque et son clergé, et enterré en grande pompe à Saint-André (1574). Henri III, qui arrivait au trône, rendit alors aux jurats le gouvernement et les clefs de la ville.

C'est un édit de Charles IX qui créa, en 1563, une Bourse à Bordeaux, avec un tribunal consulaire pour juger les contestations entre commerçants. Le 8 mai suivant, le maire convoqua quarante notables pour

élire un juge et deux consuls. On leur accorda, pour leurs réunions, une salle dans l'hôtel des Monnaies, derrière le palais de l'Ombrière. Plus tard, ils achetèrent une maison dans le voisinage pour y établir un hôtel de la Bourse.

Nous avons déjà parlé des deux grandes foires créées par Charles IX à la même époque (1565), et nous avons signalé leur importance pour le commerce, et surtout pour la vente des vins. A cette époque, pour favoriser les crus du Bordelais, le vin de Blaye n'était reçu à Bordeaux qu'après la Saint-Martin (11 novembre), celui du haut pays qu'après la Noël. — En 1567, à la suite d'une disette, le peuple attribua la cherté du pain à la trop grande extension donnée aux plantations de vignes, et un arrêt du Conseil restreignit les cultures.

Tous ces vins, exportés par les marins bordelais en Angleterre et dans le nord de l'Europe, y étaient échangés contre les produits de ces régions, les draps, les fers, les aciers anglais, que nos négociants dirigeaient ensuite vers l'Espagne et le midi de la France. — C'est ainsi que se développa le commerce de Bordeaux, jusqu'au moment où il put exploiter l'Amérique, et y puiser de nouveaux aliments à ajouter aux denrées de l'Asie et de l'Afrique.

En 1562, le droit de phare constata le passage de deux mille cinq cent cinquante-six navires à l'entrée de la Gironde. Mais cette prospérité commerciale disparut pendant les guerres de religion.

La tour de Cordouan, établie par Charlemagne et reconstruite en 1371 par l'ordre du Prince Noir, était devenue inhabitable et tombait en ruine; les religieux l'avaient abandonnée; elle finit par s'écrouler. Henri III chargea, en 1584, Louis de Foix de la refaire.

Ce Louis de Foix était un des architectes de l'Escurial, et il avait exécuté en France, notamment à Bayonne, d'importants travaux. La nouvelle tour ne fut achevée qu'en 1610¹.

Sous Charles IX, en 1562, les Français avaient occupé la Floride, bâti une citadelle et arboré le pavillon blanc; mais les Espagnols, jaloux, s'étaient jetés à l'improviste sur le fort, s'en étaient emparés par surprise et avaient pendu la garnison.

Dominique de Gourgues, gentilhomme gascon, déjà célèbre par ses aventures sur terre et sur mer, résolut de tirer vengeance du massacre de la Floride. Il arma trois vaisseaux à ses frais (1567), traverse l'Océan, débarque à la Floride, et, avec une poignée de Gascons, s'empare du fort espagnol, et passe la garnison au fil de l'épée².

En 1563, l'hôpital Saint-André, fondé au xv^e siècle

¹ Elle a été exhaussée, à la fin du siècle dernier, par l'ingénieur Teulère, qui plaça le foyer à soixante mètres au-dessus des plus hautes marées. En 1823, Fresnel y installa le système lenticulaire, dont il était l'inventeur. (Notice de Gaullieur.)

² Lisez le récit de cette aventure dans l'ouvrage de Ribadieu sur les corsaires et navigateurs bordelais (ch. 3).

par Vital-Carles, fut restauré aux frais de Boyer, membre du Parlement, qui lui légua une partie de ses propriétés.

La peste noire parut souvent au xvi^e siècle. En 1585, elle fit mourir à Bordeaux quatorze mille personnes sur quarante mille habitants. Pendant ces épidémies, les monastères même étaient abandonnés; le Parlement obtenait du roi sa translation dans les villes voisines, à Libourne, à Bergerac, à Saint-Émilion. L'hôpital des pestiférés, à Sainte-Croix, n'étant pas suffisant, la Ville en fit construire un autre, en 1579, dans l'enclos d'Arnaud Guiraud. Il fut agrandi en 1601; et, en 1792, on y établit l'Asile d'aliénées, qui existe encore aujourd'hui (cours Saint-Jean).

Tout mendiant valide et sain de corps était condamné à traîner les chariots, à recurer les fossés de la ville, et à nettoyer les rues. Il en était de même de ceux qui tenaient les jeux de hasard. Les truands qui simulaient des infirmités pour stimuler la charité étaient fouettés en place publique par le bourreau, spectacle alors fréquent et que le progrès de nos mœurs a supprimé.

IV

LA LIGUE

Le roi de Navarre, Henri de Bourbon, qui fut depuis Henri IV, étant le beau-frère du roi, avait été épargné par la Saint-Barthélemy, mais il avait été forcé d'abjurer. Il réussit à s'enfuir de Paris, rétracta son abjuration et se rendit à La Rochelle, une des places fortes des protestants. Les huguenots avaient pour chefs de leur parti, Henri de Bourbon et le jeune prince de Condé. Plusieurs capitaines, comme Lan- goiran en Guyenne, continuaient une guerre de par- tisans, enlevant tantôt une ville, tantôt l'autre. La prise de Pons et celle de La Réole mirent l'alarme dans Bordeaux. L'amiral de Villars fit enfermer dans les couvents de la ville tous les réformés, et même plu- sieurs conseillers suspects.

L'énergie du Parlement, les précautions de défense, la prudence des jurats et des autorités, les murailles de Bordeaux et ses deux forteresses avaient jusqu'alors protégé la ville contre les tentatives des réformés. Henri III écrivit au Parlement pour le remercier de ses services, et il anoblit le maire et les six jurats (1577).

Au milieu des intrigues de la politique, de l'audace des factions, des haines religieuses, la guerre renaissait sans cesse; Henri III passait tour à tour de la violence aux plus larges concessions envers les réformés. — Mais nous n'avons pas à raconter ici les péripéties de cette époque de troubles et d'anarchie. Bornons-nous à ce qui intéresse Bordeaux.

La conduite d'Henri III, sa faiblesse envers les réformés, sa nullité et ses tergiversations mécontentèrent le parti catholique. Les Guises en profitèrent pour organiser la sainte Ligue. Cette association, pour la défense de l'Église et du trône, fut signée à Péronne le 13 juin 1577. Beaucoup de Bordelais, à l'instigation du clergé et des Jésuites, y donnèrent leur adhésion.

Henri de Bourbon parcourait le pays pour se faire des partisans. Il vint, le 17 août, au château de Montferrand. Deux conseillers allèrent le complimenter, mais en lui annonçant que le Parlement avait décidé de lui refuser l'entrée de Bordeaux. Henri dut s'éloigner.

Et cependant il avait alors le titre de gouverneur de la Guyenne. Comme il ne pouvait remplir ces fonctions,

Henri III nomma le maréchal de Biron lieutenant en Guyenne.

Henri de Bourbon insistait pour que sa femme vint le rejoindre. Catherine de Médicis voulut accompagner sa fille. Les deux princesses arrivèrent à Blaye, et de là à Bordeaux, où elles firent une entrée solennelle, le 18 septembre 1578. Le Parlement y assista en robes rouges et à cheval, Biron en robe de velours cramoisi, les jurats vêtus de satin cramoisi et blanc, ce qui était leur costume de grande cérémonie.

La Ville fit don à la reine-mère d'un lingot d'or, où l'on avait gravé en grec le mot *salut*; les marins lui présentèrent un énorme poisson qu'on venait de pêcher, et qu'on qualifia du nom de dauphin. Peu de jours après, la reine de Navarre alla rejoindre son mari.

Cependant, les calvinistes reprirent bientôt encore les armes, et firent une campagne dans le Midi¹, avec cette bizarrerie que les réformés avaient pour chef Henri IV, et les catholiques Biron, son lieutenant imposé.

Le duc d'Anjou, frère d'Henri III, vint à Bordeaux, et de là se rendit à la cour du roi de Navarre, avec lequel il conclut le traité de Fleix.

Le maréchal de Matignon, par suite de ce traité,

¹ *Henri IV en Gascogne*, par de Batz-Trenquelléon, récit fort intéressant d'une partie peu connue de la vie de ce roi, si justement populaire.

remplaça Biron en qualité de lieutenant du roi en Guyenne. Matignon réunit chez lui les autorités de la ville, dont Montaigne, alors maire, faisait partie, et là, s'adressant au baron de Vaillac, chef de la Ligue à Bordeaux, il le somma, au nom du roi, de lui livrer le Château-Trompette, dont il était gouverneur. Vaillac s'y refusa; mais Matignon le fit arrêter, conduire sous les murs du château, et le contraignit, en le menaçant de le faire pendre, à lui faire livrer la forteresse par sa femme, qui voulait laisser périr son mari plutôt que le déshonorer. Ce coup tua la Ligue à Bordeaux, et y donna à l'autorité royale un moyen de résistance contre les mouvements populaires (1582). Matignon ayant été pacifier Agen, Montaigne prit toutes les précautions nécessaires pour maintenir l'ordre à Bordeaux.

La mort du duc d'Anjou, dernier frère d'Henri III, donna une nouvelle impulsion à la Ligue. Le roi de Navarre, Henri de Bourbon, devenait l'héritier présomptif de la couronne; la Ligue se déclara contre ce prince hérétique et relaps. Elle publia un manifeste, auquel se rallièrent un grand nombre de villes, et qui fut confirmé par une bulle du pape Sixte-Quint. Henri III comprit le danger; une autorité plus puissante que la sienne s'élevait dans l'État, et comme il devenait tous les jours plus impopulaire, il se sentit lui-même menacé. Si son beau-frère avait voulu abjurer une seconde fois, il se serait allié à lui pour

combattre la Ligue. Sur son refus, il dut traiter avec le duc de Guise, et envoyer en Guyenne, d'abord Mayenne, puis Joyeuse, pour faire la guerre à Henri de Navarre. Mayenne n'eut aucun succès; Joyeuse fut battu et tué à Coutras.

La Ligue, représentée par les Seize, était toute puissante dans Paris. Henri III défendit au duc de Guise l'entrée de cette capitale; mais celui-ci y arriva le 9 mai 1588, avec son frère le cardinal. Ils furent reçus aux acclamations de la foule. Le duc somma Henri III de renvoyer ses conseillers, d'établir l'Inquisition et d'exterminer l'hérésie. Henri III se préparait à résister, mais le peuple soulevé dressa des barricades, repoussa les troupes, et Henri de Guise resta maître de Paris.

Il dicta ses conditions; mais, pendant que Catherine de Médicis négociait avec lui, Henri III s'enfuit de Paris.

Henri de Guise et Henri III se retrouvèrent aux États de Blois. Les ligueurs y étaient en majorité; ils pouvaient prononcer la déchéance du roi et de son héritier, et donner la couronne de saint Louis au chef du parti catholique. Henri III, pour se débarrasser de son rival, le fit assassiner; le cardinal de Guise fut tué deux jours après. Ces meurtres excitèrent de nouvelles violences dans Paris et dans la France. Le roi fut excommunié; toutes les églises retentirent d'imprécations contre le tyran.

Henri III n'eut plus d'autre ressource que d'appeler

auprès de lui le roi de Navarre; ils réunirent leurs troupes.

Bordeaux fut profondément agité pendant ces événements. Matignon était dévoué à la cause du roi et sympathique à celle du prince de Bourbon. Il seconda mollement Mayenne, et, par son inaction, il aida à la victoire du roi de Navarre à Coutras. Rentré dans Bordeaux, il résista avec fermeté aux partisans de la Ligue, et les empêcha de s'emparer de la ville. La lutte ne fut pas sans vivacité. Le clergé et les Jésuites employaient tous les moyens pour soulever la population; les prédications étaient violentes, les processions se multipliaient. Matignon s'y rendait avec des troupes pour maintenir l'ordre. Un jour où ces précautions avaient été négligées, les ligueurs, ayant à leur tête de Pontac, frère de l'évêque de Bazas, s'emparèrent de la porte Saint-Julien et du clocher Saint-Michel. Matignon accourut suivi de ses soldats. Soutenu par la noblesse, il attaqua les conjurés à Saint-Julien. Deux cents personnes furent tuées; Matignon resta maître de la place. Pontac prit la fuite; on expulsa des magistrats, des prêtres compromis. Les Jésuites furent forcés de fermer leurs écoles et de quitter Bordeaux; ils abandonnèrent pour le moment le beau collège qu'ils avaient fondé en 1572 sur les Fossés, en face de la mairie Saint-Éloi.

Grâce à l'énergie du roi de Navarre, les troupes royales conquièrent en deux mois tout le pays, de la

Loire à la Seine, et arrivèrent sous les murs de Paris. On était à la veille de livrer l'assaut, lorsque Henri III fut assassiné par un moine, Jacques Clément (1^{er} août 1589). Le meurtrier fut tué, mais les Parisiens l'honorèrent comme un martyr.

A la nouvelle de l'assassinat d'Henri III, Matignon et le Parlement prirent des mesures pour maintenir l'ordre à Bordeaux. Le Parlement déclara qu'Henri IV était le roi légitime, mais il différa de le reconnaître pour motifs de religion. Le Parlement et les jurats envoyèrent au prince des députés pour le supplier d'abjurer l'hérésie de Calvin. Il demanda six mois pour s'instruire, et s'entoura de docteurs.

Après la journée d'Ivry, Matignon prit une attitude plus énergique. Il fit arrêter et pendre, sur sentence du Parlement, un prêtre qui soutenait qu'une nouvelle conversion d'Henri ne serait pas sincère, et que le Pape seul pouvait donner la couronne. Il fit entrer des troupes dans Bordeaux, et, sur le rapport de ses espions, fit arrêter les séditeux qui parlaient contre le roi. Enfin, il alla faire le siège de Blaye, qui tenait pour la Ligue. Ce siège, long et meurtrier, fut l'occasion d'un combat naval au Bec-d'Ambès (1592).

La guerre continua entre Henri de Bourbon et le chef de la Ligue, Mayenne, frère d'Henri de Guise. La conquête de la Normandie et de la Bretagne, les victoires d'Arques et d'Ivry, l'investissement de Paris affamé, et surtout une nouvelle abjuration, ouvrirent à

Henri IV les portes de la capitale et le firent reconnaître roi (1594).

Bordeaux célébra la conversion d'Henri IV par une procession, un *Te Deum* et des feux de joie.

Matignon mourut subitement dans le Médoc en 1597, et fut remplacé comme gouverneur de la Guyenne par le prince de Condé, alors âgé de neuf ans.

Après avoir pacifié le royaume, Henri IV rendit, le 13 avril 1598, l'Édit de Nantes, qui proclamait la liberté de conscience, qui assurait aux protestants le libre exercice de leur culte, et qui donna à la France de longues années de repos et de paix. Le Parlement de Bordeaux refusa de l'enregistrer, malgré plusieurs lettres de jussion : le roi ne triompha de son refus qu'en menaçant de l'interdire et de faire rendre la justice par d'autres magistrats.

Dès ce moment, les protestants de Bordeaux eurent un cimetière, et deux temples, l'un à Bègles, l'autre dans la paroisse Sainte-Eulalie.

Nous avons à signaler sous le règne d'Henri IV une peste terrible qui ravagea Bordeaux pendant le cruel hiver de 1604. Le cardinal de Sourdis, le maréchal d'Ornano, lieutenant du roi, et toutes les autorités se signalèrent par leur dévouement. Considérant le fléau comme une punition du Ciel, le maire et les jurats, en costume municipal, allèrent faire chanter une messe, et firent don à la Vierge d'une lampe d'argent portant les armes de la Ville.

En 1608, à l'occasion d'un édit qui créait de nouvelles charges au Parlement, et que ce corps refusait d'enregistrer, Henri IV, pour se faire obéir, lui adressa une lettre des plus dures.

Les Parlements, et surtout celui de Bordeaux, n'étaient pas habitués à entendre un pareil langage; il donne la mesure de l'énergie et de l'autorité d'un roi qui savait se faire obéir.

Ce prince fut assassiné dans son carrosse par Ravallac, le 14 mai 1610.

Séparé de Marguerite de Valois par le divorce, Henri IV avait épousé Marie de Médicis, et il en avait eu un fils, Louis XIII, qui était âgé de neuf ans lorsqu'il succéda à son père.

V

BORDEAUX SOUS LOUIS XIII

Cinq ans après la mort d'Henri IV, Bordeaux fut témoin du mariage de son fils avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne. En compagnie de sa mère, Marie de Médicis, et de Madame, sa sœur, suivi d'une brillante cour et d'une imposante escorte militaire, Louis XIII, alors âgé de quinze ans, quitta Poitiers le 27 septembre 1615, et arriva à Bourg le 6 octobre. Il voulait de là se rendre à Libourne, mais il y renonça par prudence, car les princes rebelles, Condé, Vendôme, les ducs de Bouillon et de Longueville tenaient la campagne, et s'efforçaient de soulever les réformés, qui étaient mécontents et inquiets de l'alliance contractée avec l'Espagne, le pays de l'Inquisition. Ces ennemis pouvaient, d'un coup de main, s'emparer du roi.

Louis s'embarqua à Bourg le 7 octobre, dans une élégante maison navale tirée par quatre chaloupes de rameurs, et suivie de plus de cent barques pavoisées. Il vint aborder aux Salinières, au milieu des acclamations de la foule et des salves d'artillerie. Un carrosse le conduisit à Saint-André, où il fut reçu par le cardinal de Sourdis. Il alla loger à l'archevêché.

Le 18 octobre, le duc de Lerme épousa par procuration l'infante à Burgos, et le duc de Guise Madame de France à Bordeaux. Cette dernière cérémonie eut lieu à Saint-André.

Madame partit pour l'Espagne. Elle rencontra la nouvelle reine dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, où se fit l'échange des princesses. Anne d'Autriche arriva à Bordeaux le 21 novembre, à neuf heures du soir, dans une litière ouverte. Louis était allé à Castres, lui faire une visite incognito.

Le mariage du roi fut célébré le 25 à Saint-André, mais le cardinal de Sourdis, étant en dispute avec le Parlement, fut remplacé par un autre évêque.

Le 29, les nouveaux époux firent à Bordeaux une entrée solennelle. Une maison navale les conduisit de Sainte-Croix aux Chartrons, où Leurs Majestés firent collation et furent haranguées. Le roi à cheval et la reine en litière se rendirent à Saint-André, avec un brillant cortège, et, après le *Te Deum*, le roi jura de garder les statuts et privilèges de la cité.

Louis XIII resta à Bordeaux deux mois et demi. Les

jeunes gens de la ville, en galant uniforme, lui avaient composé une garde. Il prit plaisir à visiter les édifices et les églises, à faire des promenades sur la rivière, à voir tirer des feux d'artifice. Le 1^{er} novembre, il avait touché quinze cents personnes atteintes des écrouelles¹; le 10 décembre, il tint un lit de justice au Parlement.

Après son départ, les autorités visitèrent les maisons des huguenots, et les obligèrent à porter leurs armes à la mairie. On redoutait des troubles, de nouvelles luttes religieuses; mais ce danger fut écarté par le traité de Loudun, qui confirmait l'Édit de Nantes. Condé renonça alors au titre de gouverneur de la Guyenne, qui fut donné à Mayenne (6 mai 1616).

Nous ne pouvons passer sous silence les querelles du cardinal de Sourdis avec le Parlement. De petites affaires, la démolition d'un autel, le refus de résidence d'un curé furent les causes de deux premières disputes; mais le caractère violent du prélat et l'imprudence du Parlement leur donnèrent de la gravité. A deux reprises, le prélat excommunia des conseillers, et leur fit refuser l'absolution par son clergé; à deux reprises, le Parlement rendit des arrêts pour annuler les décisions épiscopales, en condamnant l'archevêque à l'amende et à la saisie. Deux fois, on fit appel au roi et au pape. On finit par se réconcilier, mais après

¹ L'histoire ne dit pas combien il y en eut de guéries.

avoir donné à la ville le spectacle d'une lutte bien regrettable. Le cardinal força le curé dont la conduite avait occasionné une de ces disputes à faire amende honorable à Saint-André, dans une cérémonie publique; le prêtre rebelle dut attendre l'absolution couché aux pieds du cardinal, qui le frappait de verges pendant le chant d'un *miserere*.

Une affaire beaucoup plus sérieuse se passa pendant le séjour du roi à Bordeaux. Le cardinal força la prison d'un criminel condamné à mort, l'enleva et le conduisit à son château de Lormont. Pendant cet acte de violence, le geôlier fut tué. Le cardinal fut décrété d'accusation, et le Parlement envoya à Lormont deux huissiers et cent vingt mousquetaires pour exécuter l'arrêt. Le cardinal avait fui. Le roi soumit le procès au jugement du pape, qui interdit le cardinal, et le punit d'un exil de plusieurs mois.

Le cardinal de Sourdis rachetait ses défauts par de grandes qualités; nous avons déjà parlé de son dévouement pendant la peste de 1604. En 1623, dans une disette, il fit distribuer aux pauvres tous les blés de ses greniers.

Les troubles religieux allaient recommencer. Les protestants formaient encore dans l'État un parti politique. Encouragés par les factions et par les princes ambitieux du pouvoir, ils se préparaient à reprendre les armes. Louis XIII leur en fournit l'occasion en rétablissant par un édit, dans le Béarn, le culte

catholique, aboli soixante ans auparavant par sa grand-mère, Jeanne d'Albret. Louis alla à Pau dans ce but, en 1620, et il s'arrêta vingt-trois jours à Bordeaux. La Ville lui donna un banquet au Château-Trompette. Il tint un lit de justice, exigea des habitants un subside de six cent mille livres, et s'opposa à l'élection d'un maire.

Les protestants, dans une assemblée générale tenue à La Rochelle en 1621, rédigèrent une Constitution républicaine pour la France, et choisirent pour chefs les princes de Rohan et de Soubise. La guerre commença. Louis XIII fit en personne une campagne, dont les principaux faits furent le siège et la prise de Nérac par Mayenne, et le siège de Montauban, où l'armée royale échoua, et où Mayenne fut tué.

Les protestants, maîtres de Royan, se fortifièrent aussi à Soulac. Favas, un de leurs chefs les plus hardis, s'établit en Médoc, et saccagea les propriétés des conseillers, pour se venger du Parlement, qui l'avait condamné à mort.

En l'absence d'un gouverneur, le premier président de Gourgues organisa la défense à Bordeaux. On éleva et on arma un fort dans l'île Cazau, en face du Bec-d'Ambès. Les troupes bordelaises, commandées par Sainte-Croix d'Ornano et le capitaine La Salle, battirent Favas à Saint-Vivien, et l'obligèrent à s'éloigner.

Un membre du Parlement de Pau, Paul de Lescure, qui avait présidé l'assemblée de La Rochelle, avait été

fait prisonnier. On lui fit son procès à Bordeaux, et il fut exécuté, après avoir été traîné sur la claie.

La guerre se terminait, pour renaître sans cesse. La Rochelle était la capitale du calvinisme, le foyer de la révolte; elle avait une flotte plus puissante que celle du roi. Mais Richelieu venait d'arriver au pouvoir. Il rétablit un peu d'ordre dans les finances et dans l'administration, et il entreprit enfin le siège de La Rochelle, qui capitula, après une résistance de quinze mois, le 29 octobre 1628.

Ce fut la fin des guerres de religion en France.

En 1622, Louis XIII avait donné le gouvernement de la Guyenne au duc d'Épernon. C'était un seigneur riche et arrogant, qui avait de grandes propriétés en Guyenne. Héritier des anciens captaux de Buch, dont il descendait par les femmes, il possédait au centre même de Bordeaux, à Puy-Paulin, l'ancien château de Jehan de Grailly, ce captal qui s'était illustré au temps du Prince Noir et qui avait contribué au succès de la bataille de Poitiers. D'Épernon venait de dépenser deux millions pour construire le château de Cadillac¹, un des plus beaux édifices de la fin du XVI^e siècle.

Le Parlement refusait de lui rendre, à son entrée à Bordeaux, les mêmes honneurs qu'à ses prédé-

¹ Il appartient depuis 1822 à l'État, qui en a fait une maison de détention et un hospice d'aliénés.

cesseurs, sous prétexte qu'il n'était pas du sang royal. Le premier président de Gourgues le lui écrivit. D'Épernon, offensé, refusa de venir à Bordeaux, si on n'agissait pas exactement envers lui comme on l'avait fait pour la réception de Mayenne. Le Parlement céda ; mais d'Épernon lui en garda rancune.

La mésintelligence éclata entre eux. Tout devint, dès lors, sujet de dispute. La plus grosse de ces querelles eut lieu en 1626. D'Épernon avait fait publier par les jurats un édit royal qui n'avait pas encore été enregistré. Le Parlement ordonne de refaire la publication, et, sur le refus des jurats, destitue par arrêt le premier d'entre eux, Minvielle, et le condamne à une forte amende. Une ordonnance du gouverneur rétablit le jurat. Nouvel arrêt, nouvelle ordonnance ; enfin, arrêt qui en appelle au roi. Après une tentative inutile de conciliation, l'affaire est portée devant le Conseil d'État, qui met les parties hors de cause. La paix se fit par l'intervention du cardinal de Sourdis.

Un conflit de juridiction éclate ensuite entre le Parlement et l'intendant Servien. Le Parlement rend plusieurs arrêts pour réprimer cet empiétement ; le cardinal de Richelieu les fait casser par le Conseil. Le roi met en interdit le président Pontac, le procureur général Pontac et le conseiller Pommiers, qui ont signé les arrêts ; il les mande devant lui, avec le premier président Marc-Antoine de Gourgues. Ils partent porteurs de remontrances, et vont trouver Louis XIII à Sur-

gères. Excité par le garde des sceaux et irrité par les plaintes de de Gourgues, le roi les reçoit fort mal : « A genoux, petit homme ! dit-il à de Gourgues, à genoux devant votre maître ! » De Gourgues tombe à genoux, mais il parvient à surmonter son émotion, et il expose les faits avec tant d'éloquence, que le roi lui donne raison.

Cependant, cette scène avait si cruellement troublé de Gourgues, qu'il ne put suivre ses collègues chez le cardinal, où ils dinèrent. Il se mit au lit, et mourut le jour même. Son corps fut porté à Bordeaux ; on lui éleva un mausolée dans l'église des Carmélites.

D'Épernon avait su se contenir vis-à-vis du cardinal de Sourdis, qui avait, comme lui, un mauvais caractère, mais il eut de terribles démêlés avec l'archevêque Henri de Sourdis, frère et successeur du cardinal. Il y eut bien vite entre eux échange de mauvais procédés. D'Épernon avait droit de propriété sur la halle aux poissons ; il en interdit l'entrée aux gens de l'archevêque, et lui retira la faveur de faire ses provisions avant l'introduction du public. Un jour que le cardinal donnait un festin aux jurats, une querelle éclate entre ses pourvoyeurs et les gardes du gouverneur. Le lieutenant Naugas veut arrêter le carrosse de l'archevêque, pour lui expliquer sa conduite. L'archevêque se prétend victime d'un attentat. Il excommunie Naugas et les gardes. De là une suite de scènes scandaleuses. Apercevant les gardes, pendant la confirmation à Saint-

André, l'archevêque, la crosse en main, va les chasser de l'église.

D'Épernon réunit des docteurs, et fait déclarer l'excommunication mal fondée. Il fait afficher et publier à son de trompe cette déclaration. Sourdis met les docteurs en interdit, et convoque une assemblée du clergé. D'Épernon veut s'opposer à la réunion, et entoure l'archevêché de ses gardes. Sourdis, suivi de l'évêque d'Agen, sort à pied, en habits pontificaux, et se met à parcourir la ville, en faisant appel au peuple. Informé de cette manifestation, d'Épernon court à l'archevêché. Il rencontre Sourdis sur la place Saint-André, descend de carrosse, saisit le prélat par le bras, l'insulte et le menace du poing. D'un coup de canne, il fait voler au loin le chapeau et la calotte de l'archevêque, et il l'aurait bâtonné, si on ne les eût séparés (10 novembre 1633).

Sourdis se retire dans l'église et y tient un chapitre avec les chanoines. On y décide que Saint-André et toutes les églises de Bordeaux et de Cadillac seront mises en interdit. L'archevêque, suivi de tout son clergé, traverse la place au son des cloches, avec des flambeaux, et transporte le Saint-Sacrement dans la chapelle de son palais.

L'après-midi, il réunit le clergé, et fulmine une sentence d'excommunication contre le duc et toute sa maison, et aussi contre les jurats qui ont pris le parti du duc.

Bordeaux fut consterné de voir fermer les églises, mais le Parlement obtint que l'interdit fût réduit aux églises Saint-Paulin et Saint-Éloi ; le service fut même repris à Saint-André.

Des députations allèrent instruire du scandale Louis XIII et Richelieu. Le cardinal prit chaudement le parti de l'archevêque ; le roi lui écrivit de venir recevoir justice près de lui, et exila d'Épernon dans ses terres, en Saintonge.

Une assemblée de vingt-cinq évêques réunie à Paris refusa de juger d'Épernon, qui lui adressa un acte de soumission, et qui fit défendre sa cause par le cardinal Lavalette, son fils ; elle préféra se porter partie avec Sourdis.

Un arrêt du Conseil interdit au duc l'exercice de ses charges, et lui enjoignit de congédier ses gardes. Les six jurats furent cassés.

L'intervention du pape, le mariage de Lavalette, fils du duc, avec une parente de Richelieu et l'abandon du gouvernement de Metz firent rentrer d'Épernon en grâce. Le roi lui fit donner l'absolution, mais à d'humiliantes conditions. M^{sr} de Sourdis se rendit à Coutras, se plaça sur un fauteuil, à la porte de l'église, entouré de son clergé, de cinq conseillers au Parlement et du peuple. Le fier d'Épernon vint s'agenouiller à ses pieds ; il fut condamné par le prélat à visiter trois églises et à prononcer des oraisons. Cette cérémonie expiatoire eut lieu le 20 septembre 1634, dix mois après l'attentat.

Une violente émeute éclate à Bordeaux, en 1635, à propos d'une nouvelle taxe sur les cabarets. Le 10 mai, le peuple s'assemble tumultueusement à Sainte-Eulalie et à Saint-Michel. Les jurats prennent des mesures pour rétablir l'ordre, mais ils n'agissent pas avec assez d'énergie; les bourgeois, appelés aux armes, ne se réunissent pas. Malgré un arrêt du Parlement qui ordonne de surseoir à l'impôt, l'agitation augmente. Le 14, la foule brise les portes de l'Hôtel de Ville et de la prison; elle massacre plusieurs personnes, entre autres deux gabelleurs et l'avocat Lafargue. Les insurgés, maîtres d'une partie de Bordeaux, annoncent qu'ils vont égorger quatre cents riches bourgeois, et piller leurs maisons.

D'Épernon arrive le lendemain de Cadillac avec ses paysans armés. Il blâme les jurats de leur mollesse, les destitue, convoque les bourgeois et les troupes urbaines. Il occupe les principaux points de la ville. Sa présence rétablit l'ordre; mais on ne poursuit pas les coupables. L'agitation se perpétue et menace de s'étendre aux villes voisines. D'Épernon demande des troupes au ministre, qui les refuse, dans la crainte que le gouverneur ne se rende trop puissant.

L'impunité et la faiblesse encouragent les factieux.

L'insurrection recommence le 15 juin. Le peuple, maître des places publiques, se barricade dans les rues de Bordeaux.

D'Épernon, qui avait alors quatre-vingt-deux ans,

monte à cheval, et, à la tête d'un petit corps de cavaliers et de milice, il enlève la barricade du Grand-Marché, occupe l'Hôtel de Ville, et va, par la rue des Faures, attaquer le quartier Sainte-Croix. Les barricades sont défendues avec une terrible opiniâtreté. Sept ou huit gentilshommes sont tués autour de d'Épernon. Enfin, avec une poignée de soldats, il réduit trois mille insurgés.

Il remonte à cheval pour aller défendre la porte Saint-Julien, que les révoltés du dedans voulaient ouvrir à ceux du dehors.

Ceux-ci étaient déjà maîtres du faubourg Saint-Seurin. D'Épernon alla aussi les attaquer, mais ils firent peu de résistance.

L'arrivée du duc de Lavalette avec des troupes rétablit l'ordre, et une amnistie du roi apaisa les esprits.

Lavalette étouffa bientôt une autre révolte. Tout le Midi était ravagé par des insurgés, qui, sous le nom de Croquants, pillaient les églises et les châteaux. Ils formaient une armée, et s'étaient emparés de Bergerac. Lavalette les dispersa, après une grande bataille livrée à La Sauvetat (1637).

Il fut bien mal récompensé de ses services. L'animosité de Richelieu, qui voulait l'abaissement des grands seigneurs au profit de la royauté, la puissance énorme de d'Épernon, son opposition à la guerre d'Espagne, la rivalité de Condé, qui accusait Lavalette de son échec devant Fontarabie, amenèrent la disgrâce

de d'Épernon. Il fut exilé et remplacé dans son gouvernement par Condé. Lavalette se retira à Londres, et fut condamné, le roi séant en son Conseil, à avoir la tête tranchée (1639).

On était alors dans la période française de la guerre de trente ans. Richelieu luttait contre l'Autriche et l'Espagne. Parmi les généraux choisis par lui, on remarquait le cardinal Lavalette, qui avait eu de grands succès en Flandre (1637), et l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis. Ce prélat, adjoint au comte d'Harcourt, avait aidé à repousser du Languedoc l'armée espagnole, puis, avec le titre de contre-amiral, il avait détruit la flotte espagnole dans la rade de Figueira (1638). Après d'autres succès, il eut un échec, dont ses ennemis profitèrent pour le faire exiler à Carpentras (1641).

D'Épernon avait obtenu la permission de revenir à Cadillac. Il y mourut en 1643, peu de semaines après Richelieu. Louis XIII mourut aussi, six mois après le grand ministre. La France, victorieuse, avait été agrandie de quatre provinces, la royauté était forte et respectée, l'aristocratie abattue.

Louis XIV, âgé de cinq ans, succéda à son père.

CHRONIQUE DE L'ÉPIQUE ET DE LA POÉSIE

CHRONIQUE

Les deux premiers chapitres de ce livre sont consacrés à l'étude de l'épique et de la poésie. L'auteur y expose les caractéristiques de ces genres et les analyse en détail. Il y traite également de l'évolution de ces genres au cours de l'histoire littéraire.

Le troisième chapitre est consacré à l'étude de la prose. L'auteur y expose les caractéristiques de ce genre et les analyse en détail. Il y traite également de l'évolution de ce genre au cours de l'histoire littéraire.

VI

GUERRE DE BORDEAUX CONTRE LE DUC D'ÉPERNON

Nous allons entreprendre le récit des agitations politiques, des luttes civiles dont Bordeaux devint le théâtre, et pendant lesquelles, toujours jaloux de ses libertés, il déploya une grande fermeté pour la défense de ses droits et de ses opinions.

Il soutint d'abord une guerre acharnée contre Lavalette, devenu par la mort de son père duc d'Épernon, un de ces grands seigneurs trop puissants qu'on s'étonne de rencontrer en France après Richelieu. Bordeaux prit ensuite contre Mazarin le parti des princes, qui, jaloux du ministre favori d'Anne d'Autriche, avaient suscité contre lui les troubles de la Fronde. Cette dernière lutte se divise en deux périodes.

La princesse de Condé fut, à Bordeaux, l'âme de la première; le prince de Conti fut le chef de la seconde, qui a reçu le nom d'Ormée.

Lavalette, le nouveau duc d'Épernon, obtint de Mazarin la permission de faire réviser son procès. Le Parlement de Paris proclama son innocence, et le rétablit dans tous ses droits. Le gouvernement de la Guyenne lui fut rendu. Bordeaux lui fit une réception magnifique. Il y fit son entrée le 24 janvier 1644, par la porte Cailhau; les jurats, vêtus de satin rouge et blanc, le conduisirent à Saint-André, et de là à sa demeure de Puy-Paulin.

Le peuple gémissait alors sous le poids des impôts, conséquence d'une guerre qui, cependant, était signalée par les plus grands succès. La misère était grande et le pain cher. Des commerçants de Bordeaux voulurent, en 1648, approvisionner l'Espagne, où sévissait la disette. D'Épernon les y autorisa, et on l'accusa d'en avoir reçu une forte somme d'argent. Le peuple, irrité de ces expéditions de blé à l'étranger, se souleva. Le Parlement, alarmé de l'effervescence populaire, suspendit par arrêt l'exportation des grains et farines, et fit révoquer par le roi la permission. Ce fut le signal d'une rupture avec le gouverneur.

D'Épernon accusa le Parlement de Bordeaux de s'unir à celui de Paris, alors en lutte avec le ministre, et il obtint de Mazarin l'autorisation de faire élever un fort à Libourne. Ce nouveau fort, ceux de Cadillac et

de Bourg, et le Château-Trompette, où le duc vint s'établir avec des canons, allaient entourer Bordeaux d'une ceinture de citadelles. D'Épernon cantonna pour l'hiver, dans les villes voisines, toutes les troupes qui revenaient d'Espagne. Bordeaux se vit dès lors à sa merci, mais il ne voulut pas se soumettre sans résistance.

Invoquant les privilèges de la ville, le Parlement exige l'éloignement des troupes; d'Épernon fait emprisonner l'huissier qui vient lui signifier l'arrêt (avril 1649).

Le Parlement convoque alors à l'Hôtel de Ville une assemblée des bourgeois. La population y accourt en foule. Après un discours du président Daffis, l'union avec le Parlement est votée, et le clerc de ville passe plus de cinq heures à inscrire les adhésions sur son registre.

Le Parlement enlève aux jurats la garde du Fort du Hâ et celle des portes de la ville. Il établit un conseil de guerre et de police. Plusieurs de ses membres remplacent les capitaines de la milice. D'autres sont envoyés aux Chartrons pour y chercher des canons et des boulets; mais le Château-Trompette leur ferma le passage de la rivière.

D'Épernon interdit aux villes du haut pays de porter des vivres à Bordeaux, et il coupe toutes les communications. Il fait même arrêter les courriers sur les grands chemins. Il forme un camp à Créon, met une

garnison à Libourne et s'empare des propriétés de ses ennemis Daffis, Despagnet et autres. Ses soldats sac-cagent tout le pays.

Après d'inutiles tentatives de conciliation, les Bordelais se résignent à combattre pour la défense de leur liberté. On fait la visite des armes et des provisions, on organise une milice de vingt mille hommes, on barricade les rues voisines du Château-Trompette, enfin, le Parlement écrit à la noblesse du ressort pour l'appeler au secours de Bordeaux, et envoie des députés à la cour.

La guerre commence. Les Bordelais font partir pour Libourne une flottille et deux régiments. A cette nouvelle, d'Épernon va attaquer le château de Vayres, défendu par le capitaine de Gourgues. Le curé est tué, on pille l'église. Les secours arrivent; mais de Gourgues venait de se rendre à discrétion.

Les Bordelais avaient choisi pour les commander le marquis de Chambaret, ou Chambret, gentilhomme limousin; ils envoient des chefs dans les paroisses voisines, Saint-Loubès, Floirac, Cenon; ils confient leur flotte au chevalier de Pichon. On recueille des dons, de l'argent, on en emprunte même au greffe des consignations; on lève des troupes, le Parlement fait partir une nouvelle députation pour Paris.

Chambret prend l'offensive; il va attaquer avec succès les épernonistes à Quinsac et à Camblanes. D'Épernon rentre dans Camblanes, met le feu à l'église,

où s'étaient réfugiés les habitants. Ses troupes ravagent la campagne, y commettent tous les excès et s'avancent vers Bordeaux.

Le marquis d'Argenson, porteur d'une lettre du roi, arriva de Paris, avec la mission de mettre un terme à la guerre civile. Après avoir donné l'ordre de suspendre les hostilités, il soumit au Parlement un traité de pacification, dont le premier article ordonnait l'éloignement des troupes (1^{er} mai 1649).

Le Parlement accepta ce traité, après avoir, par déférence, demandé l'adhésion de Chambret, de tous les corps de la ville et des députés de la bourgeoisie.

Mais il ne suffisait pas de faire un traité, il fallait l'exécuter. Les difficultés se multiplièrent. D'Épernon fit preuve de mauvaise volonté. Il n'éloigna pas les troupes, qui continuèrent leurs déprédations autour de Bordeaux; il acheva de bloquer la ville avec des vaisseaux, et surtout il activa la construction de la citadelle de Libourne. D'Argenson manquait d'autorité et s'efforçait en vain de concilier les deux partis. Les Bordelais refusaient de désarmer, et de livrer le Fort du Hâ tant que les troupes ne seraient pas éloignées.

Investis et menacés, ils redoublent d'énergie. Les artisans obtiennent, pour la première fois, d'envoyer des députés à l'assemblée des bourgeois. Sous la pression populaire, le Parlement écrit aux villes du ressort pour implorer leur appui, et il fait renouveler à tous les habitants le serment d'union et de fidélité.

Les épernonistes, qui s'y refusent, sont chassés de Bordeaux. On exige de d'Argenson une ordonnance pour faire cesser les travaux de la citadelle, et comme d'Épernon n'en tient aucun compte, les Bordelais demandent à marcher sur Libourne.

L'expédition est résolue et promptement organisée. On enrôle des volontaires; de Pichon part avec cinq gros vaisseaux, Chambret avec une petite armée; on arrive sans obstacles à Libourne, et on commence les opérations du siège. On avait déjà fait une brèche dans les murailles, lorsque d'Épernon approcha avec une armée de secours. Chambret alla lui livrer bataille, mais il fut vaincu et tué; la trahison ne fut pas étrangère à cet échec. On accusa d'Épernon d'avoir corrompu à prix d'or plusieurs officiers supérieurs.

Bordeaux fut consterné, mais le Parlement ne se découragea pas; il ordonna de reconstituer les bataillons, et choisit pour général le marquis de Lusignan. Cependant, il sollicita l'intervention de l'archevêque pour négocier une paix honorable.

D'Épernon y mit pour conditions le désarmement des Bordelais et la livraison du Fort du Hâ. Le Conseil y consentait; le peuple s'y refusa; il exigea la fermeture de la porte Saint-Julien, et barricada tout le quartier. L'archevêque et les jurats tentèrent en vain de faire ouvrir la porte. La populace fut inflexible.

D'Épernon entra dans Bordeaux par la porte Dijeaux, restée libre, avec quatre cents chevaux, au son des

trompettes. Mais les Bordelais lui firent mauvais accueil. Il chercha inutilement à les gagner par des promesses, à les effrayer sur les conséquences du siège de Libourne, qu'il qualifia de crime d'État, rien ne put les calmer. Leur attitude finit par lui faire peur, et il retourna à Cadillac.

Mazarin et la cour se préoccupèrent de cette guerre entre les Bordelais et le gouverneur de leur province. Ils se prononcèrent pour d'Épernon. Le roi refusa de recevoir les députés du Parlement, mit la Compagnie en interdit, et envoya, pour exécuter l'ordonnance, le comte de Comminges avec des huissiers à la chaîne.

Les jurats, agissant à l'insu du Parlement, avaient sollicité et obtenu des lettres de grâce en faveur des Bordelais. Sur leur invitation, d'Épernon se rendit à Bordeaux; à l'Hôtel de Ville, il fut très bien reçu par les jurats, et leur fit de belles promesses. Il leur demanda d'assembler le lendemain les bourgeois au son de cloche et par billets. On distribua de suite deux mille convocations.

Les bourgeois refusèrent de se rendre à l'assemblée; les jurats s'y trouvèrent seuls. A cette nouvelle, d'Épernon monte à cheval et se rend au Parlement, avec Comminges et les huissiers. Il entoure le palais de ses gardes, et y entre avec une escorte de gens armés. Le président Latrène refuse d'ouvrir l'audience tant qu'il ne sera pas libre, et demande le départ du duc et de ses gardes. D'Épernon, apprenant que le peuple s'a-

meute autour du palais et dresse des barricades pour lui fermer le passage, y consent, et s'éloigne.

Les huissiers signifient les lettres du roi, qui interdisent au Parlement de rendre la justice, annulent tous les arrêts rendus contre d'Épernon et enjoignent aux conseillers de quitter Bordeaux sous quatre jours. Le Parlement fait opposition à l'exécution de cette ordonnance, et décide que des remontrances seront transmises au roi par le président Jean de Gourgues et l'avocat général de Lavie (24 juillet 1649).

Cependant, l'agitation était si vive que d'Épernon jugea prudent de quitter Bordeaux. Les jurats, compromis et impopulaires, en firent autant, et l'un d'eux fut assassiné dans sa fuite. On les remplaça ; le greffier Pontac fit partie des nouveaux élus.

Bordeaux se préparait à soutenir un siège. On se retranchait, on élevait des barricades, on armait des chaloupes, on enrôlait des troupes, on recensait les vivres, on distribuait des moulins à bras. Enfin, on fit un emprunt forcé sur les riches, et un arrêt du 8 août obligea les sujets du roi, dans toute l'étendue du ressort, à payer la moitié de la taille aux commissaires du Parlement, pour la conservation de la ville et de la province.

Plusieurs seigneurs, entre autres le fils d'Ornano, vinrent offrir leurs services au Parlement. Ce fut le marquis de Sauvebœuf, maréchal de camp des armées du roi, que les Bordelais choisirent pour général en chef.

Les hostilités avaient commencé. Lusignan, avec six cents hommes sur des vaisseaux, ayant remonté la Garonne, attaqua et dispersa à Portets, puis à Beautiran, les troupes de d'Épernon qui marchaient sur Bordeaux, et retarda l'attaque de ce côté.

Un pirate, nommé Monstri, étant entré en Gironde, ravageait les côtes du Médoc et menaçait le faubourg des Chartrons. Le chevalier Thibaut alla le combattre, et s'empara, au Bec-d'Ambès, de son vaisseau échoué et de ses canons.

Dès le 22 août, par ordre de d'Épernon, le Château-Trompette tira, nuit et jour, le canon sur Bordeaux; il ruina l'église des Jacobins, le couvent Sainte-Catherine et quantité de maisons. Les soldats, dans une sortie, mirent le feu à tout un quartier.

Le marquis de Sauvebœuf fut reçu par les Bordelais avec acclamations. Le Parlement lui adjoignit les conseillers Raymond et Despagnet. Ils résolurent l'attaque du Château-Trompette. Le marquis se chargea du bastion qui commandait la rivière; Despagnet assiégea la tour carrée qui dominait la ville. Le faubourg Saint-Seurin était barricadé et rempli de soldats; Treillebois occupait le haut de la rivière avec une flotte; enfin, on avait fait devant le château une estacade qui en fermait l'entrée.

De Lavie revint de Paris avec des propositions de paix, mais les Bordelais, réunis en assemblée générale à l'Hôtel de Ville, ne voulurent accepter aucun traité

avant que le château ne fût pris, et que le roi n'eût donné un autre gouverneur à la province.

Les opérations contre le château étaient menées avec vigueur par Sallebœuf et Despagnet ; mais le premier fut atteint d'une grave maladie, et le second blessé au pied. On dut les remplacer par Lusignan et le marquis de Théobon. Le peuple se porta en foule dans les églises pour demander la guérison de Sallebœuf.

Une troisième batterie, dressée sur la voûte des piliers de Tutelle, parvint à renverser un donjon, d'où un canon de quarante-deux livres de balles incommodait la ville. On en dressa une quatrième pour ruiner la tour du Diable, dont le feu était très vif, et l'on ouvrit une tranchée au pied de cette batterie.

Cependant, à Paris, les ministres se préoccupaient des troubles de Bordeaux ; on prévoyait la prise du Château-Trompette, et, malgré les instances de d'Épernon, on ne pouvait lui venir en aide, car toutes les troupes étaient alors occupées en Espagne, en Italie et en Flandre. On envoya le maréchal du Plessis-Praslin pour négocier. N'osant entrer à Bordeaux, et ne pouvant s'établir dans le château de Lormont, que l'archevêque lui refusa, il dut loger chez la veuve Raoul, sur la croupe de la colline. Les conférences commencèrent, mais la conduite équivoque du maréchal inspira des inquiétudes ; on envoya deux galiotes mouiller devant sa maison ; il fut effrayé et se retira à Blaye.

Le marquis de Sallebœuf était guéri ; il reprit la di-

rection du siège, et prépara tout pour donner l'assaut au Château-Trompette. Les bourgeois réclamèrent une part du danger. On allait faire les sommations, lorsque les assiégés demandèrent à capituler. Du Haumont livra le château aux Bordelais; la garnison fut embarquée pour Cadillac, et le Parlement donna l'ordre de raser la forteresse (3 octobre 1649).

Le peuple célébra ce succès par des fêtes, des feux de joie, et par des excès.

Sauvebœuf alla s'emparer des villes de la Garonne qui fermaient le passage aux approvisionnements, Poudensac, Barsac, Preignac, Langon et Saint-Macaire; il allait pénétrer dans l'Agenais, quand il fut rappelé à Bordeaux. La ville était à la fois menacée par d'Épernon, qui arrivait avec des troupes, et par le comte du Dognon, qui remontait la Garonne avec une puissante flotte.

Les vaisseaux bordelais descendirent le fleuve à sa rencontre. On se canonna pendant deux jours entre Lormont et La Baranquine. Une lutte acharnée se livra, le 9 décembre, autour d'un vaisseau échoué. Dognon s'était emparé de la maison de la veuve Raoul, et y avait établi une batterie. Sauvebœuf et Despagnet arrivèrent de La Bastide avec des troupes; la position fut attaquée par en haut et par en bas; elle fut enlevée après une attaque des plus sanglantes. Sauvebœuf encloua les canons de l'ennemi, et les jeta dans la rivière. Dognon se retira au Bec-d'Ambès.

Cependant, d'Épernon, après avoir repris les villes du haut de la Garonne, investissait Bordeaux avec les troupes qui arrivaient d'Italie et d'Espagne. Émus du danger, tous les membres du Parlement communièrent à Saint-André, et envoyèrent des commissaires à Blaye, auprès de du Plessis-Praslin. Il leur offrit des conditions inacceptables; ils les repoussèrent.

D'Épernon voulut tenter un dernier effort avec les troupes aguerries dont il disposait.

Il projeta d'occuper La Bastide, tandis que le marquis de Navaille attaquerait Saint-Seurin, et Dognon Bacalan. Théobon défendait La Bastide; l'ennemi ne lui laissa pas le temps de se fortifier. Une action très vive s'engage. Les épernonistes vont écraser l'armée bordelaise. Mais instruit du danger qu'elle court, Sauvebœuf fait sonner le tocsin, et partit pour La Bastide Lusignan et le jeune Chambret, avec de nombreux volontaires. La rivière est couverte de barques. Toute la population est sur les quais. Les Bordelais reprennent l'avantage. D'Épernon, du haut du Cypressat, est témoin de sa défaite.

Dognon échoua aussi devant Bacalan, et se retira après avoir perdu quatre cents hommes. Saint-Seurin ne fut pas attaqué.

Cependant, épuisé de ces efforts, Bordeaux redoutait les suites de la lutte : il n'avait pas assez de ressources pour résister à l'ennemi puissant qu'il venait de vaincre, et qui le menaçait encore par terre et par

eau. Tout semblait désespéré, lorsqu'on apprit que les affaires de Bordeaux venaient d'être arrangées à la cour. D'Alvimar arriva de Paris, porteur d'une lettre de Louis XIV, et il annonça qu'à la sollicitation du prince de Condé, le roi accordait la paix aux Bordelais. La citadelle de Libourne serait démolie, les troupes éloignées, les tailles diminuées, tout le monde pardonné, le Parlement rétabli. Les Bordelais mettraient bas les armes, et rendraient le Château-Trompette.

Le Parlement, après avoir enregistré la lettre du roi, alla en robe rouge, avec tous les corps de la ville, faire chanter un *Te Deum* à Saint-André. Le soir, il y eut un feu de joie, des illuminations. On tira le canon toute la nuit. Les Bordelais célébrèrent, en vers et en prose, leur reconnaissance envers le roi, leur triomphe et le honneur d'avoir recouvré la paix (décembre 1649).

LA FROUDE A BORDEAUX

Comme nous avons vu, Bordeaux, grâce à l'intervention de ce grand capitaine, la ville, au moment même où elle était impuissante à poursuivre le lutte contre d'Époux, avait obtenu du roi les conditions d'une paix honorable. Le nom de Condé était devenu très populaire, celui de Maximilien était odieux, à cause de l'apport donné par lui à d'Époux. Les Bordelais furent donc indignés en apprenant que le ministre avait fait arrêter les chefs de la Froude, Condé et Longueville, et ils se mirent à chercher la nouvelle que la puissance de Condé et celle de Maximilien, cherchant un refuge dans nos murs.

Les deux seigneurs se réfugièrent à Bordeaux, où ils furent reçus avec une grande hospitalité. Ils se mirent à

VII

LA FRONDE A BORDEAUX

Condé avait sauvé Bordeaux. Grâce à l'intervention de ce grand capitaine, la ville, au moment même où elle était impuissante à prolonger la lutte contre d'Épernon, avait obtenu du roi les conditions d'une paix honorable. Le nom de Condé était devenu très populaire; celui de Mazarin était odieux, à cause de l'appui donné par lui à d'Épernon. Les Bordelais furent donc indignés en apprenant que le ministre avait fait arrêter les chefs de la Fronde, Condé, Conti et Longueville, et ils reçurent avec émotion la nouvelle que la princesse de Condé et son fils venaient chercher un refuge dans nos murs.

Les jurats, redoutant la vengeance de Mazarin, ne voulaient pas recevoir la princesse; ils lui avaient

fermé les portes de la ville ; le peuple ameuté les brise à coup de haches au cri de : Vive le roi et les princes ! à bas Mazarin ! La princesse, à cette nouvelle, quitte Lormont, où elle devait coucher, et paraît à trois heures devant Bordeaux. La foule court sur le port, et la reçoit avec acclamations, au bruit du canon des vaisseaux. Elle se rend chez le président Lalanne, suivie de vingt-deux carrosses (30 mai 1650).

Le lendemain, la princesse vient au Parlement avec son fils, alors âgé de sept ans. Les conseillers, émus par les prières pressantes de la mère, attendris par les larmes du fils, les prennent sous leur protection, et décident de demander au roi la permission de leur offrir un asile.

Les dispositions de Bordeaux étaient si favorables, que les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, qui étaient restés à Lormont, arrivèrent avec une foule de seigneurs, sans attendre l'assentiment du Parlement, qui hésitait à se compromettre pour eux. L'effervescence populaire était tellement vive, que les ennemis des princes couraient des dangers. D'Alvimar fut forcé de se réfugier dans l'hôtel même de la princesse, de s'évader par une porte dérobée, et de quitter Bordeaux. La maison de l'avocat général Lavie fut saccagée, et il dut fuir à Blaye. Les jurats, effrayés, furent forcés de venir porter leurs hommages à la princesse.

Les ducs, pour mesurer leurs forces, firent, avec la noblesse, plusieurs expéditions militaires en Médoc,

dans le Fronsadais et à La Teste. Ils occupèrent les passes du bassin d'Arcachon, pour ouvrir un accès aux Espagnols, leurs alliés, car le cours de la Garonne leur était fermé par le duc de Saint-Simon, maître de Blaye.

Les Frondeurs envoyèrent Sauvebœuf à Saint-Sébastien, réclamer les secours d'argent promis par l'Espagne.

Mazarin avait fait marcher contre Bordeaux La Meilleraye et d'Épernon; ils s'emparent de l'île Saint-Georges, poste important à cause de sa proximité de Bordeaux. A cette nouvelle, le Parlement ordonne une prise d'armes, et l'assemblée générale de l'Hôtel de Ville, composée des cent trente députés des trois ordres, se prononce pour l'union avec les princes.

Le peuple voulait que cette union fût confirmée par un arrêt, mais le Parlement reculait devant une mesure aussi compromettante. Il députa un de ses membres, Voisin, pour réclamer l'appui du Parlement de Paris. Il avait dédaigné de répondre à une proposition de La Meilleraye, qui offrait la destitution de d'Épernon en échange du renvoi de la princesse; enfin, pour calmer l'agitation populaire, tout en refusant de se prononcer sur l'union, il déclara d'Épernon et ses adhérents rebelles et ennemis du roi (25 juin).

Ce même jour, on apprit que d'Épernon était à Blanquefort. Cinq mille bordelais firent une sortie pour le repousser. Ils trouvèrent l'ennemi fortement re-

franché, essayèrent des coups de canon, et revinrent en désordre.

Ils furent plus heureux dans une attaque contre l'île Saint-Georges, dont ils se rendirent maîtres, et où ils se fortifièrent. Deux cents prisonniers furent conduits à Bordeaux. La populace en fureur massacra l'un d'entre eux, qui avait eu l'imprudence de la braver, en criant : Vive d'Épernon.

La mésintelligence éclata entre d'Épernon et les chefs militaires envoyés de Paris. La cour, donnant raison à ces derniers, relégua le duc à Loches.

On apprit l'entrée en Gironde d'un envoyé d'Espagne, Ozorio, avec trois frégates; on se persuada qu'il apportait des subsides; une flotte, partie de Bordeaux, escorta les vaisseaux espagnols, et leur assura le passage de Blaye. Quoique l'Espagne fût alors en guerre avec la France, Ozorio fut reçu à Bordeaux avec de grands honneurs, et au bruit des instruments de musique. On lui donna un splendide repas. Il apportait de belles promesses, mais fort peu d'argent.

La conduite de la princesse et des ducs, le traité signé par eux avec le roi d'Espagne, l'accueil fait à Ozorio étaient des actes de rébellion. Le Parlement ne voulut pas s'y associer; il ordonna une information sur cet étranger; il enjoignit qu'on se saisit de lui et de ses frégates. Deux conseillers allèrent porter cet arrêt à la princesse de Condé.

A cette nouvelle, le peuple armé envahit le palais du

Parlement et réclame un arrêt d'union. Les conseillers refusent de délibérer sous la pression de la foule. Ne pouvant parvenir à l'éloigner, ils se décident à lever la séance, et à sortir en robes rouges, le président Daffis en tête. Mais les mutins, l'épée à la main, leur refusent le passage, les maltraitent et les tiennent prisonniers. La princesse accourt au palais, où elle est reçue aux acclamations du peuple. Elle offre son appui au Parlement, et promet de faire cesser le péril. On apprend que Pontac et les jurats, à la tête d'un corps de bourgeois, viennent dissiper la multitude. Le palais va être le théâtre d'une lutte sanglante. La princesse traverse la foule armée, et arrive sur le perron au moment où Pontac allait ordonner le feu. Elle défend aux deux partis de tirer, et dissipe les mutins par son énergie et son autorité. Les jurats chassent à coups de fusil les restes de la populace, demeurent maîtres du palais, et délivrent le Parlement (11 juillet).

Deux jours après, ce corps, qui avait montré tant de fermeté en face de l'émeute, accorda librement l'arrêt d'union avec les princes.

Persuadé que la présence du roi en Guyenne suffirait pour y rétablir son autorité, Mazarin partit pour Bordeaux avec la reine-mère et Louis XIV, alors âgé de douze ans.

La princesse de Condé demanda au Parlement un arrêt qui lui permit de se défendre par les armes contre Mazarin. Après avoir consulté l'assemblée des

Cent-Trente, le Parlement décida qu'on adresserait au roi des remontrances, et que Mazarin, s'il entrait dans le ressort, serait déclaré ennemi public. Bordeaux vit alors accourir dans ses murs l'élite des troupes de la Fronde, avec six cents espagnols.

Dès que le roi fut à Libourne, on lui envoya une députation. Le président Pichon lui exposa la situation et lui prodigua des protestations de fidélité. La régente se plaignit de l'appui donné par Bordeaux au duc de Bouillon, exigea le départ des Espagnols, et demanda que le roi fût reçu dans la ville avec ses troupes.

Le Parlement était tout disposé à traiter avec la cour, en sauvegardant la liberté de la princesse de Condé, lorsqu'on vint lui apprendre que le courageux défenseur de Vayres, Richon, prisonnier de La Meilleraye, avait été pendu à Libourne, sous la halle, par l'ordre de Mazarin. Les conseillers, indignés, jurèrent de prendre les armes, et de ne les quitter qu'après la chute du ministre.

Une violente émeute éclate dans Bordeaux. Un conseil de guerre, assemblé en toute hâte, condamne à mort, à titre de représailles, le capitaine de Canolle, fait prisonnier à l'île Saint-Georges.

Le peuple court de suite chercher au Fort du Hâ ce malheureux, qui jouait tranquillement aux cartes ; on le traîne aux Chartrons, et on le pend, sans l'entendre, ni le juger.

Le Parlement de Toulouse s'associe aux remon-

trances de celui de Bordeaux, et ce dernier fait appel à tous les Parlements de France pour une union contre Mazarin.

Bordeaux se prépare au combat. Le 16 août, il y eut une grande revue de la milice et des bourgeois ; on y compta dix mille hommes, malgré la chaleur, qui avait retenu bien des citoyens chez eux. L'armée bordelaise défila sous les fenêtres de la princesse de Condé. Le petit duc d'Enghien demanda son épée pour tuer Mazarin.

Le ministre, fort embarrassé, n'avait plus qu'à ramener honteusement le roi à Paris, ou à tenter le siège de Bordeaux. Il prit ce dernier parti.

Le 23 août 1650, un corps de troupes descend de Cenon pour occuper les Queyries, et, le 25, La Meilleraye attaque le poste important de La Bastide. La princesse et toute la ville courent sur le bord de la rivière, d'où l'on envoie des renforts aux Bordelais. L'ennemi est repoussé avec perte, et poursuivi jusqu'au pied des collines. Pendant la nuit, les troupes royales se replièrent sur Libourne.

Les Bordelais se hâtent de fortifier la ville et les faubourgs. Chaque maison fournit un terrassier ; on y joint les paysans des environs, et bientôt toute la population, hommes, femmes, enfants, riches et manants accourent au travail. Les ducs leur font distribuer des vivres et du vin. Les princesses elles-mêmes et les grandes dames leur apportent la terre

dans des paniers. Le duc d'Enghien, monté sur un petit cheval, vient les encourager.

On fortifie ainsi les faubourgs Sainte-Croix, Saint-Julien et les Chartrons ; des retranchements formés de barriques et de terre ferment bientôt toutes les avenues.

Louis XIV et la cour s'étaient établis à Libourne, et ne s'y amusaient pas. Ils y passèrent un mois d'excessive chaleur. Ils y suivirent, avec les troupes, en grande pompe, une procession instituée par Louis XIII, et qui attira un grand concours de population, avide de contempler les traits du jeune roi.

Ils se rendirent ensuite à Bourg, dont la situation, en face du Bec-d'Ambès, leur parut plus agréable et plus gaie. Mazarin y fit rendre par le roi un arrêt en Conseil, daté du 30 août 1650, qui déclarait les habitants de Bordeaux criminels de lèse-majesté, confisquait tous leurs biens, et ne leur laissait que trois jours pour implorer le pardon. Sa Majesté interdisait aux jurats de continuer leurs fonctions, aux magistrats de rendre la justice, aux populations de la Guyenne d'avoir aucune relation, aucun commerce avec Bordeaux.

Le Parlement répondit à cet arrêt par une apologie de sa conduite, et une protestation contre Mazarin et d'Épernon.

Dix jours après l'affaire de La Bastide, La Meilleraye attaque le faubourg Saint-Seurin. Repoussé à deux reprises, il fait un grand circuit dans la campagne, et, en traversant maisons et jardins, tourne et enlève les

barricades. L'alarme devient générale. Le tocsin sonne dans tous les clochers. La bourgeoisie s'arme ; plus de six cents femmes demandent à partager les dangers de la sortie. Un combat acharné est livré autour de l'église de Saint-Seurin. Les Bordelais restent maîtres de la place.

Les 9 et 10 septembre, d'autres sorties ont des résultats favorables, et ruinent les travaux des assiégeants. Toutes les tentatives du cardinal échouent ; ses troupes ne peuvent parvenir à enlever la demi-lune de la porte Dijaux. Les Bordelais se battent avec énergie ; ils prouvent que les Gascons de toutes les conditions sont pleins de bravoure.

Le Parlement fit partir, le 13, pour Bourg une députation qui conclut une trêve et entama des négociations. A cette occasion, les dames de Bordeaux adressèrent aux dames du Parlement de Paris une lettre ou narration, qui est un modèle du style prétentieux de l'époque¹.

Mazarin, impuissant à s'emparer de Bordeaux, et les Bordelais, préoccupés de faire leurs vendanges, avaient un égal désir de conclure la paix. On parvint à s'entendre. Bordeaux obtint une amnistie générale, la permission pour la princesse de Condé de se retirer dans l'Anjou, la révocation de d'Épernon du titre de gouverneur de la province.

¹ On peut la lire dans le Livre 9 de l'historien dom Devienne, et dans l'Histoire de Bordeaux de l'abbé O'Reilly, t. III, p. 28.

Les jurats remirent à la princesse ses pierreries, qu'elle avait données en gage à la Ville pour un emprunt de soixante mille livres. Bordeaux lui fit abandon de cette somme, et paya les dépenses de son séjour. Elle et son fils furent très touchés de cette générosité, et, après des adieux émouvants, en versant des larmes, ils quittèrent Bordeaux le 3 octobre, avec les seigneurs et les ducs de leur parti. Plus de vingt mille personnes les accompagnèrent sur le port.

Louis XIV arriva à Bordeaux deux jours après, sur une galère de quarante rameurs. L'armée forma une haie depuis la porte du Chapeau-Rouge jusqu'à l'archevêché. Le roi, sa mère, le duc d'Anjou, Mademoiselle, le cardinal Mazarin et tous les personnages de la cour firent leur entrée en carrosse. La noblesse suivait à cheval.

Le lendemain, Leurs Majestés allèrent entendre un *Te Deum* à Saint-André, et reçurent les autorités. Mais les orateurs ne firent aucun compliment à Mazarin. Le 13 octobre, la Ville donna un bal dans la grande salle de l'archevêché; on y admira la grâce et l'air majestueux du jeune roi. Louis se promenait tous les jours sur le port et dans la ville; il était partout acclamé par la population, dont les événements n'avaient pas altéré les sentiments royalistes.

La cour resta dix jours à Bordeaux. Avant de partir, Louis XIV accorda à ses sujets de Guyenne une diminution des tailles (15 octobre 1650).

VIII

L'ORMÉE

Le triomphe de la Fronde, en 1651, força Anne d'Autriche à exiler Mazarin. Les princes furent mis en liberté, et Condé obtint le gouvernement de la Guyenne. Mais Anne d'Autriche méditait un coup d'État; elle voulait profiter de la présence du prince au sacre du roi pour le faire arrêter, et rappeler ensuite Mazarin. Instruit du complot, Condé se retira dans ses terres, et de là à Bordeaux, dont il connaissait le dévouement. Notre Parlement lui accorde son appui; il adresse, en sa faveur, des remontrances au roi, et les envoie à tous les Parlements du royaume, auxquels Condé avait déjà fait appel. Il oblige le premier président Dubernet à quitter la ville. Enfin, le 3 janvier 1652, il fait un concordat d'union avec les princes.

Le rappel de Mazarin ranime la Fronde et rallume la guerre. Condé va rejoindre son armée. Conti, resté à Bordeaux, cherche à se faire un parti dans le bas peuple, qu'il agite par ses intrigues et qu'il excite contre le Parlement. Des réunions démagogiques ont lieu sur une plate-forme ou terrasse qui s'étendait entre l'église Sainte-Eulalie et le Fort du Hâ, le long des remparts, et qu'on appelait l'Ormée, à cause des ormeaux dont elle était plantée. Ces assemblées prirent bientôt la forme régulière, adoptèrent des règlements, et constituèrent une Société révolutionnaire de cinq cents factieux qui, pendant deux ans, domina Bordeaux. Elle établit une sorte de tribunal dont les sentences étaient sans appel. Elle avait pour chef le boucher Dureteste. Conti lui-même dut souvent obéir aux injonctions de ce démagogue, et subir son autorité.

En huit jours, Dureteste chassa de Bordeaux, sous la menace du poignard, la plus grande partie des conseillers. Après le retour de Mazarin, une ordonnance royale, du 10 décembre 1651, avait interdit le Parlement; ce corps, n'en tenant aucun compte, avait continué à rendre la justice, déclaré Mazarin et ses adhérents criminels de lèse-majesté, et les avait condamnés à des peines rigoureuses.

Ces mesures ne suffisent pas pour satisfaire l'Ormée. Les réunions continuent. Un arrêt enjoint aux jurats de les faire cesser, mais les jurats ne peuvent y parvenir; leur autorité est méconnue. L'Ormée publie une

liste de proscription, sur laquelle figurent les noms de dix conseillers, et celui de Pontac, procureur général. Elle exige l'expulsion des magistrats et des citoyens notables qui lui déplaisent, et l'obtient par les menaces et la violence.

Conti se déclare impuissant à réprimer ces désordres. Les jurats cherchent inutilement à armer la bourgeoisie. La populace investit le palais du Parlement, qui, ne se trouvant plus libre, suspend l'exercice de la justice (15 mai). Une émeute chasse de la ville le président de Pichon et huit conseillers.

Cependant, quelques jours après, rassuré par Conti, le Parlement reprit ses séances.

Le 24 juin, les Ormistes se réunirent à Saint-Michel. Le jurat Guiraud, maltraité par eux, alla faire battre le tambour au Chapeau-Rouge, et revint à la tête de trois cents bourgeois. Il rencontra et attaqua les séditieux dans la rue du Pas-Saint-Georges, où on se battit de deux heures à cinq. La princesse de Condé vint faire cesser le feu; elle reçut deux balles dans sa chaise à porteurs.

Le lendemain, dès le matin, les Ormistes s'attroupèrent sur la place Saint-Michel, et, à neuf heures, près de deux mille d'entre eux se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville. Le jurat Dubourdieu y commandait; il n'ose pas résister, et fait ouvrir les portes. Les Ormistes s'emparent de l'arsenal, sonnent le tocsin, et se mettent en marche vers le Chapeau-Rouge. Là, ils assiègent

et saccagent l'hôtel de Pichon et plusieurs autres maisons. Tout le quartier devient le théâtre d'une lutte acharnée et sanglante. On se battit jusqu'à la nuit, et il y eut, dit-on, près de quatre cents personnes tuées. Le 26 juin, jour de pluie, fut employé à enterrer les morts.

Condé écrivit à Conti pour déplorer ces violences. Il faut, disait-il, maîtriser l'Ormée, mais il vaut mieux se mettre de son côté, que de se voir chasser de Bordeaux.

Bordeaux était en proie à l'anarchie. Les émeutes s'y succédaient. La puissance des Ormistes augmentait. Les nouveaux jurats furent élus parmi les partisans de Conti; mais Conti perdait toute influence sur l'Ormée. Mazarin offrait une amnistie, à condition que le prince désarmerait sous trois jours; Conti et la princesse de Condé s'y refusèrent.

Cependant, Condé, vainqueur des troupes royales et de Turenne dans la fameuse journée du faubourg Saint-Antoine, s'était rendu maître de Paris (juillet 1652). Mazarin était reparti pour l'exil. Mais ce triomphe de la Fronde avait été de courte durée. Le cardinal avait obtenu l'appui de Louis XIV, et, après un retour d'opinion, il avait été rappelé. Il revint plus puissant que jamais. Condé s'enfuit à l'étranger.

La Fronde était terminée à Paris; mais l'Ormée continuait à Bordeaux. Le Parlement, asservi par l'Ormée, rendit, le 9 août, un arrêt qui déclarait que le roi, au pouvoir de Mazarin, n'avait plus de liberté, et qui or-

donnait que le duc d'Orléans prit le titre de lieutenant général du royaume. Cette soumission du Parlement ne suffit pas à l'Ormée. Intimidés par ses menaces, les conseillers refusaient de remplir leurs fonctions. Le Parlement ne pouvait plus délibérer; il se transporta à Agen, où une ordonnance du roi l'avait, du reste, transféré (3 mars 1653).

Après son départ, les Ormistes ne gardèrent plus de mesures. Ils obligèrent à partir M^{sr} de Béthune, archevêque de Bordeaux, qui avait excommunié tous ceux qui portaient les armes contre le roi. Ils envoyèrent à Londres trois députés, avec de pleins pouvoirs signés par les jurats et les chefs de l'Ormée, pour traiter avec Cromwell, et obtenir son appui¹. Ils étaient même autorisés, assure-t-on, à acheter l'intervention des Anglais au prix de la cession d'un port en Gironde (4 avril 1653).

Mazarin, avant d'employer la force contre l'Ormée, a recours à l'intrigue; il fait partir secrètement pour Bordeaux un cordelier, le Père Berthod, qui se met en relation avec le Père Ithier, supérieur de son ordre dans notre ville, et avec une carmélite, la Mère Angélique. Ils réussissent à gagner un des chefs de l'Ormée, Villars, qui promet, moyennant bonne récompense, de livrer Bordeaux aux troupes du roi. Le complot est

¹ Mémoires de Lenet. — Henry Ribadieu, *Histoire de la conquête de la Guyenne*, p. 505.

découvert par la trahison de Villars, qui avait été tout révéler à Conti.

Le Père Berthod réussit à fuir, déguisé en matelot, dans une barque postée aux Chartrons par Saint-Simon, gouverneur de Blaye. Le Père Ithier, attiré chez M^{me} de Longueville, est arrêté. Les Ormistes mettent au pillage la maison des Cordeliers; les religieux sont chassés de Bordeaux. On s'empare du président Daffis et des autres royalistes compromis; un parent du Père Ithier est mis à la torture. Le Père Ithier est traduit devant le conseil de guerre de l'Ormée. On le rase, on le dépouille de son costume, et on l'attache, la corde au cou, sur une charrette, qui, suivie du bourreau et d'une foule de forcenés, va parcourir les rues et le conduire dans un cachot¹.

Les Ormistes déjouèrent un autre complot. Le trésorier Filhot avait été à Cadillac s'entendre avec le duc de Candale, fils de d'Épernon, pour lui ouvrir les portes de Bordeaux.

Conti n'eut que le temps de courir à Saint-Julien pour en défendre l'entrée. Filhot, arrêté, après une résistance acharnée, dans sa maison, rue Arnaud-Miqueu, fut très maltraité, et ne dut la vie qu'à l'intervention de Conti. Le conseil de guerre des Ormistes

¹ La Fin de la Fronde à Bordeaux, récit du frère de Berthod, publié par Hovyn de Tranchère : *Les Dessous de l'histoire*, t. 2. — Journal de Filhot, publié par Communay : *L'Ormée à Bordeaux*.

le condamna à la question. Il la subit pendant quatre heures avec un courage extraordinaire, et refusa toutes révélations. Il survécut par miracle à ce barbare traitement. On le rendit mourant à son épouse, alors prête à accoucher. C'était un homme de soixante ans.

Cependant, le duc de Vendôme, entré en Gironde avec une armée navale, occupait l'île Cazau, et le duc de Candale était campé à Bègles. La cour fit offrir une amnistie aux Ormistes, mais ceux-ci, se voyant soutenus par les Espagnols, la refusèrent.

Vendôme vint, le 26 mai, assiéger Lormont; six cents irlandais défendaient ce poste, ils se rendirent. Les troupes royales, après avoir pris Bourg, tenu par Ozorio et les Espagnols, et enlevé Libourne, où huit cents hommes capitulèrent, entreprennent le blocus de Bordeaux.

Les communications sont coupées, la famine commence, le commerce est interrompu, les boutiques se ferment. La bourgeoisie, fatiguée et ruinée par ces agitations perpétuelles, se prononce pour la paix; elle tient des réunions à la Bourse⁴. Le quartier de la Rousseille prend les armes pour la défense de l'ordre; les Ormistes parlent de le forcer, et d'aller ensuite piller les maisons riches.

Les bourgeois et les Ormistes paraissent prêts à

⁴ La Bourse était alors située place du Palais-de-l'Ombrière.

en venir aux mains; les premiers veulent ouvrir les portes de la ville aux troupes royales, les autres aux Espagnols.

De nombreuses députations vont supplier Conti de conclure la paix. L'assemblée de l'Hôtel de Ville la réclame le 19 juillet; Conti cède; il convoque à l'archevêché une grande réunion de magistrats et de bourgeois, à laquelle assistent les duchesses de Condé et de Longueville, le jeune duc d'Enghien et leurs conseillers. Pendant qu'on délibère, les chefs de la réunion de la Bourse font enlever le drapeau rouge des Ormistes, et arborent le drapeau blanc sur la porte Cailhau; les curés le hissent sur leurs clochers.

Des commissaires nommés à l'archevêché et à la Bourse concluent une trêve avec Candale. Conti, voyant l'opinion se prononcer avec énergie pour la paix, prend lui-même l'écharpe blanche, et va à la Bourse déclarer qu'il renonce à toute alliance avec les Espagnols.

La paix est signée le 30 juillet, à Lormont. Les Bordelais obtiennent une amnistie et la confirmation de leurs privilèges. La princesse de Condé, son fils, le prince de Conti, les seigneurs et chefs de leur parti quittèrent Bordeaux le 2 août.

Les ducs de Vendôme et de Candale y entrèrent le lendemain. On chanta le *Te Deum* à Saint-André; le Père Ithier y prêcha. On alla ensuite souper à la Bourse. Il y eut cinq services de viande et cinq de fruits. Ce

repas succulent prouva que la capitulation de Bordeaux n'était pas due à la famine.

Candale alla réduire Périgueux ; Vendôme chassa de la Gironde la flotte espagnole.

Mazarin avait fait exclure de l'amnistie Dureteste, Villars et les trois députés envoyés en Angleterre. Ces députés se gardèrent bien de revenir à Bordeaux. Villars s'enfuit caché dans les bagages de Conti. Dureteste fut roué vif ; sa tête fut exposée au bout d'un pieu sur la plate-forme de l'Ormée.

Louis XIV récompensa les Bordelais qui avaient souffert pour sa cause. Ithier fut fait évêque. On créa pour Filhot une charge de trésorier ; le roi lui accorda une pension, et le droit de porter une fleur de lis dans ses armes.

Le Parlement ne fut rétabli à Bordeaux qu'au mois de novembre 1654.

Depuis 1619, date de la mort de Montpezat, dernier maire électif, il n'y avait pas eu de maire à Bordeaux ; Louis XIII s'était opposé à l'élection ; les jurats seuls administraient les affaires de la ville. En 1653, Louis XIV accorda le titre de maire au comte d'Estrade, qui eut pour successeurs son fils et ses deux petits-fils. Jusqu'à la Révolution, les maires de Bordeaux furent à la nomination du roi.

IX

BORDEAUX SOUS LA MONARCHIE ABSOLUE

Au mois de juillet 1659, Mazarin se rendit à Saint-Jean-de-Luz pour signer avec l'Espagne un traité de paix, et pour conclure le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Le ministre traversa la France avec une suite vraiment royale; elle était composée de deux cents gentilshommes, trente-sept carrosses, vingt-sept chariots à bagages, vingt-quatre mulets, trois cents valets, une garde de quatre cents hommes. Mazarin ne voulut pas passer par Bordeaux, et il accueillit avec froideur, à Libourne, les députés de notre ville. Louis et sa mère arrivèrent à leur tour à Blaye, et de là à Bordeaux, où ils furent reçus aux acclamations du peuple. Le roi alla loger au Chapeau-Rouge, chez le président de Pichon. Il assista au spectacle dans la salle de la rue des Ayres.

Le traité conclu par Mazarin terminait une guerre de vingt-cinq ans : l'Espagne avait exigé le rétablissement de Condé dans tous ses biens et honneurs.

La cour quitta Bordeaux le 6 octobre, et se rendit à Cadillac, où d'Épernon, qui venait d'être nommé gouverneur de la Guyenne, lui fit une splendide réception.

Après le mariage du roi, la cour repassa par Bordeaux. Louis XIV donna à cette occasion aux jurats des lettres de noblesse, et confirma les privilèges des bourgeois. On fit le recensement des registres de la bourgeoisie, et on décida que nul n'obtiendrait ce titre, et que nul ne serait nommé consul ou juge à la Bourse, s'il n'avait un intérêt sur un vaisseau français (1668).

Ne croyant pas trop à la sagesse des Bordelais, après les agitations de la Fronde, Louis XIV, en leur accordant la paix, s'était réservé le droit de restaurer le Château-Trompette et le Fort du Hâ, qui avaient été en partie ruinés par eux. Le roi donna donc l'ordre à Vauban d'agrandir et de réparer le Château-Trompette. Il fallut faire un quai pour conserver le passage que les bastions interceptaient entre la ville et les Chartrons. On expropria, autour du château, cent toises de terrain, pour l'esplanade, ce qui amena la démolition de deux couvents, de la porte Saint-Germain et des Piliers de Tutelle. Ces travaux furent faits aux frais de la Ville.

Le Conseil des Cent-Trente faisait de grands efforts pour développer le commerce de Bordeaux, éteindre

sa dette, améliorer les services municipaux, enfin, pour réparer les ruines causées par les troubles que nous avons racontés.

Mazarin était mort en 1661. Il avait beaucoup négligé l'agriculture, le commerce, la marine et les finances. Louis XIV et Colbert surent réparer les fautes de cette administration.

Ils établirent la libre circulation des grains à l'intérieur du royaume, créèrent des routes, firent creuser des canaux, et affranchirent du péage les chemins et cours d'eau. En 1664, Riquet commença le canal du Languedoc, entre Cette et Toulouse, pour mettre en communication, par la Garonne, l'Océan avec la mer Méditerranée.

Un traité conclu avec Cromwell avait rétabli les relations commerciales avec l'Angleterre, au grand avantage des Bordelais. La Compagnie des Indes occidentales fut créée en 1664; le Conseil des Cent-Trente fut invité à provoquer des souscriptions à Bordeaux; le roi lui-même écrivit aux jurats et aux bourgeois pour les engager à mettre des fonds dans cette entreprise.

Colbert encouragea le commerce maritime par tous les moyens, et fit de grands efforts pour rendre à la navigation française la part qu'elle devait avoir dans les transports. Un édit déclara que le commerce de mer ne dérogeait pas à la noblesse (1669). Nous avons déjà dit que nul ne pouvait être admis dans la bourgeoisie de Bordeaux s'il n'avait un intérêt sur un

vaisseau français. Les développements donnés par Colbert à notre système colonial, et ses acquisitions aux Antilles, en Louisiane, en Afrique, en Asie, favorisèrent le pavillon national.

Bordeaux devait largement profiter de toutes ces améliorations, et s'enrichir par le commerce. Mais il avait encore à traverser de cruelles épreuves. Elles continuèrent par une nouvelle sédition.

Les impôts nécessités par la guerre de Hollande, surtout les taxes du papier timbré et de la marque d'étain, mécontentèrent les Bordelais. Les commis du fisc furent attaqués le 26 mars 1675, dans la rue du Loup, chez les potiers d'étain, par des femmes armées de pierres et de couteaux. Les jurats vinrent rétablir l'ordre, mais, le lendemain, l'émeute recommença. Les commis et les jurats durent recourir à une charge à coups d'épées et de hallebardes pour pouvoir rentrer dans l'Hôtel de Ville. Les factieux les y assiégèrent, mais les troupes du Château-Trompette dispersèrent le peuple et firent des prisonniers. C'était le maréchal d'Albret qui était alors gouverneur de la Guyenne.

La sédition fait des progrès. Les mutins, maîtres de la porte Sainte-Croix, introduisent en ville les paysans des environs. Les bourgeois, intimidés, refusent de prendre les armes. Les jurats sont insultés ; un conseiller est tué, trois autres restent au pouvoir des factieux. Pour les délivrer, on dut rendre les prisonniers du Château-Trompette.

Les insurgés se retirent à Saint-Michel et à Sainte-Croix, où ils se retranchent dans les cimetières. Leur nombre augmente. Ils annoncent que, si on ne leur donne pas satisfaction, ils vont mettre la ville au pillage. Ils portent au maréchal d'Albret les cahiers de leurs doléances, ils assiègent le Parlement, et lui arrachent un arrêt qui surseoit aux impôts.

Le 16 août, l'émeute recommence. Le peuple s'empare de ballots de papier timbré qu'on embarquait pour Bergerac, et les brûle, ainsi que le bateau. Les factieux viennent encore attaquer l'Hôtel de Ville. Le maréchal, à la tête des troupes, les refoule dans leurs quartiers. Le curé de Saint-Michel apporte leur soumission; le gouverneur accorde le pardon, mais à la condition qu'on lui livrera les principaux coupables.

Deux jours après, on arrêta douze de ces mutins et une femme. Le Parlement les condamna à mort. Trois furent brûlés vifs sur la place Canteloup; les autres furent exécutés dans les quartiers de la sédition.

Tout paraissait oublié, lorsqu'on apprit avec terreur que les troupes qui revenaient d'Espagne allaient passer l'hiver à Bordeaux, et être logées chez les bourgeois.

Le 17 novembre 1675, dix-huit régiments entrent dans la ville tambour en tête, l'épée à la main, et se rangent en bataille sur les Fossés : on les distribue dans tous les quartiers. Le lendemain, le gouverneur

enjoint aux habitants de porter leurs armes à l'Hôtel de Ville, et le Parlement, cédant encore à la force, révoque l'arrêt par lequel il avait accordé le sursis des impôts.

Une ordonnance du roi retire son Parlement de Bordeaux et le transfère à Condom. Les impôts sont naturellement rétablis, et Bordeaux, subjugué, ne peut résister.

Le maréchal d'Albret fait procéder à la démolition de la porte Sainte-Croix et de cinq cents toises des remparts de la ville, les cloches de Saint-Michel et de Sainte-Eulalie sont transportées au Château-Trompette. Le roi ordonne la démolition du clocher Saint-Michel, le plus beau des monuments de Bordeaux. La démolition fut mise en adjudication, mais personne ne voulut l'entreprendre, et le roi consentit à laisser subsister le clocher.

Les troupes traitent Bordeaux en ville conquise, et y commettent tous les excès. Beaucoup d'habitants quittent la ville, malgré la défense du gouverneur; mais on ne permet d'enlever aucun meuble, et les maisons des absents sont livrées au pillage par la soldatesque. Pendant neuf mois, la cour reste sourde aux plaintes des jurats et des Bordelais.

Enfin, au mois d'août 1676, les troupes sortirent de Bordeaux.

Pour contenir le sud de la ville, Vauban construisit dans le quartier Sainte-Croix un nouveau fort, *le Fort*

Louis, qui a été démoli en 1828 pour faire place à l'Abattoir.

Le Parlement, après avoir siégé à Condom, à Marmande, à La Réole, revint à Bordeaux en 1690, après quinze ans d'absence, et il fallut acheter cette faveur au prix de quatre cent mille francs.

Aussi absolu en religion qu'en politique, Louis XIV voulut rétablir l'unité de foi rompue par la Réforme. Il devint intolérant en vieillissant, et exerça une série de rigueurs contre les calvinistes, qui n'avaient pris aucune part aux désordres de la Fronde, mais qui étaient hostiles au despotisme. Il leur interdit une foule de professions, celles d'avocat, de notaire, d'imprimeur, de médecin, et même celle d'apothicaire. Il acheta, à bureau ouvert, des abjurations, permit à leurs enfants de renoncer à leur religion dès l'âge de sept ans, et condamna aux galères les catholiques qui apostasiaient. Enfin, le 22 octobre 1685, il révoque l'Édit de Nantes. Cette mesure est suivie d'une terrible persécution, incroyable dans un siècle aussi éclairé, dans une civilisation aussi avancée. Démolition des temples, expulsion des pasteurs, baptême forcé, éducation catholique imposée aux enfants, défense d'émigrer, enfin dragonades et tortures, telles sont les mesures adoptées par un odieux despotisme ¹.

¹ Alfred Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, II, p. 102 à 108.

La révocation de l'Édit de Nantes eut pour conséquence de faire émigrer à l'étranger un grand nombre d'ouvriers habiles et de citoyens utiles, qui firent, du dehors, une concurrence funeste à l'industrie française.

Les guerres et les prodigalités de Louis XIV, le luxe de sa cour, le palais de Versailles et les constructions de monuments occasionnèrent des dépenses considérables et sans contrôle. Les impôts allaient toujours grossissant, la vénalité des charges était excessive. Le Gouvernement s'attribuait la nomination à toutes les fonctions, pour les vendre. On créait des places inutiles, qui se payaient fort cher, et les villes étaient ensuite forcées d'en acheter la suppression.

Ces abus imposèrent à Bordeaux de grands sacrifices. Il avait payé au roi, en 1690, quatre cent mille francs pour le retour du Parlement, il fit un don gratuit de deux cent mille francs, il eut à supporter les frais du quai et de l'esplanade du Château-Trompette. Malgré les impôts multipliés, qui n'épargnaient ni les vins, ni le pain, ni les aliments du peuple, il fallut encore qu'un arrêt du Conseil autorisât les jurats à lever un quartier et demi sur tous les loyers.

Les fléaux se joignirent aux rigueurs du despotisme.

Le 13 décembre 1686, la foudre tomba sur une des tours de l'Hôtel de Ville; l'église Saint-Éloi, le Collège de Guyenne et la salle du Conseil furent très endom-

magés. Le 31 janvier 1704, le feu prit au Parlement et consuma une partie du palais et des archives.

Au mois de janvier 1709, le froid fut excessif. Le vin gela dans les barriques; les arbres fruitiers périrent avec les vignes. Les vins et eaux-de-vie quadruplèrent de prix. Les pauvres, pour se chauffer, allèrent abattre les bois du Cypressat et du Bouscat. Les semences même furent gelées dans la terre : on fit du pain avec du son, des glands et des racines. Une ardente charité put seule adoucir les rigueurs de cette disette. Les vents contraires retardaient les arrivages de grains; le peuple s'ameutait. Enfin, on obtint de Libourne un prêt de quinze mille boisseaux de blé. Les revers politiques s'ajoutaient à ces fléaux pour désoler les dernières années du règne de Louis XIV.

La victoire de Villars à Denain sauva la France, et lui permit d'obtenir une paix glorieuse (1713).

En 1714, l'hospice Saint-Louis fut fondé rue Bouhaut par lettres patentes de Louis XIV. C'est là qu'on établit, pour la première fois en France, un *tour* destiné à recevoir les enfants abandonnés. Cet hospice fut remplacé, en 1775, par celui de la Manufacture (Paludate), qui avait été créé en 1658 par M^{me} Tauzia, veuve de Brezets, et qui, destiné d'abord à apprendre un métier aux mendiants, avait été successivement consacré à toutes les infortunes ¹.

¹ On démolit aujourd'hui cet hospice (1887).

C'est sous le règne de Louis XIV, en 1705, que la Chambre de commerce de Bordeaux fut établie. Elle fut composée, sous la présidence de l'intendant de la province, des juges de la Bourse et de six commerçants élus.

L'Académie des belles-lettres, sciences et arts fut fondée en 1713. La première réunion publique eut lieu le 25 août. Depuis 1691, il existait une Académie de peinture et de sculpture établie par les jurats ; en 1682, ils avaient fondé une École de marine ; en 1694, des Collèges de lois et de médecine.

Ces institutions répandirent et encouragèrent à Bordeaux le goût des lettres, des beaux-arts et des sciences. Les hommes distingués ont toujours été nombreux à Bordeaux.

Le pays de Gascogne, qui avait déjà donné Montaigne à la France, lui donna aussi Montesquieu (1689-1755). Le premier avait été maire de notre ville ; le second fut membre de notre Parlement et de notre Académie. L'auteur de *l'Esprit des Lois* et du bel ouvrage sur la grandeur et la décadence des Romains fut un des génies qui illustrèrent le xviii^e siècle.

X

BORDEAUX SOUS LOUIS XV

Le règne de Louis XV fut pour Bordeaux une période de prospérité. Le commerce se développa, la richesse s'accrut, la population augmenta; la ville fut agrandie et transformée.

Ce règne, cependant, commença par une crise financière des plus violentes. L'appui accordé par le régent aux idées de Law donna une énorme impulsion à la spéculation et au jeu; l'échec de ce système couvrit la France de ruines. La Banque de Bordeaux, succursale de celle de Paris, succomba avec elle; tous les comptes courants furent réduits des trois quarts, et le commerce bordelais supporta ainsi sa part du désastre. Bien des négociants trop confiants perdirent leurs capitaux, et virent s'écrouler des fortunes qu'ils étaient laborieusement occupés à former (1720).

Bordeaux fut plus heureux au point de vue sanitaire.

Les sages mesures prises par les autorités préservèrent la ville de la peste cruelle qui ravageait Marseille (1721).

En 1724, le gouvernement de Louis XV renouvela les édits les plus sévères de son prédécesseur contre les protestants. Les pasteurs furent condamnés à mort, les enfants durent être enlevés à leurs parents, et instruits dans la religion catholique. Mais, à Bordeaux, la tolérance des jurats adoucit ces tristes persécutions.

Les juifs étaient alors bien mieux traités.

Vers le milieu du xvi^e siècle, un certain nombre d'entre eux, espagnols ou portugais, fuyant les rigueurs de l'Inquisition, étaient venus se réfugier à Bordeaux ; ils avaient obtenu d'Henri II des lettres patentes qui les avaient autorisés à s'y établir (1550), et qui furent confirmées par Henri III, et même, en 1656, par Louis XIV. Grâce à leur titre d'étrangers et de nouveaux chrétiens, à la protection des rois, du Parlement et des jurats, grâce aussi à leur sagesse et aux services rendus, ces juifs réfugiés vécurent en paix à Bordeaux pendant plus d'un siècle, le siècle des guerres de religion.

Ils se distinguèrent dans les sciences, les arts ¹, et

¹ On peut citer Govea, Dacosta, Tyves, Mendès, Gélida, régents du Collège de Guyenne, l'imprimeur Milanges, et un grand nombre de médecins éminents. La mère de Montaigne et le père de Hiérosme Lopès étaient des juifs portugais. (Malvezin, *Histoire des juifs à Bordeaux*, p. 137.)

contribuèrent beaucoup aux progrès de l'industrie et du commerce. Connus d'abord sous le nom de marchands portugais, ils surent, par leur intelligence et leur probité, se faire estimer, obtinrent la permission d'exercer ouvertement leur culte (1725), d'aspirer au titre de bourgeois (David Gradis en 1731), et finirent par être librement accueillis dans la société bordelaise ¹.

Les juifs avignonnais et allemands ne participaient pas aux mêmes privilèges. Ils furent souvent menacés d'expulsion.

A partir de 1730, tous les efforts des jurats ont pour but l'embellissement de Bordeaux. La vieille ville, la place forte va disparaître, et devenir la moderne et élégante cité que nous connaissons.

Secondés par l'architecte Gabriel, les jurats décident de démolir les murailles le long des quais, et d'y construire une ligne de maisons bâties sur un plan uniforme. Une délicieuse place, la place Royale ou de la Bourse, est commencée, et l'on y érige une statue équestre de Louis XV, faite par le sculpteur Lemoyne et payée à chers deniers par la ville. Le 19 août 1743, jour de l'inauguration, fut pour Bordeaux l'occasion d'une fête. Après un banquet, les autorités, en riche costume, partirent de l'Hôtel de Ville, et se rendirent

¹ Rapport de l'intendant Boucher au chancelier d'Aguesseau, 1734. (Malvezin, p. 179.)

par la rue Sainte-Catherine sur la place Royale. Le soir, il y eut feu d'artifice et bal masqué. Cinquante ans plus tard, la Révolution détruisit cette belle statue, et en fit des canons.

En 1737, les jurats avaient fait établir et sculpter la fontaine de la place Saint-Projet, alimentée par l'eau de Fondaudège. En 1739, ils inaugurèrent, par une belle fête en l'honneur de Madame de France, une salle de théâtre, construite dans la cour de la mairie Saint-Éloi.

A la même époque, M. Jean-Jacques Bel, membre du Parlement, fonda la bibliothèque publique, et légua son hôtel à l'Académie.

Le marquis de Tourny, qui fut intendant de la Guyenne de 1743 à 1758, mit un grand dévouement à la transformation de Bordeaux. Il y annexa de vastes terrains qui s'étendaient autour de la ville, et qui étaient cultivés en vignes et jardins, parsemés de petites échoppes; il y traça de vastes chaussées, de beaux boulevards, des promenades plantées d'arbres. C'est ainsi que furent créés les cours d'Aquitaine, d'Albret, de Tourny, du Jardin-Public, les places des Capucins, Saint-Julien, Dauphine. On reconstruisit la porte des Capucins, qu'on vient de démolir, les portes Saint-Julien et Dijaux, qui existent encore. La place Dauphine, destinée à relier la ville au quartier Saint-Seurin, ne fut terminée qu'en 1770.

Les Chartrons formaient un vaste bourg, une petite

ville séparée de Bordeaux. Tourny résolut de les unir par un jardin et des promenades.

Le Jardin-Public fut créé par arrêt du 23 août 1746. Tourny y fit construire trois péristyles, dont l'un, placé à l'entrée du Manège, avait pour fronton un superbe bas-relief de Francen, qui se voit aujourd'hui à la porte de l'École de dressage, rue Judaïque. Tourny créa dans ce jardin des ombrages, des berceaux de verdure, et, au centre, un vaste parterre garni d'arbustes et de fleurs.

Après avoir fait planter les allées auxquelles on a donné son nom, et dont les arbres ont été coupés, une partie lors de la construction du théâtre, et le reste en 1831, M. de Tourny créa la place sur laquelle, en 1825, on a érigé sa statue, et fit rebâtir la porte Saint-Germain. Les groupes de sculpture, qui ornaient cette porte et celle du Chapeau-Rouge, furent confiés au ciseau de Francen, auquel M. de Tourny avait donné le brevet de pensionnaire de la Ville.

Une grille en fer s'étendit entre le Chapeau-Rouge et les glacis du Château-Trompette; elle a servi plus tard à faire des piques pour les sans-culottes.

Aux extrémités de la place Royale, Tourny fit construire par Gabriel deux beaux et vastes édifices, la Douane et la Bourse. Le Tribunal et la Chambre de commerce furent installés dans ce dernier hôtel, le 9 septembre 1749.

En 1750, Tourny adopta le plan de la place des Sali-

nières. La porte fut rebâtie sur les dessins de Gabriel, et reçut le nom du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XV, qui venait de naître. On fit un peyrat ou quai pavé jusqu'à la place Royale.

M. de Tourny entreprit ensuite de réaliser les plans de Gabriel, adoptés en 1743 par les jurats, pour la construction des maisons qui composent la façade du quai, depuis les Salinières jusqu'à la Douane. Sur le refus des propriétaires, Tourny dut entreprendre ces constructions à ses frais. Cette belle façade fut achevée en trois ans.

Le 28 décembre 1755, un incendie consuma la salle de spectacle de l'Hôtel de Ville, brûla la charpente de la grosse cloche, et menaça l'église Saint-Éloi. L'année suivante, le feu détruisit, à Puy-Paulin, le palais de l'Intendance. Tourny fit reconstruire ce palais bien plus beau qu'il n'était, et y adjoignit une salle de concerts.

Tourny établit à Bordeaux des fontaines ; il y fonda des écoles chrétiennes et une école gratuite de dessin pour les ouvriers. Il avait préparé de nouveaux plans d'amélioration. Il voulait construire aux Chartrons une église monumentale.

Les jurats l'avaient jusqu'alors secondé dans son œuvre, mais, en 1755, alarmés du grand nombre de travaux entrepris, ils en ordonnèrent la suspension. Un arrêt du Conseil cassa leur décision.

Bientôt après, le roi appela à Paris M. de Tourny,

pour exercer les fonctions de conseiller d'État; il fut remplacé par son fils, qui était un homme médiocre et sans initiative. Tourny mourut en 1764. C'est un des hommes qui ont rendu à Bordeaux le plus de services; il a régénéré notre ville, l'a embellie et complétée. Rendons hommage à sa mémoire.

Sous son administration, en 1748, Bordeaux eut à subir une disette, que de sages mesures purent adoucir. Les autorités firent venir des grains, et les vendirent au rabais, pour le compte de la Ville. Sur deux millions et demi d'achats, la perte fut d'un million sept cent mille livres, qu'on prit en partie dans les caisses publiques; on créa, pour rembourser le reste, un octroi extraordinaire.

En 1758, l'année du départ de Tourny, Louis XV nomma le maréchal de Richelieu gouverneur de la Guyenne. Richelieu, qui, par sa bravoure, avait contribué au gain de la bataille de Fontenoy, venait de se distinguer par un brillant fait d'armes, la prise sur les Anglais de Port-Mahon, dans l'île Minorque. On lui fit à Bordeaux une réception triomphale, et un bas-relief de Francen, qu'on ajouta à la statue de Louis XV, retraça la prise de Port-Mahon.

Une maison navale alla le prendre à Blaye et le conduisit à la place Royale, où il débarqua au bruit des salves d'artillerie. Il passa sous des arcs de triomphe, et traversa la ville à cheval pour se rendre à Saint-André, et, de là, à son logis, rue Porte-Dijéaux. Il

donna dans ce charmant hôtel, qui est devenu celui de nos archevêques, une série de fêtes, de soupers, de bals masqués, où l'on jouait gros jeu. Richelieu était le type du grand seigneur, fier et arrogant, généreux, élégant, prodigue, se croyant tout permis et se permettant tout. Son exemple répandit autour de lui le goût du luxe, des dépenses frivoles, de la dissipation et des plaisirs mondains. Richelieu était d'un despotisme outré; il ne voulait pas que le spectacle commençât avant son arrivée; il refusa aux jurats l'entrée libre au théâtre; il en résulta entre lui et le maire, M. de Noé, des discussions qui obligèrent ce magistrat à quitter Bordeaux.

Pendant la guerre de sept ans contre les Anglais (1756-1763), Richelieu déploya beaucoup d'activité; il organisa une milice pour la défense de nos côtes. — Bordeaux offrit alors au roi une frégate et six vaisseaux à fond plat.

En 1762, la faillite du Père Lavalette, à la Martinique, porta un coup terrible aux Jésuites. Le Parlement de Paris déclara toutes les maisons de l'ordre en France solidairement responsables de celle des Antilles. L'opinion publique s'était prononcée contre les Jésuites, et réclamait leur expulsion. Le ministre Choiseul était leur ennemi. On leur reprochait la morale de leurs casuistes, leur dévouement à la papauté, leur influence et leur puissance. A Bordeaux, où ils étaient arrivés en 1570, ils avaient trois établissements et un collègue

fort réputé; ils possédaient plusieurs prieurés et de riches bénéfices.

Le Parlement rendit, le 26 mai 1762, un arrêt qui déclarait leurs règlements contraires aux principes de l'Église gallicane, aux lois et maximes fondamentales du royaume, et qui ordonnait la saisie, la mise sous séquestre de toutes leurs propriétés, la fermeture de leur collège et de leurs écoles. En 1764, un édit royal expulsa les Jésuites de France; en 1773, un bref de Clément XIV supprima l'ordre.

En 1773, Bordeaux eut à subir une nouvelle disette. Les négociants bordelais souscrivirent cent mille livres pour faire vendre le pain commun au-dessous de la taxe.

Cependant, Bordeaux continuait à s'embellir. On achevait les travaux commencés par M. de Tourny. On établissait le quai de Bacalan, et la route qui conduit au passage de Lormont, par où arrivait le courrier de Paris. Les gens riches voyageaient alors en berlines, mais les autres étaient obligés de prendre le coche, qui, sous Louis XIV, mettait quatorze jours pour aller de Bordeaux à Paris. Turgot, ministre de Louis XVI, organisa plus tard, en monopole de l'État, des voitures qu'on appela *turgotines*; elles partaient deux fois par semaine, et faisaient en cinq jours et demi le trajet que nous parcourons aujourd'hui en neuf heures. La municipalité afferma pour quatre mille livres la traversée de La Bastide. On créa

des bains au Chapeau-Rouge; on accorda au sieur Muret le privilège d'établir, à l'instar de Paris, des carrosses de place (1765), car il n'y avait alors que des chaises à porteurs pour le public. On demanda au roi des fonds pour la construction d'un Hôtel de Ville, et pour l'acquisition des immeubles des Jésuites.

M^{sr} de Rohan, archevêque de Bordeaux, fit démolir l'ancienne abbaye de Saint-André, trop vaste et trop vieille, et fit construire un nouveau palais. C'est ce bel édifice qui, depuis 1836, est devenu la mairie de Bordeaux.

La salle de théâtre brûlée en 1755, à Saint-Éloi, avait été remplacée par une salle provisoire, construite près de la place Dauphine; les actionnaires étaient tenus d'accorder tous les ans aux hospices douze mille livres et deux représentations à bénéfice (1761 à 1780). C'est près de là qu'on a construit par actions, en 1800, notre Théâtre-Français.

Les plans du nouvel Hôtel de Ville comprenaient une salle de comédie, mais on ne voulut pas que tous les monuments fussent placés dans le même quartier, et on résolut de construire le théâtre sur l'esplanade du Château-Trompette. Le roi céda à la Ville quatre mille huit cent trente toises de terrain. Cet emplacement, couvert de beaux arbres, s'étendait des allées de Tourny jusqu'au bord de la rivière; les Bordelais se refusaient à sacrifier cette promenade; mais, une

nuit, pendant que tout dormait, Richelieu fit abattre les arbres (1773). L'architecte Louis commença alors le magnifique monument que nous possédons, et qui, par son style et son élégance, est supérieur à tous les théâtres de France.

Sous le règne de Louis XV, le commerce de Bordeaux, malgré les guerres et les impôts, n'avait pas cessé de prospérer. La politique de Colbert, les sages mesures prises par ce grand ministre pour encourager la marine, favoriser les expéditions lointaines et donner à la France de riches colonies, avaient porté leur fruit. Les armateurs bordelais allaient répandre sur tous les points du globe les produits de leur région, viandes salées, eaux-de-vie, farines, et surtout les excellents vins de leur sol. Ils allaient en Amérique les échanger contre des denrées dont la consommation augmentait sans cesse en Europe, le sucre, le café, le cacao, les épices. La pêche de la morue fournissait un aliment à notre marine; elle allait dans l'Inde chercher le coton et l'indigo; et même, chose triste à dire, de 1716 à 1720, Bordeaux fut un des quatre ports qui eurent le monopole de la traite des noirs et de la poudre d'or sur les côtes d'Afrique. Ce privilège passa ensuite à la Compagnie des Indes, qui, de 1719 à 1758, posséda le monopole du commerce avec le Sénégal. Elle avait Lorient pour port d'armement.

Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, le Canada, la Louisiane, Bourbon, Gorée et nos établis-

sements de l'Inde étaient le but des expéditions de notre marine marchande¹. Les grandes maisons de Bordeaux y envoyaient des commis avec des cargaisons, y fondaient des comptoirs, et, peu à peu, y devenaient propriétaires de riches plantations, source d'une fortune et d'un luxe qui apportaient aux classes ouvrières le travail, le profit et l'aisance.

Le soin d'approvisionner ces colonies, d'y transporter des troupes et des vivres fournissait un emploi lucratif à nos navires, et ces navires, chèrement affrétés par le Gouvernement, ne chômaient même pas en temps de guerre. Ils naviguaient alors sous la protection des vaisseaux de l'État. Nos marins bordelais étaient à la fois commerçants et guerriers. Ils ne prenaient la mer que bien armés, et décidés à défendre, au péril de leur vie, les cargaisons qu'on leur avait confiées. D'autres faisaient voile avec l'intention d'attaquer les navires anglais, et d'exercer des représailles sur les ennemis de la France. Tous savaient, sur les mers, soutenir l'honneur du pavillon national, et illustrer la marine bordelaise².

La prospérité de Bordeaux se maintint malgré la

¹ En 1730, le commerce de Bordeaux avec l'Amérique occupait cent trente vaisseaux, du port de quatre-vingts à trois cents tonneaux; ils étaient surtout armés en destination de Saint-Domingue et de la Martinique, qui étaient les entrepôts de la mer des Antilles.

² Henry Ribadiou, *Corsaires et grands navigateurs bordelais*. — Glorieuse défense d'un navire de la maison Gradis, *le Robuste*, capitaine

politique, les guerres fréquentes qu'elle suscita, et qui ne furent pas toujours heureuses, malgré une longue rivalité et des luttes maritimes avec l'Angleterre.

Le traité de Paris qui, en 1763, termina la funeste guerre de sept ans, enleva à la France, au profit des Anglais, une grande partie de son domaine colonial. La perte de la Louisiane suivit celle du Canada. Cependant, nous reprîmes possession de la Martinique, de la Guadeloupe, de Saint-Domingue, où les Bordelais avaient de riches plantations, et qui étaient, pour leur commerce et leur marine marchande, un but de nombreuses et fécondes expéditions.

La population de Bordeaux atteignait alors cent mille âmes, et sa flotte marchande, trois cents navires. Ces navires représentaient une dépense de cinquante-deux millions, et en rapportaient quatre-vingt-huit. On exportait tous les ans cent vingt-cinq mille tonneaux de notre vin. Nos colonies nous donnaient un revenu de soixante millions, et nourrissaient un quart de notre population.

L'industrie partageait les progrès du commerce et de la marine, qui lui procuraient des commandes et qui

Rozier (1757). Ribadiou, p. 151. — Campagnes de l'*Opale* et de la *Brune*, frégates du roi, armées par la même maison, sous le commandement du marquis d'Ars (1760). Ribadiou, p. 87; Émérigon, *Traité des assurances*, I, p. 574. — Relations de la maison Gradis avec le Gouvernement, sous Louis XV et Louis XVI (1752 à 1788). Malvezin, *Histoire des juifs à Bordeaux*, p. 241 à 244; O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*, t. IV, p. 156 et 157.

répandaient ses produits par une large exportation. Il y avait à Bordeaux d'importants chantiers de construction navale, des manufactures d'indiennes, de chapeaux, de porcelaines, trois verreries et sept raffineries de sucre.

Les artisans étaient soumis au régime des corporations, qui pouvait présenter des abus, mais qui disciplinait les classes ouvrières, leur assurait une protection, et les soumettait à des règlements sagement conçus.

Les vins de la Gironde étaient surtout l'aliment du commerce. Ils étaient estimés dans le monde entier et avaient atteint des prix très élevés : ces avantages encourageaient les plantations. On craignait que la production ne surpassât la consommation et n'avilit les cours ; en 1726, un arrêt du Conseil avait défendu d'augmenter en Guyenne l'étendue des vignobles. M. de Tourny sollicita plus tard une semblable mesure, le vin, d'après lui, n'étant pas d'une absolue nécessité. Pour conserver à nos vins leur réputation de pureté, le Parlement, par un arrêt de 1764, défendit les coupages, sous peine de dix mille livres d'amende.

Parmi les privilèges que les habitants de Bordeaux avaient su défendre avec tant d'énergie, et que tous les rois d'Angleterre et de France respectèrent, on doit signaler la protection réservée à leurs vins. Tous les propriétaires de vignes situées dans le pays bordelais,

après deux ans de résidence dans notre ville, jouissaient de cet avantage; il était d'origine fort ancienne et ne fut interrompu que pendant deux ans, après la révolte de 1548, et sous le ministère de Turgot, en 1776; il ne disparut qu'avec les autres privilèges, dans la nuit célèbre du 4 août 1789.

En vertu de ce privilège, il n'était permis de vendre dans Bordeaux, entre la Saint-Michel et la Pentecôte, d'autre vin que celui des bourgeois et habitants, à moins cependant d'insuffisance. Ce vin devait être logé dans des barriques de forme et de contenance réglées par les arrêts du Parlement, et sévèrement interdites à tous les autres ¹.

Les vins non privilégiés ne pouvaient être introduits en ville que de la Noël au 1^{er} mai, et n'être entreposés que dans le quartier des Chartrons. Plus tard, en 1741, on leur accorda de séjourner jusqu'au 8 septembre; passé cette date, les vins invendus devaient être réexportés ou transformés en eau-de-vie, sous peine de confiscation ².

¹ C'était à peu près la barrique bordelaise d'aujourd'hui, dont la contenance est constatée par une délibération de la Chambre de commerce du 12 mai 1858.

² Henri Kehrig, *Le Privilège des vins à Bordeaux* (1886).

BOBESZUX SOUS LOUIS XVI

Le titre de Louis XVI se divise en deux parties
 la première est une époque de prospérité, d'espé-
 rances, de progrès; elle est signalée par des évé-
 nements de sages et utiles réformes, dont le but ultime
 est l'initiative et par un grand mouvement libéral
 non-elle en politique, économique et moral.
 — La seconde partie est l'époque de la terreur, qui
 est le résultat de la décadence de la monarchie.
 Avant de donner ces renseignements, il convient de
 rappeler que le titre de Louis XVI se divise en deux
 parties: la première est une époque de prospérité,
 d'espérances, de progrès; elle est signalée par des évé-
 nements de sages et utiles réformes, dont le but ultime
 est l'initiative et par un grand mouvement libéral
 non-elle en politique, économique et moral.

XI

BORDEAUX SOUS LOUIS XVI

Le règne de Louis XVI se divise en deux périodes. La première est une époque de prospérité, d'espérances, de progrès ; elle est signalée par des tentatives de sages et utiles réformes, dont le roi lui-même accepte l'initiative, et par un grand mouvement d'idées nouvelles en politique, en morale et même en religion. — La seconde période est l'agonie de la royauté, qui lutte contre la bourgeoisie, et succombe sous l'anarchie révolutionnaire.

Avant de raconter ces événements, qui agitèrent si profondément la France et Bordeaux, arrêtons-nous, pour tracer un tableau de la situation de notre ville pendant les premières années du règne de Louis XVI.

Le commerce était des plus florissants; il répandait le bien-être, et même la richesse, dans toutes les classes de la société. Les grandes maisons fondées sous le règne précédent continuaient leurs armements, et étendaient leurs relations. Bordeaux avait, pour ainsi dire, le monopole du commerce des Antilles, surtout celui de Saint-Domingue, et en retirait d'énormes profits. Ses navires, protégés par les escadres françaises, eurent à peine à souffrir de la guerre entreprise pour l'indépendance de l'Amérique.

Le Gouvernement ne négligeait rien pour aider au développement du commerce. En 1786, un traité, tout à l'avantage de Bordeaux, obtenait de l'Angleterre une large diminution de droits sur les vins et les marchandises d'exportation.

La même année, un arrêt du Conseil royal créait une ligne de vingt-quatre paquebots à voile entre la France et les colonies. Il devait y avoir alternativement, de Bordeaux et du Havre, quatre départs réguliers par an pour les Antilles, quatre pour Bourbon et l'île de France, quatre pour les États-Unis. — Le premier départ de ces paquebots eut lieu, de Bordeaux, le 1^{er} avril 1787 ¹.

Voici quels étaient les hommes qui étaient alors à la tête du commerce bordelais; leurs maisons dataient presque toutes du règne de Louis XV, et plusieurs

¹ Henry Ribadiéu, *Histoire de Bordeaux pendant le règne de Louis XVI*.

existent encore : Balguerie, Baour, Bethman, Beyerman, Bonaffé, Cabarus, Coppinger, Delbos, Féger, Gradis, Journu, Paul Nairac, Raba, Schröder et Schyler, Seignouret.

A côté de cette aristocratie commerciale, qui n'était étrangère ni à l'amour des lettres, ni à l'amour des arts, Bordeaux renfermait un grand nombre d'hommes distingués, marins, médecins, architectes, jurisconsultes. Plusieurs d'entre eux nous ont laissé des ouvrages importants. On doit à l'abbé Baurein, les *Variétés Bordeloises*; à Émérigon, le *Traité sur les assurances*; à Lumière, les *Recherches sur les États généraux de Guyenne*; à Laffon de Ladebat, un ouvrage contre l'esclavage; à David Gradis, des écrits philosophiques; au président Dupaty, les *Lettres sur l'Italie*; à Berquin, *L'Ami des enfants*; à Duplessis, un poème sur le Parlement; à l'abbé Jaubert, une traduction d'Ausone; à Péry, celle de l'*Aminte* du Tasse; ajoutons à ces noms ceux de Louis et Laclotte, architectes; de Lacour, peintre de genre; de Beck, compositeur; de Dauberval, auteur de ballets et pantomimes; de Marandon, qui a écrit pour le théâtre¹. Le barreau était célèbre. On remarquait à sa tête, Brochon père, de Brezets, Buhan, Denucé, Duranteau,

¹ Ribadiou, *Bordeaux pendant le règne de Louis XVI*, p. 36 et suiv. — H^{te} Minier, *Les poètes bordelais*, p. 18 à 22. — Le même, *Le théâtre à Bordeaux*, p. 28. — *Recueil du Musée* (1787).

Duranthon, Garat, de Martignac père, Émérigon, Rouillet, dont les noms se sont presque tous perpétués avec éclat parmi nous, et une foule de jeunes, d'éloquents avocats, que la politique allait rendre célèbres, le courageux de Sèze, et les futurs Girondins, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Grangeneuve ¹.

Citons aussi les membres du Parlement qui appartenaient à nos grandes familles bordelaises, et dont la plupart allaient payer de leur tête leur fidélité à la cause royale : Leberthon, premier président; de Barritault, de Meslon, de Filhot, de Lajarte, Dumas de Larroque, de Verthamon, de Gourgues, de Lavie, de Marbotin, de Briyazac, de Mauvezin, de Peyronnet, de Mallet, de Pichard, de Gobineau, etc.; Saige, avocat général; Dudon, procureur général ².

Tous ces hommes éminents, ces magistrats, ces négociants, ces avocats illustraient la société de Bordeaux, et faisaient de ses salons un centre de lumière et d'esprit. Tous avaient le goût des lettres, de l'étude et de la philosophie.

Tantôt ils modéraient par leur sagesse, tantôt ils entraînaient par leur enthousiasme une jeunesse avide de nouveautés, et toujours prête à suivre l'impulsion de la bourgeoisie parisienne, à partager ses opinions, ses sentiments et ses passions.

¹ Henri Chauvot, *Histoire du Barreau de Bordeaux*.

² O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*, III, p. 409.

C'est sous le règne de Louis XVI que s'achève et s'inaugure notre magnifique théâtre, et que se créent d'utiles et importantes institutions.

En 1776, le roi rend à Bordeaux ses octrois, à la charge de prélever tous les ans cinquante mille écus pour achever le théâtre, et pour construire d'autres édifices publics, Palais de Justice, palais du gouverneur, Hôtel de Ville.

Les jurats se plaignirent que la construction du théâtre, cet édifice *d'un luxe scandaleux*, épuisait les ressources de la ville; Turgot fit suspendre les travaux; Louis n'hésita pas à engager sa fortune personnelle pour faciliter un emprunt. Enfin, en échange d'une rente de neuf mille livres par an au profit des hospices, le roi abandonna à la ville les trente années de jouissance qu'il s'était réservées (1779). Dès lors, les emprunts devinrent faciles. Le théâtre coûta deux millions et demi. On avait vendu pour huit cent quarante mille livres d'emplacements. L'ouverture eut lieu le 3 août 1780, par la représentation d'*Athalie*.

La création des *turgotines*, dont nous avons déjà parlé, facilita les relations entre Bordeaux et Paris. Jusqu'alors, les voyageurs qui ne pouvaient faire la dépense d'une chaise de poste effectuaient le trajet dans de mauvaises voitures, qui les portaient, d'étape en étape, sur des routes mal pavées, avec une lenteur désespérante. On regarda donc comme un vrai progrès l'établissement de voitures légères, partant deux fois

par semaine, et faisant en cinq jours et demi le voyage de Bordeaux à Paris. C'est à Turgot qu'on fut redevable de ce service, qui nous paraît aujourd'hui si imparfait.

Le courrier, dont la marche était plus rapide, n'arrivait de Paris que tous les deux jours. Tout système de télégraphie était inconnu.

En 1779, on crée à Bordeaux une Académie de peinture, de sculpture et d'architecture, qui fait faire des cours, distribue des prix, et prépare des expositions; en 1783, on fonde le *Musée*, société littéraire et musicale, qui organise des concerts; en 1786, on ouvre une école de sourds-muets, qui est dirigée par l'abbé Sicard, d'après la méthode de l'abbé de l'Épée.

En 1786, Brémontier entreprend la fixation des dunes par des semis de pins. En 1788, Teulère répare et exhausse de vingt mètres la tour de Cordouan.

Grâce à ces travaux et à ces institutions, qui complétaient les progrès du règne précédent, grâce à cette élite d'hommes supérieurs, à cette prospérité croissante, à ces monuments, à cette situation admirable, à ces vins sans rivaux, Bordeaux, sous le règne de Louis XVI, était devenu une ville de premier ordre; et, en 1787, un célèbre voyageur anglais, Arthur Young, pouvait dire : « Paris n'est pas comparable à Londres, mais on ne saurait mettre Liverpool en parallèle avec Bordeaux ».

Liverpool était alors la seconde ville de l'Angleterre, et, en France, Bordeaux le plus important des ports de commerce.

par ses succès, et laissant en cinq jours et demi le voyage de Bordeaux à Paris, c'est à l'usage qu'on lui reproche de ce service, qui nous paraît aujourd'hui si important. Le courrier, dont la marche était plus rapide, n'arrivait de Paris que tous les deux jours. Tout système de télégraphie était inconnu.

En 1770, on vint à Bordeaux avec 25 ans de plus, l'art de sculpture et d'architecture, qui fait faire des cours, distribue des prix, et prépare des expositions; en 1782, on fonda le Musée, société littéraire et musicale, qui organise des concerts; en 1780, on créa une école de sculpture dirigée par l'abbé Sicard, d'après la méthode de l'abbé de l'Épée.

En 1780, Brémontier entreprit la culture des dunes par des semis de pins. En 1788, l'abbé réorganisa le

LA RÉVOLUTION

extrême de ces travaux et à ces institutions, qui couvraient les progrès du régime précédent, grâce à cette élite d'hommes supérieurs, à cette intelligence croissante, à ces monuments, à cette situation durable, à ces églises, aux beaux bâtiments, sans le régime de Louis XVI. Ce régime fut le premier empire; en 1787, on créa des voyages militaires, Arthur Young, voyageur étranger, a fait des observations à Bordeaux, mais on ne savait rien de l'économie politique, des manufactures, de l'agriculture, de la marine, de l'industrie, de la France, de l'économie politique, de la culture.

IV

LA RÉVOLUTION

- I. — LOUIS XVI ET LE PARLEMENT DE BORDEAUX.
- II. — LA CONSTITUANTE.
- III. — L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.
- IV. — LES GIRONDINS.
- V. — LA TERREUR.
- VI. — LE DIRECTOIRE.

I

LOUIS XVI ET LE PARLEMENT DE BORDEAUX

Les Parlements, simples Cours de justice à l'origine, avaient acquis une grande importance politique. Véritables représentants de la bourgeoisie, de ses idées et de ses passions, ils avaient souvent tenu la royauté en échec. Trois ans avant la mort de Louis XV, le chancelier Maupeou avait voulu briser cette puissance, et il avait remplacé les Parlements par des tribunaux qui n'avaient pas les mêmes privilèges, par de simples corps judiciaires. A Bordeaux, le 3 août 1771, le duc de Richelieu s'était rendu au Palais de Justice, pour y promulguer cette réforme.

Louis XVI, en arrivant au trône, s'empressa de rétablir les anciens Parlements, mesure qui le rendit

très populaire, mais qui lui réservait de grands embarras pour l'avenir.

Le premier président Leberthon, rappelé de l'exil, revint alors à Bordeaux. Son voyage fut une marche triomphale; toute la ville se porta à sa rencontre; son arrivée fut célébrée par deux jours de fêtes publiques. Le 2 mars 1775, le Parlement fut réinstallé par M. de Noailles, au milieu de l'enthousiasme général. Le Palais de Justice était plein de laurier et de fleurs; la ville fut illuminée. Plusieurs magistrats, rétablis ce jour-là, ont laissé une postérité qui figure parmi nos grandes familles bordelaises.

Le Parlement reprit son attitude d'opposition; il multiplia les remontrances et les refus d'enregistrement. Toutes les mesures ministérielles furent mal accueillies par ce corps et par la bourgeoisie bordelaise. Le Parlement prit chaudement la défense des propriétaires de la Gironde contre un décret du Conseil d'État qui attribuait au Gouvernement les alluvions de nos fleuves. La résistance fut très vive et se prolongea cinq ans (de 1781 à 1786). Le roi, après avoir cassé d'autorité les arrêts du Parlement, n'osa cependant pas s'emparer des alluvions; il signa une déclaration qui consacrait le droit de propriété des riverains.

La lutte prit une nouvelle ardeur à l'occasion des assemblées provinciales, que le ministre de Brienne voulait instituer. Le Parlement de Bordeaux s'associa aux remontrances de tous les autres; il fut exilé à Li-

bourne (1787). Il protesta contre cette mesure, et blâma avec énergie les projets de réformes, l'exagération des dépenses et des impôts, la politique financière du Gouvernement. L'opinion publique se préoccupait alors très vivement du déficit, qui était de cent quarante millions.

L'exil du Parlement et ses remontrances du 21 décembre 1787 contribuent à agiter les esprits. Tous les corps, la Jurade, le Tribunal consulaire, la Chambre de commerce, les avocats, prétendent qu'en retirant le Parlement de Bordeaux, le ministre a violé les privilèges de la ville et les conventions faites avec Charles VII en 1451. Tous réclament la convocation de l'Assemblée des Cent-Trente, dans laquelle réside la souveraineté municipale, et qui, composée des députés des trois ordres, constitue la Commune de Bordeaux.

Les jurats voulurent la convoquer, mais M. de Fumel, commandant en chef, s'y opposa; et, pour éviter de la réunir pour l'élection de ces magistrats, on les maintint en fonctions par lettres de cachet. Cette situation provoqua une nouvelle série de remontrances; celles du 4 mars 1788, dans un langage aussi ferme que modéré, revendiquaient les libertés nationales et le respect des lois.

Le 8 mai, M. de Fumel et l'intendant de Neville se rendirent à Libourne, au Parlement, et firent opérer militairement l'enregistrement de treize édits importants, qui résumaient les réformes de M. de Brienne :

liberté du commerce des grains; rachat des corvées; état civil accordé aux protestants; institution des assemblées provinciales; création de grands bailliages, et d'une Cour plénière pour les enregistrements, etc.

Le Parlement, auquel on enlevait ses prérogatives, protesta contre l'enregistrement forcé, et le déclara nul et sans valeur. La Cour des Aides en fit autant, et la Cour présidiale refusa de se laisser ériger en grand bailliage. Devant cette résistance, devant celle du Parlement de Paris et de tous ceux de France, devant même des émeutes dans dix provinces, Louis XVI dut céder; il congédia M. de Brienne, comme il avait déjà congédié Turgot, Calonne et Necker. Ce dernier fut rappelé et revint au milieu des acclamations du peuple de Paris. Le Parlement fut autorisé à retourner à Bordeaux, mais en état de vacation.

Le peuple de Bordeaux fit une nouvelle ovation au président Leberthon. Comme en 1775, la foule joncha de fleurs la cour de son hôtel, rue du Mirail (aujourd'hui Mont-de-piété); on offrit à ce magistrat révérend une couronne civique, des pièces de vers, une sérénade. Le soir, la ville fut illuminée; on dansa sur toutes les places (10 juin 1778).

La noblesse de Guyenne, s'associant au vœu populaire, réclama la reprise des séances du Parlement; elle adressa au roi, le 27 août, un mémoire pour rappeler les droits de la province, revendiquer le libre consentement de l'impôt par la nation, et protester

contre la Cour plénière et les grands bailliages ¹. Le roi céda.

Le 20 octobre, le Parlement reprit ses fonctions. La Cour se rendit en cortège au Palais de Justice de l'Ombrière, au milieu de l'ivresse générale. Les rues étaient jonchées de fleurs et de laurier, les maisons tapissées, les cloches sonnaient à toute volée. Le Parlement venait de vaincre Louis XVI, mais lui-même, malgré cette extrême popularité, ne tardera pas à disparaître au milieu des orages de la Révolution, et c'est à peine si l'on s'apercevra de sa disparition.

Louis XVI, qui n'avait pas su résister aux Parlements, va se trouver en présence d'une opposition bien plus terrible, et rien ne pourra le sauver. Il faut l'avouer, ce prince si bon et si vertueux était un roi médiocre, faible de caractère, entiché de sa puissance et de ses droits; il ne prévoyait pas la force des idées nouvelles. Il avait d'abord adopté toutes les sages réformes réclamées par l'opinion; il avait choisi des ministres honnêtes et amis du progrès, mais les intérêts lésés et les préjugés avaient fait échouer leurs tentatives d'amélioration ². Tous ceux qui entouraient le roi étaient intéressés à le tromper, à en faire le dé-

¹ Cette énergique et éloquente déclaration a été reproduite par O'Reilly (t. III, chap. VIII).

² Lire *Louis XVI*, par M. de Falloux.

fenseur de leurs privilèges. La lutte des Parlements contre les ministres, et l'appui qu'ils avaient trouvé dans la bourgeoisie avaient développé en France l'esprit d'opposition. Les progrès et les richesses du Tiers-État, les idées larges et hardies répandues par les philosophes du XVIII^e siècle, la haine des abus, des privilèges et du despotisme, la puissance irrésistible de l'opinion publique et de la presse, tout avait préparé une grande révolution. La royauté et la société allaient subir une transformation profonde. La réunion des États généraux, réclamée par toutes les classes de la nation comme un remède souverain aux difficultés de la politique, précipita la crise; ce ne fut plus entre les Parlements et les ministres que la guerre éclata, mais entre la bourgeoisie et la monarchie, entre les idées de liberté et les vieilles institutions.

II

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Depuis que Louis XVI avait consenti à la convocation des États généraux, la presse et les réunions publiques discutaient librement toutes les questions constitutionnelles, tous les projets de réforme. La foule, à Bordeaux, accourait aux Jacobins, et remplissait l'église Notre-Dame, où ce club tenait ses séances. Les orateurs avaient transformé la chaire en tribune. L'avocat Duranteau était le président de ces réunions.

Le moment était venu de procéder aux élections pour les États généraux. Le 3 mars 1789, les corporations composant le Tiers-État choisirent quatre-vingt-dix électeurs pour les représenter dans l'assemblée des trois ordres, qui eut lieu le 9 dans l'église Saint-André, sous la présidence de M. du Pérrier de Larsan, grand sénéchal de Guyenne. Chacun des ordres rédigea son

cahier ou programme, et élit ses députés ; la noblesse en nomma quatre, le clergé quatre, le Tiers-État quatre pour la ville et quatre pour la campagne. Parmi les députés, on remarquait M^{sr} de Cicé, archevêque de Bordeaux, le président Leberthon et le président Lavie, MM. de Ségur et de Verthamon, le D^r de Sèze, M. Nairac.

Ces opérations furent signalées par de vives discussions, par des querelles même, dont le récit serait sans intérêt. Le seul fait important, ce fut la libre renonciation de la noblesse et du clergé à leurs privilèges pécuniaires, aux exemptions d'impôts.

Les États généraux s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789. Le mois suivant (17 juin), ils se transformèrent en Assemblée nationale, et entreprirent de changer l'organisation politique, de modifier toutes les institutions de la France. Leurs prétentions à la souveraineté, leurs volontés, appuyées sur la force que donne l'élection par le pays, allaient mettre fin à la monarchie absolue. Mais cette révolution ne s'accomplira pas sans de grandes et terribles résistances ; la royauté, les ordres privilégiés ne se laisseront pas dépouiller sans se défendre, et la démagogie, exaltée par ces luttes, par les souffrances qu'elles occasionneront, par les menées des factions, s'abandonnera à l'anarchie la plus violente et la plus sanguinaire. — Nous allons voir ce que devint Bordeaux pendant ces années si troublées, si malheureuses.

Le premier des soulèvements populaires de Paris eut pour résultat la prise et la démolition de la Bastille, ce vieux monument du despotisme (14 juillet 1789). La royauté, vaincue, ne put tirer aucune vengeance de cet affront. Les meurtres et les excès qui ont signalé cette journée font regretter que l'anniversaire en ait été choisi pour une fête nationale. La nouvelle de cet événement fut apportée à Bordeaux par un courrier extraordinaire à cheval, qui arriva le 17, dans l'après-midi; elle suscita un grand mouvement d'effervescence. Tous les Bordelais prirent aussitôt la cocarde tricolore, les uns d'entraînement, les autres par prudence.

Une immense réunion eut lieu dans le Jardin-Public, et, du haut d'une échelle qui servit de tribune, Fonfrède demanda la formation immédiate de bataillons patriotiques. Des députés allèrent porter ce vœu aux quatre-vingt-dix électeurs du Tiers-État. Ces électeurs, véritables représentants de la bourgeoisie bordelaise, se constituent aussitôt d'eux-mêmes en assemblée délibérante, et assument l'autorité municipale, qu'ils exerceront jusqu'au 20 mars 1790. Ils se mettent de suite à organiser la garde nationale, cette armée de la bourgeoisie; ils s'emparent de tous les détails de l'administration, ne laissant aux jurats que la justice et la police. Douze mille bordelais s'enrôlèrent, le 21 juillet, dans la garde nationale, dont le duc de Duras fut nommé général. Les bruits les

plus alarmants s'étaient répandus ; le peuple vit une menace dans le Château-Trompette ; on parlait déjà de faire le siège de cette bastille bordelaise ; mais M. de Fumel calma l'agitation, en remettant aux quatre-vingt-dix électeurs les clés de la forteresse et en distribuant aux citoyens les armes de l'arsenal.

La fin de l'année 1789 fut désolée par la disette, le manque de travail et un hiver des plus rigoureux. Les électeurs organisèrent à Bordeaux une souscription pour donner des secours aux indigents et diminuer le prix du pain. Ils créèrent douze ateliers de charité, et les employèrent à niveler des terrains, combler des fossés, remblayer des chemins. Le désordre et le pillage régnaient dans les campagnes. La contrebande s'y faisait à main armée ; les bois étaient coupés et volés. Mais, dans les provinces voisines, le mal était plus grand encore ; elles étaient désolées par le brigandage, le meurtre, l'incendie des châteaux. Le Parlement s'en émut, et, sur un réquisitoire de M. Dudon, procureur général, le président Daugeard rendit un arrêt qui ordonnait d'informer, dans le ressort, contre les coupables. Les démagogues bordelais murmurent contre cet acte du Parlement, et contestent des faits qui n'ont été que trop prouvés ; ils accusent nos magistrats de calomnier la Révolution. Les habitués du Café national brûlent l'arrêt au Chapeau-Rouge, sur un bûcher de sarments. Une députation de la garde nationale va le dénoncer à la Consti-

tuante. Dudon et Daugeard sont mandés à la barre, et, malgré la défense de l'abbé Maury, l'arrêt est frappé d'un blâme.

La Constituante poursuivait ses séances. Dans la nuit du 4 août 1789, les députés de la noblesse et du clergé avaient, du haut de la tribune, renoncé à tous leurs privilèges, droits féodaux, justices seigneuriales, exemptions d'impôts. L'Assemblée avait aboli la vénalité des charges, et proclamé l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils et militaires. Elle avait décrété que les biens du clergé appartenaient à la nation, et que la dîme serait supprimée à dater du 1^{er} janvier 1790. A Bordeaux, plus de quarante mille citoyens firent inscrire leur adhésion aux décisions de l'Assemblée. Cependant, ces sacrifices et ces réformes ne ralentirent pas la marche de la Révolution.

Le serment du Jeu-de-Paume et la prise de la Bastille, la fermeté de l'Assemblée et les excès populaires avaient terrifié la cour. Louis XVI n'avait osé ni dissoudre les représentants de la nation, ni réprimer l'émeute par la force; il avait éloigné les troupes, et abandonné Paris à lui-même. Les 5 et 6 octobre 1789, le peuple alla à Versailles s'emparer du roi et le ramener à Paris, où l'Assemblée le suivit. Dès ce moment, les deux pouvoirs se trouvèrent à la merci de la multitude, des démagogues et des clubs. On en verra bientôt les tristes conséquences; et tous les

mouvements, toutes les luttes des factions parisiennes continueront à se répercuter à Bordeaux.

La Constituante fit de la France une nouvelle division territoriale; la province de Guyenne forma six départements : la Gironde, la Dordogne, les Landes, le Lot, l'Aveyron et le Lot-et-Garonne. Bordeaux fut le chef-lieu du premier, qui fut divisé en sept districts; il contenait six cent trente-six municipalités ou communes, qui formaient soixante-treize cantons. Chaque département et chaque district avait un Conseil administratif. Au mois de mars 1790, on appliqua à Bordeaux une nouvelle organisation destinée à remplacer la Jurade. Les citoyens élurent un maire (M. le comte de Fumel), vingt officiers municipaux, un procureur de la commune et son substitut, enfin, quarante-deux notables (2 avril)¹. L'Administration départementale ou Directoire fut installée le 8 juin 1790, dans l'hôtel de l'Intendance, sous la présidence de M. Journu. Le 20 novembre, on institua à Bordeaux le tribunal civil du district. Nous y trouvons des noms connus : Brezets, Brochon père, de Sèze, Desmirail, Desgranges et Saint-Guirons. Gensonné en était procureur.

Le 17 juin 1790, on célébra, à Bordeaux, la Fédération, au Jardin-Public, transformé en Champ de Mars. Ce fut un jour de fête. La terrasse était couverte de

¹ Voyez dans O'Reilly le nom des quatre-vingt-dix électeurs et des membres de la municipalité (2^e partie, t. I, notes, p. 517).

dames en grande toilette, ornées de rubans tricolores. Le clergé bénit les drapeaux; les chefs de la garde nationale prêtèrent le serment civique, en présence du maire et des officiers municipaux.

L'ancienne hiérarchie judiciaire avait été supprimée. Le Parlement de Bordeaux cessa d'exister. Le 30 septembre 1790, un officier municipal vint faire apposer les scellés sur le greffe et les salles d'audience. Telle fut la fin de ce grand pouvoir, si populaire et si vite oublié.

La Constituante avait réformé, sans trouver d'opposition, l'organisation judiciaire, financière et administrative de la France; elle voulut aussi modifier l'organisation cléricale, et là, elle rencontra des obstacles, des résistances qui suscitérent de grands malheurs, le schisme, les persécutions, la guerre civile. Après avoir proclamé la liberté des cultes et aboli devant la loi les vœux religieux, ce que tous les esprits sages ne pouvaient manquer d'approuver, l'Assemblée devint intolérante. Elle abolit les couvents, et déclara que les biens des monastères étaient des propriétés nationales; elle vota une constitution civile du clergé, et la déclara loi de l'État.

L'Église de France fut bouleversée; les cent trente-cinq évêchés furent réduits à quatre-vingt-trois, les circonscriptions des paroisses changées, les évêques et les curés soumis à l'élection. Bordeaux devint une des dix métropoles, celle du Sud-Ouest. Enfin, l'Assemblée, par le décret du 26 décembre 1790, obligea le clergé à

prêter serment à cette constitution civile; les prêtres qui s'y refuseraient seraient censés renoncer à leurs fonctions. Le tribunal du district de Bordeaux enregistra ces décrets le 15 octobre et le 8 janvier 1791. Le Pape défendit au clergé de prêter serment, et dès ce moment, le clergé et le roi firent de la résistance une affaire de conscience. Le roi imposa son veto à la constitution laïque; la plupart des évêques et des prêtres refusèrent le serment; ils ne purent plus exercer leur sacerdoce qu'en secret, et bientôt au péril de leur vie. M^{sr} de Cicé, après avoir, en sa qualité de garde des sceaux, transmis à Rome les décrets de l'Assemblée, refusa le serment. Les couvents de Bordeaux se soumirent à la loi sur les biens ecclésiastiques. On dressa inventaire des vases sacrés et de l'argenterie des églises.

Les démocrates bordelais, excités par les clubs, et surtout par le Club national (fondé par Desfieux), se plaignaient des magistrats municipaux qui ne leur paraissaient pas assez avancés, et des prêtres qui refusaient de prêter le serment.

Le procureur de la Commune, Duranthon, entreprit de décider les prêtres au serment, et il engagea une longue polémique sur cette question avec le vicaire général Langoiran. Le délai accordé aux curés expira le 25 janvier 1791. Ils écrivirent à la municipalité qu'ils cesseraient leurs fonctions le 27. Fort embarrassée, la municipalité se réunit, et, après un long réquisitoire

de Gensonné, on décida que les réfractaires continueraient leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés. Les curés publièrent une réponse pour justifier leur conduite, et pour réfuter le réquisitoire de Gensonné. Tous les curés de Bordeaux avaient refusé le serment et signé la déclaration, sauf un seul, l'abbé Oré, ce qui lui valut la cure de Saint-Pierre et une ovation du Club national, qui lui décerna une couronne civique. L'Assemblée constituante, par décret du 6 mars, et sur la proposition du district, supprima plusieurs églises, et réduisit à dix le nombre des paroisses de Bordeaux. L'église Puy-Paulin fut mise en vente. Un vieux chanoine de Saint-André, Pacareau, qui avait publié un écrit en faveur du serment, fut élu, le 15 mars, évêque de Bordeaux. C'était un homme modeste, charitable, doux, qui partageait ses revenus avec les pauvres¹. Le 3 avril eut lieu dans l'église Saint-André, par les électeurs, sous la présidence de Guadet, la consécration de Pacareau. Vergniaud proclama ensuite les nouveaux curés élus, et prononça un éloquent discours.

Deux jours après, on apprit à Bordeaux la mort de Mirabeau. La municipalité, pour honorer ce grand révolutionnaire, ordonna un service funèbre à Saint-André, et trois jours de deuil avec fermeture des théâtres.

¹ O'Reilly.

Les prêtres non assermentés, les curés destitués allaient exercer leur ministère dans les chapelles des couvents. Les fidèles abandonnaient les églises pour se réunir autour d'eux. Des pétitions réclamèrent la fermeture de ces chapelles. Les Frères des écoles chrétiennes, accusés d'y conduire leurs élèves, furent remplacés par des instituteurs laïques. Un club de femmes, à la tête duquel se trouvaient les citoyennes Gentil, Dubois et Thievent, organisa une manifestation en faveur de Pacareau dans l'église Saint-André. La municipalité, renouvelée au mois de décembre 1790, voulut s'associer à cette fête; elle se mit à la tête des citoyennes, le 28 juin 1791, et les conduisit, avec une escorte de gardes nationaux, du Champ de Mars à la cathédrale, où le maire reçut le serment patriotique de ces dames. Les jours suivants, elles allèrent faire des ovations aux curés constitutionnels.

C'est au milieu de ces démonstrations populaires qu'on reçut à Bordeaux la nouvelle de la fuite du roi, et celle de son arrestation à Varennes, dont Lamartine a fait un récit si intéressant dans les *Girondins*. Ces nouvelles causèrent à Bordeaux une vive émotion; une lettre des députés Nairac et de Sèze vint rassurer les esprits.

Peu de jours après, on célébra au Champ de Mars, par une fête, une grande revue et de nouveaux serments civiques, le second anniversaire de la prise de la Bastille. Au milieu de la cérémonie, on vit ap-

paraître un bataillon de quatre mille citoyennes, qui venaient prêter le serment; leur drapeau fut béni par l'évêque. La fête se termina par la bénédiction nuptiale donnée par le curé de Saint-Louis à deux nouveaux époux, sur l'autel du Champ de Mars. Le défilé commença ensuite, au bruit de l'artillerie et des chants patriotiques.

A Paris, la Fédération fut suivie d'un jour de désordre et de deuil. Le peuple, ameuté par les clubs, vint au Champ de Mars réclamer la déchéance de Louis XVI. L'Assemblée constituante, effrayée d'une insurrection qui menaçait de lui imposer ses volontés, ordonna à Lafayette et à Bailly de dissiper la multitude, et ceux-ci se virent forcés de déployer le drapeau rouge, de proclamer la loi martiale et de faire feu sur le peuple (17 juillet 1791). C'est à cet événement sinistre que Lamartine a fait allusion, en 1848, dans son éloquent discours contre le drapeau rouge. L'Assemblée s'empressa d'achever et de voter la Constitution. Le roi, alors prisonnier aux Tuileries, l'accepta le 14 septembre, et le 30, l'Assemblée termina ses séances. Le lendemain, l'Assemblée législative commença les siennes.

Le 25 septembre, à Bordeaux, le corps municipal avait été, solennellement, et au bruit des salves d'artillerie, proclamer la Constitution sur les places publiques. Le soir, on avait dansé dans les rues; les maisons et les monuments avaient été illuminés.

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

La Constitution de 1791 voulait le pouvoir législatif
 à une Assemblée unique et permanente, que se soit
 par un seul corps, mais que l'on se soit divisé
 en deux chambres pour les deux ans.

Les élections de cette Assemblée avaient été faites
 par le tiers-état. Le Constitutionnel avait établi la
 distinction de ses membres en députés de la nation
 et députés de la nation, et avait voulu que les
 députés de la nation fussent élus par le tiers-état
 seul, et les députés de la nation par le tiers-état
 et le clergé et la noblesse.

Le vote fut donc le vote de la nation et le vote
 de la nation fut le vote de la nation.

III

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

La Constitution de 1791 conférait le pouvoir législatif à une Assemblée unique et permanente, que le roi ne pouvait dissoudre, mais que l'élection à deux degrés devait renouveler tous les deux ans.

Les élections de cette Assemblée avaient été faites dès le mois d'août. La Constituante ayant interdit la réélection de ses membres, la députation de la Gironde fut toute nouvelle. Elle se composait de Barennes, Gensonné, Grangeneuve, Vergniaud, Guadet, Journu-Aubert, Ducos, etc., tous dévoués aux idées de la Révolution. Ils ont formé le centre du groupe des Girondins, l'un des deux grands partis qui se sont

disputé le pouvoir après l'avoir arraché à Louis XVI ¹. Au mois de décembre, on élut une nouvelle municipalité, et M. Saige devint maire de Bordeaux.

L'influence du Club national augmentait tous les jours; composé des hommes les plus exaltés, il s'était mis en correspondance avec le Club des Jacobins de Paris, et il exerçait à Bordeaux une vraie souveraineté. Il excitait surtout l'hostilité de la population contre le clergé. On avait supprimé les Frères des écoles, fermé les couvents, on remplaça les sœurs de charité par des infirmières laïques. L'abbé Langoiran, suspect à cause de ses ouvrages, dut fuir à la campagne pour se dérober à la persécution. Il eût bien mieux fait de passer à l'étranger, comme M^{sr} de Cicé. Pour échapper aux vexations et aux violences, les prêtres non assermentés des campagnes se réfugièrent à Bordeaux, déguisés en marchands, en ouvriers, en gardes nationaux; on prétendait qu'il y en avait deux mille au mois de février 1792. Les clubs et les démagogues obtinrent contre eux, du Directoire, un ordre d'expulsion. Les trois églises tolérées furent fermées.

Le malheureux Louis XVI, sans autorité, sans liberté, se vit forcé de déclarer la guerre aux rois coalisés pour le sauver, et de prendre un ministère

¹ Lisez dans l'ouvrage d'Aurélien Vivie le chapitre sur les Girondins. *Histoire de la Terreur à Bordeaux*, t. 1^{er}, p. 188.

dans le parti Girondin, qui, tout révolutionnaire qu'il fût, était en opposition avec le parti plus violent des Jacobins. Duranthon, Rolland, Dumouriez, faisaient partie du nouveau ministère (mars 1792).

L'Assemblée législative multipliait les rigueurs contre le clergé. Ses décrets du 6 avril 1792 supprimèrent toutes les congrégations, même les plus utiles, et interdirent de porter le costume religieux. La municipalité de Bordeaux fit planter, le 16 juillet, un arbre de la Liberté sur la place Royale. Cette cérémonie patriotique s'accomplit au milieu du plus grand enthousiasme. On dansa toute la nuit. Mais pendant cette fête, l'abbé Langoiran et un autre prêtre, arrêtés le matin à Caudéran, étaient massacrés à l'Intendance, dans la cour de l'hôtel de l'Administration. Les assassins promenèrent la tête du vicaire au bout d'une pique. Pas un de ces misérables ne fut arrêté; ils s'enfuirent, et la tête du malheureux Langoiran passa la nuit devant la porte d'un cabaret, rue Bouffard.

La guerre étrangère commençait par des revers. L'Assemblée législative déclara la patrie en danger, vota la formation d'un camp sous Paris, et condamna à la déportation les prêtres non assermentés. Louis XVI, usant des droits que lui accordait la Constitution, opposa son veto à ces décrets, et congédia ses ministres Girondins. Ce fut le signal d'une insurrection. Le peuple, soulevé par les clubs et les députés républicains, défila dans l'Assemblée, et alla envahir les

Tuileries. Le roi fut forcé de se coiffer du bonnet rouge et de sanctionner les décrets (20 juin 1792).

Toute la France s'émeut de nos revers. Bordeaux se distingue par son ardeur patriotique. Les souscriptions et les enrôlements atteignent des chiffres élevés. La ville se transforme en un camp, en un arsenal; on se prépare à combattre, à repousser l'étranger qui menace de franchir nos frontières.

Cependant, les fédérés des départements, et surtout les plus révolutionnaires, les Marseillais, accourent vers Paris. Le manifeste menaçant du duc de Brunswick achève d'irriter les esprits, de soulever les passions. On accuse Louis XVI et les royalistes de trahison, de connivence avec les Prussiens. Fomentée par les Girondins et les Jacobins, une émeute terrible éclate dans la nuit du 9 août. Le lendemain, les Tuileries sont assiégées, forcées, envahies par un peuple furieux. Le roi se réfugie dans l'Assemblée avec sa famille. Les Suisses et les gentilshommes de la cour sont égorgés. La garde nationale ne fait rien pour défendre le roi, la Constitution, l'ordre public.

L'Assemblée, captive de la multitude et de la Commune de Paris, vote, sur la motion de Vergniaud, un décret qui suspend le pouvoir exécutif, et convoque une Convention.

Louis XVI et sa famille sont emprisonnés dans la forteresse du Temple.

La nouvelle des événements du 10 août exalta à Bor-

deaux les passions populaires. Au milieu d'un banquet civique, donné au Champ de Mars par le bataillon bordelais aux volontaires de Nantes, on réclame la destruction de la statue de Louis XV. Les corps constitués se consultent, et annoncent, avant la fin du banquet, que la statue de la place Royale sera enlevée le lendemain. Les officiers municipaux la firent briser; le bronze servit à fondre des canons; on sauva cependant les bas-reliefs de Francen, qu'on peut encore admirer dans notre Musée.

Depuis la journée du 10 août, Danton et la Commune étaient maîtres de Paris. Les Prussiens venaient de prendre Longwy et Verdun. Cette nouvelle répand l'effroi, et surexcite les mauvaises passions. Marat et le Comité de Salut public, d'accord avec la Commune, organisent les épouvantables massacres de septembre. Les prêtres, les nobles, les royalistes, les suspects, qui remplissent les prisons, sont égorgés froidement pendant cinq jours. Mille personnes, hommes ou femmes, périrent ainsi.

La Commune de Paris adressa une circulaire à la municipalité bordelaise, pour annoncer la mise à mort des *conspirateurs féroces* détenus dans les prisons, et les inviter à adopter ce moyen de salut. Marat avait signé et sans doute rédigé ce document, qui, heureusement, ne trouva pas d'écho dans notre ville.

Tandis que Paris tombait au pouvoir d'une anarchie sanguinaire, Dumouriez, vainqueur à Valmy et à Jem-

mapes, repoussait les Prussiens de nos frontières, et s'emparait des Pays-Bas (20 septembre et 6 novembre 1792).

Cependant, les électeurs de la Gironde, réunis à Libourne, y avaient procédé aux élections pour la Convention. La députation de la Gironde se composait de Vergniaud, Guadet, Gensonné, Grangeneuve, Ducos, Fonfrède, Lacaze (de Libourne), Deleyre, Duplantier, Bourgoeïng, Garrau et Jay.

On renouvela la municipalité, en conservant M. Saige pour maire, le Directoire du département, dont Sers fut président, celui du district, et le tribunal civil du district, avec de Brezets pour président. Enfin, un tribunal de commerce remplaça la juridiction consulaire de 1563¹.

Bordeaux avait changé d'aspect; la Révolution avait détruit sa prospérité. Les nègres de Saint-Domingue s'étaient soulevés, avaient égorgé les blancs et s'étaient emparés de cette colonie, une des sources principales de la richesse de Bordeaux (1791). Crise commerciale, manque de confiance, disparition du numéraire, réduction de travail, disette et cherté du pain, misère générale et désordre moral, tels sont les traits du tableau qu'on pourrait tracer de la situation. L'anarchie allait encore augmenter, car elle était maîtresse de

¹ Voyez dans O'Reilly, 2^e partie, t. 1^{er} (notes 11 et 12), le nom des membres de ces divers corps.

Paris, et on lui livrait la Convention, en l'enfermant sans défense dans cette ville enfiévrée. Tout annonçait une lutte prochaine et terrible. Les Girondins et les Jacobins, les républicains et les démagogues sanguinaires allaient se disputer la suprématie, et il était aisé de prévoir que le parti le plus violent, le plus dangereux, soutenu par l'armée des clubs, écraserait ses rivaux.

LES CHRONIQUES

La Convention s'ouvrit le 21 septembre 1792, sous
 l'impulsion de la Convention nationale, et de proclamer
 la République. Cette nouvelle, accueillie avec joie à
 Bordeaux, fut publiée par les autorités sur toutes les
 places de la ville. Les vingt-trois Sections d'abord
 le 2 octobre, tout le monde le plus complet aujour-
 d'hui, venant à Bordeaux.

La Convention nationale, sans retard, a procédé de
 Louis XVI, Ministres et au départ de
 Bordeaux, le 22, occupant le terrain de
 de Bordeaux le 22, les décrets furent
 change d'avis. Il fut décidé, par le
 tout en restant toujours les mêmes, et
 contre les Montagnards, pendant la nuit de

IV

LES GIRONDINS

La Convention s'ouvrit le 21 septembre 1792. Son premier acte fut d'abolir la royauté, et de proclamer la République. Cette nouvelle, accueillie avec joie à Bordeaux, fut publiée par les autorités sur toutes les places de la ville. Les vingt-huit Sections donnèrent, le 2 octobre, leur adhésion la plus complète au Gouvernement républicain.

La Convention entreprit sans retard le procès de Louis XVI. Malesherbes et un éloquent avocat de Bordeaux, de Sèze, acceptèrent le périlleux honneur de défendre le roi. Ce malheureux prince était condamné d'avance. Il fut déclaré coupable de conspiration contre la sûreté publique. Les Girondins avaient, comme les Montagnards, demandé la mise en juge-

ment de Louis XVI; presque tous avaient voté pour la mort¹, et la plupart contre le sursis et l'appel au peuple.

L'exécution eut lieu sans délai. Louis monta sur l'échafaud le 21 janvier 1793, et mourut avec une religieuse résignation. Il faut lire, dans les *Girondins* de Lamartine, l'émouvant récit de la captivité et de la mort de ce prince.

Bordeaux apprit avec stupeur ce terrible événement, mais les clubs envoyèrent des addresses de félicitation à la Convention; on remarqua celle des amies de la Constitution, présidées par la citoyenne Arias.

La mort de Louis XVI fut le signal de la guerre civile en Vendée, et d'une coalition générale des puissances de l'Europe contre la République française. Pitt entraîna l'Angleterre. Ses vaisseaux interceptèrent notre commerce, et les arrivages de blés, que la disette rendait nécessaires.

Bordeaux, cette ville si puissante et si riche en 1789, était menacée de mourir de faim. La Convention lui refusait les secours que l'État lui envoyait depuis deux ans, et qui permettaient de vendre le pain au rabais. La municipalité, après avoir puisé dans ses coffres, dut supprimer l'indemnité payée aux boulangers.

¹ Tous les députés du département avaient voté la mort de Louis, excepté Grangeneuve, Lacaze et Bourgoeing.

L'augmentation du prix du pain suscita une émeute. Les femmes du peuple s'attroupèrent; un officier municipal, M. Baour, ne réussit pas à les calmer. Les gardes nationaux, qui venaient défendre la maison commune, sur les Fossés, furent accueillis à coups de pierres. Ils firent feu, une femme fut tuée. Cependant, la prudence des autorités, la sagesse et la fermeté de Pierre Sers, de Saige et de leurs collègues continrent les passions populaires.

La municipalité emprunta six cent mille livres pour secourir les malheureux, et fit des démarches auprès de la Convention pour en obtenir de l'argent.

Ce ne fut pas des fonds qu'on en reçut, mais un commissaire. Le citoyen Mazade vint requérir nos gardes nationaux pour la guerre de Vendée. Le patriotisme bordelais se réveilla; la jeunesse s'enrôla avec enthousiasme. Trois mille hommes furent organisés sans retard. Les citoyens riches les équipèrent et s'engagèrent à nourrir la famille des absents. Ils partirent pour la Vendée, et y firent une campagne de six mois.

Les Girondins, après avoir contribué à la chute de la royauté, voulurent enrayer la Révolution et organiser la République, mais ils n'avaient aucune influence dans la Convention. Ils n'avaient pu obtenir la punition des assassins de septembre. Ils allaient avoir à lutter pour leur salut contre Robespierre, Danton et Marat, les chefs du parti de la Montagne,

soutenus par les clubs de Paris. Ils ne pouvaient, ni n'osaient, de crainte de perdre leur popularité, s'opposer aux décrets de violence, que la Convention multipliait. Le plus illustre d'entre eux, Dumouriez, après avoir sauvé la France, abandonnait la République et passait à l'étranger. Sa défection, aux yeux des Jacobins, était la plus affreuse des trahisons.

Le 20 mars, la Convention envoya à Bordeaux deux de ses membres, Paganel et Garrau, pour remonter l'esprit public. Après s'être rendu compte de la disette de Bordeaux, ils se joignirent à la municipalité pour réclamer à la Convention un prêt de deux millions, qui, avec l'appui de Fonfrède, fut voté, mais dont les fonds ne furent pas envoyés.

Usant de leur pouvoir illimité, les deux représentants firent décharger d'autorité toutes les farines qui se trouvaient à bord des navires en destination des colonies. Les Sections formèrent un Comité de subsistance, qui, pendant trois ans, mesura à la population un pain composé de toutes sortes de grains. La misère était surtout excessive dans les campagnes; les habitants les plus rapprochés de Bordeaux venaient y chercher du pain, les autres s'en passaient.

Paganel et Garrau s'occupèrent surtout de la défense nationale. Ils firent fortifier nos côtes; ils armèrent le Château-Trompette; ils mirent en réquisition les chevaux de luxe, les fourrages, les avoines; ils enjoignirent à tous les hommes de dix-huit à quarante ans

de se tenir prêts à partir pour la guerre au premier appel.

La Convention avait prononcé les peines les plus sévères contre les prêtres, les nobles, les parents des émigrés. Les prêtres étaient condamnés à la déportation; on les amenait à Bordeaux en grand nombre, et on les entassait au Fort du Hâ et au fort de Blaye. Les prisons ne suffisaient plus.

La Convention avait créé à Paris un Comité de Salut public et un tribunal révolutionnaire, pour condamner les ennemis de la République; elle avait renoncé pour ses membres au privilège de l'inviolabilité. Tout était préparé pour le règne de la Terreur.

Après avoir contribué par leurs votes à ces mesures dangereuses, les Girondins, désolés des massacres de septembre, voulaient arrêter la Révolution sur la pente des violences. Les Jacobins, soutenus par la démagogie parisienne, les accusaient de modérantisme, et menaçaient de les proscrire.

Les Bordelais se préoccupèrent du sort de leurs députés. Ils s'étonnaient que la Convention fût à la merci d'une poignée de brigands. Vergniaud et ses collègues écrivaient, disaient-ils, *sous le couteau*; Gensonné, résigné à mourir, envoyait un testament et des adieux à ses concitoyens. La saisie d'un courrier jacobin dévoilait un complot pour décimer la Convention et égorger les Girondins.

Bordeaux voulait les secourir; il était décidé à faire

partir un corps de volontaires, et à se coaliser avec les autres départements pour aller dompter les clubs parisiens ; mais, au lieu d'agir avec promptitude, on se bornait à envoyer à la Convention des adresses et des menaces, qui ne servaient qu'à irriter la Montagne.

Cependant, les députés girondins avaient courageusement accepté le combat ; ils avaient même réussi à faire comparaître Marat devant le tribunal révolutionnaire ; mais ce démagogue, qui, dans son journal, demandait deux cent soixante-dix mille têtes, avait été acquitté et porté en triomphe par la populace.

Les luttes, dans la Convention, redoublèrent de violence. La Montagne, d'accord avec la Commune et les Sections de Paris, organisa une insurrection, qui, le 31 mai, les 1^{er} et 2 juin 1793, s'empara de l'Assemblée. Trente et un députés du parti girondin furent décrétés d'accusation. Les uns, comme Vergniaud et Gensonné, furent arrêtés ; les autres prirent la fuite.

Les jacobins de Bordeaux applaudissent à ce coup d'État ; mais le reste de la population en est indigné. Les Sections, en permanence, se déclarent en insurrection contre la Commune de Paris. La résistance s'organise. Pierre Sers, Rouillet, Desmirail, Tranchère, Duranthon, Duvigneau, sont à la tête du mouvement. Le Directoire provoque une réunion de toutes les autorités du département. Cette réunion se constitue, le 9 juin, en Commission populaire de Salut public, choisit Sers et Desmirail pour présidents, ordonne

l'organisation d'une force départementale, provoque des souscriptions, et envoie des commissaires à Lyon et dans les autres villes. Bordeaux avait retrouvé l'énergie avec laquelle il avait autrefois combattu d'Épernon et Mazarin. Il ne reconnaissait plus la Convention, depuis qu'elle avait été violée, et qu'on en avait chassé ses représentants.

Près de soixante départements adhérèrent à ce mouvement insurrectionnel.

Deux membres de la Montagne arrivèrent à Bordeaux, Treillard et Mathieu. La municipalité leur donna une garde pour les surveiller, bien plus que pour les protéger. Ils tentèrent inutilement de faire rentrer la Commission de Salut public dans l'obéissance; Sers et ses collègues leur tinrent un langage des plus fermes. Les Sections demandaient leur départ; ils s'y décidèrent.

La Commission populaire se trouvait en face des plus grands embarras. La disette augmentait, et devenait un péril. La Convention refusait d'envoyer les deux millions votés pour les subsistances; les caisses de la Ville étaient vides. La Commission usa de son autorité pour faire délivrer à la municipalité trois cent cinquante-sept mille piastres destinées au service de la marine.

La population était inquiète, agitée, effrayée de l'attitude de résistance qu'on lui avait fait prendre. La garde nationale, toujours timide et indifférente, re-

fusait de s'enrôler dans la force départementale. On réunit tout au plus quatre cents volontaires, qui furent dirigés sur Langon. Les généraux Custine et Houchard avaient dénoncé à la Convention les lettres que la Commission populaire leur avait adressées pour obtenir leur appui. Treilhard et Mathieu réussissaient à refroidir le zèle des villes voisines, à les détourner de la Ligue bordelaise.

La Convention inspirait un grand effroi ; dominée par Robespierre, Danton et Marat, elle déployait contre ses ennemis une énergie sauvage. La mort de Marat, tué le 14 juillet par Charlotte Corday, n'avait pas ralenti la Terreur.

En présence de l'apathie de ses concitoyens et des violences de la Convention, la Commission populaire dut renoncer à la lutte. Par un arrêté du 2 août, longuement motivé et destiné à justifier sa conduite, elle prononça sa dissolution, ordonna la restitution des piastres à la marine, et rappela la légion de la Gironde.

Quatre jours après, la Convention, sur le rapport de Barrère, déclarait tous les membres de la Commission populaire traîtres à la patrie, les mettait hors la loi, et confisquait leurs biens (6 août 1793). La Convention ordonnait la restitution immédiate des piastres de la marine, et promettait de nouveau l'envoi des deux millions destinés à l'approvisionnement de Bordeaux. Ysabeau et Baudot, représentants en mission dans le

Midi, furent chargés de réduire notre ville, et de châtier les coupables.

Ces proconsuls arrivent à Bordeaux le 19 août. Dans la soirée, ils sont reconnus et assaillis, sur Tourny, par une foule de jeunes gens; on parvient à les dégager, et on les conduit en voiture à la mairie; après une séance des plus agitées, on les ramène à leur hôtel, en leur donnant une garde pour les protéger, et pour les empêcher de communiquer avec les jacobins de Bordeaux. L'attitude de la population et de la garde nationale les décida à se retirer à La Réole. Ils partirent le lendemain, dans la nuit, malgré tous les efforts qu'on fit pour les retenir.

A cette époque, la foule commençait à assiéger les boulangers; on ne faisait plus de pain blanc, et on ne délivrait plus que sept onces de pain par tête. Ysabeau et Baudot, furieux de la réception qu'on leur avait faite, retinrent et détournèrent les envois de grains, et accusèrent d'imprévoyance les autorités de Bordeaux.

Les deux partis qui divisaient la population formaient deux réunions ou clubs. La Section Franklin, composée des petits artisans et des ouvriers de Saint-Seurin, ardents jacobins, se réunissait au grand Séminaire, rue du Palais-Gallien (hôtel actuel de la Monnaie).

La Société de la Jeunesse, créée par trois avocats, Brochon, Ravez et Cornu, et composée des jeunes gens

des premières familles de Bordeaux, tenait ses séances à Belleville.

Ysabeau et Baudot, invités par la municipalité à revenir à Bordeaux, avaient déclaré qu'ils n'y rentreraient qu'après la dissolution de cette Société, et ils la désignaient aux Sections comme un amas impur d'aristocrates, de fédéralistes et de suspects. Le 5 septembre, les autorités se rendirent dans cette assemblée, et M. Saige, au nom de la paix publique, adjura les membres de cesser leurs séances. Ils s'y refusèrent énergiquement.

Le même jour avait lieu une fête en l'honneur de Marat. Les anarchistes, vêtus de carmagnoles et coiffés du bonnet rouge, promènèrent dans Bordeaux le buste du sanguinaire démagogue, en chantant des hymnes à sa louange.

Trois jours après, le Club national se rouvrait, et s'installait dans l'église Saint-Projet.

C'est alors qu'Ysabeau et Baudot écrivirent aux six Sections démagogiques pour accuser les commerçants de Bordeaux d'avoir, par leurs spéculations et leur cupidité, causé la rareté des grains. Ils annonçaient avoir reçu les deux millions de la Convention, mais ne vouloir les remettre qu'à des mains sûres, et, n'ayant aucune confiance dans les autorités de la ville, ils invitaient les Sections à former un nouveau Comité de subsistance.

La Section Franklin vint aussitôt sommer le Conseil

général de la commune de mettre à exécution le décret de proscription du 6 août, menaçant de l'exécuter elle-même si l'on s'y refusait. La municipalité requit alors la Jeunesse de se dissoudre (9 septembre). — Sur la proposition de Ravez, cette Société se déclare en permanence. Ravez rédige une réponse. Ses amis, dit-il, n'ont violé aucune loi ; ils veulent user du droit de réunion, comme tous les autres partis.

Cependant, la démagogie bordelaise, excitée par les lettres d'Ysabeau, devenait de plus en plus menaçante. Elle avait l'appui de la Convention, celui du terrible Comité de Salut public de Paris. Le Conseil du district, se sentant impuissant à lutter, adressa à la Convention un mémoire justificatif, et offrit sa démission.

La Section Franklin, qui s'était armée et fortifiée au grand Séminaire, décida qu'elle remplacerait la municipalité par les délégués des Sections. Elle envoya le bataillon de Saint-Seurin relever les postes occupés par la garde nationale, qui n'essaya pas de résister. Enfin, le 18 septembre 1793, les délégués des vingt-huit Sections, escortés par des gens armés, se rendirent à l'Hôtel de Ville, et un démagogue somma la municipalité de leur céder les rênes de l'administration civile et politique. La municipalité ne fit pas de résistance, et se retira. Que pouvait-elle sans l'appui de la garde nationale ?

Cette révolution enlevait le gouvernement de Bordeaux aux autorités élues, à l'élite du commerce et de

la bourgeoisie, aux hommes d'ordre, au parti girondin, pour le livrer à la démagogie et aux jacobins. Ceux-ci vont servir d'instruments aux agents de la Convention; Bordeaux va être traité sévèrement, bien plus sévèrement qu'il ne l'avait été autrefois par les garnisaires de Louis XIV.

V

LA TERREUR

La municipalité révolutionnaire se constitua le 19 septembre 1793, et choisit pour maire l'horloger Bertrand. Les neuf conventionnels réunis à Agen, Ysabeau, Baudot, Tallien et autres leur tracèrent un programme de tyrannie qu'ils s'empressèrent d'adopter : visites domiciliaires pour la recherche des grains et des suspects, envoi de la jeunesse à la frontière, poursuites contre les membres de toutes les administrations que la Commune venait de remplacer, indemnité aux bons sans-culottes de la garde et aux officiers municipaux, impôt progressif sur les riches, et pain à bas prix. Ce dernier article fut le plus difficile à exécuter, malgré les belles promesses des

conventionnels, qui accusèrent de la disette les riches et les accapareurs.

La Société de la Jeunesse avait été dissoute. On enjoignit aux propriétaires d'afficher sur leurs maisons le nom de tous les locataires.

Les dénonciations avaient commencé. Les visites domiciliaires se faisaient toutes les nuits; mais les personnes les plus compromises s'étaient empressées de fuir ou de se cacher.

La municipalité renfermait dans son sein des hommes modérés; il fallait paralyser leur influence. Les conventionnels nommèrent d'office un Comité de surveillance chargé de cette mission. Rideau en fut nommé président.

Le Conseil ne paraissait pas avoir besoin de ce stimulant, car, dès le 1^{er} octobre, il avait ordonné l'exécution des lois relatives à l'emprunt forcé, à l'arrestation des suspects, à la confiscation des propriétés portant des armoiries, à la déportation à la Guyane des ecclésiastiques non assermentés. Une force armée de sans-culottes était créée avec une solde de deux francs par jour, et, pour lui donner des armes, toutes les grilles de la ville étaient transformées en piques.

La première levée des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans avait eu lieu, et quatre bataillons étaient prêts à partir, ainsi que la cavalerie aux habits dorés.

Les arrestations étaient nombreuses; les prisons

manquaient; on était obligé d'en improviser de nouvelles. Le représentant Duchâtel, Dudon, Riouffe et d'autres détenus étaient expédiés à Paris pour y être jugés. Guadet et six girondins réfugiés à Saint-Émilion étaient activement recherchés.

L'arrivée à Bordeaux de deux délégués de la Commune de Paris fut une fête pour les autorités et les clubs. On les accueillit avec des élans de tendresse et on échangea avec eux mille accolades fraternelles.

Mais l'enthousiasme fut à son comble pour la réception des conventionnels, qui s'étaient fait si longtemps attendre; ils arrivèrent enfin le 16 octobre 1793, jour où la Révolution faisait mourir à Paris la reine Marie-Antoinette. Plus de vingt mille citoyens coururent à leur rencontre avec des branches de laurier dans les mains. Ysabeau, Baudot, Tallien, Chaudron-Roussau et leur secrétaire Peyrend d'Herval, un moine défroqué, entrèrent en vainqueurs dans Bordeaux par une brèche dans les murailles, à l'imitation de Montmorency. Ils étaient suivis du général Brune et d'une armée révolutionnaire de 2,000 hommes. Les représentants allèrent loger au grand Séminaire (la Monnaie), rue du Palais-Gallien; les sans-culottes furent casernés dans les couvents; on leur avait fait prêter par les citoyens des lits, qui ne furent jamais rendus.

Les Bordelais croyaient que cette prompte et entière soumission désarmerait les proconsuls, et qu'ils traiteraient avec douceur une ville qui avait donné

tant de gages à la République. Combien ils se trompaient!

Le 18 octobre, les conventionnels font afficher sur tous les murs de la ville, et proclamer au son du tambour, un arrêté qui inaugure la Terreur. Ils annoncent qu'ils sont venus pour faire tomber la tête des traîtres *sous le glaive de la loi*. Le gouvernement de Bordeaux sera provisoirement militaire; la population sera désarmée, un Comité révolutionnaire sera créé pour faire arrêter tous les ennemis de la République. Une Commission militaire de sept membres sera chargée de reconnaître l'identité des personnes hors la loi, et de les faire exécuter dans les vingt-quatre heures. Tous les frais de l'armée d'occupation seront supportés par les *riches*.

Dès le 21, la Commission militaire fut nommée. Elle se composait de Lacombe, instituteur à Sainte-Foy, président; Parmentier, comédien; Marguerié, marchand à La Réole; Gautier-Giffey, greffier; Jean Rey, capitaine de chasseurs; Jacques Morel, doreur, et Barsac, commis.

Ces hommes étaient chargés de décimer Bordeaux; on les surnomma les Sept péchés capitaux. Et, comme six n'avaient rien de militaire, on leur attribua des grades élevés, dont ils prirent le costume, et on les gratifia d'une paie de dix-huit livres par jour. Ils furent installés, en grande pompe, dans une des salles de la Faculté actuelle, rue Monbazon (la salle à droite).

On installa en même temps, comme accessoire, la guillotine sur la place Dauphine, alors place Nationale (23 octobre), et elle y resta en permanence.

Les jugements commencèrent. Saige fut une des premières victimes envoyées à l'échafaud. L'exécution de cet homme de bien consterna Bordeaux; son hôtel (Préfecture actuelle) fut pillé. On livrait au bourreau chaque jour quelques prévenus, on mettait les autres à l'amende, on allait enlever l'argenterie des gens riches, des couvents, des églises. Les frères Raba furent frappés d'une amende de quatre cent mille livres pour l'armée et de cent mille pour les sans-culottes. Les dénonciations et les poursuites atteignaient toutes les classes de la société.

Desfieux et ses amis, Charles, Cogorus, les espions, les agents secrets accusaient les proconsuls et leurs complices de modérantisme. Ce qui se passait à Bordeaux se reproduisait dans toutes les villes et communes des environs.

La municipalité et le Conseil du département avaient été renouvelés par Ysabeau et Tallien, dont les deux collègues étaient repartis pour Paris. Bertrand restait maire de Bordeaux. Un arrêté des proconsuls, approuvé par la Convention, changea le nom du département de la *Gironde*, et lui donna le nom de *Bec-d'Ambès*.

A Paris, la Convention faisait le procès des Girondins, les condamnait à mort et les faisait exécuter

(31 octobre 1793). Ainsi périrent Vergniaud, Gensonné, Fonfrède et Ducos. Leur crime était d'avoir voulu modérer la Révolution, l'arrêter sur la pente sanglante où la précipitaient les Jacobins.

Au mois de novembre, Tallien alla faire une petite excursion à Libourne, pour y organiser le régime révolutionnaire. Il fut suivi de près par le tribunal de Lacombe et par la guillotine, qui, pendant leur séjour, firent tomber cinq têtes.

A son retour, Tallien fit fermer les vingt-huit Sections de Bordeaux, et, le 22 novembre, il renouvela la Commission de surveillance, en lui donnant pour président le féroce Peyrend d'Herval. Le régime inquisitorial redoubla dès lors de rigueur. Rouillet et Dudon fils furent exécutés.

Le trésor des églises avait été pillé; les représentants le mirent à la disposition des acteurs qui devaient figurer dans la fête de la Raison.

Cette fête fut célébrée le 10 décembre 1793. Elle fut présidée par Ysabeau et Tallien. Le cortège, qui parcourut les principales rues et places de Bordeaux, dont les noms avaient été changés, se composait d'une partie sérieuse : l'actrice Duchaumont représentait la Liberté, la fille Vidailhon la Raison; la première était entourée de cent jeunes filles vêtues de blanc; la seconde, placée sur un tombereau plein de livres de théologie, était suivie d'un groupe de quarante nourrices allaitant des enfants; puis venaient toutes les au-

torités, les représentants, Lacombe et la Commission militaire, le Club national. Les livres furent brûlés sur la place du théâtre; des discours furent prononcés. La seconde partie du cortège était grotesque. On y voyait sur un âne le nain Richefort, revêtu d'habits pontificaux, répandant de burlesques bénédictions. Il était entouré d'une mascarade de cardinaux, de prêtres, de magistrats et de seigneurs, se livrant à de grossiers ébats. Arrivés devant l'église Saint-Dominique (Notre-Dame), érigée en temple de la Raison, ces comparses trouvèrent la grille fermée, et on ne la leur ouvrit que quand ils eurent dépouillé et foulé aux pieds leurs riches habits et leurs insignes. L'église leur fut ensuite livrée, et, après la cérémonie, on y dansa toute la nuit.

Trois jours après, Tallien fut victime d'un attentat dont les auteurs ne furent pas découverts; on le gratifia d'une bastonnade nocturne.

La Commission militaire continuait ses travaux. Le marquis de Saluces, Duranthon, les frères Grange-neuve étaient condamnés à mort, Peixotto à un million deux cent mille livres d'amende.

Le 30 décembre, on célébra par une fête la prise de Toulon, où Bonaparte avait fait ses premières armes. La fille d'un négociant, Thérésia Cabarrus, veuve Fontenay, prononça ce jour-là dans le temple de la Raison un discours sur l'éducation de la jeunesse. C'était une fort belle femme, aux allures martiales, une sorte d'a-

mazone qui devint plus tard M^{me} Tallien, et qui, par son influence, s'efforça d'adoucir les violences de la Terreur.

On put bientôt s'en apercevoir. L'opinion publique commençait à se lasser, à s'indigner de l'arbitraire, des abus que Lacombe et ses amis apportaient dans l'exercice de leurs terribles fonctions. Tallien et Ysabeau s'en émurent. Un arrêté du mois de février réorganisa la Commission militaire, dont Lacombe resta président, et le Comité de surveillance, dont Peyrend d'Herval fut exclu. Des mesures de douceur furent prises en faveur des détenus. Les acquittements se multiplièrent; le jeune Brochon fut épargné. Le Conseil général de la commune sacrifia le maire Bertrand, qui était accusé de détournements (25 mars).

L'avocat Martignac, qui venait d'être arrêté, révéla à Tallien qu'étant jurat, il avait fait condamner Lacombe pour escroquerie. Tallien n'osa pas sévir contre Lacombe, mais Martignac fut soustrait à la Commission militaire. Il resta en prison jusqu'à la chute de Robespierre.

Bordeaux respira; mais son espoir de délivrance fut de courte durée.

Les jacobins accusèrent les représentants de mollesse. Tallien dut se rendre à Paris pour justifier sa conduite, et c'est alors que le Comité de Salut public envoya en mission à Bordeaux un jeune homme de dix-neuf ans, Jullien, fils d'un député de Toulouse.

Depuis la chute des Girondins, les démagogues s'étaient divisés : Danton et Hébert avaient succombé. Après les avoir envoyés à l'échafaud, le triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just dominait la Convention et le Comité de Salut public ; Jullien était leur agent. Sur son rapport, ils renouvelèrent la Commission de surveillance de Bordeaux, en la composant de terroristes étrangers à la ville, et adressèrent à la Commission militaire une lettre sévère, signée par Robespierre, pour blâmer cette Commission de n'avoir condamné qu'à l'amende les négociants contre-révolutionnaires.

Ysabeau était remplacé par Jullien et par le représentant Garnier (de Saintes). La Commission militaire reprit ses séances, et multiplia les condamnations. De nombreuses victimes furent envoyées à l'échafaud, des religieuses, d'anciens membres du Parlement, l'avocat Cornu, Peyronnet (père du ministre de la Restauration), de Meslon, etc. Les émissaires de Jullien avaient enfin arrêté à Saint-Émilion Salles et Guadet, cachés chez le père de ce dernier. Ces deux girondins furent exécutés à Bordeaux. Ce fut ensuite le tour de Barbaroux. Ses deux compagnons, Buzot et Pétion (l'ancien maire de Paris), avaient réussi à fuir dans les bois, où l'on trouva leurs cadavres à demi dévorés par les bêtes féroces. Ces cinq girondins avaient voté la mort de Louis XVI.

Garnier (de Saintes) arriva à Bordeaux le 10 juillet

1794, et alla loger sur les Fossés-Marat (Chapeau-Rouge). Il s'empessa d'organiser avec Jullien la fête du 14 juillet. Ce jour-là, on fit, au Champ de Mars, le simulacre de la prise de la Bastille, on y célébra vingt-huit mariages sur l'autel de la patrie; on banquetta, et on dansa ensuite sur toutes les places de la ville.

Le 15, neuf têtes tombèrent sur l'échafaud. Il n'y a pas de fête sans lendemain!

Excités par Garnier et par Jullien, le sanguinaire Lacombe et ses collègues redoublaient de cruauté. Ils n'épargnaient ni nobles, ni prêtres, ni anciens magistrats. Six carmélites périssaient sur l'échafaud pour n'avoir pas dénoncé un prêtre, le vieux Guadet pour n'avoir pas livré son fils!

Bordeaux était en proie à la plus odieuse des tyrannies; les terroristes décimaient peu à peu la population, et faisaient tomber la tête de tous les hommes qui semblaient ennemis de la Révolution, ou qu'on accusait de l'être. Les prisons étaient pleines de malheureux qui attendaient leur tour d'être jugés. Le commerce, ruiné par l'emprunt forcé, par le maximum, par la guerre et par la perte des colonies, était anéanti, le travail interrompu; la disette continuait; la religion était abolie, les églises fermées ou livrées aux clubs. Saint-André devenait le temple de l'Être suprême; le dimanche même était supprimé et remplacé par le décadi.

Pendant que la Terreur augmentait de violence dans

notre ville, une nouvelle révolution s'accomplissait à Paris, dans la Convention. Robespierre et son parti étaient à leur tour vaincus par Tallien et ses amis, qui les envoyaient à l'échafaud, comme ils y avaient envoyé les Girondins d'abord, et ensuite Danton et Hébert. Cette révolution porte le nom du 9 thermidor (27 juillet 1794).

La chute de Robespierre mit tout à coup fin à la Terreur.

A la nouvelle de ce grand événement, Jullien partit pour Paris, et Garnier modifia complètement sa conduite. Il s'empressa de suspendre la Commission militaire, et de faire arrêter Lacombe, qui lui avait été dénoncé comme prévaricateur.

La Terreur cessa à Bordeaux. Elle avait duré plus de neuf mois, du 23 octobre 1793 au 31 juillet 1794. La Commission militaire avait prononcé quatre cent quatre-vingt-cinq condamnations, dont trois cent une à mort¹, cent vingt-neuf à la détention et cinquante-cinq à l'amende. Le total des amendes s'était élevé à sept millions, dont un pour les sans-culottes, et un million trois cent vingt-cinq mille livres pour un hospice qui ne fut jamais construit. Trois cent soixante-treize accusés furent acquittés, en y comprenant pour cent soixante et onze le personnel des deux théâtres.

Aurélien Vivie a publié la liste des quatre cent

¹ On avait exécuté 257 hommes et 44 femmes.

quatre-vingt-cinq condamnés, et M. Fabre de la Bénodière, dans un remarquable discours, a fait connaître les motifs de leur condamnation. Ceux qu'on avait fait périr n'étaient pas des criminels, mais des innocents¹.

La Convention remplaça Garnier par Ysabeau, qui revint à Bordeaux, et qui n'hésita pas à déférer Lacombe à une Commission chargée de le juger.

Le 14 août, Lacombe fut conduit de la prison du Parlement (palais Brutus, place du Palais), au tribunal de la rue Monbazon, par les quais et les Fossés. Le peuple, sur son passage, l'accabla d'imprécations. Les femmes de la halle se signalèrent par leurs fureurs. Une dame vêtue de deuil suivait Lacombe en le menaçant d'un poignard : c'était la veuve d'une de ses victimes, la femme du conventionnel Grangeneuve.

Son procès dura toute la journée : il fut convaincu de concussion et de vénalité. Il avait vendu la justice, accepté de l'argent des prévenus ou de leur famille, et, quand les sommes exigées ne lui avaient été remises qu'en partie, il avait condamné sans rien restituer (affaire Dudon).

Il passa du tribunal à l'échafaud, et fut exécuté le même jour. Le peuple s'empara de son cadavre et le promena dans les rues; on ne retrouva pas sa tête.

¹ Aurélien Vivie, *Histoire de la Terreur à Bordeaux*, t. 2, p. 343, 402 et 403.— Fabre de la Bénodière, *La justice révolutionnaire à Bordeaux* (1865).

Dès le lendemain, Ysabeau fit enlever la guillotine de la place Dauphine.

Les complices des prévarications de Lacombe furent jugés un peu plus tard. L'accusation confirma tous les faits reprochés à Lacombe. Sa femme, son frère et deux autres personnes furent condamnés à vingt ans de fers, un cinquième, le boulanger Rey, fut mis à mort (octobre 1794). Le maire Bertrand fut, l'année suivante, condamné à douze ans de fers.

Depuis la chute de Robespierre, le caractère d'Ysabeau avait changé. Le temps des cruautés était passé, et il le comprit. Il alla lui-même visiter les prisons, interroger les prisonniers; il en fit mettre en liberté un grand nombre; il adoucit le sort des autres. Il régularisa la situation des parents des émigrés, leur laissa la jouissance des meubles, et leur alloua des secours prélevés sur les biens confisqués. Il réhabilita plusieurs victimes de la Commission militaire, et nomma un Comité pour réviser les jugements; mais la Convention cassa ce Comité, et en annula les premières décisions.

Enfin, Ysabeau appuya la députation que Bordeaux envoya à la Convention pour demander le rapport du décret du 6 août 1793, source des persécutions et des violences.

Ce terrible décret fut rapporté le 2 novembre 1794; le nom de Gironde fut rendu au département. Pierre Sers, alors à l'étranger, fut seul excepté de l'amnistie.

Une fête populaire célébra l'abrogation du décret du 6 août.

Agissant en vertu de ses pouvoirs discrétionnaires, Ysabeau réorganisa et épura les administrations. — Ferrère-Colk fut nommé maire de Bordeaux (6 novembre 1794).

L'opinion publique se révoltait contre les spoliateurs qui, sous le manteau de jacobins, avaient dilapidé les dons patriotiques, le produit des amendes, l'argenterie confisquée, les vases précieux des églises. On accusait ouvertement le maire Bertrand, Charles et d'autres, qui n'avaient tenu aucun registre des objets enlevés par eux, et qui avaient présidé au pillage de l'hôtel Saige et de plusieurs riches maisons.

Ces accusations firent le sujet des plus vives discussions dans la Société populaire; mais comme les terroristes, pour se justifier, voulaient faire remonter aux conventionnels Tallien, Ysabeau, Jullien, la responsabilité des dilapidations, les conventionnels Treilhard et Bordes firent fermer la Société populaire pour sauver l'honneur de leur parti.

La fête du 14 juillet fut célébrée sans enthousiasme; on en montra davantage pour celle du 27, anniversaire de la chute de Robespierre. La Convention avait décrété la liberté des cultes; les religieux rentraient dans leurs familles; les églises furent rendues aux communes. Dès le mois de mars, le buste de Marat avait été précipité du haut d'un simulacre de la Montagne,

qui ornait le temple de l'Être suprême (Notre-Dame).

Besson, le dernier et le plus doux des conventionnels en mission à Bordeaux, quitta notre ville le 13 août 1795.

La Constitution de 1793 n'avait jamais été mise à exécution; la Convention venait d'en voter une nouvelle, celle de l'an III de la République. Elle fut soumise à l'acceptation du peuple, réuni dans ses assemblées primaires. Elle fut adoptée, et mit fin au régime de l'arbitraire, à la tyrannie d'une assemblée unique.

Les jacobins de Paris tentèrent un dernier effort (20 mai 1795) pour s'emparer du pouvoir; mais ils furent vaincus; une loi ordonna la fermeture des clubs. Les conventionnels les plus sanguinaires furent mis à mort ou déportés.

Ce fut ensuite le tour des royalistes, qui attaquèrent la Convention. Elle fut sauvée par le jeune Bonaparte (13 vendémiaire, 5 octobre).

Enfin, elle termina ses séances le 26 octobre 1795.

LE DIRECTOIRE

Le Directoire de l'Institut de France est composé de dix membres, dont deux sont élus par l'Académie des Sciences et sept par l'Académie des Lettres. Le Directoire est chargé de l'administration de l'Institut et de la surveillance de ses travaux. Les membres du Directoire sont élus pour une durée de six ans et peuvent être réélus.

Le Directoire de l'Institut de France est composé de dix membres, dont deux sont élus par l'Académie des Sciences et sept par l'Académie des Lettres. Le Directoire est chargé de l'administration de l'Institut et de la surveillance de ses travaux. Les membres du Directoire sont élus pour une durée de six ans et peuvent être réélus.

VI

LE DIRECTOIRE

La Constitution de l'an III attribuait le pouvoir législatif à deux Chambres, le Conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents ; elle confiait le pouvoir exécutif à cinq directeurs, Barras, Carnot, Rewbel, et deux autres régicides.

Bordeaux fut divisé en trois arrondissements municipaux, trois mairies, les Chartrons, Saint-André, les Fossés, avec un bureau central à l'Hôtel de Ville. Cette organisation dura du 29 mai 1796 au 26 mars 1800.

La situation de Bordeaux était déplorable. La population, qui était de cent dix mille âmes en 1790, était réduite à quatre-vingt-sept mille. Les finances de la Ville étaient épuisées. Les réverbères même n'étaient plus allumés ; les vols et les crimes se multipliaient dans les rues obscures ; il fallut obliger les citoyens à

ne pas sortir la nuit sans fanal. Les routes, les campagnes étaient infestées de bandits ; on envoya des colonnes mobiles pour réprimer ces brigandages, et on plaça de petites garnisons dans les villages. Il fallut même interdire les mascarades du carnaval.

Le commerce souffrait toujours ; la dépréciation énorme du papier monnaie et l'emprunt forcé ruinaient les familles. Il fallait alors sept mille deux cents livres en assignats pour payer un louis de vingt-quatre livres ; la pièce d'un franc égalait trois cents livres en assignats. La loi du 17 juillet 1796 fit cesser enfin le cours forcé de ce papier déprécié.

Les esprits étaient en proie à la plus vive agitation. Les royalistes et les républicains se livraient une lutte acharnée. Des querelles, des scènes de désordre avaient lieu dans les théâtres. Le Gouvernement cherchait à remplacer les cérémonies du culte par des fêtes populaires, les unes ayant un caractère pastoral, fêtes des époux, de l'agriculture, des vieillards, les autres un caractère politique, fêtes du 21 janvier, du 14 juillet, du 10 août.

Les royalistes avaient la majorité dans les Chambres ou Conseils, un coup d'État la leur enleva. Augereau cerna le palais législatif dans la nuit du 18 fructidor (4 septembre 1797), et assura le pouvoir à la minorité républicaine, qui condamna à la déportation cinquante-trois députés et deux directeurs.

Cet événement eut à Bordeaux son contre-coup. Les

royalistes furent persécutés. On arrêta un certain nombre de prêtres et d'émigrés, pour les déporter à la Guyane. On fit des visites domiciliaires, on prit des mesures contre les étrangers, on expulsa des journalistes. Les journaux et les écrits furent soumis à la censure.

Cependant, Bonaparte venait de terminer la glorieuse campagne d'Italie par le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). Son retour à Paris fut un triomphe. On lui confia la direction de l'expédition d'Égypte. Pendant qu'il en faisait la conquête et ajoutait un nouveau prestige à son nom, le Directoire se débattait péniblement, à l'intérieur, contre l'anarchie, à l'extérieur, contre la coalition des puissances étrangères, soulevées par l'Angleterre.

Bordeaux était toujours agité par les discussions politiques. Les royalistes devenaient audacieux. Le général Lannes était insulté par la jeunesse sur Tourny et au théâtre (janvier 1798).

Les autorités continuaient à organiser des fêtes populaires. En mai, on célébra le retour du soleil et les bienfaits qu'il répand sur la nature; en juillet, la fête de la Liberté; le 15 septembre, l'anniversaire de la fondation de la République; le 21 janvier, la mort de Louis XVI. Il y eut ensuite la fête de la souveraineté du peuple, la fête de la jeunesse, la fête des époux, la fête de la reconnaissance. Le récit de ces solennités est curieux, mais il ne peut entrer dans le cadre de

cette histoire. Ces fêtes perpétuelles troublaient le commerce, paralysaient le travail; elles ne parvenaient ni à réveiller les sentiments républicains, ni à apaiser les passions. Les 6 et 7 août 1799, les partis en vinrent aux mains; on tira des coups de feu sur la place de la Comédie et sur les Fossés de ville. M. de Lur-Saluces et quinze autres citoyens furent blessés.

Mais, au moment où les royalistes et les républicains se disputaient le pouvoir, Bonaparte, revenu d'Égypte, le leur enleva. Le 9 novembre 1799, il fit le coup d'État du 18 Brumaire, qui le rendit maître de la France. Le Conseil des Cinq-Cents fut dispersé par la force des baïonnettes, et le Conseil des Anciens substitua au Directoire un Consulat provisoire composé de Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos.

La Constitution de l'an VIII, promulguée le 15 décembre 1799, attribua le pouvoir exécutif à trois consuls qui furent Bonaparte, Cambacérès et Lebrun. Bonaparte, premier consul, fut le véritable chef de l'État.

C'était l'Empire, moins le nom.

celle d'histoire et les parties les plus importantes de son
histoire, et de son histoire, elle ne peut être que
de son histoire, et de son histoire, et de son histoire,
passés les 6 et 7 novembre 1793, les parties en vertu des
mains; ce fut les corps de loi sur la force de la
Canton et sur la force de loi de la Constitution
et quinze autres choses furent faites.

Mais, au moment où les royalistes et les républicains
se disputaient le pouvoir, Bordeaux, devenu libre,
leur eut, le 9 novembre 1793, un état de siège officiel
du 18 Brumaire, par le décret de la Convention, le
Conseil des Cinq-Cents, fut dispersé par la force des
barronniers, et le 12 novembre, les sections furent
dirigées par le Conseil provisoire composé de Bous-

LIVRE V

BORDEAUX AU XIX^e SIÈCLE

part, sous le nom de Bous-
cours 1793, et dans le pouvoir exécutif trois conseils
qui furent nommés, Cambacérès et Lebrun, Hous-
part, premier conseil, fut le véritable chef de l'État.
C'est Hous, sous le nom

BORDEAUX AU XIX^e SIÈCLE

- I. — CONSULAT ET EMPIRE.
- II. — LA PREMIÈRE RESTAURATION.
- III. — LOUIS XVIII, CHARLES X, LOUIS-PHILIPPE.
- IV. — DERNIÈRES PAGES D'HISTOIRE.
- V. — DERNIERS PROGRÈS (1852-1887).
- VI. — COMMERCE, INDUSTRIE, VITICULTURE.

I

CONSULAT ET EMPIRE

Arrivé au Consulat, Bonaparte pacifia et réorganisa la France. En accomplissant cette œuvre de réparation, il se montra aussi parfait administrateur, aussi sage législateur qu'il avait paru grand capitaine. Il appliqua enfin ces principes de liberté, ces principes de 1789, que la Révolution avait proclamés à son début, et qu'elle avait si vite remplacés par la plus atroce des tyrannies. Les proscrits furent rappelés, la loi des otages et celle de l'emprunt forcé furent rapportées; les prêtres non assermentés furent remis en liberté. La liste des émigrés fut fermée. Les églises furent rendues au culte. M^{sr} d'Aviau fut nommé archevêque de Bordeaux.

La justice fut réorganisée; on institua la Cour de Cassation; on créa vingt-sept Cours d'appel, dont une

fut placée à Bordeaux. En matière de finances, le système qui nous régit fut établi; la Banque de France fut fondée. L'administration départementale fut modifiée. Des préfets relevant du ministère de l'Intérieur remplacèrent les Directoires élus. Les préfetures et sous-préfetures, les Conseils de préfecture, les Conseils généraux et d'arrondissement, les Conseils municipaux furent institués.

M. Thiers, avec sa remarquable clarté d'exposition, a décrit, dans le premier volume de son Histoire du Consulat, cette organisation des grands services administratifs. En le lisant, on admire Napoléon comme législateur, on retrouve en lui tous les caractères du vrai génie. Les institutions dont il nous dota alors subsistent encore; elles ont survécu à toutes nos révolutions, tandis que ses conquêtes, qui ont coûté tant de sang à la France, nous ont bien vite échappé.

Bordeaux ressentit les bienfaits de ce régime réparateur. Pierre-Pierre, envoyé de Paris pour diriger la police, contribua, avec le préfet et les trois maires qui administraient alors la ville, à rétablir l'ordre et à améliorer les services municipaux. L'éclairage et le nettoyage des rues furent de nouveau effectués; les bals, les spectacles, le métier de marchand d'eau furent réglés. On organisa un service pour les incendies. On assujettit les spectacles et les divertissements publics au paiement d'un droit pour les pauvres. Un arrêté ministériel créa le Bureau de bienfaisance (1806).

Les sieurs Rodrigues et Göethals fondèrent sur Tourny, en 1800, un *Museum* ou cercle littéraire, qui a été l'origine de notre Société philomathique, créée huit ans après.

Le Théâtre-Français fut construit par des actionnaires sur le terrain du couvent des Récollets, là où, du temps des Romains, se trouvait le cimetière de Campaure.

On démolit, sur la place du Palais, le château de l'Ombrière, ce vieux palais des ducs de Guyenne et du Parlement. Les tribunaux furent transférés (jusqu'en 1820) dans le palais où est aujourd'hui la mairie.

Le Lycée fut installé dans le couvent des Feuillants et dans celui des Visitandines, sur les Fossés-des-Tanneurs (cours Victor-Hugo), là où sont aujourd'hui les Facultés; il y est resté jusqu'en 1884.

Le grand Séminaire, rue du Palais-Gallien, devint l'hôtel de la Monnaie. Un dôme vitré recouvrit la cour de la Bourse.

En 1801, le Mont-de-Piété fut fondé dans l'hôtel Leberthon, rue du Mirail. En 1805, on créa la Société de Charité maternelle, à l'imitation de celle qui avait été établie à Paris par Marie-Antoinette. Le préfet qui en fit l'installation était le père d'un des grands peintres de l'école française, Eugène Delacroix, dont notre Musée possède plusieurs tableaux.

L'Empire succédait au Consulat à vie. Un décret du Sénat, daté du 18 mai 1804, attribua le titre d'empereur

à Bonaparte, avec l'hérédité de cette dignité dans sa famille. Ce sénatus-consulte fut soumis à l'acceptation du peuple au moyen de registres ouverts dans toutes les villes. Bordeaux envoya son vote par trois députés, qui arrivèrent à Paris le jour même de la proclamation de l'Empire. Napoléon fut sacré, le 2 décembre, à Paris, par le pape Pie VII, qui vint exprès en France, malgré un hiver des plus rigoureux.

L'année suivante, le décret du 21 septembre réunit en une seule les trois municipalités de Bordeaux. Lafaurie-Monbadon devint maire. On remarquait parmi ses adjoints Fieffé, qui a légué à Bordeaux une partie de sa fortune, et Portal, qui devait plus tard être ministre.

Le couronnement de l'Empereur, ses victoires d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, enfin, la paix de Tilsit, furent, à Bordeaux, l'occasion de fêtes publiques.

En 1807, Napoléon était à l'apogée de la gloire militaire. Mais, au milieu même de ses guerres, il n'avait cessé d'accomplir de grandes choses. En 1802, il avait signé avec le Pape le Concordat, qui règle encore aujourd'hui les relations de la France avec la cour de Rome. En 1804, il avait promulgué le Code civil, qui avait été discuté en sa présence, sous sa direction, et auquel on a donné son nom.

Il avait institué la Légion d'honneur.

L'enseignement avait été réorganisé par lui; il avait

créé vingt-neuf Lycées, dix Écoles de droit, six de médecine; il avait complété l'École polytechnique. Enfin, il avait fondé l'Université.

Napoléon organisa aussi l'administration du culte juif.

Nous avons vu que les israélites de Bordeaux, anciens portugais, après avoir vécu pendant de longues années en étrangers, ou en chrétiens plus ou moins déguisés, avaient fini par se faire admettre dans la bourgeoisie, et par pratiquer ouvertement leur religion. Fidèle aux principes de la Révolution, l'Assemblée constituante avait décrété, pour eux et pour toutes les communautés de France, l'égalité de législation avec les autres Français. Napoléon, après avoir convoqué, en 1806 et 1807, le Sanhédrin ou assemblée générale des députés juifs, qui fut présidée par un bordelais, Furtado, institua, par les décrets de 1808, un Consistoire à Bordeaux¹. Quatre ans plus tard, les israélites remplacèrent leurs synagogues par le beau temple de la rue Causserouge, qu'un incendie a détruit en 1873.

Napoléon entreprenait, sur tous les points du territoire, de vastes travaux, dont Bordeaux allait avoir sa part. Mais les guerres perpétuelles et le blocus continental répandaient une ombre sinistre sur ce tableau.

¹ Ce premier Consistoire était composé du rabbin Andrade, et de MM. David Gradis, Lopès-Dubec et Isaac Rodrigues.

Le 4 août 1807, Napoléon arriva à Bordeaux. Il visita la ville suivi d'une garde d'honneur. Il s'embarqua sur la Garonne, et fit une promenade jusqu'au Bec-d'Ambès. Après un repas donné par lui, il s'entretint avec ses invités, mais n'ayant pas été satisfait des réponses de trois ecclésiastiques qu'il interrogea sur les principes de l'Église gallicane, il les fit rayer du clergé bordelais.

Le 10 avril 1808, Napoléon revint dans notre ville avec l'impératrice Joséphine. Pendant ce nouveau séjour, l'Empereur se rendit à la Bourse, et s'entretint avec la Chambre de commerce, qui lui exprima des vœux pour la liberté des mers et le rétablissement des relations commerciales avec l'étranger. Le commerce de Bordeaux souffrait des longues guerres de l'Empire et de notre rivalité avec l'Angleterre; il était ruiné par le blocus continental, qui avait fermé aux importations anglaises tous les ports de l'Europe, qui paralysait notre marine marchande et l'exportation de nos vins.

Napoléon, laissant l'impératrice à Bordeaux, partit le 13 avril pour Bayonne, où il avait attiré le roi d'Espagne Charles IV et son fils Ferdinand, sous prétexte de les réconcilier; son intervention eut pour résultat de les faire abdiquer l'un et l'autre, et d'assurer la couronne d'Espagne à son frère Joseph.

Le 24 mai 1808, par un décret de l'Empereur, les matériaux et les terrains du Château-Trompette, qui

allait être démolí, furent abandonnés à la Ville; une partie du produit devait être employée à l'acquisition de l'hôtel Saige, où l'on a placé la Préfecture, et à la fondation d'un Dépôt de mendicité.

Napoléon ordonnait la construction d'un pont sur la Garonne, pour relier Bordeaux à La Bastide. Ce monument, si utile et depuis si longtemps désiré, n'avait en 1814, à la fin de l'Empire, que six piles de bâties; il fut achevé par la Restauration.

Le vieil Hôtel de Ville Saint-Éloi fut démolí en 1808, et fit place au Grand-Marché. La mairie fut alors installée en face de l'ancienne, de l'autre côté des Fossés, là où se trouve aujourd'hui notre Lycée.

Au mois de mars 1809, M. Lynch fut nommé maire de Bordeaux, en remplacement de M. Lafaurie-Monbadon, devenu sénateur.

En 1809, de nouvelles victoires rendaient Napoléon maître de l'Autriche, et, par un décret daté du palais impérial de Vienne, il réunissait à la France les États pontificaux. Mais, au milieu de cette prospérité, il gémissait de n'avoir pas d'enfant de son mariage avec Joséphine; il voulait un héritier. Pour l'obtenir, il divorça, et épousa Marie-Louise, fille de François II, empereur d'Autriche. Cette union fut bénie, le 2 avril 1810, par le cardinal Fesh, archevêque de Lyon. Bordeaux célébra cet événement; et, l'année suivante, fit de nouvelles fêtes à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon, le roi de Rome.

Un décret dota dix jeunes filles de Bordeaux, qui épousèrent d'anciens militaires.

C'est à partir de ce moment que commence la décadence de l'Empire.

Napoléon avait abusé de la guerre; tant que la fortune l'avait favorisé, il avait ébloui les Français et étouffé les oppositions; les revers vont maintenant l'accabler, et, aussitôt que son étoile pâlera, nous verrons sa popularité diminuer, ses ennemis devenir audacieux, son despotisme grandir.

Le Pape protesta contre la spoliation de ses États, et excommunia le vainqueur de l'Europe. Napoléon fit enlever le pontife, et le transféra captif à Fontainebleau (1812).

La guerre d'Espagne, où les Français eurent à lutter contre les populations insurgées et contre les Anglais, la campagne de Russie, suivie de la plus désastreuse des retraites, enfin, les combats de 1813 et la meurtrière défaite de Leipzig frappèrent de coups mortels la puissance et le prestige de Napoléon. On aurait dit que la Providence voulait le punir de sa conduite envers Joséphine, Charles d'Espagne et le Pape, surtout de la mort du duc d'Enghien, ce jeune prince de Bourbon que Napoléon avait fait fusiller dans les fossés de Vincennes.

La France était épuisée par la guerre. Le sang de ses enfants si largement prodigué, les levées anticipées de soldats, le sacrifice de tant d'hommes et d'argent,

l'hostilité de toute l'Europe, la ruine du commerce, excitaient un vif mécontentement. Les familles décimées avaient en horreur le despotisme militaire. Un député de Bordeaux, M. Lainé, eut le courage de se faire l'interprète de ce sentiment, et entraîna le Corps législatif à demander la paix. Napoléon y répondit par une dissolution, et dicta ses volontés au Sénat asservi.

Au mois de janvier 1814, les puissances coalisées de l'Europe arment un million d'hommes et envahissent notre territoire. Napoléon soutient contre ces formidables ennemis la brillante et terrible campagne de France. En un mois, il livre quatorze batailles, remporte douze victoires, et défend en désespéré les approches de Paris. Mais la lutte était inégale; il devait succomber.

Les royalistes de Bordeaux conçurent alors l'espoir de rétablir la monarchie, en s'appuyant sur l'armée anglaise de Wellington, qui, après de grands succès en Espagne et la chute du roi Joseph, arrivait sur nos frontières.

Dès le début de l'Empire, ils avaient organisé à Bordeaux un comité secret, dont faisaient partie MM. Taffard de St-Germain, Dudon, Bontemps-Dubarry, de Saluces, de Puységur, Papin et un adjoint au maire, M. de Tauzia. La marquise de Donissan et son gendre, Louis de La Rochejaquelein, avaient pris la direction du parti. Ils se mirent en rapport avec Wellington, et lui promirent que, s'il entrait en France avec un

prince de Bourbon, il serait accueilli en libérateur. Le duc d'Angoulême, neveu et gendre de Louis XVI, se rendit lui-même auprès du général anglais, et lança dans tout le Midi d'énergiques proclamations.

Un commissaire du Gouvernement, le sénateur Cornudet, arriva à Bordeaux pour organiser la défense. Mais, à la nouvelle que le maréchal Beresford occupait Mont-de-Marsan et approchait avec un corps de troupes, il dut se retirer à Saint-André-de-Cubzac, avec les recrues qui formaient toute la garnison. Bordeaux, ville ouverte, ne pouvait être défendue.

M. Lynch, maire de Bordeaux, connaissait le complot des royalistes, et leur avait promis son concours. Ses adjoints l'ignoraient.

Le 12 mars, un officier anglais vient à l'Hôtel de Ville annoncer que Beresford est à nos portes. M. Lynch monte aussitôt en voiture, avec une partie de la municipalité, et se rend au-devant des Anglais, suivi d'un grand concours d'habitants. On supposait qu'il allait traiter de la capitulation de Bordeaux. Mais il annonce à ses adjoints Fieffé et Gramont qu'il va proclamer la royauté. Ceux-ci se récrient, et refusent de descendre de voiture. M. Lynch les y laisse, et s'avance vers Beresford, qu'il rencontre, à la jonction de la route d'Espagne avec le chemin du Sablonat, à l'endroit où l'on a élevé une pyramide qui lui a donné son nom (aujourd'hui place Nansouty).

M. Lynch demande à Beresford s'il vient en ennemi,

ou en allié du roi Louis XVIII. Beresford répond, d'après les instructions de Wellington, qu'il ne s'opposera pas à la proclamation du roi, mais qu'il ne la fera pas lui-même, et il engage M. Lynch à bien réfléchir aux dangers auxquels il s'exposera, lui et ses amis, si le congrès alors ouvert à Châtillon accordait la paix à Napoléon. M. Lynch n'hésite pas à quitter ses insignes tricolores; il les remplace par l'écharpe et la cocarde blanches, et pousse le cri de *Vive le roi!* qui est répété par tous les assistants.

Des complices venaient d'arborer le drapeau blanc sur la tour Saint-Michel.

Le maire et Beresford entrèrent ensemble dans Bordeaux. La garde urbaine, campée sur la place Saint-Julien, répéta le cri de *Vive le roi!* Le cortège parvint à l'Hôtel de Ville, où M. de Saluces, commissaire du roi, vint demander à Beresford la permission d'arborer le drapeau blanc sur tous les monuments. « Je n'ordonne, ni ne défend », répondit le général anglais.

Les jurisconsultes les plus éminents de Bordeaux, Ravez, Lainé, Ferrère, Émérigon, Denucé, n'avaient pas été consultés, n'avaient pris aucune part à ce qui venait de se passer. Ferrère, froissé, se tint à l'écart.

Vers quatre heures, on apprit à l'Hôtel de Ville que le duc d'Angoulême approchait. Le maire se porta, avec une foule immense, au-devant du prince, qui, en recevant M. Lynch, le pressa avec émotion dans ses

bras. Rien n'égalait l'enthousiasme des Bordelais. Arrivé devant la cathédrale, le duc d'Angoulême y entra pour remercier Dieu, et y fut accueilli par M^{sr} d'Aviau, qui fit chanter un *Te Deum*. Le soir, la ville fut illuminée.

Le 15 mars, le duc d'Angoulême publia une proclamation, rédigée par M. Lainé, dans laquelle il assurait les Bordelais, au nom du roi, que rien ne serait changé dans la forme de leur administration; on respectera la propriété des acquéreurs de biens nationaux; il n'y aura plus de conscription; la liberté des cultes sera maintenue.

Son Altesse Royale nomma M. Lainé préfet, et s'entoura d'un conseil composé de MM. Lainé, Ravez, Émérigon, Taffard, de Marcellus, de Puységur, de Peyronnet.

L'impôt sur les vins fut aboli, à l'exception cependant du droit d'octroi prélevé par la Ville.

Le 19 mars, le congrès de Châtillon était rompu. Napoléon, après avoir livré une dernière bataille, sanglante et indécise, à Arcis-sur-Aube, découvrait Paris dans un mouvement stratégique. Les alliés entouraient la capitale, qui ne se défendait pas, et qui capitulait (31 mars 1814).

Le Sénat, guidé par Talleyrand, prononça la déchéance de Napoléon, et proclama roi, sous le nom de Louis XVIII, le comte de Provence, frère de Louis XVI (6 avril). Peu de jours après, Napoléon abdiqua à Fon-

tainebleau, fit ses adieux à la vieille garde, et partit pour l'île d'Elbe.

Le traité du 23 avril réduisait la France à ses limites de 1792.

LA PREMIERE DESTINATION

En attendant que Louis XVIII décrive à la France ses vœux et son espoir, le Congrès de Vienne se charge de régler les destinées de l'Europe. Les principes de la diplomatie sont alors en jeu. Les grandes puissances se disputent les territoires et les trônes.

Le Congrès de Vienne est le premier congrès européen qui a réorganisé l'Europe après la chute de Napoléon. Les grandes puissances se réunissent à Vienne pour discuter de la future organisation de l'Europe. Les principes de la diplomatie sont alors en jeu. Les grandes puissances se disputent les territoires et les trônes.

II

LA PREMIÈRE RESTAURATION

En arrivant au trône, Louis XVIII octroya à la France une charte ou nouvelle Constitution, qui proclamait la monarchie héréditaire, avec le gouvernement représentatif, et qui consacrait les principes de liberté de 1789. Toutes les grandes institutions de Napoléon étaient maintenues.

Le duc d'Angoulême resta à Bordeaux jusqu'au 23 mai. Les Anglais, commandés par lord Dalhousie, n'en repartirent que le 23 juillet 1814, mais la population n'eut qu'à se louer de leur conduite et qu'à se féliciter de leur séjour. Ils firent beaucoup de dépenses, beaucoup d'achats, ils ranimèrent le commerce des vins, depuis longtemps anéanti. Le Conseil municipal,

reconnaissant, fit don à lord Dalhousie d'une magnifique épée.

Louis XVIII récompensa de Sèze, le défenseur de son frère, en le nommant président de la Cour de Cassation, en lui décernant le titre de comte, et plus tard celui de pair de France. M. Lynch fut aussi élevé à la pairie.

L'année suivante, à l'occasion de l'anniversaire du 12 mars, le duc et la duchesse d'Angoulême vinrent à Bordeaux. Ils y furent reçus avec enthousiasme. Des jeunes filles vêtues de blanc les attendaient sur le port; elles firent dételer la voiture des princes et la traînèrent dans les rues pavoisées, tapissées, jonchées de fleurs, remplies d'une foule en fête. Tous les cœurs étaient émus à l'aspect de la fille de Louis XVI, compagne de sa captivité au Temple.

Le commerce avait organisé un bal à la Bourse. Mais, le matin, un courrier secret vint annoncer au duc le débarquement de Bonaparte à Cannes le 1^{er} mars. Les princes, consternés, assistèrent au bal, mais, à minuit, le duc d'Angoulême partit pour aller prendre le commandement des troupes.

Le lendemain, la duchesse réunit les autorités, leur annonça la fatale nouvelle et leur rappela leur serment de fidélité. Tous jurèrent de mourir pour sa défense. Le général Decaen, Lainé, Ravez, le maire, le préfet, parlèrent en hommes dévoués et prêts à tous les sacrifices. M. Lynch exhorta ses concitoyens à s'ensevelir

avec lui, s'il le fallait, sous les ruines de leur ville. Une souscription fut faite pour armer la garde nationale.

Cependant, le bruit des progrès de Napoléon et de sa marche triomphale vers Paris ébranlait la fidélité de l'armée. Le général Clausel, chargé de soumettre Bordeaux, venait d'être reçu à Blaye au cri de *Vive l'Empereur!* L'insurrection s'étendait, la défection se propageait.

Le passage de la Dordogne était défendu par M. de Pontac et les gardes nationaux, qui occupaient Saint-Vincent. M. de Mallet était campé à Saint-Loubès, et M. de Peyronnet au Carbon-Blanc. Il n'y avait alors pas de pont à Cubzac; on traversait la rivière sur un bateau à manège. Clausel n'avait qu'un petit corps de troupes, facile à arrêter.

Le danger était dans les dispositions de la garnison de Bordeaux. On pouvait compter sur la garde nationale, mais les généraux Decaen et Harispe avaient déclaré au Conseil qu'ils n'étaient pas même sûrs de la neutralité de leurs troupes.

Clausel avait franchi la Dordogne pendant la nuit; les gardes nationaux, manquant de cartouches, n'avaient pu l'arrêter. Le général arrive bientôt à La Bastide, mais il promet à Martignac, venu vers lui en négociateur, d'attendre le départ de la duchesse avant d'entrer à Bordeaux.

La population était soulevée; la garde nationale demandait à combattre.

La duchesse, avant d'abandonner Bordeaux, veut s'assurer par elle-même des dispositions des troupes. Elle monte en calèche, et va dans les trois casernes, haranguer les soldats. Ceux-ci refusent de se battre contre des Français, et d'engager une guerre civile. Au Château-Trompette, la princesse est même accueillie par des murmures insolents. Elle se rend alors sur les quais, où la garde nationale était rangée en bataille, et elle lui ordonne de déposer les armes (1^{er} avril 1815).

Elle s'éloigne, laissant derrière elle une agitation des plus vives, et un désordre au milieu duquel le capitaine Troplong est tué d'un coup de fusil.

La duchesse quitta Bordeaux dans la soirée. Ses amis les plus dévoués l'accompagnèrent à Pauillac, où elle alla s'embarquer pour l'Espagne, sur une corvette anglaise. Les adieux furent touchants. La princesse, émue, détacha son panache blanc, et le donna aux royalistes, qui s'en partagèrent les morceaux¹. M. Lynch, qui avait été excepté de la capitulation, partit pour l'Angleterre.

Napoléon avait reconquis la France en vingt jours, sans tirer un coup de fusil; il était rentré en maître dans Paris. Louis XVIII avait repris le chemin de l'exil.

Ce second règne de Napoléon a duré si peu qu'il a

¹ On voit dans notre Musée un tableau de Gros, qui représente cette scène.

reçu le nom des Cent-Jours ; il se termina, le 16 juin, par la terrible bataille de Waterloo, où l'Empereur fut vaincu par l'Europe coalisée. Après une seconde abdication, il se rendit aux Anglais, qui l'envoyèrent captif à Sainte-Hélène, où il mourut six ans après.

Le général Clausel gouverna Bordeaux pendant les Cent-Jours avec assez de sagesse pour maintenir l'ordre, malgré l'effervescence d'une population royaliste et d'une garnison bonapartiste. Mais il ne se hâta pas assez de se soumettre. Le 12 juillet, jour où l'on apprit à Bordeaux la rentrée du roi dans Paris, il fit arrêter l'adjudant Boisson, qui venait de faire arborer le drapeau blanc sur le Grand-Théâtre, et il donna l'ordre à un bataillon de disperser la foule. Les soldats firent feu sans sommation, et tuèrent un citoyen.

Le lendemain, MM. de Saluces et de Montalembert vinrent faire reconnaître l'autorité du roi. M. de Tournon fut nommé préfet. Le général Clausel quitta Bordeaux.

III

LOUIS XVIII, CHARLES X ET LOUIS-PHILIPPE

Après tant d'orages, la France avait enfin acquis un gouvernement régulier, pacifique, légal, conforme à ceux des autres États de l'Europe, fondé sur les principes de 1789, qu'on avait retrouvés après la tyrannie de la Convention et le despotisme de l'Empire. La monarchie parlementaire n'était cependant pas un régime immobile et sans agitations; c'était un champ de bataille où les partis allaient se disputer le pouvoir par les grandes discussions de la tribune, par la parole et par les votes. Nous ne pouvons raconter ces longues et brillantes luttes oratoires, qui ont tant passionné la France.

Bordeaux, d'ailleurs, pendant cette période de trente-trois ans de monarchie parlementaire, n'a joué aucun rôle historique, et n'a vu s'accomplir dans ses murs

aucun de ces graves événements qui modifient l'existence des cités. Il a rétabli et développé son commerce, acquis des monuments, fondé des institutions; ce sont ces améliorations que nous avons à faire connaître.

La Restauration, pendant laquelle régnèrent successivement deux frères de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, favorisa Bordeaux, la ville du 12 mars; et Bordeaux fournit à la Restauration des ministres et des conseillers, Ravez, Lainé, Portal, Martignac, de Peyronnet, le duc Decazes.

Le décret impérial de 1808 avait ordonné la démolition du Château-Trompette, mais à des conditions qu'on avait trouvées trop onéreuses. A la demande de M. Lainé, Louis XVIII en accorda de meilleures.

Le château disparut; on nivela la terrasse, on planta les allées des Quinconces (1818), et, plus tard, on éleva les colonnes rostrales, ainsi nommées à cause des proues qui les décorent; elles sont surmontées des statues de la navigation et du commerce, par Manceau. Les deux édifices où sont les bains ont été construits par l'architecte Laclotte. La vaste esplanade qui s'étend entre les deux quinconces d'arbres, et qui forme terrasse sur le quai, a été ornée du jet d'eau de la gerbe, en 1858, et c'est la même année qu'on a érigé les statues de Montaigne et de Montesquieu, œuvre du sculpteur Maggesi.

Napoléon avait ordonné la construction du pont, que la ville désirait depuis plus d'un siècle. Ce pont

avait été commencé en 1810. Il devait d'abord être en bois, puis avoir des voûtes en fer, enfin, en 1819, on décida de le faire en pierres et briques. Une société d'actionnaires fournit les fonds, moyennant un péage qui a été racheté sous Napoléon III. Ce pont a été livré au public le 1^{er} mai 1822; il est composé de dix-sept arches, et a une longueur de 486 mètres; il renferme à l'intérieur des galeries voûtées. Les travaux ont été dirigés par l'ingénieur Deschamps.

C'est en 1818 qu'on lança le premier bateau à vapeur qui ait flotté sur la Garonne, dont il reçut le nom. Il fit le service des voyageurs entre Bordeaux et Langon.

En 1819, le duc de Richelieu, petit-fils de l'ancien gouverneur de la Guyenne, né peut-être à Bordeaux, se trouvait dans notre ville, lorsqu'il apprit que les Chambres, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la France, pendant son ministère, en facilitant l'évacuation des armées étrangères, lui avaient accordé le majorat d'une rente de 50,000 fr. à titre de récompense nationale; il en fit abandon à Bordeaux pour la construction d'un nouvel hôpital. Cet édifice, destiné à remplacer l'hospice de Vital-Carles, fut élevé, en 1825, sur l'ancienne plate-forme Sainte-Eulalie, cette Ormée dont nous avons parlé du temps de la Fronde. Il a coûté deux millions ¹, et a été inauguré en 1829.

¹ 128,000 fr. provenaient de la rente de Richelieu. Burguet a été l'architecte de cet hôpital.

Le 20 janvier 1820, les tribunaux furent installés dans l'ancien Collège de Guyenne, qui s'élevait derrière le Grand-Marché actuel des Fossés. Notre Palais de Justice, construit à la place du Fort du Hâ, en face de l'Hôpital, n'a été inauguré qu'en 1846.

En 1823, pendant la campagne que fit en Espagne le duc d'Angoulême, on inaugura un télégraphe aérien de Paris à Bayonne. Les signaux furent placés sur la tour Saint-Michel, alors dépourvue de flèche. Ce n'est qu'en 1852 qu'on établit le télégraphe électrique, et qu'en 1865 que la flèche du clocher fut reconstruite.

En 1827, on ouvrit, à Terre-Nègre, le Dépôt de mendicité, dont la conception était due à Napoléon.

Le duc de Berry, neveu de Louis XVIII, avait été assassiné en 1820, à la porte de l'Opéra. Sa veuve accoucha d'un fils, auquel on donna le titre de duc de Bordeaux. Ce prince, en faveur duquel son grand-père Charles X abdiqua inutilement en 1830, est mort récemment, sous le nom de comte de Chambord, sans avoir régné. C'était l'héritier des Bourbons; les légitimistes, ses partisans, l'appelaient Henri V.

En 1828, sa mère vint passer cinq jours à Bordeaux. Elle posa la première pierre des colonnes des Quinconces, et celle de la fontaine de la place Royale, que l'on a depuis ornée du groupe des Trois-Grâces, dont le modèle est l'œuvre de Visconti.

La Restauration fut pour Bordeaux une époque de renaissance commerciale, littéraire et artistique. Nous

avons déjà parlé des hommes d'État et des ministres sortis de la Gironde. Au barreau, nous remarquons Brochon, Ferrère, Dufaure, Gergerès, Princeteau, de Saget, de Sèze; parmi les publicistes, Henri Fonfrède; parmi les écrivains politiques, Furtado et Benjamin Gradis; dans la littérature, Edmond Gérard, Laurendo, de Martignac, de Sigoyer, Mèzes, le banquier Joseph Rodrigues, tous poètes de talent; Gradis aîné, auteur de contes orientaux et du roman de *Zeïdouna*; de Peyronnet, auteur d'une histoire des Franks, traducteur en vers du livre de Job; Laville de Mirmont, auteur de tragédies et de comédies en vers. La plupart de ces littérateurs contribuaient par leurs travaux à la publication de la *Ruche d'Aquitaine*¹.

La peinture, la musique, la sculpture étaient cultivées par des artistes de goût et de talent.

A la liste des hommes qui ont honoré Bordeaux sous la Restauration, nous devons ajouter l'archevêque M^{gr} d'Aviau, et son successeur M^{gr} de Cheverus, tous les deux distingués par leur charité et leur tolérance.

Nous avons signalé la prospérité du commerce sous Louis XV et sous Louis XVI; cette prospérité avait été interrompue par les violences de la Révolution et par les longues guerres de l'Empire. Pendant ces vingt

¹ *La Ruche d'Aquitaine*, 4 vol. 1817-1818. — H^{te} Minier, *Les Poètes Bordelais*. — Chauvot, *Le Barreau de Bordeaux*.

années de discordes et de ruines, nos marins, toujours courageux, avaient remplacé les hasards des grandes et lointaines expéditions par les péripéties et les périls de la course. Leurs succès ont secondé les efforts de nos escadres et de nos armées. Voici le nom des plus illustres de ces marins : Benquey, de Briolle, Destibetcho, Surcouf, Plassiard, Quoniam, Léveillé, Langlois, Limousin, Dubedat ¹.

La Restauration inaugura pour notre commerce une ère nouvelle de prospérité. Notre port retrouva son activité. Les chantiers de Paludate, ceux de Guibert et de Coureau, ceux de Lormont, dirigés par les Chaigneau et les Bichon, ébranlaient de nouveau les airs du bruit de leurs marteaux.

La vapeur n'avait pas encore été appliquée à la grande navigation. La France n'avait qu'un seul chemin de fer, celui de Lyon à Saint-Étienne, inauguré en 1823.

Les Balguerie, les Baour, les Bethman, les Cabarrus, les Gradis, et les autres armateurs dont nous avons cité les noms, avaient repris leurs opérations. A leurs côtés, J.-J. Bosc, Delbos, Faure, Gramont, Barton et Guestier, Portal, Lopès-Dubec, Léon, Wustemberg, Balaresque, Maurel et Prom, créaient de nouvelles maisons, ou développaient des maisons déjà fondées.

Tous ces armateurs, tous ces négociants étendaient

¹ Henry Ribadiou, *Corsaires et grands navigateurs bordelais*, p. 95 à 152.

les relations de notre port avec les contrées les plus jointaines de l'Asie et de l'Amérique, et faisaient parvenir notre pavillon dans l'Inde, en Chine, en Cochinchine, au Pérou, au Chili. Un navire de la maison Balguerie, *le Bordelais*, faisait le tour du monde (1816).

La Banque de Bordeaux fut fondée par actions, en 1819, sous l'initiative de Balguerie-Stuttenberg; à côté de cet établissement, et sous sa direction, on organisa la Caisse d'Épargne. Celle-ci fut, en 1847, transférée dans l'hôtel qu'elle occupe, en face de la cathédrale; la Banque de Bordeaux devint, en 1848, une succursale de la Banque de France. En 1825, la Chambre de commerce inaugura ses magasins de la place Lainé, et prit la gestion de l'Entrepôt réel, dont la maison Gradis avait le privilège depuis 1811.

Pendant les dernières années de l'ancien régime, les vins de la Gironde, et surtout ceux du Médoc, prônés par le maréchal de Richelieu, avaient acquis une grande valeur. Le commerce de ces vins augmentait tous les jours d'importance. Le nom de nos grands crus, Lafite, Château-Margaux, Latour, Léoville devenaient célèbres; les Guestier et les Johnston créaient leurs vastes caves.

Une rivalité d'intérêts existait entre les négociants du Midi et les chefs des grandes industries du Nord. Les maîtres de forge, les filateurs et les tisseurs réclamaient des droits de douane protecteurs ou prohibitifs, qui nous attiraient, à titre de représailles, de la part

des nations voisines, de lourdes taxes sur nos vins et sur les produits de notre région. Il se constitua, parmi les négociants bordelais, deux partis, qui se sont depuis lors disputé la direction du commerce, et qui luttent encore aujourd'hui. Les uns invoquent l'appui du Gouvernement et réclament des tarifs élevés de douane pour protéger l'industrie nationale contre les produits étrangers; les autres sont partisans de la liberté des échanges et des traités de commerce en faveur du consommateur. Les négociants en vin, les propriétaires de vignes ont toujours été parmi ces derniers. Sous le règne de Louis-Philippe, adoptant les théories de Richard Cobden et de Frédéric Bastiat, ils ont suscité à Bordeaux l'agitation du libre-échange, qui a préparé le triomphe des principes de liberté commerciale.

En économie politique, comme en toutes choses, il n'y a rien d'absolu; la vérité est entre les extrêmes. La libre concurrence a été nuisible à notre marine marchande; la protection a favorisé les développements de la sucrerie de betteraves. Nos colonies, nos producteurs de sucre et d'alcool, notre agriculture et bien des industries ne peuvent se passer d'un certain degré de protection.

En 1830, peu de mois avant la chute de Charles X, l'armée française s'emparait d'Alger. Louis-Philippe acheva la conquête; il soutint en Afrique une guerre longue et coûteuse, qui assura à la France la pos-

session de l'Algérie, la plus belle et la plus vaste de nos colonies.

Le règne de Louis-Philippe commença par une révolution, en 1830, et finit par une autre, en 1848. Ces deux révolutions furent faites par Paris ; Bordeaux les accepta sans résistance, après quelques journées de désordres et d'émeutes. En 1830, le peuple vint assiéger l'Hôtel de Ville, alors sur les Fossés (Lycée actuel), et la Préfecture, où le préfet, M. de Curzay, faillit être assassiné. Dès qu'on connut la chute de Charles X, on arbora le drapeau tricolore, et tout fut terminé.

En 1848, la population de Bordeaux courut chercher des armes à la Mairie, et la garde nationale s'organisa spontanément pour maintenir l'ordre.

Charles X était tombé pour avoir voulu, par des ordonnances, restreindre la liberté de la presse, dissoudre la Chambre des députés et modifier la loi électorale ; il avait violé la Charte pour combattre le parti libéral. Louis-Philippe tomba malgré l'appui de la majorité dans les deux Chambres. Il refusait aux libéraux une réforme électorale ; le parti républicain, après avoir organisé l'agitation des banquets, réussit à soulever Paris. La défection des troupes et de la garde nationale amena la chute de la monarchie ¹.

Sous le règne de Louis-Philippe, en 1835, la Mairie de Bordeaux fut transférée dans le palais qu'elle oc-

¹ Henri Gradis, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. 1^{er}.

cupe aujourd'hui, et l'Hôtel de Ville des Fossés fut transformé en caserne.

Le Palais de Justice fut construit sur l'emplacement du Fort du Hâ, dont une tour fut conservée et annexée à de nouvelles prisons (1846). C'est M. Thiac qui fut l'architecte de ce monument; c'est Maggesi qui a sculpté les quatre statues de la façade. La rue Sainte-Catherine fut alignée, et atteignit la porte Saint-Julien par l'adjonction des rues du Cahernan et Bouhaut.

L'État fit construire, en 1841, l'hôpital militaire de Saint-Nicolas.

Un pont suspendu, en fil de fer, fut établi pour traverser la Dordogne à Cubzac (août 1839). Ce pont, pour ne pas nuire à la navigation de Libourne, fut élevé à vingt-sept mètres au-dessus du niveau des basses marées. Ébranlé par un ouragan, il a été remplacé, en 1883, par un superbe pont en fer à galerie. La route de Paris, qui franchissait le pont de Cubzac, passe par Libourne depuis l'établissement du chemin de fer d'Orléans (Paris-Bordeaux).

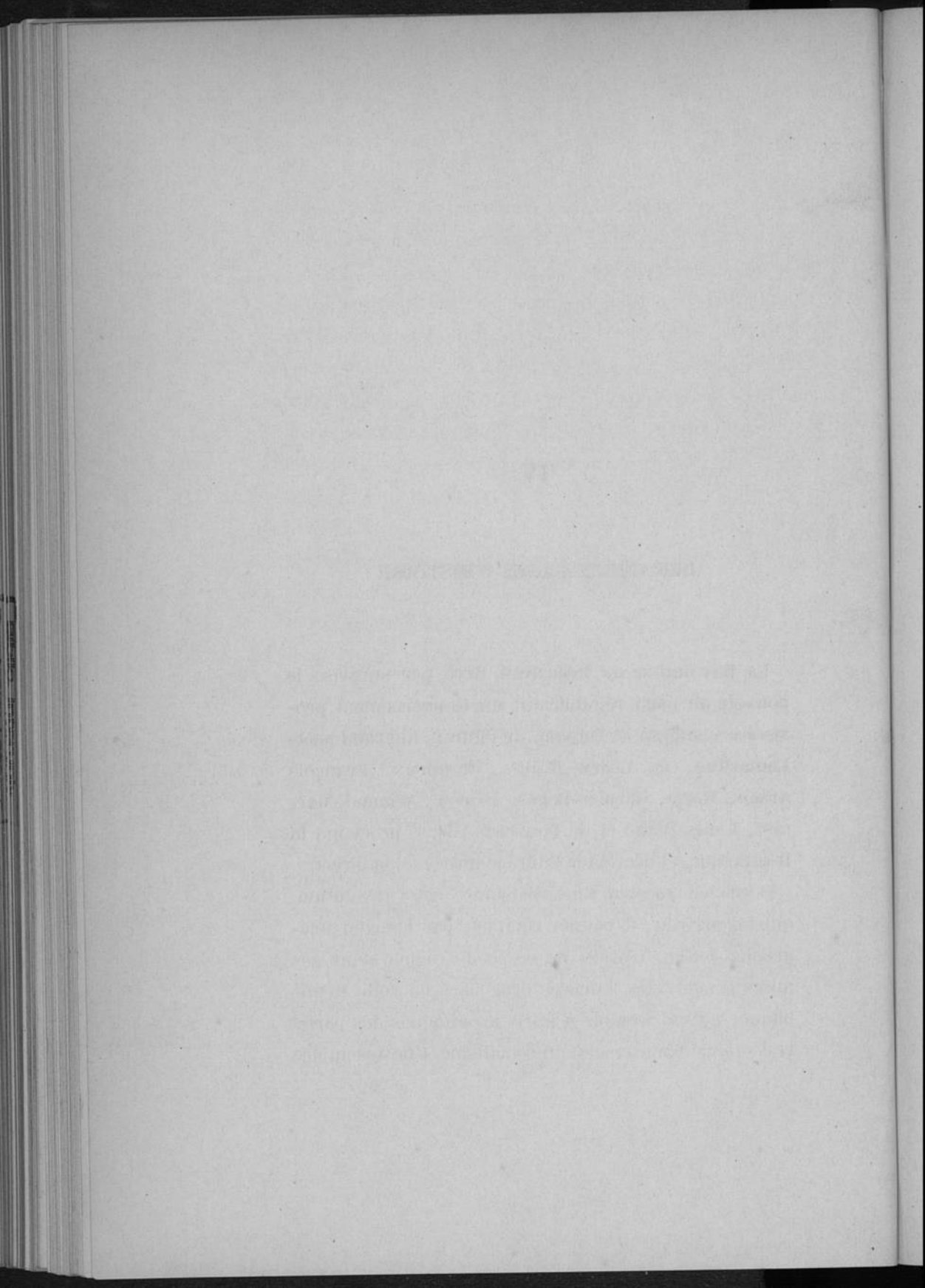
Ce chemin fut concédé et commencé sous le règne de Louis-Philippe, mais il n'atteignit Bordeaux qu'en 1852. La section de Paris à Orléans avait été inaugurée en mai 1843. Le chemin de La Teste existait déjà depuis 1841, mais Arcachon commençait à peine à se développer.

Louis-Philippe fit beaucoup pour l'enseignement. Il créa à Bordeaux, en 1838, la Faculté des lettres et la

Faculté des sciences. Les cours ont été faits jusqu'à présent dans les salles de la rue Monbazon, où siégeait le tribunal de Lacombe.

La Société philomathique, créée en 1808, inaugura, en 1839, ses classes d'adultes dans le casino de la rue Roland.

C'est en 1840 que l'éclairage au gaz fut adopté pour les Quinconces, les allées de Tourny et la place de la Comédie.



IV

DERNIÈRES PAGES D'HISTOIRE

La Révolution de 1848 avait livré par surprise le pouvoir au parti républicain ; un Gouvernement provisoire composé de Dupont (de l'Eure), du grand poète Lamartine, de Ledru-Rollin, Crémieux, François Arago, Marie, Garnier-Pagès, Flocon, Armand Marrast, Louis Blanc et de l'ouvrier Albert, proclama la République, et décréta le suffrage universel et direct.

Bordeaux accepta sans résistance cette révolution, qui lui arrivait, à bâtons rompus, par l'ancien télégraphe aérien. L'ordre ne cessa de régner dans ses murs pendant les journées orageuses de cette République, qui eut à subir à Paris les attaques des partis violents, de l'anarchie et du socialisme. Une Assemblée

Constituante, réunie à Paris le 5 mai, fut dissoute le 15 par l'émeute, mais elle fut rétablie le jour même.

Au mois de juin, une terrible insurrection éclata dans Paris; après quatre jours de combat, elle fut réprimée par Cavaignac, qui devint alors chef du pouvoir exécutif; mais le suffrage universel lui préféra, pour président de la République, Louis Napoléon, neveu du grand Empereur⁴.

Quatre ans plus tard, Napoléon fit le coup d'État du 2 décembre 1851, et fonda le second Empire.

Le règne de Napoléon III dura jusqu'en 1870. Il ne fut ni sans grandeur, ni sans prospérité. Bordeaux avait aidé à son avènement par une brillante réception, pendant laquelle le prince avait prononcé à la Bourse, dans un banquet, la fameuse et trompeuse promesse : *L'Empire, c'est la paix!*

Sous ce second Empire, Bordeaux vit réaliser une importante annexion et de nombreuses améliorations, que nous résumerons dans notre prochain chapitre. Malheureusement, Napoléon III entreprit trop de guerres, guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique. La guerre de 1870 contre la Prusse, les revers de nos armées, l'invasion et ses horreurs terminèrent tristement ce règne, auquel succéda la République actuelle.

⁴ J'ai raconté cette période de notre histoire dans mon *Histoire de la Révolution de 1848*.

Si l'on doit à Napoléon l'annexion de Nice et de la Savoie, on peut lui reprocher la perte de l'Alsace et de la Lorraine, ces provinces si regrettées, si françaises de sentiments.

Bordeaux, situé loin de Paris et des frontières du Rhin, n'a pas souffert directement de cette épouvantable guerre; son territoire a été épargné, mais ses enfants sont allés combattre les Prussiens, comme les autres Français; ses mobiles se sont couverts de gloire sous la conduite d'hommes de cœur, parmi lesquels se distingua M. de Carayon-Latour.

Paris a soutenu avec héroïsme un siège de cent trente deux jours, signalé par une affreuse disette, un hiver rigoureux et un cruel bombardement. Pendant ce siège, le Gouvernement de la Défense nationale dut se partager. Plusieurs de ses membres s'établirent d'abord à Tours, puis à Bordeaux; cette délégation, composée de Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, arriva le 8 décembre, suivie du personnel des ministères. Gambetta, parti de Paris en ballon, accourut le 1^{er} janvier 1871, dans notre ville, pour y surexciter le patriotisme et y prêcher la guerre à outrance. En souvenir de cette hospitalité, qui, pendant trois mois, fit de Bordeaux la capitale de la France, le Gouvernement, par un décret, accorda à notre ville une Faculté de droit.

C'est à Bordeaux que l'Assemblée nationale ouvrit ses séances, le 13 février 1871. Notre ville fut alors le

rendez-vous des hommes éminents de tous les partis, élus députés : Thiers nommé dans vingt-six départements, Victor Hugo, Louis Blanc, Jules Simon, Changarnier, Jules Favre, Edgard Quinet, Garibaldi.

L'Assemblée se réunissait dans la salle de notre Grand-Théâtre. C'est là qu'eurent lieu les séances si émouvantes où l'on accepta le cruel traité conclu avec les Prussiens ; c'est là que les députés de l'Alsace et de la Lorraine firent leurs adieux à la France. Tous ceux qui, comme l'auteur de ce récit, ont assisté à ces séances en conservent un douloureux souvenir.

Le Gouvernement quitta Bordeaux le 12 mars, et l'Assemblée fut transférée à Versailles. Peu de jours après, le 18 mars, la Commune révolutionnaire s'empara de Paris. Cette capitale dut être reconquise pied à pied par l'armée, qui resta fidèle à l'Assemblée (22 au 28 mai). Les communards livrèrent aux flammes une partie des monuments de Paris, l'Hôtel de Ville, les Tuileries, la Cour des comptes, etc. M. Thiers, qui avait conclu le traité de paix avec la Prusse, et dirigé la lutte contre la Commune, négocia avec les Prussiens l'évacuation du territoire, et fut élu par l'Assemblée président de la République.

La population si sage et si raisonnable de Bordeaux a supporté toutes ces épreuves avec calme, résignation, soumission à la loi. La seconde et la troisième Républiques n'ont pas ressemblé à la première. Ni en 1848, ni en 1871, les partis violents ne sont restés maîtres de

la France. Les hommes d'ordre et de gouvernement ont triomphé, et nous ont donné des années de liberté, de paix et de concorde, qui ont permis à notre chère patrie de guérir ses blessures et de retrouver la prospérité.

DEBRIERS PROGRES (1882 à 1887)

Le second chapitre de la troisième République
consiste à faire les développements, c'est-à-dire les
projets, après les événements qu'il nous reste à
nous rappeler. La ville, qui jusqu'alors s'était en-
tournée sans être guère de l'heure, a eu pendant la
1^{re} partie 1887 l'impression de se voir à son tour
722 heures, 225 heures sur la rive gauche, et
de l'autre de la Seine, 225 heures sur la rive
droite. L'histoire de la ville est donc, à ce point
de vue, une histoire.

Il y a donc une grande différence entre les
projets, qui sont de nature à être réalisés, et
les événements, qui sont de nature à être réalisés.
Le fait est que la grande œuvre de l'humanité

V

DERNIERS PROGRÈS (1852 à 1887)

Sous le second Empire et la troisième République, Bordeaux a reçu des développements, réalisé des progrès, acquis des monuments qu'il nous reste à faire connaître. La ville, qui jusqu'alors s'étendait en entier sur la rive gauche du fleuve, a été agrandie. Le 1^{er} janvier 1866, l'annexion a ajouté à son territoire 722 hectares : 282 hectares sur la rive gauche, et le quartier de La Bastide, 440 hectares, sur la rive droite. Bordeaux couvre aujourd'hui une superficie de 3,546 hectares.

Commençons par signaler les grands travaux publics exécutés par l'État, et qui ont beaucoup contribué à la prospérité de cette ville. Le chemin de fer d'Orléans et le Canal latéral à la Garonne, conçus et commencés

sous le règne de Louis-Philippe, ont été terminés sous celui de Napoléon III.

Le chemin de fer d'Orléans, ou de Paris à Bordeaux, avait été concédé à une Compagnie anglaise. La première section avait été ouverte en 1843; la dernière n'a été terminée qu'en 1852. Avant l'existence de ce chemin, il fallait soixante heures de voiture pour aller de Bordeaux à Paris; le train rapide y transporte maintenant les voyageurs en neuf heures. Un pont en fer, qui traverse la Garonne à Bordeaux, relie, depuis 1860, la ligne de Paris à celles du Midi. Ce pont est l'œuvre de l'ingénieur Régnauld.

Un décret impérial du 24 août 1852 a concédé à une même Compagnie le chemin du Midi, de Bordeaux à Cette, et le Canal latéral à la Garonne. Ce canal, terminé en 1856, a une longueur de 209 kilomètres; il a 53 écluses, et a coûté 61 millions. Il commence à Castets, dans notre département, traverse la Garonne à Agen, sur un pont de 580 mètres, et atteint à Toulouse le Canal du Midi, de sorte qu'une voie navigable met ainsi en communication l'Océan avec la Méditerranée. On étudie un plus vaste canal, à larges sections, entre Bordeaux et Cette, pour réunir les deux mers.

Le chemin du Midi, qui a 481 kilomètres jusqu'à Cette, a été ouvert dans tout son parcours au mois d'avril 1857. Depuis lors, le voyage de Bordeaux à Toulouse dure cinq heures; celui de Bordeaux à Marseille dix heures. La ligne de Bayonne (196 kilomètres),

route d'Espagne, a été inaugurée en 1855. Celle des Pyrénées a successivement atteint Pau, Pierrefite et Luchon. Le chemin de La Teste a été prolongé, en 1857, jusqu'à Arcachon.

D'autres chemins de fer ont été créés dans notre département : celui du Médoc, celui de La Saûve, celui des Landes. Ce dernier, inauguré en 1884, fait suite à l'embranchement de Bazas à Saint-Symphorien, et, après avoir longé le bassin d'Arcachon, les étangs, et le littoral de la mer, il va rejoindre, à Lesparre, le chemin du Médoc. On peut ainsi faire en wagon le tour de la partie du département située sur la rive gauche de la Garonne.

Enfin, au mois de juillet 1886, on a inauguré, sur la rive droite, le chemin de fer du Blayais, qui aura bientôt une gare à La Bastide, et qui, à Saint-Vincent, franchit la Dordogne sur un pont en fer, construit un kilomètre en aval de celui de Cubzac et élevé, comme lui, de 27 mètres au-dessus de l'étiage du fleuve. Ces deux ponts sont remarquables par leur hardiesse, leur longueur et par les beaux viaducs qui les précèdent.

Le chemin du Blayais a mis notre ville en communication avec le réseau de l'État, et ouvert un second chemin de Bordeaux à Paris, par l'Ouest. Cette voie n'a que 36 kilomètres de plus que celle d'Orléans; les courbes et les pentes y sont plus prononcées, ce qui ralentit la vitesse.

Parmi les hommes qui ont contribué, par leur initia-

tive et leurs larges conceptions financières, à l'établissement des chemins de fer en France, on doit citer deux bordelais, deux juifs d'origine portugaise, Émile et Isaac Péreire. En 1834, à une époque où nous ne possédions que le chemin de Saint-Étienne, ils ont obtenu la concession du chemin de Paris à Saint-Germain, et, depuis, ils ont participé à de grandes et utiles entreprises en France et à l'étranger. Ils ont surtout contribué à la fondation des chemins du Midi, et à la création d'Arcachon.

Avant l'ouverture du chemin de La Teste, Arcachon n'existait pas. Sur la plage sablonneuse qui entoure le bassin, on voyait cependant déjà deux ou trois hôtels, dont le plus ancien avait été fondé par un marin, le capitaine Legallais. A mesure que l'accès en devenait plus facile (1841, 1845, 1857), d'élégants chalets se multipliaient, et, en peu d'années, on a vu grandir, comme par enchantement, cette pittoresque station, qui est comme un faubourg de Bordeaux, et qui contribue tant aux plaisirs de sa population. L'été, la plage se couvre de baigneurs, la mer de barques; l'hiver, la forêt offre un climat salubre et tempéré aux convalescents. C'est le docteur Péreyra qui a signalé le premier les avantages de cette ville d'hiver, située au milieu des pins.

Le bassin d'Arcachon est un grand pourvoyeur des halles de Bordeaux. Tout y est organisé pour la pisciculture et la pêche; on y exploite des parcs à huîtres

et de vastes réservoirs à poissons. Les marins qui vivent sur ses bords jettent constamment leurs filets dans ses eaux et dans celles de l'Océan. Les bateaux à vapeur de la maison Johnston vont tous les jours à la mer chercher le poisson, qu'on expédie ensuite par le chemin de fer.

En 1852, l'État a remplacé le télégraphe aérien par le télégraphe électrique, dont le réseau, créé par un décret impérial du 6 janvier, s'est si rapidement développé.

Dans notre port, on a terminé, en 1855, 900 mètres de quais verticaux commencés en 1845; en 1873, on en a construit 200 de plus aux Chartrons. La Chambre de commerce va encore les prolonger. Le bassin à flot, ouvert en 1879, est entouré de 1,740 mètres de quais; il a une superficie de 40 hectares. La Chambre de commerce a inauguré, le 5 septembre 1885, une grande halle métallique, sur le côté sud de ce bassin.

L'État a fait bâtir les nouvelles casernes. L'administration de la guerre a établi à La Bastide de vastes magasins d'équipement. Le génie a construit rue Vital-Carles un hôtel, pour y établir le quartier général du 18^e corps d'armée.

Pendant que le Gouvernement faisait exécuter tous ces travaux, notre municipalité, successivement dirigée par les maires Gautier, Castéja, Brochon, de Bethman, de Pelleport, Fourcand, Brandenburg et Daney, effectuait de grandes et utiles améliorations.

Un emprunt de 17 millions, des traités avec l'État pour l'achat des anciennes casernes, les ressources du legs Fieffé et d'heureuses combinaisons financières ont permis de dresser un vaste programme de travaux, qui ont été exécutés avec le concours de M. Burguet, architecte de la Ville, de M. Charles Durand, qui lui a succédé, et des ingénieurs Lancelin et Wolff. Nous allons résumer tous ces progrès.

Amenée à Bordeaux et distribution dans tous les quartiers d'une eau pure, saine et abondante. En 1858, les sources du Taillan, situées à 10,500 mètres de la place Dauphine, viennent alimenter Bordeaux. Les fontaines de Tourny, la gerbe des Quinconces, de nombreuses bornes-fontaines, les machines élévatoires de la rue Paulin et un vaste réseau souterrain de tuyaux sont établis sous la direction de MM. Mary et Devanne. En 1887, les eaux de Budos sont amenées à Bordeaux par un canal de 41 kilomètres, et refoulées par les machines à vapeur de l'usine du Béquet; c'est M. Wolff qui a dirigé l'exécution de ces derniers et importants travaux.

1858. Création du Jardin-Public actuel avec ses serres, sa rivière, son jardin botanique. — 1887. Création du Parc-Bordelais, et de ses voies d'accès.

Création des boulevards de ceinture, de la rue Vital-Carles, du cours d'Alsace-et-Lorraine, sur le Peugue canalisé, du cours du Médoc, de la rue Castéja.

Reconstruction, en 1865 (sous la direction de l'ar-

chitecte Abadie), de la flèche du clocher Saint-Michel, détruite par l'ouragan de 1768. Ce monument a aujourd'hui une hauteur de 110 mètres.

Rachat, en 1850, du clocher Pey-Berland, aliéné par la Révolution. C'est au cardinal Donnet qu'on est redevable de cette restauration. Ce prélat, aussi distingué par ses vertus que par son amour pour Bordeaux, a fait installer l'archevêché dans le charmant hôtel de la rue Vital-Carles, ancien séjour du maréchal de Richelieu.

Édification des églises Saint-Ferdinand, Saint-Louis, et de l'église Sainte-Marie, à La Bastide (avenue Thiers). — Isolement de la cathédrale et de l'église Sainte-Croix.

Restauration et isolement de la porte du Palais, construite en 1495, pour célébrer la victoire de Charles VIII à Fornoue.

Création de squares, sur la place Dauphine ou Gambetta, autour de Saint-André et de Saint-Michel, au Palais-Gallien. Achat du champ de manœuvre au Béquet. Fondation de l'École de dressage rue Judaïque.

Établissement de halles en fer au Grand-Marché, au marché des Grands-Hommes, sur la place des Capucins. Création du Marché au bétail.

Installation du Museum d'histoire naturelle au Jardin-Public, du Musée de sculpture et de peinture dans les annexes du palais de la Mairie, de l'École

des beaux-arts dans l'ancien hospice des Vieillards, à Sainte-Croix.

Ouverture de l'École de droit (1873).

Construction d'un très beau Lycée sur le cours Victor-Hugo (1884).

Translation des Facultés dans un vaste édifice élevé sur l'emplacement de l'ancien Lycée (1886).

Construction de la Faculté de médecine et de pharmacie sur la place d'Aquitaine.

Agrandissement de l'hôpital Saint-André par l'adjonction de la caserne Saint-Raphaël.

Création à Pélegrin, à l'air pur de la campagne, d'un hospice général, qui a réuni tous les établissements de Bordeaux, Maternité, École d'accouchement, Incubables, Vieillards. L'organisation de ce vaste et magnifique domaine de la charité, dont les plans ont été conçus sous Napoléon III, vient à peine d'être terminée. On a également créé un hospice pour les Enfants assistés sur la route de Bayonne. Les petites Sœurs des pauvres ont agrandi l'asile fondé par elles, en 1850, pour les vieillards dans l'ancien Château du Diable, rue Judaïque.

Le legs Fieffé a été consacré à la construction, dans la rue Saint-Sernin, d'une École des arts et métiers. La Société philomathique a installé, dans le même édifice, ses classes d'adultes, créées en 1839, et depuis constamment développées. Après avoir largement dispensé l'instruction primaire aux ouvriers dans ses cours du

soir, elle a ajouté à son programme l'enseignement professionnel le plus varié. Enfin, cette Société a fondé, avec le concours de la Ville, du Département et de la Chambre de commerce, une École supérieure du commerce et de l'industrie (1874).

C'est avec le même concours que la Société philomathique a organisé nos grandes Expositions industrielles, la première en 1827, la douzième en 1882, sur la place des Quinconces.

Le département a fait construire le bel établissement des Sourdes-Muettes, rue Saint-Sernin. Les israélites ont édifié en 1882, rue de Labirat, un temple, en remplacement de celui qui a été incendié rue Causserouge. Ce nouveau temple a été construit par M. Charles Durand, architecte de la Ville.

La Chambre de commerce a créé des Magasins à laines, près du bassin à flot, un vaste Entrepôt pour les liquides, cours du Médoc, et la grande halle métallique des docks. Elle vient d'obtenir une loi pour la construction de 1,600 mètres de nouveaux quais verticaux sur la rive gauche du fleuve, d'une estacade de 500 mètres sur la rive droite, et pour l'amélioration du bassin à flot. Ces travaux coûteront 10 millions, qui seront fournis par la Chambre de commerce et remboursés par un droit de tonnage. Bordeaux aura ainsi 2,700 mètres de quais sur la rive gauche et 1,740 autour du bassin à flot.

Nous pourrions citer bien d'autres améliorations :

création de salles d'asile, d'écoles, de Justices de paix, de casernes de pompiers, de fontaines publiques; nous pourrions mentionner les développements donnés par la municipalité et les trois cultes à toutes les œuvres, à tous les établissements de charité. Enfin, M. Godard, à l'imitation de Fieffé, vient de léguer à la Ville une partie de sa fortune pour la fondation d'institutions d'utilité publique; et M^{me} Brandenburg, veuve de l'ancien maire, vient de doter généreusement un asile pour l'hospitalité de nuit.

Après avoir énuméré cette longue et brillante série d'améliorations et de nouveaux monuments, il convient d'en mentionner d'autres, dont les projets sont à l'étude ou en voie d'exécution : déplacement de la Bibliothèque et sa translation de la rue Jean-Jacques-Bel dans un nouvel édifice; reconstruction, en Paludate, de la gare des Chemins de fer du Midi, et à La Bastide, de celle des Chemins de l'État; transfert à la campagne de l'Asile des Aliénées et de l'Abattoir; élargissement du pont.

Nous possédons le plan de Bordeaux en 1550, tel qu'il fut présenté à Charles IX par Élie Vinet, pendant le séjour de ce roi à Bordeaux. On peut comparer les deux villes : on verra que Bordeaux, entièrement refait dans le siècle de Tourny et dans le nôtre, ne ressemble pas du tout à celui des Anglais. Il ne reste de ce dernier que les églises et la Tour de l'ancien Hôtel de Ville Saint-Éloi.

VI

COMMERCE, INDUSTRIE, VITICULTURE

La seconde moitié du XIX^e siècle a vu s'accomplir à Bordeaux des changements, des événements qui ont profondément modifié son commerce, et que nous ne pouvons passer sous silence.

L'établissement des chemins de fer et des paquebots transatlantiques, l'abandon de notre marine réservée, les développements de la marine à vapeur ont exercé une grande influence sur nos armements. Les Compagnies subventionnées par l'État, les grandes lignes de steamers tendent à absorber tous les transports; les paquebots du Brésil et de La Plata (Compagnie des Messageries maritimes), ceux de New-York, patronnés par la Chambre de commerce, les bateaux à vapeur qui font la navigation du nord de l'Europe,

ceux qui nous apportent la houille d'Angleterre, les vaisseaux de Nantes ou du Havre, qui viennent à Pauillac prendre du fret et des passagers, ont donné une vie nouvelle à notre commerce maritime, mais en ont tout à fait modifié le caractère.

Cette concurrence de la vapeur et la législation de l'Empire, qui a mis fin à la protection, ont porté un grand préjudice à la navigation à voile. Le pavillon étranger a pris la plus large part de nos transports; c'est aussi à l'étranger que nos armateurs vont acheter leurs navires. Nos chantiers de construction sont en décadence. Ceux de Paludate ont cessé d'exister; ceux de Lormont et de Bacalan radoubent et réparent, mais ne construisent plus.

Cependant, le commerce de Bordeaux se développe tous les jours, par suite du transit amené par les chemins de fer, et des courants d'affaires créés par les lignes de paquebots à vapeur. Le tonnage de notre port augmente tous les ans; nos quais deviennent insuffisants.

Bordeaux est le centre d'un grand commerce de rhum, d'alcool, de vins français et étrangers; il est devenu un important marché pour les laines et cuirs de La Plata; il est resté un des principaux entrepôts de cafés, de cacao et d'autres denrées coloniales. L'importation des arachides et du pétrole a pris de grands développements.

Notre ville possède des fabriques réputées de liqueurs

et de conserves alimentaires, trois raffineries de sucres, des verreries, des ateliers où l'on travaille les métaux. Parmi les principaux établissements industriels de Bordeaux, nous mentionnerons la fabrique de tapis créée en 1780 par MM. Laroque et Jaquemet; la fabrique de porcelaines fondée en 1834 par David Johnston et dirigée depuis 1845 par MM. Vieillard; l'usine de MM. Maurel et Prom pour extraire l'huile des arachides, celles de MM. Foussat et de M. Chaumel pour la décortication du riz; les ateliers du Chemin de fer du Midi et ceux de M. Darriet pour les machines à vapeur; le railway établi à Lormont, en 1866, par M. Labat, pour retirer de l'eau et caréner les plus gros navires¹.

Le commerce des vins a subi une révolution dont nous avons maintenant à parler.

La vigne a toujours fait la richesse de Bordeaux par la supériorité de ses produits et par le travail qu'elle procure aux classes agricoles, industrielles et commerciales. Cet arbuste était soumis à des épreuves qui en rendaient la culture aléatoire; la gelée, la grêle, la coulure en ont de tout temps compromis les récoltes; mais, depuis vingt-cinq ans, des fléaux nouveaux, variés et redoutables sont venus faire le désespoir de nos viticulteurs.

¹ Un premier railway, moins puissant, avait été établi à Lormont, en 1838, par M. Chaigneau.

L'*oidium*, né dans les serres anglaises, a paru le premier; cette espèce de moisissure, qui s'attache au raisin, en arrête le développement et le pourrit, a été victorieusement combattue par des insufflations de soufre en poudre.

C'est de l'Amérique que nous est venu le *phylloxera*, insecte microscopique, inconnu du passé; il dévore les racines de la vigne et en fait périr le cep. On le combat par la submersion des vignobles, quand le voisinage des fleuves permet de l'effectuer, ou par l'introduction dans le sol de substances chimiques, d'insecticides, tels que le sulfure de carbone; on a aussi recours au greffage, qui substitue aux racines délicates de nos cépages les dures racines des cépages américains, que ne peut entamer la dent du cruel insecte.

L'*antrachnose* et le *mildew* s'attaquent aux pampres et aux feuilles de la vigne; on prévient le premier de ces fléaux par le sulfate de fer; on combat le second par le sulfate de cuivre délayé dans l'eau de chaux et répandu au moyen de pulvérisateurs.

Malgré l'emploi de ces remèdes, qu'on n'a pas découverts de suite, une partie considérable des vignes de la France a péri; le Bordelais a perdu le tiers de ses plantations. Les récoltes sont devenues insuffisantes, le prix du vin a triplé sans devenir rémunérateur, et, tandis que les cultivateurs luttent avec une intelligente persévérance contre tant de fléaux, le commerce remplaçait par de nouveaux éléments ceux que lui

refusait l'agriculture. L'importation des vins étrangers, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de Hongrie, et les plantations de l'Algérie prenaient une grande extension; la science des coupages faisait des progrès; nos expéditions ne diminuaient pas. La Grèce et l'Orient nous envoyaient des raisins secs pour faire la boisson économique du peuple. Les alcools allemands et les rhums de nos Antilles cherchaient à remplacer les eaux-de-vie, le cognac et les trois-six du Midi, devenus rares et chers.

Toutes ces épreuves, tous ces efforts n'ont pu s'accomplir sans effectuer une profonde révolution dans notre commerce bordelais, sans ruiner un grand nombre de propriétaires.

Signalons, en terminant, la situation du commerce et de la population de Bordeaux à l'époque où nous vivons, à la fin du XIX^e siècle.

Le mouvement de notre port est aujourd'hui de 3 millions de tonneaux. Il a été, en 1886, de 2 millions importés ou exportés par 3,368 navires au long cours, et de 950,000 tonneaux par un cabotage de 20,000 barques ou navires, à vapeur ou à voile¹.

Les importations et les exportations, à peu près égales (402 et 384 millions), ont atteint ensemble le chiffre de 786 millions (1885).

¹ Ces chiffres représentent le total des entrées et sorties des navires chargés, et non le nombre des navires employés.

La population de Bordeaux, qui était de 109,000 âmes en 1790, et qui avait diminué de 20,000, près d'un cinquième, pendant la Révolution et les guerres de l'Empire, n'a retrouvé et dépassé le chiffre de 109,000 qu'en 1845. Elle était, en 1881, après l'annexion, de 221,000 âmes; elle est aujourd'hui de 245,000.

Bordeaux n'a jamais manqué de citoyens éminents, dévoués aux intérêts publics, distingués dans toutes les branches de l'activité humaine, administrateurs, magistrats, savants, médecins, artistes, avocats, écrivains. J'ai le regret de n'avoir pu désigner tous ceux dont le nom aurait mérité d'être cité. Dans notre génération, nous en avons, hélas! beaucoup vu mourir; soyons reconnaissants envers ceux qui nous restent. Ils sont autour de nous; nous les voyons agir. Ils composent toutes ces sociétés savantes, ces administrations si variées et si utiles, dont les travaux constituent la vie intellectuelle de notre cité, Cour et Tribunaux, Chambre et Tribunal de commerce, barreau, clergé, Académie, Facultés de droit, des lettres, de médecine, institutions de bienfaisance, hospices, maisons d'éducation. D'autres sont sénateurs, députés, membres des Conseils du département; plusieurs ont été ministres.

Que leur exemple serve d'encouragement à notre jeunesse; qu'elle fasse tous ses efforts pour les imiter et les seconder, pour mériter de prendre un jour place parmi eux. Que chacun mette son ambition à se rendre

utile à ses concitoyens; que tous contribuent par leurs talents, leurs vertus et leur dévouement, à la grandeur, à la prospérité de notre cher Bordeaux et de ses institutions.

FIN



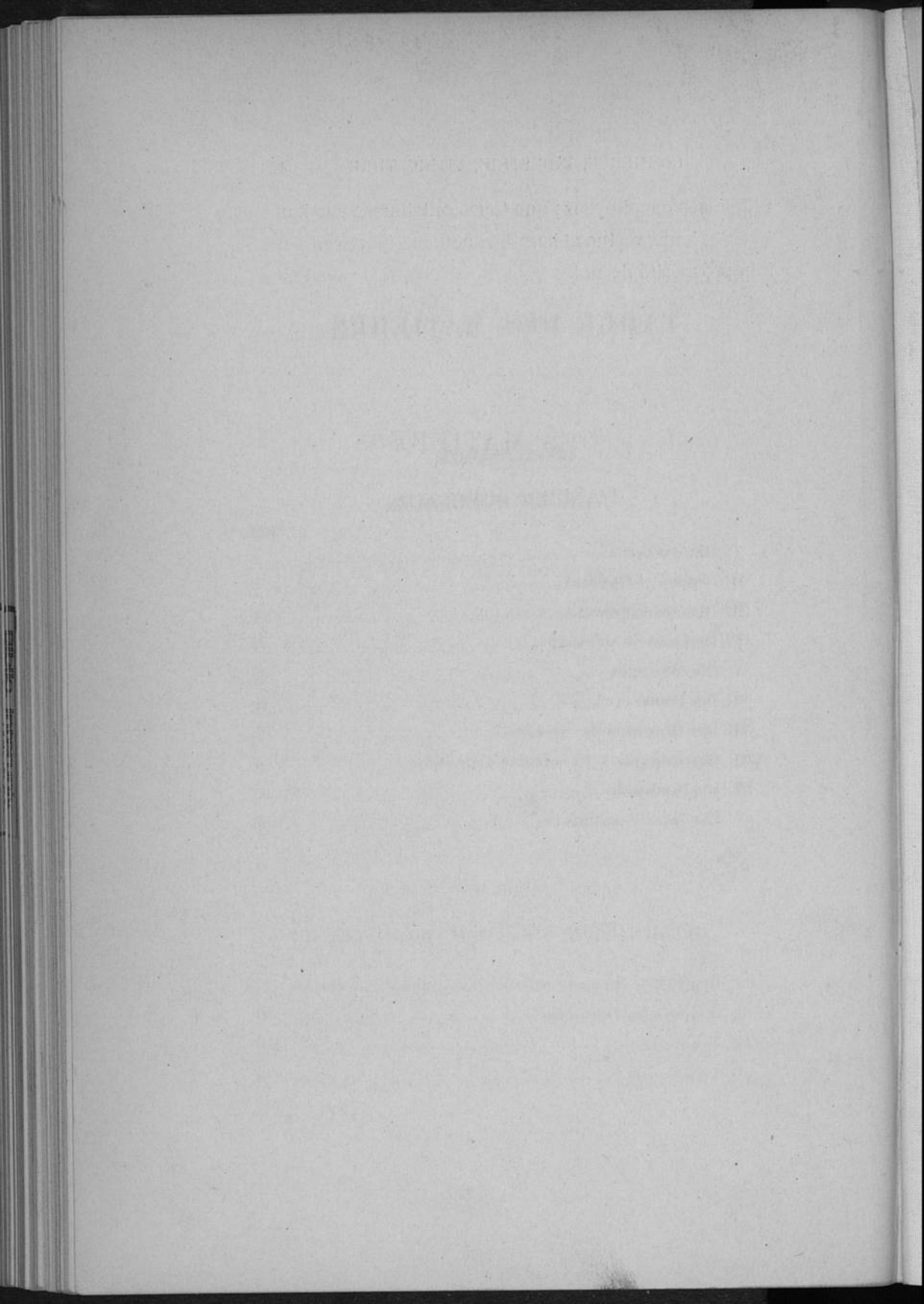


TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

L'ANCIEN BORDEAUX

	Pages
I. Introduction.....	1
II. Origine de Bordeaux.....	5
III. Domination romaine.....	13
IV. Bordeaux au iv ^e siècle.....	27
V. Les Wisigoths.....	33
VI. Les Franks.....	39
VII. Les Vascons et les Sarrasins.....	45
VIII. Charlemagne. — Le royaume d'Aquitaine.....	51
IX. Les Normands.....	63
X. Les ducs d'Aquitaine.....	69

LIVRE II

DOMINATION ANGLAISE (1152 à 1453)

I. Henri II. — Richard Cœur-de-Lion. — Jean sans Terre.	85
II. Bordeaux au xiii ^e siècle.....	97
III. Henri III.....	109
IV. Édouard I ^{er}	149

	Pages
V. Édouard II.....	127
VI. Édouard III et le Prince Noir.....	133
VII. Richard II.....	151
VIII. Henri IV.....	155
IX. Henri V.....	159
X. Henri VI.....	165

LIVRE III

BORDEAUX SOUS LA MONARCHIE FRANÇAISE

I. La domination française.....	179
II. La révolte de 1548.....	191
III. La Réforme.....	197
IV. La Ligue.....	217
V. Bordeaux sous Louis XIII.....	227
VI. Guerre de Bordeaux contre le duc d'Épernon.....	241
VII. La Fronde à Bordeaux.....	255
VIII. L'Ormée.....	265
IX. La monarchie absolue.....	275
X. Bordeaux sous Louis XV.....	285
XI. Bordeaux sous Louis XVI.....	301

LIVRE IV

LA RÉVOLUTION

I. Louis XVI et le Parlement de Bordeaux.....	309
II. La Constituante.....	315
III. L'Assemblée législative.....	327

TABLE DES MATIÈRES

427

	Pages
IV. Les Girondins	335
V. La Terreur	347
VI. Le Directoire	363

LIVRE V

BORDEAUX AU XIX^e SIÈCLE

I. Consulat et Empire	369
II. La première Restauration	383
III. Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe.....	389
IV. Dernières pages d'histoire.....	401
V. Derniers progrès	407
VI. Commerce, Industrie, Viticulture.....	447

FIN DE LA TABLE